3 1761

U of T
2819

CAVOUR

ET L'UNITÉ ITALIENNE

DU MÊME AUTEUR

A LA MÊME LIBRAIRIE

La dissolution des Assemblées parlementaires. *Étude de droit public et d'histoire.* 1898. 1 vol. in-8°.

La Prusse et la Révolution de 1848. 1903. 1 vol. in-16.

Bismarck et son temps.

TOME I. — *La Préparation* (1815-1862), 2e édit., revue, 1912.

TOME II. — *L'Action* (1862-1870), 2e édit., revue, 1914.

TOME III. — *Triomphe, splendeur et déclin* (1870-1898), 2e édit., revue, 1916.

Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques (Prix Drouyn de Lhuys, 1908).

Les origines des Cavour. Extrait de la *Revue historique*, tome CXI, 1912.

Cavour et l'Unité italienne.

TOME I. — *Avant 1848*, 1 vol. in-8°, 1922.

EN PRÉPARATION :

Cavour et l'Unité italienne. Tome III, 1856-1861.

L.383
Yma

CAVOUR

ET

L'UNITÉ ITALIENNE

1848-1856

PAR

PAUL MATTER

Avocat général à la Cour de Cassation,
Professeur à l'École des Sciences politiques.

209747
5.3.27

PARIS

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1925

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

CAVOUR

ET

L'UNITÉ ITALIENNE

CHAPITRE PREMIER

LES JOURNÉES DE MARS 1848 EN ITALIE

Caractère de la Révolution en Italie. — La nouvelle des journées de février à Turin. — Carence du gouvernement. — Troubles de Gênes, de Turin, préparatifs sur la frontière. — Le cabinet Balbo. — Les révolutions de Milan et Venise : l'appel à Charles-Albert. — L'opinion publique en Piémont; le roi et le cabinet. L'agitation en Italie. Cavour et l'*Heure suprême de la monarchie savoisienne*. — La décision de Charles-Albert. La rupture avec l'Autriche. L'isolement de l'Italie.

La Révolution de 1848, brusquement déchaînée dans l'Europe centrale à la suite des journées de février, n'y a été si rapide et si complète que parce qu'elle était préparée depuis longtemps par des mouvements profonds; la rude levée des peuples contre un régime qui les écrasait, avait été précédée de nombreuses secousses, qui l'annonçaient : les luttes du Sonderbund en Suisse, la crise politique de 1847 en Prusse, les revendications étouffées en Hongrie, les espérances puis les agitations suscitées à Rome par l'avènement de Pie IX, la révolte de Sicile, les troubles de Toscane et de Parme, les émeutes de Milan. Dans chaque pays, la Révolution prit la forme qu'imposèrent les aspirations, les besoins ou les souffrances de la nation : politique et sociale en France, tendant à un régime représentatif et à l'unité nationale en

Allemagne, patriotique en Hongrie, elle se fit en Italie à ce double cri : Indépendance et Liberté. « Le mouvement italien a eu deux causes, écrivait quelques mois plus tard le ministre de France à Turin [1] : l'esprit libéral qui a poussé les peuples à secouer le joug du pouvoir absolu qui les dominait depuis trente-quatre ans, et le sentiment de nationalité qui les a conduits à l'idée de s'unir soit en un seul peuple, soit en société fédérale. » A mesure que se développèrent les événements, insurrection de Milan et de Venise, retraite des Autrichiens devant l'armée piémontaise, arrivée des contingents toscans, romains, napolitains, lorsqu'eurent lieu les premières batailles et qu'avec le succès des armes italiennes on put croire à l'effondrement de l'Autriche, l'idée nationale s'imposa dans la péninsule entière et le cri de guerre devint : Unité [2].

Or, le Piémont avait depuis longtemps une dynastie et une vie nationales, depuis quelques jours une constitution parlementaire ; il était naturel que les espoirs de tous les Italiens se tournassent vers lui, comme pour chercher un appui dans la tourmente. Charles-Albert prendrait-il avec résolution et d'une main ferme la direction du mouvement unitaire ? certes, le Piémont passait par une période troublée, même avant la Révolution de France, avec une promesse de constitution en cours de rédaction, des élections prochaines, toute une organisation administrative, électorale, parlementaire à improviser. Embarrassé d'un tel programme, un roi réputé « hésitant » (tantenna) oserait-il ? Et pouvait-on se douter que de lui viendrait le geste fier et libérateur ?

1. M. Bois le Comte à M. Bastide, 19 août 1848. *Archives des Affaires étrangères,* Correspondance Sardaigne.

2. Sur les impressions en Italie, voir le grand ouvrage d'Italo Raulich, *Storia del Risorgimento politico d'Italia,* t. III, p. 362 et suiv., et A. Monti, *L'idea federalista nel Risorgimento italiano* (Bari, 1922).

La première nouvelle des journées de Paris parvint à Turin pendant la « fête constitutionnelle » du 27 février ; le lendemain on connut toute la portée de la Révolution, l'effondrement de la monarchie de Juillet, la proclamation de la République. L'effet fut de stupeur à la cour et dans le milieu aristocratique. « Nous en sommes restés comme des gens à qui la respiration manque », écrivait la marquise d'Azeglio[1]. Qu'allait-il advenir de l'événement? un amoindrissement de l'omnipotence autrichienne ? ou au contraire une propagande républicaine menaçant la maison de Savoie et la jetant aux pieds des Habsbourg? Nul n'en savait rien, tous étaient dans l'anxiété, Cavour comme les autres. « Je suis terrassé, écrivait-il le 28 février[2], car j'étais loin de m'attendre, je l'avoue, à un aussi lamentable événement. Avec la république en France, qu'allons-nous devenir? Enfin, toute conjecture serait prématurée. Il faut prévoir le pire et agir en conséquence. » Chez Cavour, l'homme politique, mesuré, prudent, était alors porté plus vers l'évolution que vers la révolution ; l'homme d'affaires tremblait pour ses intérêts et donnait ordre de « suspendre toutes opérations » ; mais il reprit immédiatement son équilibre ; dès le lendemain, il écrivait : « Nous sommes fort agités, mais non découragés... le pays est bon. » Et le 6 mars il ajoutait dans le *Risorgimento :* « La manière admirable dont se comporte le peuple de Paris depuis sa victoire, et les premiers actes du gouvernement provisoire sont de puissants motifs de confiance dans l'avenir. » Et ceci pour l'Italie : « L'époque hasardeuse que nous devons traverser, réclame des résolutions fortes, des déterminations promptes, une volonté énergique. Malheur à nous si, intimi-

1. Marquise d'Azeglio, *Souvenirs historiques*, 6 mars 1848, p. 205.

2. Cavour à Emile de La Rüe, 28 février 1848. Bert, *Nouvelles lettres inédites de Cavour*, p. 190.

dés par les événements de France, nous vacillons un seul instant dans la sainte entreprise de la régénération italienne. »

Charles-Albert, à l'annonce de la révolution parisienne, avait prononcé cette noble parole : « Je suis content d'avoir eu l'inspiration de concéder le statut que j'observerai plus que Louis-Philippe. » Mais il ne pouvait point se dissimuler la gravité d'événements qui, disait le comte Pettiti, « pouvaient entraîner tout avec eux » ; à un ministre toscan, le roi paraissait « abattu au physique comme au moral[1] » ; son entourage n'était pas moins noir ; son aide de camp, Sonnaz, écrivait : « La République proclamée en France est un coup de massue... Balbo, d'Azeglio, Cavour ont beau crier du haut des balcons que le statut royal pourvoira à tout, rendra tout le monde heureux, on n'y croit déjà plus. On sent instinctivement que le mouvement républicain va nous gagner par Nice, par Chambéry et par Gênes[2]. » Les ministres, virtuellement démissionnaires en attendant la formation d'un cabinet parlementaire, étaient frappés de paralysie ; la police se cachait, pour éviter aux manifestants une occasion de la houspiller ; l'administration était désorganisée ; « personne ne gouvernait[3] ». On attendait les événements.

Ils débutèrent à Gênes et par une manifestation anticléricale ; les Pères Jésuites y avaient un établissement dont déjà en décembre ils avaient été expulsés... pour y rentrer immédiatement ; le 2 mars, la foule se rendit au couvent du Gésu, et fit un tel vacarme que les Pères quittèrent la ville ; on racontait qu'on avait trouvé dans leurs cellules des drapeaux

1. Chevalier Martini au comte Serristori ; Bianchi, *Storia documentata della diplomazia europea in Italia*, t. V, p. 447.

2. Cité par Costa de Beauregard, *Dernières années du roi Charles-Albert*, p. 108.

3. Baron d'André à M. de Lamartine, 6 et 10 mars 1848

autrichiens, des lettres du maréchal Radetzki, des notes d'affiliés à la solde de Metternich [1], et le bruit en vint à Turin où, dans la soirée du 3 mars, les attroupements se firent nombreux devant le couvent de Saint-Ignace, avec cris, menaces, huées ; le gouvernement engagea les Révérends à se retirer, ce qu'ils firent immédiatement ; alors le peuple se dirigea vers le couvent des dames du Sacré-Cœur, maison d'éducation pour les jeunes filles de la noblesse, recommença ses cris jusqu'à ce que les bonnes sœurs eussent renvoyé les enfants à leurs familles et se fussent elles-mêmes retirées dans un couvent voisin. Et la foule annonçait l'intention de se porter sur l'archevêché. De police, point. Le Conseil municipal fit appel à cinq cents hommes de bonne volonté, les proclama gardes civiques, leur remit des fusils sans cartouches, nomma des officiers, Cavour promu capitaine de la 1re compagnie ; ainsi fut constituée sous la pression des événements la *Civica* que le parti libéral réclamait en vain depuis deux ans. « J'espère beaucoup en elle », écrivait Cavour [2]. Elle rétablit, en effet, l'ordre sans difficulté.

La carence du gouvernement causait une inquiétude générale ; « ces gens sont des incapables », écrivait Cavour des ministres en charge. Les partis avancés avec Brofferio, Valerio, se disaient déjà mécontents de la constitution publiée le 4 mars, protestaient contre la dualité des Chambres, la gratuité du mandat parlementaire, la prérogative royale, l'absence de dispositions précises sur la responsabilité des ministres, le maintien des monastères et ordres de chevalerie, ainsi que de la cocarde bleue au lieu de l'emblème tricolore de l'Italie future [3]. Et de-ci, de-là, éclataient quelques

1. Angelo Brofferio, *Storia del Piemonte dal 1814*, t. IV, p. 42.
2. Cavour à Emile de La Rüe, 9 mars 1848.
3. Brofferio, *loc. cit.*, p. 45. Diego Soria, *Histoire de l'Italie 1846-50*, I, p. 200.

cris de « vive la République ». Cavour avait beau écrire, dans le *Risorgimento* du 10 mars, un article plein d'optimisme, où il démontrait les avantages du statut, les progrès sur le régime de la veille, les espérances qu'on en pouvait avoir, et où il affirmait que « la Providence et Charles-Albert ont ouvert à la nation italienne — (oui, pas seulement au Piémont, à l'Italie entière) — une voie de progrès indéfini ». On n'était point rassuré, car à l'extérieur, c'était bien pis : l'Italie entière bouillonnait, prête à éclater ; l'Angleterre, qu'on avait cru un sûr appui, suivait une politique expectante et Palmerston gourmandait le ministre de Piémont au moindre mouvement de troupes ; de la France, on ne savait ce qu'il fallait espérer ou craindre, un secours dans la tempête qui se préparait, ou une propagande républicaine, voire socialiste [1]. L'Autriche était hostile ; bien qu'en lui notifiant la nouvelle constitution, Charles-Albert eût émis cette opinion assez paradoxale que l'adoption du régime parlementaire en Piémont devait affermir les liens d'amitié qui l'unissaient à la cour de Vienne, la Hofburg n'en croyait rien ; Radetzki préparait ses troupes en Lombardie et Vénétie. Ce que voyant, le ministre de la Guerre sarde appelait trois nouveaux contingents sous les drapeaux ; l'Autrichien redoublait ; un heurt d'avant-garde était à prévoir et chaque jour devenait plus dangereuse pour le Piémont, l'absence d'un gouvernement à forte initiative.

La constitution du cabinet se heurtait à de graves difficultés [2] ; dès le 6 mars, le roi Charles-Albert avait fait appel au comte de Balbo, qui s'imposait par ses écrits, la direction du principal journal constitutionnel, ses opinions sages et modérées. Mais Balbo était Piémontais, et par là même

1. M. Bixio à M. de Lamartine, 31 mars 1848.

2. Passamonte, *La formazion ee il programma del ministero Balbo*, dans la *Rassegna storica del Risorgimento*, 1914, p. 873.

éveillait les inquiétudes et les susceptibilités des Génois, de tendance plus avancée que les Turinois, ayant l'orgueil de leur passé et le sentiment de leur force. Il fallait leur faire une place importante dans le ministère, et Balbo demanda leur collaboration aux marquis Pareto et Ricci, chefs du parti national de la Ligurie ; mais, au dire même de Cavour, « ils mirent en avant des prétentions insoutenables » ; ils demandaient la destruction des forts qui menaçaient Gênes, ou du moins leur remise au peuple ; « ils se sont très mal conduits », écrivait nettement Camille à son correspondant de Gênes [1]. Dix jours passèrent ainsi en négociations et tergiversations ; le pays vivait « dans une espèce d'anarchie tranquille », suivant l'expression pittoresque du représentant de la France [2] ; la situation extérieure s'aggravait ; il fallait aboutir.

Le 16 mars, enfin, le cabinet fut constitué avec le comte Balbo à la Présidence du Conseil, les deux Génois Pareto aux Affaires étrangères et Ricci à l'Intérieur, deux membres de l'ancien cabinet, Revel et des Ambrois, assurant la continuité du pouvoir, deux partisans du Réveil national, Sclopis et Boncompagni, et un général, Franzini : tous honnêtes gens, « ni trop à droite ni trop à gauche », respectueux du roi et de la loi, d'ailleurs divisés en deux partis, Piémontais et Génois, manquant, les premiers surtout, de ces qualités que Cavour déclarait indispensables dans les circonstances du jour : « résolutions fortes, déterminations promptes, volonté énergique ». Il annonçait qu'il soutiendrait de toutes ses forces le ministère, le *Risorgimento* faisait campagne en sa faveur, mais dans une lettre où il annonçait à un ami qu'il « ne ferait point partie du ministère Balbo », il ajoutait : « Je ne pouvais

1. Cavour à Emile de La Rüe, 16 mars.
2. M. d'André à M. de Lamartine, 17 mars 1848.

guère m'entendre avec lui[1] ». On l'a dit, les voies des deux hommes avaient divergé dès la fin de décembre, la différence s'aggravait chaque jour, Balbo trop prudent et mesuré pour approuver ces déclarations de Cavour : « Je ne crains les idées ni de république ni de démocratie[2] », et pour accepter l'action hardie que Cavour eût voulu diriger contre l'Autriche. Mais, vaille que vaille, c'était un ministère d'opinion nationale : il était grand temps qu'il se constituât.

A ce moment, la révolution éclatait à Milan et à Venise : depuis des mois, les deux villes captives avaient subi le choc des événements qui s'étaient succédé en Italie ; elles vivaient dans une émotion nerveuse, sans cesse surexcitée, qui avait produit à Milan les émeutes de janvier ; la révolution française vint précipiter le mouvement et pendant quelques jours on vécut dans l'attente, comme dans ce grand silence qui précède un orage. En réalité, chaque parti se préparait à la lutte : Radetzki en accroissant et exerçant ses troupes, les patriotes en réunissant leurs armes, préparant leurs munitions et combinant leurs efforts. Le coup décisif, qui détermina la révolte, provint d'une nouvelle aussi extraordinaire qu'inattendue, l'insurrection de Vienne avec la retraite de Metternich et les concessions de l'empereur[3]. L'effet fut immédiat à Milan. En vain, pour sauver l'occupation autrichienne, le gouvernement promit-il un régime constitutionnel ; les barricades surgirent

1. Cavour à Emile de La Rüe, 9 mars 1848.

2. Article de Cavour dans le *Risorgimento* du 6 mars 1848. « J'espère que nous parviendrons... à constituer un grand Etat monarchique républicain », écrivait-il dans le même esprit le 28 mars au Dr Cerise.

3. Sur les cinq journées de Milan : C. Cattaneo. *L'Insurrezione di Milano nel 1848 e la successiva guerra* (éd. Macaggi, 1921) ; Bersezio, *Il regno di Vittorio-Emanuele II* (2e éd.), t. III, p. 398 et suiv ; Oriani, *La lotta politica in Italia*, p. 417 et suiv. ; Italo Raulich, *Storia del Risorgimento politico d'Italia*, t. III, p. 375 et suiv. ; Alessandro Luzio, *Le cinque Giornale di Milano nelle narrazioni di fonte austriaca* (Rome, 1899) et les sources indiquées en notes ou appendices.

du sol, et, cinq jours durant, les rues de la ville furent le siège d'un combat aussi sanglant qu'acharné ; le 20, Radetzki proposa un armistice qui fut refusé ; le 21, les Autrichiens étaient obligés d'abandonner le centre de la ville pour se réfugier dans le château et sur les remparts ; mais, encouragé par ce succès, le peuple, d'un effort suprême, jeta les soldats *tedeschi* hors de la Porte Tosa, et dans la nuit du 22 au 23 mars le canon du château qui tonnait depuis cinq jours s'arrêta brusquement : les Autrichiens étaient en retraite, Milan libre.

A ces nouvelles, Venise se révolta à son tour ; Manin, qui ressuscita pendant quelques mois l'âme fière et forte des vieux podestats, s'empara de l'arsenal d'abord, du pouvoir ensuite[1] ; successivement le gouverneur civil, Pallfy, remit ses pouvoirs au commandant militaire Zichy, qui les transmit à la municipalité en annonçant le départ des troupes autrichiennes ; et le 22 mars la République était proclamée sur la place Saint-Marc. Naturellement les autres villes de Vénétie, Trévise, Padoue, Udine, chassèrent les « pantalons blancs », qui à décamper, ne mirent point d'ailleurs trop mauvaise grâce. En cinq jours, la puissance des Habsbourg semblait effondrée en Italie, comme un colosse aux pieds d'argile : mais Radetzki tenait son armée dans le « quadrilatère » formé entre le Mincio et l'Adige par les places de Mantoue, Peschiera, Vérone et Legnano.

Turin était en fièvre, passant par des alternatives d'angoisse et d'enthousiasme : les relations étroites des trois provinces situées dans la plaine du Pô, la communauté d'intérêts commerciaux et d'espérances patriotiques, tout rendait le Piémont

1. A. Pascolato, *Manin e Venezia, nel 1848-1849*, p. 13 et suiv. ; Raulich, *loc. cit.*, p. 395 et suiv. ; Vincenzo Marchesi, *Storia documentata della Rivoluzione e della Defesa di Venezia negli anni 1848-49* (Venise, 1916), p. 116 et suiv.

solidaire des révolutions de Lombardie et Vénétie, et appelait sa monarchie à la direction du mouvement unitaire dans l'Italie septentrionale ; dès le 19, un envoyé du gouvernement révolutionnaire de Milan était arrivé à Turin pour demander le secours de Charles-Albert, et bien que le parti républicain de la Lombardie se méfiât des ambitions du monarque, dans l'angoisse il ne pouvait que renouveler chaque jour son appel.

Le peuple sarde était tout acquis à une intervention en faveur des insurgés ; il accompagnait de ses vœux les Lombards qui allaient prendre part aux combats ; il se pressait sur les carrefours où se criaient les dernières nouvelles, il applaudissait aux enrôlements qui se faisaient nombreux dans les corps francs, assez rares dans l'armée régulière où était exigé un engagement de trois ans[1] ; à Turin, les étudiants réclamaient des armes et, à Gênes, la garde nationale s'organisait fortement. Le cabinet, à peine constitué, hésitait à prendre la résolution d'intervenir en Lombardie, et par là même de déclarer la guerre à l'Autriche ; les conseils de ministres se succédaient ; on y envisageait le retour à la proposition de ligue italienne, à laquelle même le Bourbon de Naples se montrait maintenant favorable, et qui pouvait être d'une aide efficace au Piémont si la guerre éclatait, si l' « aigle savoyard prenait son vol sur la plaine de Lombardie[2] ».

Le gouvernement ne se décida, d'abord, qu'à des demi-mesures : glissement de troupes vers la frontière lombarde, organisation de trois camps à sa proximité où seraient cantonnés et exercés les jeunes soldats, amnistie générale pour les crimes et délits politiques. Mais l'opinion publique espérait, exigeait plus et mieux ; déjà on murmurait contre l'inaction ministérielle, et les chefs du mouvement patriotique,

1. M. d'André à M. de Lamartine, 20, 21 mars 1848.
2. Raulich, *Risorgimento*, III, 371.

le marquis d'Azeglio, le colonel Durando, Brofferio, se rendaient avec des délégations d'engagés volontaires auprès de Balbo, pour lui signifier « la volonté du peuple de courir promptement en armes au secours de la Lombardie[1] ». Le président du Conseil tenait des discours prudents et mesurés, interdisait aux corps volontaires de franchir la frontière, regardait au loin, à Rome, à Paris, à Londres.

Mais le mouvement s'aggravait en Italie ; dans les duchés, à Modène, Parme, Plaisance, une révolte éclatait à l'instar de Milan, qui libérait ces villes du joug autrichien ; la fuite des princes terminait le combat ; dans les Romagnes, se constituaient des régiments francs prêts à intervenir en faveur de Venise ; à Rome, le pape, qui venait d'octroyer une constitution à tendances libérales, était poussé doucement mais fermement à lancer un appel au peuple italien ; à Florence, le grand-duc était prêt à tout ce qu'on voulait. Et à Gênes, à Turin, dans tout le Piémont, la colère s'exhalait contre l'irrésolution ministérielle, dans les journaux, dans les rues, jusque devant le Palais du roi.

La conviction de Charles-Albert était dès lors faite, et sa résolution prise. Au noble patriote lombard, Casati, qui le poussait à l'action, il avait répondu, plusieurs jours auparavant, par des paroles bienveillantes, mais réservées encore. Le 19 mars, pendant même les journées de Milan, il avait reçu un délégué des insurgés, d'Adda[2], appelant à l'aide, comme un cadet implore le secours d'un frère aîné. D'autres avaient suivi, qui entraînèrent le roi ; le 22 mars, il se joignit dans son Conseil aux deux ministres génois pour réclamer une action forte.

1. Brofferio, *loc. cit.*, p. 64 et suiv.

2. Raulich, *Risorgimento*, III, 431. Cpr. Treitschke. *Cavour* dans les *Historische und Politische Aufsätze* (3e éd., 1886), t. II, p. 282.

A ce moment une voix s'élevait dans le même dessein, et qui représentait vraiment l'opinion publique : Cavour publiait le 23 mars dans le *Risorgimento* un article enflammé sur « l'*Heure suprême de la monarchie savoisienne*..., l'heure des fortes délibérations, l'heure dont dépendent le destin des empires et le sort des peuples. En présence des événements de Lombardie et de Vienne, l'hésitation, le doute, les retards ne sont plus possibles ; ils feraient la plus funeste des politiques. Nous, hommes d'âme froide, habitués à écouter plutôt les avis de la raison que les impulsions du cœur, après avoir pesé chacune de nos paroles, nous devons en conscience déclarer : une seule voie est ouverte à la nation, au gouvernement, au Roi : La guerre ! *La guerre immédiate, sans retard.* Nous sommes dans des conditions telles que *l'audace est la vraie prudence*, que *la témérité est plus sage que la retenue.* » Et cet homme de juste milieu, d'un tempérament réservé et mesuré, était emporté par la fièvre patriotique, comme soulevé d'un saint enthousiasme, finissant par déclarer que toute autre politique que la guerre « couvrirait d'ignominie la nation, et *ferait peut-être crouler l'antique trône de la monarchie savoisienne au milieu de l'indignation des peuples frémissants*[1] ».

Peut-être avait-il hésité, lui aussi, car la guerre entraînerait à son préjudice des pertes telles qu'elles pouvaient le ruiner[2] ; mais des sentiments nés depuis longtemps dans son âme fière, développés par les réflexions et les études de ses dernières années, avaient brusquement fait explosion : il n'était plus qu'Italien.

Le jour même où paraissait cet article, était dévoilée par le

1. L'article est reproduit dans Chiala, *Lettere di Cavour*, t. I, p. 99 et suiv. ; les parties en italiques ont été mises ainsi par Cavour.

2. Cavour à Emile de La Rüe, 1er, 8, 17, 23 mars.

roi la « résolution suprême ». Dans la journée deux nouveaux délégués étaient arrivés de Milan, et en entrant au Palais pour adresser un nouvel appel au patriotisme du roi, ils disaient à haute voix : « Nous avons fait une grande révolution et vous allez faire une grande guerre ». Leur accent chaleureux, leurs récits, le vœu de deux peuples unis dans une même espérance enlevèrent les dernières hésitations de Charles-Albert qui se décida soudain, avec une sincérité indiscutable[1] et une fermeté qui ne se démentit plus. En sortant du Conseil, il annonçait aux Milanais son intervention prochaine en Lombardie. La foule s'amassa sur la place du Château. Des heures passèrent. Vers minuit, la porte d'un balcon s'ouvrit, des torches parurent, enfin le roi : à ses côtés étaient des délégués lombards ; alors il prit sur l'un des Milanais une écharpe aux trois couleurs italiennes, et longuement l'agita au-dessus de la foule qui l'acclamait. Le sort était jeté.

Le lendemain, les habitants de Turin lisaient, affichée sur les murs, une très courageuse proclamation de Charles-Albert annonçant à son peuple que « les destins de l'Italie s'accomplissent », aux populations de la Lombardie et de la Vénétie que les armées piémontaises viennent leur porter « ce secours que le frère attend de son frère », à l'Italie entière que « Dieu l'a mise en état de pouvoir se suffire à elle-même ». Les représentants étrangers à Turin, fors le français, recevaient une note pour leur expliquer l'intervention par la crainte « des tendances républicaines d'une partie de la population lombarde », et la légitimer par « le service rendu à la cause des monarchies européennes en dominant le mouvement pour arriver à le maîtriser[2] ». Mais le ministre autrichien ne se

1. Ernesto Masi, *Il Risorgimento* (Florence, 1917, ouvrage posthume terminé sur les notes de l'auteur par V. Fiorini), t. II p. 235 et suiv.

2. M. Bixio à M. de Lamartine, 29 mars 1848.

laissait point leurrer et partait à grand fracas, suivi du russe, non moins bruyant et, peu de jours après, du prussien, indigné.

« L'Italie en état de se suffire à elle-même », *Italia fara da se*, splendides paroles qui revêtaient d'un manteau d'optimisme une triste vérité : l'Italie *devait* agir par elle-même parce qu'elle était isolée en face des grandes puissances, adversaires ou indifférentes : les empires d'Autriche et de Russie, c'était l'ennemi ; la République française ne pouvait intervenir, par crainte d'une attaque brusquée sur le Rhin ; l'Angleterre estimait que le mouvement révolutionnaire prenait une ampleur inquiétante en Europe et elle se montrait fort réservée. Personne ne la secourant, que le ciel, l'Italie devait s'aider elle-même : mais le pape poussait de superbes exclamations, formait un « ministère laïque » présidé par le cardinal Antonelli, octroyait une constitution[1], puis se calmait ; le grand-duc de Toscane, de sang autrichien, n'était pas très belliqueux ; et de Ferdinand de Naples, on ne pouvait attendre qu'un coup de poignard dans le dos. Restaient Charles-Albert et les peuples.

Le 25 mars, les troupes piémontaises franchissaient la frontière de Lombardie.

1. Giuseppe Pasolini, 1815-1876, *Memorie raccolte da suo figlio*, t. I (1915), p. 105 et suiv.

CHAPITRE II

LA GUERRE DE 1848

I. Premiers combats. — Situation en Italie : le gouvernement provisoire de Sicile. Naples, les réticences du roi. Pie IX : son enthousiasme et ses premiers scrupules. La Toscane et les duchés. — Le royaume de Sardaigne : Charles-Albert. La confiance populaire. — Les forces et les chefs en présence : Charles-Albert et Radetzki. — Avance facile des Piémontais. Bataille de Goïto. Siège de Peschiera. Illusions italiennes.

II. Le Parlement subalpin. — Le calme en Piémont. Les troubles de Savoie. — Les grandes espérances. — Les élections : quadruple campagne et échec de Cavour. Composition de la Chambre. Ouverture du Parlement subalpin.

III. L'heure favorable. — Immobilité de l'armée italienne. — Les scrupules de Pie IX : l'encyclique du 29 avril et ses conséquences à Florence et à Naples. Hésitations et négociations de Charles-Albert. — Révolution de Vienne, seconde bataille de Goïto et prise de Peschiera ; mort d'Auguste de Cavour. — Gravité de la situation pour l'Autriche. Négociations de Hummelauer à Londres.

IV. Projets et retards. — Inaction de Charles-Albert ; décision de Radetzki. Capitulation de Vicence. Péril pour les armées italiennes : l'union italienne demandée par la Lombardie, la Vénétie, les Duchés, la Sicile. Rivalités et difficultés constitutionnelles. Le projet sarde : les débats, Rattazzi. — Cavour député. Premiers discours. — Crise ministérielle à Turin.

V. Custozza. L'armistice. — Situation dangereuse de l'armée piémontaise. Premières attaques des Autrichiens. Désastre de Custozza : retraite des Piémontais et premières négociations. Angoisse à Turin : le cabinet Casati. Appel à la France et à l'Angleterre. — Reddition de Milan. Les négociations de Paris et leur échec. — L'armistice du 9 août. Désespoir de Cavour.

I

En ce début du printemps de 1848, une onde vibrante d'enthousiasme et de concorde nationale traversait l'Italie

entière ; l'ardeur des peuples était telle, qu'elle entraînait les monarques — ceux qui n'étaient point en fuite —, les uns s'abandonnant avec sincérité au mouvement général, les autres ne cédant que par peur et dans la pensée de se reprendre.

La Sicile, en ébullition depuis six mois, en révolte contre son souverain depuis six semaines, ne se constituait en État indépendant que pour s'unir à l'Italie rénovée ; car elle ne se séparait du royaume de Naples que par horreur des Bourbons, mais voulait rester dans la Patrie italienne ; pour mieux s'unir à leurs frères du Nord, les membres du gouvernement provisoire de Messine comptaient dès lors offrir la couronne sicilienne à un prince de la maison de Savoie.

A Naples et dans tout le royaume, la pression publique se faisait menaçante[1] ; le ministère, organisé en vertu de la nouvelle constitution, n'eût point osé forcer le roi, sans l'arrivée d'un homme énergique, le général Pepe, vieux soldat des guerres impériales, mêlé à toutes les révolutions des Deux-Siciles, au rude parler, « hier condamné à mort, aujourd'hui rappelé et adulé[2] », qui accourut à Naples, se présenta au monarque, lui déclara sans ambages : « Les peuples sont comme les princes : plus ils obtiennent, plus ils veulent obtenir », et réclama un programme de réformes et le départ immédiat des troupes napolitaines pour secourir Venise. Comme il était appuyé par les cris de la foule et de l'armée, Ferdinand fit contre mauvaise fortune bon visage, sinon bon cœur, ordonna devant Pepe une manœuvre de deux régiments, et, autant pour répondre aux volontés de son peuple que pour se débarrasser de cet homme brusque, l'envoya avec une petite armée à Ancône puis dans les Légations.

1. Vimercati. *Histoire de l'Italie, 1848-49*, p. 168. Oriani. *La lotta politica*, p. 425-426.

2. Pepe, *Révolutions et guerres d'Italie*, p. 65.

A Rome, Pie IX se berçait d'illusions et de verbes. Le 26 mars, dans une proclamation aux peuples d'Italie, il s'écriait : « Malheur à qui n'entend pas la voix de Dieu dans le vent qui agite et brise les cèdres et les roseaux... Nous ne pouvons nous taire au milieu des regrets, des craintes, des espérances qui agitent le cœur de nos enfants. » Ému, souriant, sincère, il regardait avec bienveillance l'action de quelques hommes pratiques qui installaient des bureaux de recrutement à tous les carrefours, réunissaient des armes et des fonds, et envoyaient à la frontière sous les ordres du général Durando — un ancien exilé tout comme Pepe — une armée de 14.000 hommes : mais quelle armée disparate, composée de troupes suisses, de volontaires habillés à leur fantaisie, de paysans armés de faux emmanchées, accompagnée de moines accrochés à de grands sabres. Mais déjà, dans Pie IX, « la lutte commençait entre le chef de l'Église et le prince italien » [1], car il était, comme l'a écrit Masi, « dans la situation la plus singulière » ; le 28 mars, il écrivait au grand-duc de Toscane pour lui soumettre le projet de convoquer un congrès « chargé de diriger le grand mouvement national et de protéger les intérêts de la religion [2] ». Et reprenant une idée, qui n'était d'autre que de Gioberti, il proposait la formation d'une ligue italienne, dont il prendrait la présidence, pour mener sans heurts les peuples de la péninsule à leur bonheur terrestre et à leur salut éternel.

Le grand-duc Léopold de Toscane réservait « le meilleur accueil » à la proposition du Saint-Père : ce prince bénin approuvait toujours ; il n'était point sans quelques appréhensions in-

1. M. d'Azeglio à E. Rendu, commencement d'avril 1848, *Correspondance*, p. 54.

2. Documents de Bianchi, *Storia documentata*, t. V, p. 176 et suiv. Rosi, *Storia contemporanea d'Italia* (éd. 1920), p. 198.

times ; car, tout de même, il était Autrichien, il comprenait que l'unité italienne ne se ferait point à l'avantage de son gouvernement, il percevait les ambitions de la maison de Savoie et craignait « de fournir à Charles-Albert les instruments de sa propre perte ». Mais la population toscane, si libre, si fière, le poussait avec une telle intensité, même de ses petits voisins, Carrare, Massa, lui parvenaient de telles supplications, qu'il ne résista guère[1] ; il forma, lui aussi, sa petite armée, la passa en revue, et l'envoya vers le Nord avec ces belles paroles : « Volez au secours de nos frères lombards ; que l'amour de la patrie excite en vous cette valeur dont les braves Toscans firent toujours preuve, que la discipline vous donne la force qui ne vient pas toujours du nombre, et la victoire sera pour vous... Vive l'indépendance de l'Italie. »

En Lombardie, en Vénétie, les Autrichiens étaient en retraite ; à Modène et à Parme, les ducs fuyaient, chassés ; pour empêcher le retour des étrangers abhorrés, partout les peuples se préparaient à la lutte qu'ils prévoyaient rude et longue.

Dans le Piémont, tout était à l'optimisme ; le nouvel envoyé de la République française, M. Bixio, grand ami de Cavour, trouvait à son arrivée le royaume dans une « sécurité singulière » ; le ministre des Affaires étrangères, Pareto, était « parfaitement rassuré sur les chances et issues de la guerre » ; « ce qui frappe le plus ici, ajoutait M. Bixio, c'est le contraste de l'audace de l'entreprise et de l'insuffisance des moyens[2] ».

Il y avait, dans l'enthousiasme général, bien des nuances.

1. Le grand-duc se déclara pour la guerre nationale avant même Charles-Albert, dès le 21 mars 1848. Masi, *Il Risorgimento*, II, p. 247.

2. M Bixio à M. de Lamartine, 29 mars 1848. *Archives des Affaires étrangères.*

Charles-Albert s'était décidé à la guerre contre l'Autriche, avec sincérité, avec foi, mais avec incertitude, tantôt plein d'espérance, tantôt effrayé des lourdes responsabilités qui pesaient sur lui. Les contemporains ne voyaient pas toutes les raisons de sa décision : « L'esprit public de l'Italie, l'esprit militaire de son peuple, la crainte de compromettre l'existence de la monarchie en se refusant au vœu universel, le poussent résolument en avant, écrivait le ministre de France. L'opinion unanime est qu'il ne sauvera son trône que par une victoire, mais l'opinion ajoute que cette victoire le fera, dans des limites qu'on ne peut encore assigner, Roi constitutionnel d'une partie de l'Italie[1]. » Dans son âme de mystique sombre, il croyait au succès comme à un don de Dieu.

Le parti réactionnaire marchait par fidélité au monarque « Je n'ai pas à apprécier la cause pour laquelle je vais me battre, écrivait le marquis Costa, je n'ai en tout ceci qu'à faire mon service auprès du Roi[2]. » A Gênes, l'ardeur était extrême, malgré les désastres économiques causés par le brusque arrêt de toutes transactions commerciales et de toutes expéditions maritimes[3] ; mais l'esprit particulariste de l'ancienne république se manifestait avec force, comme si la ville jadis libre se fût sentie moins déchue à entrer dans une grande Italie qu'à servir de brillant second dans un petit royaume, et, dès lors, les Génois se rapprochaient plus des Milanais que des Turinois. Dans la capitale, tous avaient dans l'avenir une confiance que raffermissaient les succès des Milanais, la retraite des Autrichiens, la disparition des ducs et archiducs, leurs alliés. « Nous venons d'engager une lutte à mort avec l'Autriche, écrivait Cavour le 28 mars; j'espère que nous parviendrons à

1. M. Bixio à M. de Lamartine, 31 mars 1848.
2. Costa de Beauregard, *Dernières années du roi Charles-Albert*, p. 143.
3. Cavour à Emile de La Rüe, 9 et 23 mars 1848, etc.

chasser les Autrichiens et à constituer un grand État monarchique républicain [1]. » D'ailleurs, dans la pensée de tous, la victoire devait être obtenue sans l'aide étrangère ; M. Bixio, qui était piémontais d'origine, notait que le cabinet avait « plus de frayeur de la contagion des idées républicaines que des armes de l'Autriche, et que le corps d'armée de Radetzki l'intimidait moins que la présence prochaine, annoncée par les journaux, de troupes de la République sur le Var ». Et Cavour, à l'ordinaire si sensé et bien renseigné sur l'action des cours étrangères, semblait redouter que l'Angleterre fût favorable à l'Autriche, « son ancienne et fidèle alliée... Le mouvement actuel est strictement italien, il ne vise pas à autre chose qu'à séparer de l'empire allemand les provinces qui, par leur situation géographique, par la langue, par leur caractère, ne pouvaient demeurer unies à celui-ci que par la force brutale[2] ». Point exalté de nature, il avait une foi robuste « dans les événements qui accélèrent la sûre libération de notre chère patrie et ouvrent la voie à la formation d'un grand État italien[3] ».

L'optimisme de l'opinion piémontaise était-il justifié ? ne recouvrait-il point, au contraire, « de grandes illusions » et une méconnaissance de la situation des armées belligérantes ? A premier examen, on pouvait croire à la supériorité des Italiens : au milieu d'avril, Charles-Albert devait compter sous ses ordres 60.000 Piémontais, 6.000 Toscans, 3.000 hommes de Modène et de Parme, tous groupés dans la Lombardie occidentale ; il pouvait en outre disposer de 14.000 soldats pontificaux conduits par le général Durando et 4 à 6.000 volontaires lombards qui s'étaient groupés dans la Lombardie orien-

1. Cavour au Dr Cerise, 28 mars 1848.

2. Articles de Cavour dans le *Risorgimento*, 27, 31 mars 1848.

3. Cavour à Pietro Gioja, membre du gouvernement provisoire de Plaisance, 31 mars 1848.

tale et tentaient d'envahir le Trentin ; en tout 85.000 hommes environ, et de plus les Vénitiens insurgés et l'armée napolitaine encore en marche[1] ; sans doute, c'étaient là des troupes inexpérimentées, sans cohésion : mais bien menées, par des chefs à l'œil audacieux, surexcitées par l'enthousiasme national, elles devaient aller au feu *con furia*.

L'armée autrichienne n'était guère que de 50.000 hommes, qu'auraient pu décourager les journées de Milan, la révolution en Allemagne, l'isolement presque complet de l'empire autrichien. Mais cette armée avait trouvé un refuge dans le puissant quadrilatère formé par les places de Vérone, Peschiera, Mantoue et Legnano, et bien en mains de ses officiers, disciplinée, recevant des renforts qui se glissaient entre les corps italiens, se fortifiait chaque jour. Surtout entre les deux armées, point de comparaison dans le commandement ; Charles-Albert prétendait conduire son armée, n'ayant idée de la direction du combat ; son chef d'état-major, Salasco, obéissait au « Roi », sans sourciller ; des généraux, pas un qui eût mené un régiment à l'ennemi, un seul capable, le plus jeune, duc de Gênes. A la tête des Autrichiens, un maréchal de quatre-vingt-deux ans, Radetzki[2], énergique, tenace, de sang-froid, d'œil prompt, instruit à l'expérience des guerres napoléoniennes, conseillé par un chef d'état-major de premier ordre, Hess, entouré de lieutenants vigoureux, confiants dans leur chef. A vaillance égale des troupes, ne répondait qu'une désolante inégalité de valeur dans le commandement des deux armées.

Charles-Albert était parti de Turin le 26 mars, avançant à

1. Ces chiffres d'après Orsi, *L'Italie moderne*, p. 163-164, mais nous avons réduit le chiffre des Romains qu'Orsi porte à 17.000.

2. Sur le rôle de Radetzki en Lombardie et spécialement en 1848-49 : Masi, *Nell' Ottocento*, p. 175 et suiv., à propos du livre de Luzio, *Radetzky, schizzo biografico*.

petites journées et le 31 mars, au moment de franchir la frontière de ses États, il avait lancé une proclamation aux « Italiens de la Lombardie, de la Vénétie, de Plaisance et de Reggio »; très désireux de ménager les susceptibilités de chacun, il protestait qu'il « venait ne se souciant pas de stipuler préalablement aucune condition, mais seulement pour achever la grande œuvre si heureusement commencée par leur admirable vaillance ». Et annonçant aux timorés qu'ils auraient « la sécurité nécessaire pour régler avec calme leur régime intérieur », à Pie IX, que « son esprit angélique planerait sur l'Italie », à tous qu'ils ne se décideraient qu' « en toute indépendance et toute sécurité », il semblait s'excuser de la liberté prise par lui de faire l'Italie.

A ce moment un Bonaparte, un Foch, eût forcé la victoire : tout semblait l'offrir et les bruits les plus favorables circulaient : à Brescia un général et cinquante-deux officiers s'étaient rendus aux insurgés; Radetzki pensait à reculer jusqu'au Tyrol; et le marquis Costa écrivait que « Charles-Albert pouvait assurément jalouser ces trompettes qui si facilement faisaient tomber les murs de Jéricho ».

La marche des troupes sardes fut d'abord facile, leurs adversaires ayant abandonné, avec Milan, toute la partie occidentale de la Lombardie : l'avance fut triomphale sur une centaine de kilomètres. Cherchant un peu à l'aventure où se trouvait l'ennemi, l'armée piémontaise en heurta brusquement l'avant-garde le 10 avril à Goïto, petite ville située sur le Mincio, à une quarantaine de kilomètres au sud-ouest de Vérone; pendant près de quatre mois les adversaires demeureront en contact dans cette plaine lombarde, bien irriguée, fertile, fermée au Nord par les collines qui viennent mourir sur le lac de Garde, au Sud et à l'Est par le cours du Pô et de l'Adige, — où depuis des siècles se sont choqués les soldats

latins et germains. La journée fut favorable aux Piémontais qui bousculèrent les Tyroliens, passèrent le fleuve, s'installèrent fortement sur la rive gauche. Mais au lieu de pousser vivement, pour couper en deux le quadrilatère, et par suite l'armée autrichienne, Charles-Albert attendit les Toscans d'abord, les Parmesans ensuite, avança lentement ses troupes vers le Nord, non sans quelques succès locaux, à Pacengo, à Cola, et finalement engagea le siège de Peschiera, à la vieille mode, avec sapes et redans, comme « s'il avait bien le temps ».

Il n'en fallait pas plus pour susciter « à Milan comme à Turin la plus folle et la plus dangereuse confiance », et, parce que le général Durando arrivait sur le Pô avec les Romains, que le général Pepe venait à la rescousse avec les Napolitains, que Manin, dictateur de Venise, y organisait fortement la défense, que des bateaux sardes croisaient dans l'Adriatique, on en concluait que « l'Autriche n'était plus qu'un fantôme et l'armée de Radetzki qu'une ombre [1] ».

II

Pendant qu'ainsi s'engageait la guerre avec une solennelle lenteur, le royaume sarde s'organisait dans sa nouvelle demeure constitutionnelle; car le *Statuto* n'avait été publié que le 5 mars, la loi électorale le lendemain, et Charles-Albert avait confié la lieutenance générale du royaume à son cousin, le prince Eugène de Carignan, avant même la réunion des électeurs et du Parlement. Au début d'avril, la situation était calme d'ailleurs dans la campagne piémontaise, plus nerveuse dans les villes, et Cavour, ancien lieutenant du génie, promu

1. M. Bixio à M. de Lamartine, 7 avril 1848 et suiv.

capitaine de la garde nationale, passait maintes de ses nuits au corps de garde[1].

Brusquement, un grave événement en Savoie fit passer Turin en cinq jours par des alternatives de stupéfaction, de colère et de joie. Séparée du royaume par la muraille des Alpes, la Savoie avait dès lors tourné son activité économique vers la France, et grand nombre de ses enfants travaillaient dans la région lyonnaise. L'arrêt complet de l'industrie obligea la plupart à quitter leur travail. La Préfecture du Rhône, — M. Emmanuel Arago étant commissaire du gouvernement provisoire — leur délivra des passeports et des secours de route en les invitant à rentrer chacun chez soi ; ils venaient d'assister à la proclamation de la République en France, l'idée leur vint tout naturellement de l'installer en Savoie ; ils partirent donc en groupes, accompagnés d'un très petit nombre de Lyonnais, franchirent les collines du Dauphiné, et marchèrent sur Chambéry[2] ; la ville était dégarnie des troupes parties pour la Lombardie ; les autorités royales s'éclipsèrent pour éviter à leurs concitoyens les vilains délits d'outrages et de rébellion ; d'ailleurs, la garde nationale se réunit au premier coup de tambour, et réduisit incontinent les manifestants. Alors les autorités reparurent, et arrêtèrent tous ceux dont elles se purent saisir, à la manière des mauvais bergers, insouciants avant, mous pendant, durs après l'orage[3].

1. Cavour à Emile de La Rüe, 7 avril 1848.

2. D'après les rapports et dépêches d'Arago, de Brignoles, Bixio, Lamartine. *Archives des Affaires étrangères*, Correspondance Sardaigne. Cpr. Pérouse, *1848 en Savoie*, dans *la Savoie littéraire et scientifique*, 1920, p. 103 et suiv.

3. Cavour écrivait dans le *Risorgimento* du 6 avril à leur sujet : « Nous trahirions notre mission, nous nous montrerions indignes d'être un des organes de l'opinion publique, si des considérations de personne ou d'amitié nous empêchaient d'avertir le ministère que s'il conservait dans leur emploi le gouverneur de Savoie et l'intendant de Chambéry, il met-

Ce n'était qu'une échauffourée, mais elle était significative des sentiments de maints Savoyards[1], et elle produisit d'abord à Turin une véritable consternation. Surtout contre le gouvernement français, se souleva un « déchaînement général » ; on accusait les autorités de Lyon d'avoir organisé l'expédition, et bien à tort, car elles avaient été surprises par l'événement (ce n'est pas un éloge), et l'excellent M. Arago en écrivant très loyalement qu'il ne fallait rien faire en Savoie quand Charles-Albert combattait les Autrichiens, ajoutait : « Je dois, malgré mon cœur, être sourd aux chants patriotiques, aux cris de liberté qui viennent du Mont Blanc et que j'entends d'ici ! » — C'était peut-être beaucoup, mais à Turin on entendait de même, et Cavour consacrait deux longs articles du *Risorgimento* à démontrer que depuis la proclamation du Statut, la Savoie n'avait plus aucun intérêt à désirer sa réunion à la France. « Placés entre la monarchie absolue en Piémont et la constitution française, écrivait-il, beaucoup de Savoyards pouvaient être disposés à sacrifier leur nationalité pour acquérir les droits de citoyens. Mais entre la République socialiste proclamée à Paris et le trône vraiment libéral de Turin, il n'y a pas d'hésitation pour qui n'est pas aveuglé par l'ambition ou de mauvaises passions. » Parlant de leurs intérêts matériels et en particulier de leurs intérêts commerciaux, Cavour s'efforçait de prouver aux Savoyards combien il leur serait désavantageux d'être « réduits à devenir un département de la France, relégués dans un angle de la frontière ». Néanmoins, comprenant que grave était l'isolement de la Savoie, il ajoutait que « la voie ferrée de Gênes et Turin à

trait en péril la paix du pays, il assumerait sur sa tête une très lourde responsabilité dont il devrait rendre compte dans le sein du Parlement. »

1. Sur l'opinion publique dans la Savoie en 1848. Trésal, *L'annexion de la Savoie à la France* (Paris, 1913). Friedensburg, *Cavour*, t. I, p. 253 et suiv.

Lyon par la Savoie est pour nous une question vitale ; elle doit exercer une influence heureuse, immense, sur les conditions économiques de nos campagnes... Mais si les deux pentes des Alpes cessaient de faire partie de la même patrie ; si la France étendait son pouvoir jusqu'aux cimes de nos montagnes, la grande mais coûteuse voie ne s'exécuterait jamais plus ; car à quoi servirait à la France de consentir d'immenses sacrifices pour construire une voie, utile à quelques départements alpestres, mais essentiellement nocive à ce grand « emporium » de Marseille, qui fut toujours traité comme un fils de prédilection[1] ». L'article est curieux, écrit par Cavour, douze années avant 1860.

Le 6 avril tout était terminé : le Savoyard est homme de bon sens, qui ne veut rien prématurément. La joie fut vive en Piémont et l'on admit que le mouvement s'était produit spontanément, sans excitation du gouvernement français[2]. Néanmoins, il en resta quelque méfiance envers la France, surtout dans le parti réactionnaire qui avait si longtemps détenu le pouvoir et ne se pouvait consoler de l'avoir perdu : si le gouvernement provisoire de Milan demandait à la République française son appui et un envoi d'armes, si des mouvements de troupes se produisaient dans les départements limitrophes de la frontière, immédiatement le marquis Costa, Sonnaz, le vieux maréchal de La Tour gémissaient sur la propagande républicaine. Leur temps n'était plus, heureusement pour les manifestants de Savoie qui furent moins durement châtiés que leurs devanciers de 1834[3]. M. Bixio, qui avait grand cœur, intercéda spontanément en faveur des comparses lyonnais, parce qu'il était représentant de la France, et aussi pour les

1. Cavour dans le *Risorgimento* des 10 et 11 avril 1848.
2. Bixio à M. de Lamartine, 7 avril 1848.
3. *Supra*, t. I, p. 133.

Savoyards, restant un peu leur compatriote ; M. de Lamartine demanda leur mise en liberté non comme un droit, mais comme « un appel à la sagesse du Roi, à sa prévoyance, aux sentiments de bon vouloir et de bonne entente qui doivent exister entre son gouvernement et celui de la France[1] ». Le ministère était humain et savait qu'il est des fièvres qu'on ne soigne bien que par la douceur. A la fin du mois, un décret amnistia tout le monde. Et Cavour s'en réjouit.

A ce moment, la période électorale se terminait en Piémont ; en d'autres temps, cette première consultation du pays, le passage du pouvoir absolu au régime parlementaire eussent surexcité de vives ardeurs politiques, mais l'attention était ailleurs, aux champs de bataille, aux projets de renaissance italienne ; si, comme on l'espérait, le sort des armes était favorable, tous désiraient, attendaient l'union de l'Italie, du nord tout au moins, sous la monarchie constitutionnelle de Charles-Albert. « Les opinions particulières, les antipathies personnelles, les souvenirs du passé, tout était sacrifié à cette idée qui était regardée comme la seule sage, la seule politique, la seule *italienne*[2]. » Et comme à Milan, à Modène, à Parme, voire à Venise, les vœux de la majorité étaient identiques, on pouvait croire prochaine la formation du royaume subalpin. Ces préoccupations détournaient l'attention des électeurs : la loi électorale était libérale, très large, mais les citoyens si peu pressés de se présenter qu'il fallut prolonger le délai d'inscription ; les candidatures, par contre, étaient nombreuses.

Cavour ne pouvait manquer de se porter candidat ; ses articles de revue, la direction du *Risorgimento*, la part prise par lui aux événements du premier trimestre de 1848, sem-

1. M. de Lamartine à M. Bixio, 8 avril 1848.
2. M. Bixio à M. de Lamartine, 13 avril 1848.

blaient le désigner naturellement aux suffrages de ses concitoyens. Il se mit donc en quête d'un collège électoral et après échange de nombreuses lettres, n'étant sûr du succès dans aucun, se présenta dans quatre en même temps, à Turin, Cigliano, Monforte, Vercelli. Sa circulaire électorale, parue dans le *Risorgimento* du 13 avril 1848[1], répandue à cinq cents exemplaires dans un seul arrondissement[2], était sage, bien écrite, de bonne tenue, mais sans cet éclat qui s'impose aux lecteurs; lue après les événements, elle présente un vif intérêt, car le futur homme d'État y indiquait déjà quelques-unes de ses idées dirigeantes. « J'ai toujours voulu, y disait-il, avec un ferme dessein (et la langue italienne reproduisait presque le *tenacem propositi virum* d'Horace) *l'Italie unie et libre* et notre pays en possession d'un sincère système constitutionnel, où le trône repose sur la ferme et large base de la liberté populaire. Je fus dans le passé et je suis fidèle partisan de la monarchie constitutionnelle, parce que je la crois seule capable dans les conditions actuelles de la société européenne, de l'Italie en particulier, de concilier l'ordre et la liberté; la stabilité est nécessaire au développement des intérêts économiques, avec les améliorations morales et politiques que réclament les justes et croissantes exigences des peuples; c'est pourquoi la monarchie constitutionnelle est le seul système de gouvernement. Le Statut sera notre symbole politique, mais le Statut considéré non seulement comme la consécration des grands et féconds principes de liberté, mais aussi comme le moyen le plus efficace pour introduire dans l'ordre économique et politique toutes les réformes, toutes les améliorations réclamées par l'expérience et la raison scientifique, toutes celles aussi que l'avenir révèlera à l'esprit investigateur des

1. Chiala, *Lettere di Cavour*, t. I, p. 555.
2. Cavour au baron de Sant'Agabio, avril 1848.

peuples modernes. » Et il s'étendait longuement sur les réformes économiques.

Tout cela était très bien..., mais il ne se fit point de longues illusions sur son sort. « Ma perspective électorale n'est pas brillante, écrivait-il le 24 avril [1] ; à Verceil j'ai laissé toute espérance.., au scrutin préparatoire, j'ai eu le grand honneur de réunir 11 voix sur 122 votants. Il ne me reste d'espoir que dans les Ciglianiens. Mais là j'ai huit rivaux, trois chanoines, trois avocats et deux syndics ; et en outre deux ou trois candidatures inconnues dont celle de Brofferio [2]. » Et, en effet, au scrutin du 27 avril, il fut battu partout où il s'était présenté.

Pourquoi? pour les raisons qui l'avaient rendu impopulaire à l'association agraire : ses origines aristocratiques, l'attitude durement réactionnaire de son père, quelques traits de son passé, ses opinions en matière de libre échange, sa rapide fortune, son « modérantisme » politique, son amour du juste milieu, toutes choses qui l'empêchèrent de s'imposer, d'emblée, à l'opinion publique. Déçu sur le moment, son optimisme naturel reprit au galop. « Je m'en retourne à Turin, — écrivait-il au lendemain de la bataille —, un peu capot, mais nullement découragé, je continuerai à travailler dans la presse, pour la bonne cause, jusqu'au moment où je verrai ne plus pouvoir être utile au pays [3]. » Ce qui l'attristait le plus, c'était moins son échec que celui de son journal, de son programme : « O dur sort, mandait-il encore [4], seul parmi les journalistes, je me trouve exclu de la Chambre. Le *Messager*,

1. Cavour à Castelli, 24 avril 1848.

2. Il y eut toujours vive opposition entre Brofferio et Cavour. Cpr. F. Ruffini, *L'antipatia del Brofferio e del Guerrazzi per il conte di Cavour* dans la *Nuova Antologia* du 1er octobre 1920, p. 193.

3. Cavour à Emile de La Rüe, 28 avril 1848.

4. Cavour à Giovanetti. avril 1848.

la *Concordia*, l'*Opinion* feront belle figure au Parlement, et le pauvre *Risorgimento*, triste et confus, demeurera renfermé dans son officine d'articles ». Baste ! il se consolait par ces vers, — si l'on peut dire :

> « Puisque nous ne sommes pas députés
> Tâchons de ne pas nous montrer dépités[1]. »

Dans l'ensemble, la Chambre représentait une honnête moyenne, peu de noms connus, seuls les trois grands publicistes d'avant les réformes, Gioberti, Balbo, d'Azeglio ; beaucoup de notoriétés locales, avocats de petits barreaux, médecins de campagne, de fonctionnaires ou de propriétaires ruraux ; les Génois, très cohésifs ; deux ou trois rédacteurs des journaux avancés, chefs futurs de l'opposition, Brofferio, Valerio.

L'Assemblée — elle porte dans l'histoire le nom de Parlement subalpin — fut ouverte le 8 mai par le prince de Carignan, représentant du roi, qui prononça une « pâle harangue... ; dans l'incertitude des événements il y avait peu d'enthousiasme[2] ». Dès le lendemain, les partis de gauche prirent position, d'abord par un discours de Valerio qui, dans une improvisation vibrante, déclara que « le premier mot à prononcer ici était celui de reconnaissance, envers le roi, envers l'armée » ; — puis par l'élection de Gioberti, un de leurs chefs, à la Présidence de la Chambre. De la tribune de la presse, Cavour suivait ces débuts, sûr de descendre un jour dans l'arène et d'y prendre une maîtresse place. Et dans ses articles du *Risorgimento*, il rendait compte des discussions, excitait la Chambre à se mettre sur-le-champ au travail (c'est beaucoup demander à une assemblée qui compte 140 avocats,

1. Cavour au comte Louis Franchi, 28 avril 1848.
2. Bixio à M. de Lamartine, 10 mai 1848.

ripostait un député), préparait un règlement, traçait un programme qu'il tenterait de réaliser un jour[1].

III

La situation des armées n'était point modifiée au début de mai. A son quartier général, Charles-Albert se plongeait dans des rêveries mystiques, priait l'Éternel, Dieu des armées, invoquait les saints, protecteurs de la maison de Savoie, recevait comme dans l'extase les communications d'une illuminée, sœur Marie-Thérèse de Chambéry[2], et ahurissait ses généraux par ses ordres et contre-ordres. Son plan, s'il en avait un, était de concentrer ses forces entre Mantoue et Peschiera, pour s'attaquer à Vérone au jour où Peschiera serait tombée. Mais cette immobilité décourageait des soldats brûlants d'enthousiasme, vifs de leur nature, impatients de se mesurer avec l'ennemi[3] ; elle permettait à celui-ci de se reposer, de se reconstituer, de recevoir d'incessants renforts ; elle laissait sans secours les insurgés de l'Italie orientale, et les Autrichiens en profitaient pour reprendre Udine, dépasser la Piave puis le Tagliamento[4] ; enfin elle donnait licence à toutes les intrigues dans les États de l'Italie centrale et méridionale.

La première défaillance se produisit à Rome. En apprenant que ses troupes avaient franchi le Pô, Pie IX s'aperçut soudain — il en était temps — que le Saint-Père allait à la guerre[5], et il eut un brusque recul. En vain le général Durando

1. Articles de Cavour dans le *Risorgimento* des 9, 10 et 12 mai 1848.

2. Costa de Beauregard, p. 262.

3. Pepe, *Révolutions d'Italie*, p. 167. Scalchi, *Storia delle guerre d'Italia, 1848-1849* (Rome, 1862).

4. Vimercati, *Histoire de l'Italie*, 1848-1849, p. 194 à 197.

5. « En fait, le pape était en guerre avec l'Autriche, mais non en droit, remarque Masi, *Risorgimento*, II, 277. Il n'avait pas déclaré la guerre, le ministre d'Autriche était toujours à Rome et le nonce à Vienne. Quelle

demandait des instructions; en vain le Conseil des ministres pressait le pape de prendre une décision : « Une de ces trois solutions s'impose : ou Votre Sainteté acceptera que ses sujets fassent la guerre, — ou Elle déclarera absolument que la guerre ne se fera pas, — ou Elle déclarera qu'Elle veut la paix et ne peut empêcher la guerre »; et le Conseil se prononçait nettement pour la première opinion, car « exigée par l'esprit public, elle augmentera l'autorité morale et matérielle du gouvernement, et, dominant fortement le présent, préparera l'avenir[1] ». Percevant les hésitations du Pontife, l'ambassadeur d'Autriche, Lutzow, qui n'avait pas quitté Rome, faisait parvenir à Pie IX des lettres de Bohême, de Hongrie, de Dalmatie, où les évêques s'insurgeaient contre « le pasteur qui sacrifiait aux intérêts d'une politique humaine une partie du troupeau que le Christ lui avait confié ». Le cardinal Antonelli montrait le danger d'un nouveau schisme allemand, la contradiction entre le pouvoir théocratique et les idées de liberté sur lesquelles s'appuyait le mouvement italien. Troublé, retourné, Pie IX se décida soudain et sans retour; le 29 avril, sans avoir au préalable communiqué sa résolution aux ministres[2], il lut en consistoire une allocution où il proclamait que « toute idée de déclarer la guerre répugne à Notre caractère, étant, quoique indigne, le Vicaire de Celui qui est le Prince de la paix et de la charité. La mission de Notre apostolat est de vouer à tous les peuples et nations de la terre un amour paternel, *égal pour tous.* » C'était simple, net, « la fin d'une idylle entre Pie IX et le peuple italien[3] » et le malen-

responsabilité l'emporterait? Celle catholique du Pontife ou celle constitutionnelle du ministère? »

1. Farini, *Lo Stato Romano*, t. II, p. 86 et suiv. Rosi, *Storia contemporanea d'Italia*, p. 200 et suiv.

2. Orsi, *Histoire de l'Italie moderne*, p. 167.

3. Masi, *Il Risorgimento*, II, 280.

tendu était dissipé... Le lendemain une émeute éclatait à Rome, le ministère s'effondrait, un nouveau cabinet le remplaçait, d'ailleurs également libéral et patriote, mais sans influence sur le pape qui n'acceptera désormais que les avis de son cénacle, dont Antonelli était l'âme.

Les conséquences de l'encyclique furent immédiates : aux armées, où les contingents romains, ayant peur d'être considérés comme des francs-tireurs, perdirent toute discipline ; à Florence, d'où le grand-duc, — assez mal disposé, tout débonnaire qu'il fût, envers Charles-Albert en qui il redoutait un rival convoitant sa propre couronne, — envoyait sur le front lombard des contingents « d'une insignifiance ridicule » ; à Naples où elle fournissait une excellente occasion au roi de se dérober, par obéissance de fils soumis de l'Église. Le Parlement devait se réunir à Naples le 15 mai, après des élections qui avaient donné la majorité aux libéraux modérés ; c'étaient de bien braves gens, ils avaient le nombre, mais ils n'avaient pas l'énergie. Une camarilla de courtisans, d'officiers et de prêtres se remuait à droite, jetant la terreur dans les sacristies : si bien que le sang de saint Janvier refusa de se liquéfier, — jusqu'à ce que la garde nationale eût protesté de telle manière contre ce manque de confiance, que le miracle se produisit. A gauche, des exaltés de la Calabre et de Salerne s'agitaient, et, sur le bruit que le roi ne voulait plus accepter de nouvelles réformes, commencèrent à élever des barricades. C'était pour la réaction la belle occasion, que Ferdinand ne manqua point[1] : le 15 mai, il massa 15.000 hommes de troupes devant le Palais royal, les gardes nationaux se jetèrent à l'étourdie sur eux, et, jusqu'à la nuit tombée, ce fut un hideux massacre. Le lendemain, l'insurrection était écrasée, le parti

1. G. Paladino, *La revoluzione napoletana nel* 1848 (Milan, 1917) et *Il 15 maggio del 1848 a Napoli* (Rome, 1921).

réactionnaire triomphait, et c'en était fini de l'intervention napolitaine en faveur de l'unité italienne. Le général Pepe reçut l'ordre de ne plus bouger[1].

Même dans les États en révolte contre l'Autriche, l'entente n'était point complète. Si Parme et Modène acclamaient l'union avec le Piémont, Venise pour l'heure préférait la république, et à Milan les radicaux murmuraient contre les ambitions de la maison de Savoie. Alors qu'il eût fallu s'unir, chacun tirait à part soi. « L'homme a l'usage de la raison tout exprès pour déraisonner », soupirait Massimo d'Azeglio[2].

Tout ceci n'était point pour encourager Charles-Albert, naturellement porté à un sombre pessimisme. Il recevait à son quartier général les visiteurs les plus divers : Mgr Corboli Bussi, dont les négociations en faveur d'une ligue italienne sous la présidence du pape, tombaient devant le refus poli du roi et la virevolte de Pie IX[3] ; Gioberti, qui constatait la faillite des projets du *Primato*, reconnaissait dans l'intimité que le pouvoir temporel du pape était compromis, et se ralliait à la combinaison piémontaise ; Garibaldi, accouru d'Amérique, où il guerroyait, pour offrir son épée, sa chevaleresque ardeur, son entraînant prestige, à qui délivrerait l'Italie du joug étranger et qui fut maladroitement éconduit par le roi[4] ; voire un émissaire de Mazzini[5], avec qui le monarque ne s'entendit pas, mais pas du tout. Dans un doute profond ce prince se plongeait.

1. Tout en reconnaissant son courage, on a reproché au général Pepe d'avoir montré bien de la légèreté et de l'incapacité au cours de ces événements. G. Paladino, *G. Pepe e il ritorno delle truppe napol. dall'alta Italia nel 1848* (Rome 1919).

2. M. d'Azeglio à Doubet, 26 mai 1848, de Vicence. *Correspondance*, p. 39.

3. Bianchi, *Storia documentata*, V, 179 et suiv.

4. Costa de Beauregard, d'après une correspondance de Sonnaz, p. 24.

5. Mazzini était arrivé à Milan, où il eut une émouvante entrevue le 30 avril avec les chefs du parti républicain. Monti, *Un dramma fra gli esuli* dans la *Nuova Antologia* du 1er juin 1920.

Que faire ? Le gouvernement anglais lui conseillait de s'arrêter et de consentir à un armistice, pouvant espérer Parme et Modène pour prix de sa modération[1] ; un légat du pape, Mgr Morichini, passait de l'un à l'autre camp pour reconcilier tout le monde, et le bruit d'une « combinazione » prenait tant de force, que le comte Balbo, président du Conseil, accourait de Turin pour menacer son roi de la démission de tout le ministère si l'on traitait avant la victoire. D'autres engageaient Charles-Albert à se tourner vers la France, seule capable par le savoir de ses généraux et la force de ses armées de chasser l'Autrichien de l'Italie : mais la France, c'était la République, et l'arrivée de ses soldats marquerait l'influence souveraine de la démocratie ; M. Bixio percevait les hésitations du monarque, n'entendait rien brusquer, « renouvelait à M. Pareto (ministre des Affaires étrangères) l'assurance de l'intention bien arrêtée du gouvernement de la République de n'intervenir dans les affaires de la Péninsule que le jour où la cause de l'indépendance serait en péril et le concours de notre armée invoqué[2] ». Si le gouvernement français réunissait aux pieds des Alpes une armée de 40.000 hommes, 10.000 chevaux[3], il donnait pour instructions à son représentant à Turin de « rester dans l'observation et l'expectative », et M. de Lamartine ajoutait de sa main sur la minute : « Je vous ai dit de vous borner à m'informer. La France ne doit ni ne veut parler à Turin[4] ». La situation intérieure, très tendue, l'obligeait à ce recueillement.

Dans cette seconde quinzaine de mai, un double événement favorisait les armées alliées et leur donnait l'espérance de la

1. M. Bixio à M. de Lamartine, 27 avril 1848.
2. M. Bixio à M. de Lamartine, 27 avril 1848.
3. M. Arago, ministre de la Guerre, à M. de Lamartine, 27 avril 1848.
4. M. de Lamartine à M. Bixio, 10 mai 1848.

victoire : de nouvelles émeutes éclataient à Vienne, qui devenaient révolution et arrêtaient l'envoi de tous renforts à l'armée de Vérone ; les opérations militaires tournaient au mieux des Piémontais. Elles avaient été médiocres au début du mois : le 8, les soldats de Charles-Albert s'étaient avancés jusqu'à Santa Lucia, devant Vérone, mais s'y étaient heurtés à une rude résistance ; « léger succès », disaient les optimistes, échec en réalité, car les assaillants avaient dû s'arrêter et sur certains points reculer ; au sud, le général Durando, de l'armée romaine, avait cessé toutes opérations sur les ordres de Pie IX et quand le général Pepe avait voulu, malgré les instructions de Ferdinand, attaquer les Autrichiens, il n'avait eu que 2.000 soldats pour le suivre [1], le reste préférant rentrer à Naples pour faire de la politique.

Mais, à ce moment, croyant les Piémontais absorbés par le siège de Peschiera et les Italiens du sud en proie au découragement, Radetzki essaya de couper les deux armées ; le 27, il attaqua les Toscans à Montanara et les écrasa par la force du nombre, mais quand le lendemain il se porta sur les Piémontais, il rencontra à Goïto une résistance opiniâtre ; la journée fut dure, sanglante ; les victimes du combat furent nombreuses, et parmi elle le neveu chéri de Cavour, Auguste [2] ; mais le soir, les Autrichiens étaient en retraite ; surexcités par ce succès, les assiégeants de Peschiera firent merveille et le 30 mai ils entraient dans la forteresse ; la route de Vérone ne risquait plus d'être coupée.

1. Pepe, *Histoire des Révolutions d'Italie*, p. 169.

2. Fils aîné du comte Gustave de Cavour, âgé de dix-neuf ans, et dont il a été plusieurs fois question dans le premier volume. Il était très lié avec son oncle Camille, lui avait écrit le 8 mai, du champ de bataille de Santa Lucia, une lettre très vivante et vibrante (Chiala, *Lettere di Cavour*, t. I, Introd., p. CCLXXIII). Frappé à mort, il expira, « le sourire sur les lèvres, en soldat et en chrétien. — La perte que nous avons faite est immense, écrivait Cavour à une parente, elle est surtout bien amère pour moi, qui

Les circonstances étaient mauvaises pour l'Autriche, elle le savait et négociait pour être frappée du moindre mal. Le gouvernement, réfugié à Innsbrück, envoyait à Londres un plénipotentiaire extraordinaire, Hummelauer, avec deux mémoranda : il présenta le premier, qui promettait l'autonomie de la Lombardie et de la Vénétie, réunissait Parme et Plaisance à la Lombardie, Modène à la Toscane; Saint-James lui laissa entendre que c'était une plaisanterie ; alors il sortit son second mémorandum, qui donnait licence à la Lombardie de se constituer en État indépendant ou de s'unir à un autre État italien — lisez le Piémont ; la Vénétie restait dans l'empire d'Autriche, mais en province autonome ; « l'empereur ne peut renoncer à la Vénétie sans renoncer virtuellement au Tyrol italien », déclarait M. Hummelauer [1] par prophétie en avance de soixante-dix ans. Lord Palmerston désirait mieux pour les Italiens. Le ministère Balbo voulait terre libre jusqu'à l'Adriatique.

L'heure était bonne pour l'Italie ; déjà les imaginations se montaient à Turin et à Gênes. « Les Piémontais sont si heureux et si fiers aujourd'hui, écrivait l'envoyé de France, qu'ils nomment déjà Charles-Albert le souverain futur de toute l'Italie. A les entendre, les États de Naples, de Rome et de Florence seront sous peu de temps réunis sous le sceptre tout-puissant du roi de Piémont. Dans l'ivresse de ce premier

voyais revivre dans Auguste, sous une forme plus brillante et plus énergique, mes sentiments et mes opinions... Rien de bas, de vulgaire, n'était jamais entré dans son cœur. La mort nous l'a enlevé au moment où il réalisait toutes nos espérances, où il faisait connaître à tout le monde ce qu'il y avait de grand et de noble dans son âme. » (A Mme Revilliod de Sellon, juin 1848.) Le jeune héros avait légué à son oncle sa fortune personnelle, Camille refusa et ne conserva de celui qu'il aimait comme son enfant qu'un uniforme sanglant, troué de balles, qu'il conserva pieusement dans sa chambre haute de Santena, sur le parc où jadis jouait l'enfant. — La grand'mère de Cavour, la *Marina*, était morte le 15 avril 1848. La famille s'égrenait.

1. Note Hummelauer à lord Palmerston, Londres, 26 mai 1848.

succès ils oublient que les Autrichiens sont en Italie, à Vérone et à Mantoue[1]. » Les esprits froids, Cavour était un de ces rares, observaient qu'il fallait avancer et que « terrible serait la responsabilité », issue de l'inaction[2]. *Carpe diem*, a dit Horace. Mais pour cueillir, il faut une main, qui manquait.

IV

L'heure de la fortune fut brève et le Piémont n'en sut profiter[3]. Au lieu de courir sus à Vérone, pour couper le quadrilatère si heureusement ébréché et contraindre Radetzki à rappeler de l'Est ses bataillons qui harcelaient les contingents romains et vénétiens, Charles-Albert consacra des jours, des semaines, à concentrer ses troupes et à engager, « avec toutes les règles minutieuses de l'ancienne stratégie[4] », le siège de Mantoue. Il passa plus d'un mois devant cette forteresse.

Profitant de cette inertie, le vieux Radetzki rétablissait ses forces dans l'Italie orientale. Le général Durando avait traversé la plaine du Pô avec 15.000 soldats des provinces romaines et s'était installé à Vicence, voulant ainsi protéger Venise en coupant la ligne de Vérone. Le maréchal autrichien, ramassant toutes ses troupes disponibles, se jeta sur la place alors qu'un renfort lui arrivait du Tyrol : après trois journées de rude combat[5], Durando fut contraint de capituler, son

1. M. de Reiset à M. Bastide, 30 mai 1848. M. de Reiset a publié une partie de sa correspondance dans ses *Souvenirs*, t. I, *Les débuts de l'indépendance Italienne* ; nous citons ses dépêches d'après les originaux des Affaires étrangères.

2. Cavour, dans le *Risorgimento* du 31.

3. « Ainsi entendait-on la guerre, écrivait le jeune capitaine Govone : battre l'ennemi toujours et partout où on le rencontrerait et lui montrer ainsi notre supériorité de forces et de bravoure, mais sans songer ensuite aux résultats des opérations ». Général Govone, *Mémoires*, p. 8.

4. Orsi, p. 172.

5. Massimo d'Azeglio, sous-chef d'état-major de Durando, y fut grièvement blessé au genou droit. A Eugène Rendu, 8 juin, 30 août 1848.

armée sortant de la ville avec les honneurs de la guerre et le simple engagement de ne point combattre l'Autriche pendant trois mois. C'était un coup rude pour les Italiens, car les régiments autrichiens étaient dégagés à l'est et Venise séparée des armées alliées. On en comprit vivement la gravité en Piémont. « Depuis la malheureuse reddition de Vicence, écrivait l'envoyé de France, on éprouve à Turin un entier abattement, un profond découragement et on rejette hautement sur le roi la faute de cette capitulation[1]. » L'incapacité stratégique de Charles-Albert était manifeste, une colère montait même dans l'armée contre le chef insuffisant, d'ardents patriotes s'adressaient à leurs amis de France pour demander que la République leur prêtât tout au moins un général apte au commandement devant l'ennemi. En un mois, la situation s'était singulièrement aggravée ; la défaillance de Pie IX et de Ferdinand, la retraite des troupes napolitaines et romaines, l'isolement de Venise, tout contribuait à mettre le fardeau de la guerre sur la seule armée piémontaise, faiblement grossie des contingents lombards, toscans ou parmésans; et Radetzki, libre de ses mouvements, recevant des renforts, fortifiant ses positions, rétablissait, à son avantage, l'équilibre des forces rompu par la révolution de mars.

Dans ce péril, les Italiens du Nord comprirent que l'union devenait plus que jamais indispensable. En Lombardie, l'inquiétude et le découragement étaient profonds : le gouvernement provisoire perdait la confiance publique[2]; il n'avait pu, malgré toute sa vaillance et tous ses efforts[3], ni recruter une

1. M. de Reiset à M. Bastide, 17 juin 1848.

2. Bolton King, *Histoire de l'unité italienne*, I, 258.

3. Sur le gouvernement provisoire de Milan, voir les excellentes études de M. A. Monti, secrétaire du Musée du *Risorgimento* à Milan, dans la *Nuova Antologia*, notamment *La diplomazia di un governo provisorio*, 53e année, fascicule 1121, 1918 ; cpr. *Un Dramma fra gli esuli*, Milan, 1920.

armée parmi les 60.000 Lombards qui avaient servi dans les régiments autrichiens, ni organiser les services de guerre, financiers, médicaux, de ravitaillement, ni se constituer lui-même ; à Milan, une émeute éclatait, la foule envahissait le Palais du gouvernement et contraignait le chef du pouvoir exécutif, Casati, à donner une démission qu'il reprit peu après ; dans ce désordre, l'organisation, bien rudimentaire, du Piémont, semblait un idéal et un salut ; le plébiscite, ouvert dans toute la Lombardie sur le sort de la province, donnait une majorité écrasante en faveur de la fusion immédiate avec le royaume de Sardaigne[1], 561.000 signatures contre quelques centaines pour l'ajournement de la décision jusqu'à la fin de la guerre.

En Vénétie, la République avait été proclamée, mais que pouvait-elle faire dans son isolement, alors que trois provinces étaient occupées par les Autrichiens ? dès le début de juin, les autres provinces de terre, Trévise, Padoue, Vicence et Rovigo, avaient voté l'annexion au Piémont ; le mois de juin, en s'écoulant, ne fit qu'aggraver la situation de Venise ; s'il restait un espoir de la sauver, c'était par l'union avec le royaume de Sardaigne et le concours de la France ; Manin, chef énergique et de vue droite[2], tout ensemble adressa à la République française un appel désespéré, et engagea l'Assemblée législative à décider la fusion avec la Vénétie et la Lombardie ; ainsi fit-elle par un vote presque unanime le 3 juillet.

Parme et Modène avaient réalisé cette union depuis plusieurs semaines ; à l'extrême sud de la Péninsule, l'Assemblée de Palerme demandait au duc de Gênes, second fils

1. Mais cette union ne devait se faire que sur les bases déterminées par une assemblée constituante élue au suffrage universel.

2. « La vie de Manin a toutes les grandeurs, tous les héroïsmes, tous les déboires, toutes les douleurs », a écrit M. Hanotaux. *Henri Martin* (1885).

de Charles-Albert, de prendre la couronne de Sicile, — dans la pensée des Piémontais pour n'être qu'un « préfet de son père » ; ainsi au début de juillet, le drapeau italien, levé par la maison de Savoie, flottait à Milan, à Parme, à Venise, à Palerme[1]. Mais, au même moment, la cruelle réalité perçait les illusions et tout homme de clair regard comprenait la gravité de l'heure, car les difficultés n'étaient point qu'aux armées. Entre ces villes d'antique réputation, laquelle l'emporterait? à Turin comme à Milan, « les esprits s'agitaient », chacune voulant devenir la capitale du nouveau royaume ; Gênes, par rivalité avec Turin qui avait profité de sa déchéance, se prononçait en faveur de Milan et « cette irritation ne faisait que retarder l'union des deux pays, remarquait avec justesse M. de Reiset. A quoi bon discourir à l'avance sur des faits qui ne peuvent être légalement et législativement traités que lorsque l'Assemblée constituante sera réunie[2]. »

Ici, en effet, se posait une nouvelle question : comment se constituerait le nouveau royaume? plusieurs, à Turin, eussent voulu une simple extension de la monarchie sarde, les nouvelles provinces s'y adjoignant par la vertu du plébiscite et acceptant le *Statuto* sans modification[3]; mais le gouvernement provisoire de Milan réclamait la réunion d'une assemblée constituante qui statuerait sur l'organisation du grand royaume avec des modalités bien plus démocratiques que celles octroyées au seul Piémont en février 1848 ; pour les Lombards, d'ailleurs, la question était tranchée, car la fusion n'avait été votée que sous cette condition. Les Génois, les radicaux piémontais mécontents du Statut, se ralliaient natu-

1. Qui avaient, remarque justement M. Oriani, *La lotta politica in Italia*, p. 436, abdiqué leur idéal en faveur de l'idée unitaire.

2. M. de Reiset à M. Bastide, 20 juin 1848.

3. Ainsi fut-il fait en 1859, 1860, 1866 et 1870.

rellement à cette exigence; le ministère sarde était divisé, son chef, Balbo, défavorable à la réunion d'une constituante; Cavour hésitait, n'osait, malgré les invitations de ses amis, se prononcer de manière catégorique[1], trouvant « plus simple, écrivait-il quelques jours après, de maintenir provisoirement notre statut, en l'appliquant aux provinces qui s'uniraient à nous, pour procéder ensuite avec le concours de leurs députés au développement de ce qui y est bon, à la réforme de ce qui doit y être modifié ». Casati, podestat de Milan, brusqua les choses en déclarant que la réunion d'une constituante était la condition *sine qua non* de la fusion. Charles-Albert prit alors sa décision; sur son ordre, le 15 juin, le ministère déposa au Parlement sarde une proposition de loi, inspirée par les Milanais, disant « partie intégrante de l'État la Lombardie et les provinces de Padoue, Vicence, Trévise et Rovigo » et organisant leur régime jusqu'à la réunion d'une constituante, « laquelle devra se réunir le plus promptement possible et pas plus tard que le 1er novembre prochain ».

La lecture de ce projet causa en Piémont, suivant l'expression de Cavour même, « une vive fermentation et une extraordinaire agitation », car on crut qu'il signifiait le prochain transfert de la capitale à Milan. Alors, dans une série d'articles, Cavour s'efforça de combattre les découragés, de réchauffer les tièdes et, pour employer la splendide expression du comte de Mun, de se constituer « le ministre de la confiance publique » : la réunion d'une assemblée constituante est décidée, elle a ses avantages, il n'y a plus à revenir sur le passé, d'ailleurs il n'est pas possible de transférer le siège du pouvoir exécutif pendant la guerre, il faut réunir l'Assem-

1. Cavour dans le *Risorgimento* du 2 juin 1848.

blée le plus tôt possible et faire crédit aux députés qui représenteront la Haute Italie[1] ; tel était le thème du vigoureux optimiste.

Les débats ne durèrent qu'une dizaine de jours, et furent facilités par la maëstria du rapporteur, un homme nouveau, Rattazzi ; âgé de quarante ans, avocat du barreau de Casale, député d'Alexandrie, Urbain Rattazzi[2] avait, dans une parole sans grand éclat, tant de finesse et de dextérité qu'il amenait parfois même ses adversaires, non peut-être à voter, mais du moins à penser avec lui ; dans le cours de leur commune carrière, il devait inévitablement se rencontrer avec Cavour ; les deux hommes se heurtèrent d'abord, différents d'idées comme de nature ; puis, épris de raison et de réalité, ils rapprochèrent insensiblement leurs opinions et leurs desseins, non jusqu'à les fondre, du moins pour les unir dans une alliance, *un' connubio*, qui fut un bienfait pour leur pays. Dans ce début parlementaire, Rattazzi conduisit si habilement la discussion, dominant même les ministres, que le projet fut adopté avec quelques amendements, par 127 voix contre 7 seulement : la droite, même le marquis Costa, l'avaient voté « pour ne point paraître plus royalistes que le Roi ».

A ce moment précis, un nouveau député entrait à la Chambre : Cavour.

Des élections complémentaires étaient devenues nécessaires par suite de doubles nominations, d'invalidations, de décès ; dès le 18 mai, Cavour avait annoncé qu'il se présenterait à Turin, puis d'autres collèges lui furent proposés, si bien qu'il se porta candidat dans quatre, Turin (1re circonscription), Iglesias (1re), Monforte et Cigliano, et dans tous quatre fut élu

1. Articles du *Risorgimento* des 19, 22, 26 juin 1848.

2. Mme Rattazzi, *Rattazzi et son temps*, t. I.

le 26 juin ; il opta pour le premier. Sa joie fut vive. « Me voilà politiquement réhabilité », écrivait-il[1].

Le 30 juin, il était admis à prêter serment dans la grande salle du Palais Carignan où siégeait la Chambre[2], et s'installait sur un banc de droite, comme chez lui. Sauf de rares intermittences, il y devait rester jusqu'à sa mort ; il était parlementaire en l'âme ; tout l'intéressait, les débats en séance publique, les travaux préparatoires en commissions, les négociations dans les couloirs ; assis à son banc de député ou de ministre, ses courtes jambes croisées, le regard pétillant derrière les lunettes, il suivait les discussions comme s'il s'en amusait, jouant avec un couteau à papier qu'il ne quittait que pour se frotter les mains d'un geste devenu célèbre, quand tout allait à son gré, ou se pinçer le nez quand c'était moins bien ; avait-il à intervenir, il parlait comme il écrivait, sans brio, avec le désir de convaincre plutôt que de frapper, de suivre son raisonnement plus que d'être entraîné par la fougue oratoire, lançant parfois un trait malicieux que soulignait un sourire et un éclair du regard. Il eut quelque peine d'abord à parler en public, obligé de traduire en italien ce qu'il pensait en français : « Tels étaient ses solécismes, a-t-on écrit sans indulgence, que le mettre d'accord avec le dictionnaire de la langue italienne sera à tous une tâche impossible[3] ». Mais le bon sens, la finesse, le savoir, la dialectique s'imposaient, même avant que le succès lui assurât une incontestable autorité.

A peine entré dans la Chambre, il prit part à la discussion, avec l'imprudence d'un néophyte, se dispersant un peu sur

1. Cavour à Emile de La Rüe, 28 juin 1848.

2. Le Sénat siégeait au Palais Madame, ancienne résidence de la duchesse Jeanne de Savoie-Nemours.

3. Brofferio, *Storia del Parlamento subalpino*, t. I, p. 146.

les sujets les plus divers. Le 4 juillet, il prononçait son *maiden speech*, pour prendre l'expression de Westminster, sur un projet complémentaire de la loi d'union avec la Lombardie et comportant la loi électorale pour la future assemblée constituante; peut-être intimidé, sans qu'il y parût, il fut plus nerveux qu'il ne le devait être ensuite. « Cavour a hier fait ses débuts en interpellant le ministère avec une grande véhémence, écrivait le marquis Costa. Il l'a accusé d'incapacité à propos de cette loi d'union qui nous occupe, et pas un ministre ne s'est levé pour lui répondre. Aussi le bon Camille est-il retourné triomphant à sa place. Le gaillard est d'une fameuse envergure. Il va prendre le haut de nos discussions parlementaires en attendant qu'il vienne siéger au banc des ministres, où il convoite une place qu'il n'attendra pas longtemps[1]. » Il était lancé, et chaque semaine il interviendra : le 10 juillet par un rapport sur un projet concernant quelques moyens d'assurer la paix publique, et puis sur l'expulsion des Jésuites, la loi de finances, la question polonaise, etc... Et il assiste à ce drame de la vie parlementaire, une crise ministérielle.

Le cabinet s'était disloqué lentement, divisé en lui-même, portant injustement le poids des fautes commises aux armées. Pendant les débats de la loi sur l'union avec la Lombardie, le 25 juin, il avait annoncé son départ, puis, à la prière du lieutenant général du royaume, accepté de rester jusqu'au moment où la question lombarde serait réglée[2]; mais, harcelé par le bouillant Brofferio sur les opérations militaires, par l'habile Rattazzi sur l'administration provisoire de la Lom-

1. Marquis Costa, lettre du 5 juillet 1848. Costa de Beauregard, p. 268. Un autre adversaire, mais celui-ci de gauche, Brofferio, a écrit (*loc. cit.*, p. 155) : « La harangue du comte Cavour fut écoutée avec nonchalance par la Chambre, et ne fut bien accueillie par aucun parti... Sur les bancs des ministres, on conservait un silence dédaigneux. »

2. M. de Reiset à M. Bastide, 25 juin 1848

bardie et des duchés, mis en minorité, il annonça le 6 juillet sa retraite définitive. Comme il était de la plus grande « difficulté d'organiser un gouvernement qui pût être également et généralement populaire en Lombardie et en Piémont[1] », la crise se prolongea une vingtaine de jours.

Cependant les événements marchaient.

V

Depuis la prise de Peschiera, six semaines s'étaient écoulées, sans marquer aucun progrès de l'armée piémontaise : après quelques jours de repos, un ou deux combats sans intérêt, Charles-Albert avait étendu ses troupes sur une longue ligne, allant de Rivoli, au nord-est de Vérone, à Mantoue, surveillant la première place, sans pouvoir l'investir, assiégeant la seconde : un front de 70 kilomètres pour 60.000 hommes[2]. L'été était venu, terrible dans les plaines basses, avec ses après-midi torrides, les moustiques semeurs de fièvre, les brusques orages. Charles-Albert, taciturne, fermé, hésitait, donnait un jour un ordre qu'il reprenait le lendemain.

Il devenait certain que jamais les alliés italiens ne se tireraient seuls de cette aventure ; alors les regards se tournèrent vers la France, protectrice des peuples opprimés. Les journées de juin avaient produit une vive émotion à Turin, la victoire du gouvernement une grande satisfaction : on avait redouté que la République sociale ne tentât en Italie une propagande facilement accueillie dans les milieux inquiets de Milan et de Gênes ; la République du général Cavaignac paraissait moins dangereuse ; on ne voulait recourir à l'armée

1. M. de Reiset à M. Bastide, 9 juillet 1848.

2. Bersezio, *Il regno di Vittorio-Emanuele II*, t. IV, p. 104 et suiv.

française « qu'à la dernière extrémité[1] », mais la situation se faisait si grave que cette intervention, quoique crainte, semblait « indispensable ». Or, un nouveau danger surgissait, qui entraverait peut-être l'action de la France, c'était l'attitude de l'Allemagne ; à Francfort chez les « patriotes », à Berlin chez les « ultras », se manifestait une haine égale contre la France[2], l'ennemi héréditaire, le ravisseur de la marche de l'Ouest, et contre les Italiens, révoltés contre les frères Autrichiens ; la Confédération germanique tout entière faisait sienne la guerre de Lombardie, protestait contre le blocus de Trieste par des navires sardes, « trouvait mille prétextes pour compliquer la situation de l'armée italienne[3] ». C'était déjà un effet de la solidarité allemande qui arrêta Napoléon III en 1859, la forte opposition de deux races, latine et germanique.

Au milieu de juillet, les opérations reprirent avec brutalité.

Radetzki, ayant accru et raffermi son armée, tenta quelques opérations de détail entre Vérone et le lac de Garde, reprenant aux Piémontais du terrain d'ailleurs vaillamment disputé par ses adversaires, et non parfois sans succès. Ce n'étaient là que des coups de sonde, mais Charles-Albert crut l'Autrichien sérieusement occupé, tenu en échec, et voulut en profiter pour avancer son aile droite : désirait-il simplement prendre champ pour mieux entourer Mantoue ? avait-il au contraire l'ambitieux dessein de se porter sur Padoue, de courir à la rescousse de Venise ? le tout est qu'il prolongea une ligne déjà trop longue. Radetzki comprit venue l'heure de l'attaque et, lui, ne tergiversa point.

1. M. de Reiset à M. Bastide, 17, 20 juin, 2 juillet 1848.

2. Lettre de Bismarck à la rédaction de la *Gazette de Magdebourg*, 20 avril 1848.

3. M. de Reiset à M. Bastide, 9 juillet 1848.

Le 24 juillet, le gros de l'armée autrichienne quitta Vérone pour heurter les Piémontais dans la région vallonnée qui avoisine le lac de Garde et porte les noms, rendus célèbres par tant de batailles, de Somma Campagna, Custozza, Villafranca ; le principal combat s'engagea à Custozza, et en prit le nom. Insouciants, les Sardes n'avaient point travaillé la terre, alors que les coteaux se prêtaient à de merveilleux retranchements ; surpris, ils plièrent sous le choc, cédèrent du terrain, et la nuit tomba sur leur résistance. Le lendemain, des secours leur vinrent, du Nord les régiments qui surveillaient Vérone, du Sud ceux que Charles-Albert conduisait à l'attaque de Mantoue, et la grande bataille s'engagea. Mais les généraux italiens, mal commandés, recevant des ordres imprécis, sans liaison, ne combinaient point leurs efforts, et parfois les contrariaient ; la retraite dut commencer vers le soir ; chez les Autrichiens, au contraire, tout était net et ferme ; pendant que l'armée principale forçait ses adversaires à plier vers le Mincio, un corps important se glissait au Sud, traversait la rivière pour prendre Charles-Albert à revers. Dès lors la bataille était perdue pour les Italiens ; le 26, ils n'avaient plus qu'à traiter ou à reculer vivement s'ils ne voulaient être entourés.

Pour sauver son armée, Charles-Albert prit l'un et l'autre moyen : tout ensemble il ordonna la retraite et engagea les négociations avec l'ennemi. Pendant qu'il retirait son armée vers Crémone, il sollicita de Radetzki une suspension d'armes ; trop malin pour refuser brutalement ou pour accepter l'interruption d'hostilités qui lui étaient favorables, le vieux maréchal répondit qu'il consentirait l'armistice, mais à condition que les Piémontais abandonnassent au sud du Pô les duchés de Parme et de Plaisance, au nord, la Lombardie jusqu'à l'Adda ; conditions humiliantes, proposées pour être déclinées,

que Charles-Albert refusa. Et lorsque, quelques jours plus tard, le roi voulut réitérer sa demande et envoya au grand quartier autrichien, le ministre d'Angleterre, M. Abercromby, qui était accouru auprès de lui, — Radetzki écarta leurs propositions en disant qu'il était trop tard alors que lui-même marchait sur Milan.

La retraite continua, sous un ciel de feu, de ces soldats mal entraînés, mal ravitaillés, dont beaucoup tombaient sur les talus, épuisés de faim, de soif et de fatigue.

A Turin, les illusions s'étaient prolongées ; le 26 juillet, on croyait encore à un « plein succès »[1] ; le lendemain, une estafette parvint au ministère ; on communiqua à la foule des nouvelles prudentes, voilées, mais elle ne s'y méprit ; « il était clair pour tout le monde que l'armée piémontaise avait reçu un échec sur les bords du Mincio » ; le 28, on connut l'étendue du désastre, et la désolation régna dans la capitale, dans toutes les villes et campagnes à mesure que les nouvelles s'y propageaient.

C'était le moment où le nouveau ministère se constituait[2] ; les négociations s'étaient traînées pendant près de trois semaines, traversées d'intrigues et de rivalités[3] ; on chercha à coaliser tous les peuples de l'Italie septentrionale et sous la présidence de Casati, le podestat de Milan, le cabinet comprit quatre Piémontais, deux Génois[4], deux Lombards, et un représentant de Plaisance, enfin Gioberti le plus ancien et le plus ardent défenseur de l'unité nationale. Mais que pouvait

1. D'après les dépêches journalières de M. de Reiset, *Archives des Affaires étrangères.*

2. Il fut formé le 27 juillet, complété le 29.

3. Cavour à Emile de La Rüe, 12 juillet 1848, et suiv.

4. Dont le marquis Pareto, ministre des Affaires étrangères. Cavour n'entra point au ministère, ne voulant point, écrit-il, « s'associer avec Pareto..., un écervelé démagogue ».

le ministère dans cette débâcle ? A Turin, comme à Gênes, l'opinion publique s'énervait ; même Cavour sortait de son calme et à la Chambre lançait de tonitruantes interruptions ; les tribunes du Palais Carignan étaient envahies à grands cris, Cavour et Gioberti tentèrent de calmer les turbulents, il fallut doubler les postes, faire occuper les places de la ville par la Garde nationale, et les Assemblées, en comité secret, conférèrent à la couronne d'exceptionnels pouvoirs ; le Parlement se sépara le 2 août dans « l'épouvante et la consternation ».

Une seule espérance : l'intervention de la France et de l'Angleterre. Dès le 28, le gouvernement provisoire de Lombardie avait délégué un de ses membres auprès « du Président du gouvernement de la République française », et le 29 le cabinet sarde priait M. de Reiset de télégraphier à Paris « pour connaître les intentions du gouvernement de la République dans le cas où l'intervention française serait demandée *officiellement* ». M. de Reiset, caractère droit, honnête, ajoutait que « si la France intervenait, il fallait qu'elle le fît de suite, car plus on tardera et plus on aura de difficultés à vaincre cet ennemi qui de jour en jour devient plus fort[1] ». Mais le télégraphe ne partait que de Lyon, il était nécessaire de transporter jusque-là les dépêches par cavalier, le temps pressait, le gouvernement décida d'envoyer à Paris un de ses membres, M. Ricci ; en même temps, M. Abercromby dépêchait un courrier à Londres pour solliciter l'intervention anglaise. Bien des jours devaient s'écouler en voyages ; l'ennemi n'attendait point.

La retraite était désastreuse, l'armée piémontaise fondait dans des combats d'arrière-garde et sous l'ardeur du soleil ;

1. Ce récit d'après les dépêches de M. Reiset. *Archives des Affaires étrangères.*

rien n'avait été disposé pour préparer des tranchées ou des points de résistance ; des rivières comme l'Oglio ou l'Adda furent franchies sans qu'on pût s'en servir comme de lignes d'appui. Le 3 août, Charles-Albert arrivait à Milan ; il n'avait point voulu y passer, au début de la guerre, pour n'y entrer que vainqueur ; il y venait en vaincu, et dans l'espoir de protéger la capitale lombarde contre l'invasion autrichienne. Le lendemain, le combat s'engageait à la Porta Romana qui donne entrée au sud-est de la ville, mais rapidement il apparut qu'il n'y avait point de lutte possible entre les Italiens, découragés par la défaite, et les Autrichiens, surexcités par la victoire ; les Piémontais commencèrent à refluer dans Milan, qui se couvrait de barricades. Charles-Albert décida d'envoyer à Radetzki deux de ses généraux pour traiter de la reddition de la ville, et pria M. de Reiset de les accompagner, qui, galant homme, était venu à Milan pour sauvegarder ses compatriotes et apporter sa sympathie à l'infortune [1]. Le maréchal exigea une capitulation dans les vingt-quatre heures, accordant ce délai pour permettre, à qui voudrait, de quitter Milan, et garantissant la ville de tout pillage et incendie ; les généraux italiens signèrent, sans forces pour refuser.

Lorsque le peuple de Milan apprit que l'Autrichien détesté allait rentrer en vainqueur, sa colère s'éleva, aveugle et brutale, contre celui qu'il tenait pour responsable du désastre et de son malheur ; le palais Greppi, où s'était retiré le roi, fut assiégé aux cris de : « trahison, infamie » ; Charles-Albert, calme, parut au balcon, quelques fusils s'abaissèrent braqués sur lui, il les regarda, nulle balle ne fut tirée ; enfin une compagnie de bersagliers parvint à délivrer son roi ; le 5 au matin, il quittait la ville ; peu d'heures après, les *tedeschi* y entraient, en parade.

1. Comte de Reiset. *Souvenirs*, I, p. 46 et suiv.

Milan n'est qu'à trente kilomètres du Tessin, frontière de la Lombardie, et la distance jusqu'à Turin n'est pas plus longue que celle déjà franchie de Vérone en dix jours par l'ennemi : la capitale du Piémont était directement menacée ; l'épouvante y régnait, plusieurs émeutes y éclatèrent, « qui furent le prétexte de mesures dictatoriales et de restrictions à la liberté de la presse » et au stationnement sur la voie publique[1]. L'appel à la France se fit plus angoissant, tel le cri d'un blessé vers son frère qui le peut relever.

M. Ricci était arrivé à Paris le 2 août au soir, il avait vu le lendemain le général Cavaignac et M. Bastide[2] ; malgré les instances de l'envoyé piémontais rien ne fut décidé ; le 4, le ministre du quai d'Orsay télégraphia à Turin : « Le gouvernement de la République accordera l'intervention lorsqu'elle lui sera demandée sans aucune vue d'ambition ni de conquête et à des conditions parfaitement acceptables[3] ». Le 6, M. Ricci adressait au nom de son gouvernement cette demande officielle, que le marquis de Brignole, ambassadeur du Piémont, renouvelait le 7[4]. Mais l'entente ne se fit point, soit que le général Cavaignac eût déclaré dès le début des négociations que « ne convenait point à la France la formation d'un puissant royaume constitutionnel dans le nord de l'Italie, parce que ce nouvel État serait bientôt allié à l'Autriche contre la France[5] », soit que les prétentions de M. Ricci, — envoi d'une armée de cinquante mille hommes entretenus aux frais de la France, mais sous le commandement

1. M. de Reiset à M. Bastide, 9 août 1848.

2. Bianchi, *Storia documentata della diplomazia europea*, t. V, p. 308 et suiv.

3. M. Bastide à M. de Reiset, 4 août 1848.

4. *Archives des Affaires étrangères*, Sardaigne, 6 et 7 août.

5. Bianchi, *loc. cit.* Cpr. à ce sujet les lettres échangées en avril 1858 entre Cavour et Bastide. Chiala, *Lettere*, II, 305 et suiv.

immédiat de Charles-Albert, — n'eussent pas été acceptées du général Cavaignac[1]. Bref, on ne s'entendit point, et, le 7 août, M. Bastide télégraphiait à M. de Reiset qu' « il avait ouvert avec lord Normanby une conférence qui n'était encore qu'officieuse afin d'arriver par une médiation des deux gouvernements de la République française et de S. M. la Reine au but si désirable de la pacification et de l'indépendance de l'Italie[2] ». Une conférence ; bon billet, La Châtre. D'ailleurs, fût-on parvenu à une entente le 3 août, au départ immédiat des soldats français, ils fussent arrivés à Turin pour y trouver les Autrichiens.

Car le 7, ceux-ci étaient sur le Tessin et traversaient le Pô. Alors Charles-Albert envoya son chef d'État-major, général Salasco, au quartier autrichien pour demander un armistice ; Radetzki exposa ses exigences, six semaines de suspension des hostilités, la frontière des États respectifs marquant la limite des armées, évacuation par les Piémontais, des forteresses de Modène, de Parme, de Plaisance, de Venise, — le Piémont dut tout souscrire (9 août).

Le ministère protesta ; Gênes et Turin s'indignèrent ; en vain. « Nos désastres militaires et politiques m'ont rendu hébété, écrivait Cavour. Je n'ai plus la force d'écrire une ligne. Que de fautes, grand Dieu ! Il est impossible de concevoir une plus funeste réunion d'incapacités de tous genres, soit à l'armée, soit dans le ministère... Je voudrais aller me cacher au fond des rizières[3]. »

D'autres ne désespéraient point, Manin et Pepe qui préparaient la résistance de Venise[4], Garibaldi qui tenait à Ber-

1. Vimercati, *Histoire de l'Italie*, p. 249.
2. M. Bastide à M. de Reiset, 7 août 1848, *Archives des Affaires étrangères.*
3. Cavour à E. de La Rüe, 11 et 20 août 1848
4. A. Pascolato, *Manin e Venezia nel 1848-1849*. p. 67.

game [1] puis sur le lac Majeur avec une poignée d'hommes, Mazzini qui tentait à deux reprises de susciter en haute Lombardie la « guerre du peuple » pour réparer les erreurs de la « guerre du roi [2] ». Ils avaient la foi, que Cavour devait bientôt retrouver et garder malgré de nouveaux désastres, la foi qui transporte les montagnes et sauve les nations.

1. Volpati, *Garibaldi a Bergamo nel 1848*, dans la Revue *Il Risorgimento*, 1912, p. 345 et suiv. G. Locatelli Milesi, *Garibaldi e Mazzini a Bergamo*, dans la *Rassegna storica del Risorgimento*, 1920, p. 61 et suiv.

2. Masi, *Risorgimento*, II, p. 299.

CHAPITRE III

ENTRE DEUX GUERRES

(1848-1849)

I. Les effets de la déception. — Les illusions perdues. La défection des princes, la colère des peuples, le découragement en Piémont ; graves troubles à Gênes ; la Savoie. Lassitude de Charles-Albert ; projets d'abdication. — Offre de médiation franco-anglaise. — Dislocation du ministère. Désarroi gouvernemental. Ministère Alfieri-Perrone ; l'opposition ; Gioberti. — L'œuvre du cabinet : finances ; armée ; négociations avec les gouvernements français et anglais. Prorogation provisoire de l'armistice.

II. La session parlementaire. — Cavour et la reprise des hostilités. Sa situation parlementaire. Composition des Assemblées. — Rentrée de la Chambre : interpellations sur l'armistice. Discours de Cavour. — Révoltes de Vienne et de Hongrie : forte action du gouvernement autrichien. — Événements de Rome. Emeutes en Toscane, à Gênes, à Turin. Esprit belliqueux du Piémont. Inaction de la France et de l'Angleterre.

III. Le ministère Gioberti. — Les idées de Gioberti et la contradiction de son parti. Opposition de Cavour et de l'extrême gauche. Situation pénible du Piémont. La dissolution et les élections. Echec de Cavour et des libéraux, triomphe de l'extrême gauche. Attaques de Brofferio contre le cabinet. — Les événements de Toscane et le projet d'intervention sarde. Chute de Gioberti.

I

La défaite de Custozza, l'inévitable mais désastreux armistice étaient de rudes coups portés aux grandes espérances de l'Italie, à la politique du *fara da se*. La prise de Peschiera, victoire éphémère, avait fait illusion à tous les « patriotes »

qui avaient cru l'unité nationale dès lors réalisée par les seules forces des Italiens. Ils avaient à ce moment fait fi de toute aide étrangère : des seules puissances auxquelles ils auraient pu faire appel, l'Angleterre était éloignée, on ne lui demandait qu'un appui moral ; la France était redoutée comme la source des idées républicaines ; le cabinet de Turin n'avait point sollicité son appui avant les heures douloureuses ; et même il avait demandé au gouvernement français de tenir l'armée des Alpes éloignée de la frontière pour qu'il ne pût venir à l'esprit de personne que la France voulût s'entremettre de quelque manière dans les affaires italiennes [1]. « Nous tenons absolument, disait le marquis Pareto à M. Abercromby, ministre d'Angleterre à Turin, à ce que l'on sache que l'Italie se fera par elle-même. » Charles-Albert s'était cru roi d'Italie ; on le disait avec enthousiasme dans son entourage, trop, car les autres princes de la péninsule en furent effarouchés, assez intelligents pour comprendre que l'agrandissement de la maison de Savoie se ferait à leur détriment. Le roi de Naples fut le premier « à se cabrer », et à la première occasion retira ses troupes d'un champ de bataille où il jouait à qui gagne perd. Le grand-duc de Toscane fut à son tour ébranlé, n'ayant rien à espérer dans la bagarre, beaucoup à redouter, et ne demandant qu'à jouir paisiblement d'une douce existence dans le palais Pitti. Le pape se lamentait : « Le peuple que Dieu m'a confié n'avait qu'un intérêt indirect dans la guerre présente ; j'ai permis les enrôlements, les envois de volontaires, j'ai prescrit la défense du territoire... Ici on ne sait que crier, clabauder dans les rues, dans les journaux, dans les assemblées. Ce peuple ne me paie que d'ingratitude... Jamais pape ni souverain n'a été plus malheureux que moi [2] .»

1. Vicomte de Reiset, *Mes Souvenirs*, I, p. 174.
2. M. de Bois le Comte à M. Bastide, 19 août 1848.

D'ailleurs ce peuple de Rome, mal éduqué, encore endormi, ne tenait pas beaucoup à se battre ; il n'en était pas de même à Bologne, qui repoussa très vaillamment les Autrichiens.

Vinrent les heures sombres, la retraite, le désastre... L'union nationale se désagrégea : en Lombardie, la colère s'élevait contre ces « libérateurs » qui disparaissaient pour laisser Milan exposé à toutes les représailles autrichiennes, et les soldats piémontais, qui s'étaient bravement battus, se plaignaient de n'avoir point reçu de la Lombardie les secours sur lesquels ils étaient en droit de compter. Dans l'un et l'autre pays, on soulignait les fautes du commandement, l'incapacité de Charles-Albert qui avait voulu diriger des armées en combat, n'ayant pour compétence militaire que l'art de passer une revue d'apparat, l'insuffisance de son chef d'état-major qui n'avait pris d'initiative que pour signer l'armistice, l'absence de tout homme d'État, car aucun ne s'était révélé, Balbo disparu, Pareto un premier commis, et des futurs rénovateurs du royaume, M. d'Azeglio, Rattazzi, Cavour, nul encore prêt pour l'action. Alors les passions mauvaises surgirent, filles de la défaite : le découragement, la désunion, le dénigrement.

Las d'un long effort, le Piémont s'abandonnait. « Ce qui m'effraye, écrivait Cavour, c'est l'anarchie morale dans laquelle nous sommes tombés[1]. » Turin demeurait calme, mais morne, sans ressort : les registres ouverts pour la mobilisation de la garde nationale ne portaient après plusieurs jours d'inscription que peu de noms. Gênes vécut pendant quatre mois en état d'émeute chronique, par une entente de l'aristocratie et des « rouges » ; à la nouvelle de l'armistice,

1. Cavour à Emile de La Rüe, 22 août 1848. Cpr. Marquis d'Azeglio à son fils, 29 août, 9 sept. 1848, *Souvenirs historiques de la marquise d'Azeglio*, p. 286 et suiv.

le peuple se mit à parcourir les rues criant à la trahison, demandant qu'on armât la garde nationale et qu'on lui remît les forts, ce qui d'ailleurs fut fait le lendemain[1]; les marquis Pareto et Ricci, écartés du pouvoir, ne firent que surexciter la population; en septembre, l'expulsion d'un révolutionnaire vénitien, amena une insurrection que le gouverneur de la ville, Sonnaz, crut calmer en annulant l'arrêté d'expulsion; alors le peuple, pris de joie, brûla les papiers de la police; le gouvernement de Turin agit ferme, révoqua Sonnaz, envoya des troupes, — la brigade de la reine, — qui se laissèrent bientôt séduire « par ces gueux d'agitateurs »[2], et en octobre, en novembre, en décembre éclatèrent de nouveaux troubles; un observateur averti ne s'y trompait pas et dès le mois d'août y signalait un dangereux mouvement de séparatisme[3]. L'esprit était le même en Savoie, mais avec le calme en plus, et d'autant plus de résolution : le Savoyard redoutait que l'unité italienne se fît à son propre détriment et qu'il devînt le « petit frère pauvre » de la monarchie subalpine; ses regards se tournaient vers Paris, et un député de la Savoie, M. Chenal, laissait entendre à la Chambre de Turin que si la fusion de la Lombardie et du Piémont s'opérait, la Savoie devrait devenir française; « l'esprit républicain gagne du terrain, mandait un informateur, depuis qu'on est convaincu par ce qui se passe en France qu'une République qui s'appuie sur une politique modérée et conciliatrice a des chances de durée[4] ».

Dans ce désarroi de sa monarchie, que faisait Charles-Albert? Il avait fixé son quartier général à Alexandrie et

1. La Marmora, *Un episodio del Risorgimento italiano*, p. 9.

2. Cavour à E. de La Rüe, 12 octobre 1848.

3. M. Bois le Comte à M. Bastide, 18 août 1848. Cpr. Marquise d'Azeglio à son fils, 1er janvier 1849.

4. Le Préfet de l'Isère au ministère de l'Intérieur, 3 novembre 1848. Cpr. Trésal, *L'annexion de la Savoie à la France*.

vivait dans l'isolement, malade, navré, repassant avec amertume les rapides événements qui l'avaient conduit en quelques semaines du Capitole à la Roche Tarpéienne. Il sentait monter contre lui la colère de son peuple, de l'Italie entière, qui faisait du vaincu le bouc émissaire de toutes les fautes commises[1]. Ses amis les plus fidèles étaient désolés « de l'effrayante lassitude que tout indiquait chez leur malheureux maître[2] », de sa « sécheresse, son mépris si froid des hommes, sa misanthropie. » Partout on réclamait son abdication, et Cavour écrivait : « Le roi est le plus grand obstacle à la crise. S'il n'abdique pas, le pays est perdu sans ressources... Avec son caractère faible et irrésolu, il ne saura ni céder, ni résister à temps. On se flatte qu'il abdique, Dieu le veuille[3] ! » Le souverain pensait à sa retraite, la préparait, mais voulait léguer à son fils une monarchie moins troublée, une couronne sans tache.

Le 15 août, il avait reçu M. de Reiset et sir Ralph Abercromby qui venaient lui proposer la médiation de la France et de l'Angleterre[4]. Dès le 10 août, les deux gouvernements s'étaient mis d'accord pour proposer aux belligérants leurs bons offices sur la base du mémorandum présenté à Londres en mai par le baron Hummelauer[5] : l'Autriche abandonnait la Lombardie qui demeurait libre de s'unir au Piémont ; on pouvait espérer que tel serait également le sort des duchés ; mais Venise demeurait sous le joug autrichien, avec un régime d'autonomie provinciale. Au moment de la victoire, le Roi avait refusé ces propositions avec mépris ; au jour de la défaite, il ne pouvait

1. Costa de Beauregard, *Dernières années du roi Charles-Albert*, p. 347.
2. *Journal* du marquis Costa, 20 août 1848.
3. Cavour à Emile de La Rüe, 21 et 25 août 1848.
4. Reiset, *Mes Souvenirs*, I, p. 161.
5. *Supra*, p. 37.

que les accueillir avec une triste reconnaissance. En son nom, M. de Revel, « ministre des Finances, de service auprès du Roi », accepta la médiation ainsi formulée.

En réalité, M. de Revel n'était point encore ministre quand il avait reçu les deux diplomates, et, s'il avait agi « en sujet fidèle et en bon citoyen », il avait passé « un acte inconstitutionnel[1] », car il n'y avait plus de cabinet.

Au lendemain de l'armistice, le ministère s'était disloqué : ses membres avaient protesté contre le traité passé avec le maréchal Radetzki, cherchant une subtile distinction entre les clauses militaires, qu'ils acceptaient, et les stipulations politiques, qu'ils entendaient répudier ; et sur ce, ils avaient donné leur démission. Le roi avait chargé Revel de former le nouveau cabinet, le priant de s'entendre avec Gioberti pour qu'il en fût membre : les deux hommes ne s'étaient pas accordés ; le parti démocrate avait délégué à Alexandrie l'un des siens, qui y fut mal reçu ; sous l'influence de Pareto, nul Génois n'acceptait de prendre part au nouveau gouvernement. « Ah ! les gueux », s'exclamait Cavour derechef. Et pendant près de deux semaines, le royaume eut deux ministères, l'un officiel, qui était démissionnaire, l'autre officieux, qui n'était pas encore formé, mais traitait néanmoins avec les puissances étrangères.

Le 20 août, enfin, le cabinet put se constituer : son président était le marquis Alfieri, dont l'arrivée au pouvoir, en 1844, avait marqué une évolution de la politique royale et qui avait insisté en février 1848 pour l'octroi du Statuto[2]. D'ailleurs il fut remplacé, dès octobre, par le ministre des Affaires étrangères, le général Perrone di San Martino, bien connu à Paris, où, sous le nom de général Perron, il avait été

1. Bianchi, *Storia documentata*, II, p. 324.
2. *Supra*, t. I, p. 347.

aide de camp du maréchal Gérard, choisi « parce que demi-français[1] » et pour obtenir l'intervention effective de la République; les deux hommes d'action étaient le ministre de l'Intérieur, Pinelli, et le ministre des Finances, Revel, collègue d'Alfieri dans le dernier cabinet de la monarchie absolue[2]. Ce ministère rompait nettement par sa composition avec le précédent : il ne comprenait que des Piémontais, aucun Lombard, Vénitien ou habitant des duchés, aucun Génois, même, car la « fraction » s'en était spontanément exclue, et le gouvernement prétendait se soustraire à son influence; les ministres étaient tous du même parti, de la droite constitutionnelle, donnant par là même à l'ensemble un caractère « un peu grand seigneur et un peu conservateur[3] ». Cavour le trouvait ainsi, regrettant qu'on n'eût pu donner au cabinet une base plus large ; mais lui-même, à cette époque, n'avait guère l'esprit démocratique, et il engagea pour la défense de ses amis une vive campagne dans le *Risorgimento*[4]. Les ministres du 20 août étaient (et ce fut une heureuse fortune pour le Piémont) des hommes loyaux, qui n'acceptaient de sacrifier ni l'honneur de l'Italie, ni les intérêts du Prince, qui comprenaient que, pour reprendre un jour la guerre, il fallait refaire les forces du pays, dans la concorde et non dans la dissolution, et, qui, par leur action droite et honnête, sauvèrent le statut, que compromettaient gravement les deux partis extrêmes[5].

1. M. de Bois le Comte à M. Bastide, 20 août 1848. L'éducation du général Perron était si française, qu'il prononçait ses discours au Parlement sarde en français. Il fut tué à la bataille de Novare.

2. Le bruit circulait que Cavour avait refusé de faire partie de la combinaison. M. de Bois le Comte à M. Bastide, 29 septembre 1848. En réalité, nul ne le lui proposa.

3. M. de Bois le Comte à M. Bastide, 20, 22, 24, 25 août 1848.

4. Campagne résumée par M. Chiala, dans l'introduction du tome V des *Lettere di Cavour*, p. 324 et suiv.

5. Masi, *Il Risorgimento*, II, p. 395.

Le nouveau cabinet eut de rudes débuts, car s'il n'avait point à batailler à la Chambre, le Parlement étant prorogé depuis le début d'août, il devait se défendre contre les violentes attaques de ses adversaires dans les journaux et dans les réunions publiques. Brofferio, chef du parti démocratique, multipliait ses virulentes critiques dans la *Concordia*, auxquelles Cavour répliquait dans le *Risorgimento*, devenu organe ministériel, sinon officieux. Mais surtout les ministres trouvaient un impitoyable censeur dans un incontestable patriote, Gioberti.

Passé en quelques mois de l'exil au rôle de missionnaire national, puis au ministère piémontais, l'abbé Gioberti était resté le splendide rêveur du *Primato*[1], ne se piquant pas de logique, ne craignant pas les contradictions, parfaitement impratique d'ailleurs, et quelque peu grisé par la fortune. Cavour le connaissait bien, car l'abbé avait jadis fréquenté la maison du marquis Michel, du temps qu'elle était libérale ; tous deux avaient plusieurs pensées communes, l'indépendance de l'Italie, la haine de l'Autriche; mais ils différaient, à ce moment, et totalement, sur le mode de réaliser leurs desseins; Gioberti tout en grandes phrases, en généreux projets, mais demeuré prédicateur, et, au fond, gardant le tempérament autoritaire du prêtre ; l'autre, homme pratique, voyant moins haut mais plus net, en réalité plus attaché que le premier au principe de liberté et n'admettant point l'autorité suprême du pape. Pour l'heure, les deux anciens amis étaient de violents adversaires.

Parti de Turin à la chute du ministère Casati, dont il était membre, Gioberti fit une rentrée bruyante dans la capitale

1. *Supra*. I, p. 240 et suiv. Sur la vie et les écrits du noble penseur, on ajoutera deux ouvrages récents et excellents : Anzilotti, *Gioberti*, Florence, 1922, et Menzio, *Pagine scelte e inedite di V. Gioberti*, Turin, 1923.

à la fin du mois, et prononça au cercle politique un retentissant discours, attaque directe contre le ministère ; couvert d'applaudissements, il remercia le public, et, à la demande unanime, *bissa* sa péroraison ; acclamations, enthousiasme ; l'Italie était sauvée. Il n'était brocards dont Cavour ne couvrît ces manières : « opposition factieuse, démagogue effréné, c'est déplorable » ; et un ami de Gioberti étant venu collecter des signatures pour une pétition contre le cabinet dans la compagnie de la garde nationale dont Cavour était capitaine, celui-ci mit le « factieux » à la porte du corps de garde. « Cela m'a valu une dénonciation furibonde au cercle politique, écrivait-il, dont je me bats l'œil[1]. »

Cependant le ministère se mettait à son œuvre, qui était grande et difficile. Car il voulait « à l'intérieur l'ordre et la liberté, choses inséparables l'une de l'autre, si on ne veut pas tomber dans l'anarchie ou dans le despotisme », à l'extérieur profiter « des offres bienveillantes de l'Angleterre et de la France... Mais si l'Autriche persistait à vouloir des conditions autres que celles qui lui sont proposées, la guerre recommencerait avec le concours de nos alliés et avec toute l'ardeur qu'exciterait une cause si juste[2] ».

Pour une telle politique, il fallait de bonnes finances et une forte armée. Le Trésor était épuisé : la guerre avait dissipé ses réserves, dépensé par avance ses ressources ; pour le renflouer, il fallait recourir aux grands moyens, et Revel avait préparé un plan financier, allant jusqu'à l'emprunt forcé, que Cavour acceptait au comité consultatif des finances (où l'avait appelé la confiance de Revel) et défendait fortement dans ses articles, dans sa correspondance avec ses amis de

1. Cavour à E. de La Rüe, 25 août 1848.

2. Le général Perron au marquis de Brignole, ministre sarde à Paris, 21 août 1848.

la banque[1]. En même temps, l'armée était réorganisée, les forteresses mises en état de défense, les approvisionnements reconstitués. Et, comme on était fixé sur la valeur tactique de Charles-Albert ainsi que des généraux piémontais, La Marmora partait à Paris pour décider un grand soldat, Bugeaud si possible, à prendre la direction des troupes italiennes, pour mettre ainsi à leur tête un chef dont la science stratégique égalât leur vaillance.

Toutes les espérances se tournaient alors vers la France, avec quelque impatience et quelque étonnement de ne la voir point répondre immédiatement à l'appel des frères italiens. On ne se rendait point à Turin un compte exact des difficultés où se trouvait le gouvernement français ; la République était mal affermie, combattue par ses adversaires soit de droite, orléanistes ou légitimistes, soit ceux de gauche, qui avaient fomenté l'insurrection de juin, par ailleurs suspecte aux grandes monarchies qui redoutaient sa propagande; les hommes au pouvoir étaient nouveaux, sans compétence diplomatique, amis de l'Italie, certes, mais plus encore de la France. De là, leurs hésitations, leurs contradictions, — le général Cavaignac parlant avec une rude franchise aux diplomates italiens alors que le ministre des Affaires étrangères, M. Bastide, télégraphiait en chiffres à M. de Bois le Comte : « Nous sommes dès à présent préparés à la guerre, mais nos dispositions seront plus sûres encore si nous parvenons à éloigner le fléau jusqu'au printemps prochain[2]. » Une éventualité était encore à prévoir en France, l'élection du chef de l'État, qui pouvait tout remettre en question. Et un ministre sage ne pouvait aller au delà de cette parole : « Si le Piémont veut faire la

1. Articles de Cavour dans le *Risorgimento* des 13, 16, 18, 23 et 29 septembre 1848.

2. M. Bastide à M. de Bois le Comte, 6 septembre 1848.

guerre, qu'il la fasse et qu'il paie la peine de sa folie. Si on l'attaque, nous le défendrons [1]. »

L'Angleterre serait-elle mieux disposée ? Cavour le croyait, et le disait si net que ses adversaires politiques raillaient le « ministère Abercromby, Cavour, Revel [2] », mais lord Palmerston, dans une toute autre situation pourtant que son collègue du quai d'Orsay, n'avait point d'autre politique que lui.

L'Autriche avait accepté, le 5 septembre, la médiation anglo-française, mais en l'entourant de telles réticences qu'elles dissimulaient mal son intention de gagner du temps : sa mauvaise foi éclate aujourd'hui que sont connus les documents essentiels [3]. Les incidents se multipliaient, sur la présence de la flotte sarde dans l'Adriatique, sur la restitution de l'artillerie lourde des Piémontais. L'armistice, qui venait à expiration le 20 septembre, était prorogé par tacite reconduction, mais toujours dénonçable huit jours à l'avance [4]. Un congrès fédératif, réunissant à Turin au début d'octobre les délégués des différents États de l'Italie, ne pouvait que prévoir la prochaine reprise des hostilités ; et Cavour lui-même, écrivait confidentiellement : « Si l'Angleterre ne s'oppose pas à l'intervention française, je désire la guerre, comme le meilleur, je ne dis pas le seul moyen, de rétablir l'ordre à l'intérieur [5]. »

II

A la fin de septembre, le ministre de France avait un long entretien « avec le propriétaire du *Risorgimento*, seul journal

1. M. Bastide à M. de Bois le Comte, 10 octobre 1848.

2. La *Concordia*, 1er octobre 1848.

3. Bianchi, *Storia documentata*, V, p. 331 et suiv.

4. Réponse de Radetzki au ministre de France. M. de Bois le Comte à M. Bastide, 13 septembre.

5. Cavour à E. de La Rüe, 7 septembre 1848.

constitutionnel et indépendant de ce pays, qui depuis quelques jours publiait des articles belliqueux ». Et Cavour disait : « Que voulez-vous que nous fassions? Notre situation n'est pas tenable; ce n'est ni la paix ni la guerre ; on nous en a fait espérer le dénouement il y a six semaines, et nous ne sommes pas plus avancés qu'auparavant, nous ne savons ce que nous deviendrons; voulez-vous nous conseiller la patience quand tout le monde autour de nous crie à la trahison? On nous reprochera d'endormir le pays et nous serons entraînés par le torrent ; autant vaut-il chercher à le diriger... Il n'y a plus d'autre question politique que celle de la paix ou de la guerre... Nous avons combattu Gioberti les premiers; nous sommes restés seuls à le combattre comme anarchiste. Mais aujourd'hui l'anarchie n'est plus qu'un mot vide de sens. Il n'y a plus qu'un mot qui ait une valeur, c'est l'indépendance nationale[1]. »

Bientôt, l'ouverture de la session parlementaire allait apporter au gouvernement sarde de nouvelles difficultés; mais des révolutions dans l'empire austro-hongrois jetaient au loin une lueur d'espérance.

Des élections partielles avaient eu lieu au commencement d'octobre, et, — quoique Cavour s'efforçât de démontrer que leur résultat était « hautement honorable[2] », à un collège près —, en réalité elles avaient été favorables au parti avancé, dont le candidat, M. Radice, avait battu à Turin le ministre des Finances, M. de Revel. A la veille de leur rentrée, les partis à la Chambre pouvaient se classer en deux camps : à gauche, l'opposition, sous l'inspiration de Gioberti, divisée

1. M. de Bois le Comte à M. Bastide, 29 septembre 1848.

2. Cavour dans le *Risorgimento* du 6 octobre 1848. Dans une lettre du 3 octobre, il dit plus modestement : « Les élections jusqu'ici connues sont passables ». Il savait l'échec de Revel.

elle-même en deux groupes, la fraction génoise dirigée par Pareto, les démocrates dont Brofferio était le chef avec ses fidèles lieutenants Valerio, Buffa, Sinéo et cet homme nouveau, de grand avenir, Rattazzi ; enfin, « en sauvage », à l'extrême gauche, Garibaldi, député de Ciccagna ; à droite, le parti modéré, réunissant tous les partisans du ministère, Balbo, Santa Rosa, Merlo, Castelli, Boncompagni, Massimo d'Azeglio, et leur porte-parole habituel, Cavour. Les premiers discours de Camille en juillet, sa campagne dans le *Risorgimento*, sa situation personnelle, bientôt de nouvelles interventions à la Chambre l'imposaient comme le *leader* (il eût aimé le mot du parlementarisme anglais) de la droite. Tel il apparaissait aux diplomates étrangers : « Le comte Camille Cavour, écrivait la Légation de France[1], peut avec raison passer pour le chef du parti modéré... C'est un écrivain, un orateur fécond, capable en politique comme en matière économique..., comme financier il occupe le premier rang ; il est en butte à la haine que lui suscitent des hommes jaloux de son talent et de sa fortune ; plus pénétrant que ses collègues de l'opposition, il est travailleur infatigable. » Ce n'est pas mal vu.

Le Sénat était très calme, composé de conservateurs modérés, avec Alfieri, Manno, de La Tour, le vieux ministre du régime absolu, rallié en apparence, ayant forte influence sur son parent, le Président du Conseil, Perron. Déjà la haute Assemblée se renfermait dans le silence prudent, dont elle n'est que trop rarement sortie.

Réunis le 17 octobre, les députés choisirent pour Président Gioberti, à l'unanimité, en raison de son grand passé, et les partis se classèrent sur l'élection du Vice-Président ; le can-

1. Très intéressant *Mémoire du vicomte de Reiset sur les principaux personnages du pays*, 16 novembre 1848. *Archives des Affaires étrangères*. Sardaigne, t. CCCXXII.

didat ministériel ne sortit qu'à une voix de majorité. De suite les débats s'engagèrent, très vifs, sur une interpellation d'un député de gauche, M. Ravina, qui demandait si l'armistice du 9 août durait encore dans sa forme première, où en était la médiation, si l'armée était prête à rentrer en campagne. Le ministre de l'Intérieur, Pinelli, répondit que l'armistice était expiré, mais renouvelé par tacite reconduction et que l'une ou l'autre des puissances était en droit de le dénoncer huit jours à l'avance; des tergiversations de l'Autriche pourraient lasser le gouvernement, mais lui seul devait être juge du moment où il lui faudrait reprendre les hostilités ; il ne pouvait s'expliquer sur les négociations en cours avec l'Angleterre et la France[1]. Le chef de l'opposition, Brofferio, avec lui Valerio et Buffa, attaquèrent avec véhémence les déclarations ministérielles que développa à nouveau le Président du Conseil ; les tribunes applaudissaient à outrance les discours de l'opposition, couvraient de leurs huées les paroles des ministres, Cavour protestait de sa place contre un tel scandale, le bruit n'en continuait pas moins. Il était nécessaire qu'un membre de la majorité prît la parole, ne fût-ce que pour soutenir le cabinet dont il approuvait la politique. Cavour se chargea de ce mandat ; ce fut son premier « grand discours[2] ».

Il reconnaît, en son début, que « tout le monde regarde la guerre comme probable et comme pouvant devenir d'un jour à l'autre très opportune pour nous. De même, tout le monde accepte la médiation, au moins comme fait accompli. La seule discussion possible porte donc sur le point de savoir s'il con-

1. Dans l'ardeur de son patriotisme, Pinelli se laissa entraîner à des déclarations qui découvraient le gouvernement français, et que le *Risorgimento,* pourtant ministériel, s'empressa de publier. Pinelli dut protester et rectifier. Bois le Comte à Bastide, 20 et 23 octobre 1848.

2. Cavour à la Chambre, 20 octobre 1848. Artom et Blanc, *Œuvre parlementaire du comte de Cavour*, p. 48 à 64.

vient de renoncer à la médiation sans plus attendre, ou s'il faut écouter pendant quelque temps encore les puissances médiatrices. C'est, comme on le voit, une pure question d'opportunité ». Pour lui, il trouve préférable de gagner du temps. Il expose à grands traits pourquoi interviennent les puissances médiatrices ; l'Angleterre non point par pure générosité, mais par un double intérêt : éviter une commotion générale qui ébranlerait son commerce et son industrie, surveiller « le germanisme à peine né, qui déjà menace de troubler l'équilibre européen et manifeste des idées de domination et d'usurpation » (ceci est de la vue lointaine et profonde), donc la Grande-Bretagne persévérera dans son intervention ; la France, parce qu'« elle désire vivement, loyalement, l'indépendance de l'Italie ; elle est entrée de bonne foi dans la médiation, elle veut y persister... Mais sa politique intérieure est extrêmement embarrassée, c'est ce qui rend son action moins courageuse qu'il ne faudrait, moins haute qu'il ne conviendrait à une aussi grande nation ». Et il retrace l'ensemble de ces difficultés intérieures, d'où il conclut que « nous pouvons espérer le concours amical de la France, mais sans nous flatter qu'elle nous appuie d'une intervention active et énergique ». Que peut-on espérer des autres peuples de l'Italie? La Toscane enverra de jeunes volontaires non instruits. « Rome, aujourd'hui, est encore moins préparée à la guerre qu'auparavant. » Les Lombards « n'ont point de matériel de guerre, aucune espèce d'organisation militaire ; comment pourraient-ils penser à se jeter seuls contre l'armée de Radetzki ». Sans doute, une seconde révolution a éclaté à Vienne, mais « au premier rang de l'armée autrichienne ont combattu contre nous les volontaires de Vienne, les héros des barricades viennoises du mois de mars ». Par contre, un autre péril menace la monarchie autrichienne. « Il existe dans

l'Empire une race nombreuse, énergique, agissante, mais opprimée depuis plusieurs siècles : la race slave ; elle s'étend dans toutes les régions orientales de l'Empire, depuis le Danube jusqu'aux montagnes de la Bohême ; elle veut être tout entière émancipée et recouvrer sa nationalité ; sa cause, juste et noble, est défendue par des hordes peu policées, mais déterminées et vigoureuses, et elle triomphera dans un avenir peu éloigné. » Et après avoir rappelé les insurrections de Bohême, de Croatie, il en tire que « la lutte qui se prépare au sein de l'Autriche n'est pas un démêlé politique semblable à celui de mars, mais le prélude d'une redoutable guerre de races, d'une guerre entre le germanisme et le slavisme ». S'il en est ainsi, mieux vaut attendre, « laisser le gouvernement du Roi libre de déterminer l'heure où il conviendra de recommencer les hostilités. Cette heure pourra sonner dans une semaine, dans un mois, mais quand elle arrivera, elle nous trouvera tous d'accord comme nous le sommes sur les principes. »

Paroles profondes, d'une prévision pénétrante, mais prématurée ; avant que ne fût déclarée l'inévitable « guerre entre le slavisme et le germanisme », près de trois quarts de siècles devaient s'écouler, d'autres guerres éclater, et l'unité italienne se former [1].

La discussion continua, le ministère se contenta d'un ordre du jour assez froid où la Chambre se bornait à prendre acte des déclarations faites par les ministres. La bataille reprit peu après sur les responsabilités encourues lors de la signature de l'armistice et l'acceptation de la médiation : sur la proposition de Cavour, l'examen de cette grave question fut confié à une

1. Sur les efforts de quelques Piémontais, Valerio notamment, pour réaliser dès cette époque une alliance italo-slave, cpr. Antonio Anzilotti, *Italiani e Jugoslavi nel Risorgimento* (Rome, 1922).

commission présidée par Gioberti et où l'opposition était en majorité ; ses propositions comportaient un blâme envers les ministres ; Cavour, « presque chaque jour sur la brèche[1] », y opposa une motion de confiance et d'approbation ; un député du centre, Farina, déposa un ordre du jour moins cassant et que la gauche pouvait adopter : le ministère l'accepta, Cavour s'y rallia, la Chambre le vota par assis et levés à une forte majorité. Et la bataille parlementaire continua jour après jour, dans le tumulte des députés et des tribunes, amoindrissant sans cesse l'autorité du ministère.

Cependant la monarchie des Habsbourg subissait ailleurs des coups terribles : au début d'octobre, une seconde révolution avait éclaté à Vienne, le ministre de la Guerre avait été pendu, la Cour avait pris la fuite ; la Hongrie était en pleine révolte et ses soldats accouraient au secours des Viennois[2] ; devant une telle situation, le vieil empereur Ferdinand, fatigué de corps et plus encore d'esprit, était contraint à l'abdication en faveur de son jeune neveu François-Joseph, dont la longue vie fut une lente marche à l'enterrement de la vieille monarchie. Était-ce dès lors la dislocation prédite par Cavour ? Mais l'Autriche trouva quelques hommes de guerre et d'État, Radetzki, Windischgrætz, Schwarzenberg, d'une poigne dure, sans scrupules, qui rétablirent, brutalement et rapidement, les destins de leur patrie ; Vienne est bombardée et reprise ; les Hongrois sont attaqués à l'ouest par les soldats autrichiens, au nord par les Russes, au sud par les Croates ; Radetzki, sans argent, sans secours, accroît ses forces à coups de réquisitions et d'enrôlements. Et quand les puissances médiatrices proposèrent la réunion à Bruxelles

1. Chiala, *Lettere di Cavour*, t. I, p. 110.

2. Sur ces événements, Emile Bourgeois, *Manuel historique de Politique étrangère*, 4e éd. 1915, p. 303 et suiv., 313 et suiv.

d'une conférence pour discuter les affaires d'Italie, le cabinet autrichien sauta sur cette aubaine « pour se jouer de la médiation et ne s'en servir que comme d'un moyen dilatoire[1] ».

En Italie même, de graves événements se produisaient, comme pour entretenir et accroître l'émotion d'un pays déjà si troublé. A Rome, Rossi, grand serviteur du droit et de la liberté[2], « le seul homme, s'il en était un, qui fût capable de rendre, sous un Pape, un gouvernement constitutionnel possible et de lui assurer une structure plus durable dans l'avenir[3] », Rossi était assassiné le 15 novembre ; huit jours après, le pape s'enfuyait sous un déguisement et se réfugiait à Gaëte dans le royaume de Naples. L'aimable Toscane était déjà nerveuse depuis quelque temps ; Livourne avait esquissé une insurrection[4] ; à Empoli, Arezzo, on s'amusait à de petites émeutes ; au lendemain de la mort de Rossi, les troubles s'étendirent, plus graves, à Florence ; le chef du cabinet, Guerrazzi, fit la grosse voix, annonça en Jupiter tonnant qu'il allait frapper, mais avec quoi, il povero, il n'avait pas de troupes — fors les autrichiennes.

Ces nouvelles avaient leurs conséquences immédiates à Gênes, où l'émotion est prompte, même à Turin, dont les nerfs sont moins sensibles. Des groupes se formèrent devant la Présidence du Conseil, aux cris de : « Mort au ministère

1. Le général Perron au marquis Ricci, ministre sarde à Paris, 11 décembre 1848.

2. Sur le ministère Rossi, cpr. Giovagnoli, *P. Rossi e la Revoluzione romana ;* Bertolini, *P. Rossi nella storia del Risorgimento ;* Pasolini, *Memorie,* t. I, passim, notamment p. 183 et suiv. ; Oriani, *La lotta politica,* p. 445 et suiv.

3. Bolton King, qui est peu favorable à Rossi, *Histoire de l'Unité italienne,* t. I, p. 296.

4. P. Orsi, *Dispacci, Lettere e Proclami di giorni assai agitati nella Storia Toscana* dans la *Nuova Antologia* du 1er oct. 1923.

rétrograde ! Vive le meurtre de Rossi ! A bas la France et l'Angleterre ! La guerre, la guerre ! » Ils furent facilement dispersés, se reformèrent le lendemain, se dissipèrent. Mais leur cri demeura : « la guerre[1] ! »

Ainsi, émeutes de Vienne ou insurrection de Hongrie, troubles de Toscane ou révolution de Rome, tout exerçait en Piémont une même influence belliqueuse. Le ministre de la Guerre, — il venait de changer, très heureusement, et c'était le général La Marmora —, faisait tous ses efforts pour apporter un peu d'ordre dans l'organisation militaire ; il n'y réussissait que médiocrement ; il n'avait pu décider nul général français à prendre le commandement des troupes sardes ; Bugeaud, Changarnier, nullement encouragés par Cavaignac, avaient refusé ; le général suisse Dufour, habile tacticien dans la guerre du Sonderbund, pressenti, avait décliné ; il avait fallu placer à la tête de l'armée le meilleur Piémontais, Bava, en lui adjoignant comme chef d'État-major le général Chrzanowski, Polonais, inconnu en Italie, qui avait jadis guerroyé tantôt pour et tantôt contre la Russie, puis était devenu un fort stratège en chambre ; une tragique expérience démontra son insuffisance[2].

Même la correspondance diplomatique se ressentait de cette atmosphère belliqueuse. « Il est du devoir du gouvernement du roi, écrivait le Président du Conseil le 11 décembre 1848, de rappeler à celui de France que, quels que soient les obstacles que nous ayons à surmonter, quelle que soit la faiblesse à laquelle nous puissions être réduits, il est impossible au Piémont de ne pas recommencer la guerre, si la médiation est dans l'impuissance de nous faire obtenir une paix honorable

1. M. de Bois le Comte à M. Bastide, 20, 25 novembre 1848.

2. Cpr. *infra*, p. 89 et suiv.

dans un bref délai[1]. » Mais lord Palmerston ne prodiguait que de bonnes paroles et de sages conseils ; la France, préoccupée de l'élection présidentielle, ne songeait point à intervenir[2] ; au contraire, en Piémont l'opinion publique, dans les grandes villes du moins, était toute à la guerre.

A ce moment, le ministère s'effondrait. Depuis quelques semaines, il donnait des signes de détresse ; M. de Revel, très attaqué pour son action politique d'août, annonçait périodiquement sa retraite ; le roi Charles-Albert, malade et inquiet, négociait sous main, a-t-on dit, avec les radicaux[3], en tous cas recevait des indications de Brofferio[4] ; à la Chambre, les tempêtes succédaient aux orages, les tribunes prenaient une charmante allure de clubs révolutionnaires ; finalement, le ministère glissa sur une « pelure d'orange », pour employer l'expression consacrée, une pétition des étudiants de Turin, et mis en minorité, donna sa démission le 3 décembre. « Il a parfaitement agi, écrivait Cavour. Attaqué avec une passion acharnée, mollement défendu, il ne pouvait plus faire le bien. C'est un malheur sous un certain rapport, car il serait difficile de trouver une réunion d'hommes aussi honnêtes et aussi courageux, mais il n'était pas à la hauteur des circonstances. Il n'y avait pas un seul homme politique[5]. »

Le roi fit appel à un député du Centre, Gioia, pour réaliser un ministère de concentration, puis à Massimo d'Azeglio, pour constituer un cabinet national : sur leur refus, il confia le pouvoir à Gioberti.

1. Le général Perron au marquis Ricci à Paris, 11 décembre 1848.

2. « La France ne veut pas intervenir et se f... de nous », avait écrit Cavour à E. de La Rüe, le 4 octobre 1848.

3. Bolton King, *Histoire de l'unité italienne*, I, 286 et les références.

4. Brofferio, *Storia del Piemonte*, 5e partie, p. 49.

5. Cavour à E. de La Rüe, 5 décembre 1848.

III

La chute du cabinet Perron, la formation du nouveau ministère tendaient dans la pensée de la majorité parlementaire à une double fin : à l'extérieur, affirmer une politique plus forte et plus fière ; à l'intérieur, amener le parti de gauche aux affaires avec *un' ministerio vero democratico*[1]. Gioberti s'était imposé, parce qu'on croyait tels ses desseins, prêt à déclarer la guerre en s'appuyant sur le parti démocratique : en réalité, il n'était déjà plus l'homme du jour, et il allait le démontrer rapidement. Fidèle aux idées qu'il avait exposées dans le *Primato*, il était partisan d'une fédération italienne sous la présidence du pape et depuis le mois d'avril, il avait travaillé en ce sens avec Rosmini ; en octobre, il avait réuni à Turin des notables de différentes villes pour poser les bases d'une confédération[2] ; or, la fuite de Pie IX, la révolution de Rome entraînaient l'effondrement de ce projet ; et jamais le parti démocratique et anticlérical n'accepterait le Saint-Père pour seigneur suprême. Gioberti prévoyait la guerre comme inévitable, mais sans en comprendre toutes les duretés et en préparer les minutieux détails. A l'intérieur, il voulait l'union de tous autour du roi : et il comptait sur un groupe politique qui ne rêvait que plaies et bosses, qui comprenait la guerre comme la fit la Convention, sans percevoir les différences de temps et de pays. Gioberti et son parti croyaient chacun l'autre différent de ce qu'il était : son ministère mourut en deux mois de ce malentendu.

1. Friedensburg, *Cavour*, t. I, p. 325. Thayer, *Life and Times of Cavour*, t. I, p. 101. Orsi, *Cavour and the making of modern Italy*, p. 126 et suiv.

2. Rosi, *Storia contemporanea d'Italia*, p. 217.

Le cabinet, présidé par l'abbé, comprenait quelques-uns des principaux démocrates, Buffa, Sineo, Rattazzi, Ricci; le journal *La Concordia* devenait son organe officieux et le *Risorgimento* passait à l'opposition. Cavour engagea de suite la lutte contre le ministère ; il avait, depuis plusieurs semaines, annoncé qu' « on ne pourrait gouverner tant que cet homme (Gioberti) ne serait pas démonétisé », que « ce ne serait bientôt qu'une idole brisée. On s'apercevrait alors qu'elle n'était composée que de faux métaux, n'ayant aucune valeur réelle[1]. » Or, il advint que les démocrates non appelés personnellement au pouvoir, Brofferio, Valerio, trouvèrent que les choses n'allaient pas bien sans eux et engagèrent dans le *Messager* une lutte discrète mais tenace contre les élus du pouvoir. Le cabinet faisait ce qu'il pouvait pour les contenter : il avait pris pour ministre de la Guerre le général Sonnaz, le gouverneur de Gênes révoqué de ses fonctions pour trop de mollesse ; il envoyait à Gênes en qualité de commissaire le ministre Buffa, qui en don de joyeux avènement promettait la réunion d'une constituante et « ordonnait que les troupes quittassent la ville ». Mais Brofferio attaquait, déclarait que « les anciens ministres étaient d'honnêtes gens, ils n'accordaient pas beaucoup, mais ils n'avaient rien promis ; ceux-ci ont tout promis, mais ils n'accordent rien ». Gioberti répliquait ou faisait répliquer qu'il n'y avait point de salut possible sans ordre et entente ; il donnait au ministre de France des affirmations très rassurantes sur son action politique. « Je ne veux rien faire, disait-il, qui puisse inspirer au parti conservateur des craintes pour la royauté. J'espère qu'il ne me sera pas trop hostile. Je crois la guerre nécessaire, mais je ne la ferai que quand l'état de l'armée m'aura donné

1. Cavour à E. de La Rüe, 24 octobre, 8 décembre 1848.

l'assurance qu'elle est possible. Je ne repousse pas la médiation, je la laisse produire son effet[1]. » C'était la politique même de son prédécesseur qui ne le combattait point d'ailleurs et engageait ses amis à lui accorder deux douzièmes provisoires. Et dès le 1er janvier, Cavour écrivait : « Gioberti fait entendre de temps à autre des paroles de modération et manifeste des dispositions répressives[2] ».

La situation empirait chaque jour : l'armée, irritée de la proclamation de Buffa et de quelques autres manifestations, exhalait son mécontentement plus fortement qu'il n'eût fallu ; la Savoie s'agitait, réclamant un régime autonomiste ; Rome allait vers la révolution ; déjà Gioberti, fils soumis du Saint-Siège, pensait à une intervention du Piémont en faveur de Pie IX ; la Toscane vibrait ; Louis Bonaparte, élu Président de la République, se disait très favorable à l'Italie, mais il remplaçait au quai d'Orsay M. Bastide, un ami du Piémont, par M. Drouyn de Lhuys, conservateur, peu favorable à l'unité italienne. La monarchie autrichienne se raffermissait.

En cette pénible occurrence, le ministère crut nécessaire de prendre l'avis des électeurs, ce qui n'avait rien que de naturel, la Chambre ayant été nommée, neuf mois auparavant, dans des circonstances bien différentes ; le 30 décembre, il prononça la dissolution de la Chambre et le ministre de l'Intérieur, Sineo, se mit en mesure d'obtenir de « bonnes élections ».

Cavour se sentait fort attaqué : il avait pris, dès son arrivée à la Chambre, une position très nette, très personnelle, peut-être débutant « un peu fort », sans craindre de se compromettre, ni de risquer son siège. « Je n'ai pas visé à obtenir

1. M. de Bois le Comte au ministre des Affaires étrangères. Reiset, *loc. cit.*, p. 253.

2. Cavour à Talleyrand-Périgord, 1er janvier 1849.

de succès populaires, écrivait-il, mais uniquement à servir la cause de la raison et du bon sens... Je m'attends à tomber, dans une de ces crises, victime de nombreux ennemis, mais ce triste pressentiment ne m'empêchera pas de continuer avec toute l'énergie de mes convictions et avec toute l'ardeur dont je suis capable[1]. » Il avait des adversaires autant à gauche qu'à droite : car s'il avait, dans le *Risorgimento* et à la tribune, foncé sur les démocrates, qui avaient désormais contre lui toute la force du pouvoir, il ne s'était point inféodé au parti clérical, se posant en adversaire des sacristies et des congrégations. « Les juifs ont déserté ma cause, mandait-il encore, et le curé d'une des paroisses de la ville a lancé hier une diatribe contre moi. » Il n'entendait pas moins lutter avec force pour la politique où il voyait le salut de son pays.

La lutte fut courte et ardente : à Turin, où il se représentait, Cavour avait pour concurrent Giovanni Ignazio Pansoya, une « obscure nullité »[2], mais fortement soutenu par le « comité central électoral démocrate » que présidait Valerio ; et *La Concordia* écrivait : « En appelant Pansoya à l'honneur de la députation, Turin accomplira un acte de devoir civique ». Pour combattre un tel adversaire, Cavour n'avait point encore affirmé suffisamment son libéralisme et l'ampleur de ses vues : il n'obtint que 206 voix, Pansoya fut élu avec 250.

Une douloureuse préoccupation apporta sa distraction au vaincu : à la veille du scrutin, était morte sa tante bien-aimée, la duchesse de Clermont-Tonnerre, qui l'appelait « son délicieux » ; il avait, on l'a dit, géré et rétabli sa fortune, elle laissait tous ses biens à ses deux neveux, Gustave et Camille,

1. Cavour à Talleyrand-Périgord, 1er janvier ; à Vincenzo Maggi, 4 janvier 1849 ; à E. de La Rüe, 23 janvier 1849.

2. De Mazade, *Le comte de Cavour*, p. 51. Cpr. Zanichelli, *Cavour*, p. 185.

et c'était justice ; mais celui-ci n'avait point attendu l'héritage pour parvenir à la richesse. Léri et ses dépendances étaient en plein rapport et sans cesse, par ses entreprises[1], Camille avait accru son avoir ; en cadet de famille, « suant sang et eau avant d'avoir acquis un peu d'indépendance », il avait fait lui seul *sa* fortune ; il pleura la bonne duchesse sans l'arrière-pensée du légataire palpant l'héritage. « Cette perte est bien cruelle pour nous, écrivait-il, car nous aimions notre tante comme une seconde mère [2].»

Son échec personnel ne lui fut point indifférent, certes, mais cet homme d'action n'était point pour les longues lamentations. « Exclu du Parlement, mandait-il à un ami, je continuerai à combattre dans la presse la cause de la modération et de la justice. Je n'abandonnerai pas le combat et il sera possible de faire résonner dans le pays la voix de la vérité. » Mais il se désolait en pensant que « l'esprit d'anarchie et de désordre triomphent pleinement dans nos élections. Presque tous les bons ont été écartés et se voient remplacés par des ignorants, des fanatiques, ou, pis encore, par de véritables coquins (birbanti) politiques... Le triomphe du ministère est complet, peut-être plus qu'il ne le désirait[3] ». Et il allait se consoler à Léri, dans la bonne terre.

Le parti de l'aristocratie libérale mordait en effet la poussière : Azeglio, Boncompagni, Pinelli, Sclopis suivaient Cavour dans son infortune. Le cabinet était même dépassé ; plus encore que la *Concordia,* son journal officieux, le grand vainqueur était le *Messager,* l'organe de Brofferio, et ce dernier l'allait bien montrer dès l'ouverture de la session. Le chef

1. La correspondance avec le banquier de La Rüe en est pleine.

2. A E. de La Rue, 22 janvier 1849.

3. Cavour à V. Maggi, 29 janvier 1849 ; à Castelli, s. d. Castelli, *Il Conte di Cavour,* p. 127.

du cabinet, Gioberti, était étonné et inquiet ; son arrivée au pouvoir, le sentiment de sa responsabilité, la trituration des grandes affaires avaient modifié ses idées ; il muait ; Cavour le relevait malicieusement, qui écrivait dès le 18 décembre : « Il a exprimé des idées identiques à celles que professait Pinelli ». Et, son adversaire de la veille, il devint un de ses plus francs et plus vifs défenseurs[1].

A la rentrée du Parlement, au début de février, cette divergence éclata entre le chef du pouvoir et sa majorité ; lui-même la soulignait en disant au ministre de France : « Cette Chambre est mauvaise, ignorante, se paie de mots, ne comprend pas l'Europe et se laisse mener par des intrigants et des déclamateurs ».

Dès le début de la session parlementaire, il apparut que Gioberti se rapprochait de la politique et des hommes de la droite ; le 2 février, il appelait au ministère de la Guerre le général Alphonse La Marmora, qui appartenait au parti de Cavour ; à une soirée que le Président du Conseil donnait en l'honneur du Parlement, ses ouvertures à ses anciens adversaires avaient été observées avec dépit par les députés de gauche ; au Conseil des ministres, le 11 février 1849, il avait lu une note sur la situation extérieure, fulminant contre la démagogie romaine, contre la démagogie toscane, contre la république partout. « Et voilà le grand homme plus réactionnaire que jamais », écrivait le marquis Costa[2], qui était ultra parmi les ultras. Enfin le bruit glissait qu'il offrait des soldats piémontais au pape et au grand-duc Léopold, pour dompter les révolutions de Rome et de Toscane : La Marmora quittait le ministère le 9 février pour une destination qui aurait dû rester mystérieuse, qui fut vite connue, Florence.

1. Massari, *Il Conte di Cavour*, p. 44.
2. Costa de Beauregard, *Les dernières années de Charles-Albert*, p. 439.

Le 15 février, le chef des gauches, Brofferio interpella sur la politique du cabinet, opposant le Gioberti de 1848 au Gioberti premier ministre, et son lieutenant Valerio, tout net, demanda la mise en accusation du ministère pour avoir fermé le cercle de Gênes en violation de la constitution. L'heure était prématurée, Gioberti conserva la majorité, le peuple l'acclama[1]. Dix jours après, il s'effondrait.

En Toscane, les luttes politiques étaient telles que le grand-duc, qui n'avait rien de combatif, abandonna Florence d'abord, le pays ensuite, déclarant à ses « bons Toscans » qu'il les avait quittés pour n'avoir point à consentir des lois impies. Le Parlement se fâcha, prononça la déchéance de Léopold, constitua un triumvirat[2]. Déjà on prévoyait l'intervention de Radetzki et des soldats autrichiens. Gioberti voulut couper au péril étranger, et proposa son appui au grand-duc qui s'empressa de l'accepter. Gioberti envoya La Marmora en estafette[3] et prépara avec le successeur de celui-ci au ministère de la guerre, Chiodo, un corps expéditionnaire.

Mais brusquement tous ses collègues l'abandonnèrent; ils ne voulaient point que le Piémont intervînt en Toscane pour rétablir Léopold sur son trône; quelques-uns pensaient que l'Autriche envahirait le grand-duché et justifierait ainsi l'entrée du Piémont en campagne; bref, tous parlèrent de leur retraite. Le roi, qui n'était pas en confiance avec son premier ministre, redoutant sa politique, lorsqu'il le vit isolé, l'abandonna[4]. Il ne restait à Gioberti qu'à donner sa démission, qui fut acceptée après quelques protestations de regret. « Je

1. Cavour à Boyl di Putifigari, 21 février 1849.

2. Sur les événements de Toscane, Rosi. *Il Risorgimento italiano e l'azione d'un' patriota* (Mordini), 1906, p. 69 et suiv.

3. La Marmora, *Un episodio del Risorgimento italiano.*

4. M. de Bois le Comte au ministre des Affaires étrangères, 22, 26 février 1849, *Archives des Affaires étrangères.*

viens, dit l'abbé en sortant de son audience de départ, de bien connaître ce que c'est qu'un roi[1]. » Et Cavour, qui l'avait d'abord combattu, mais qui, en bon monarchiste italien, approuvait l'intervention piémontaise en Toscane comme de nature à éviter l'arrivée des « barbares », ajoutait : « La chute de Gioberti est un drame honteux[2] ».

A l'intérieur, un royaume divisé, des partis en lutte acharnée, Gênes en émeute, la Savoie très réservée, des finances en désarroi ; à l'extérieur, des révolutions à Rome, en Toscane, l'État napolitain soumis à une féroce réaction, la Lombardie pilée et pillée, Venise étroitement serrée, deux puissances sympathiques, mais l'une lointaine et toute préoccupée de ses intérêts, l'autre qui venait de se donner un maître au louche caractère, la Russie et la Prusse hostiles, et l'ennemi que ses victoires à Vienne, en Hongrie, rendaient chaque jour plus fort sur le Tessin, — telle était la situation du Piémont à la chute de Gioberti. Et à ce moment beaucoup et des meilleurs y voulaient la guerre.

1. De Reiset, *Souvenirs*, I, p. 272.
2. Cavour à E. de La Rue, 1er mars 1849.

CHAPITRE IV

NOVARE

(MARS 1849)

I. CAUSES ET CONDITIONS DES HOSTILITÉS. — L'opinion publique. Charles-Albert. La Chambre. Le nouveau ministère. Cavour. Le pays. — Isolement du Piémont en Italie et en Europe.

II. LE DÉSASTRE. — Les armées en présence : défaut de préparation des Piémontais. — Dénonciation de l'armistice. — Les débuts de la campagne. Avance parallèle des troupes sardes et autrichiennes. Mortara. La bataille devant Novare : la retraite. — Abdication de Charles-Albert. Victor-Emmanuel au quartier autrichien. L'armistice.

III. LES CONSÉQUENCES. — Consternation à Turin. Retour de Victor-Emmanuel. Sa proclamation. Protestation à la Chambre contre l'armistice. — Ministère de Launay.

Fin du mouvement national en Italie. Les nouvelles espérances.

I

Voulue des uns, redoutée des autres, la reprise des hostilités était en Piémont tenue par tous pour « une nécessité inévitable et inexorable[1] ». Depuis le début de la Révolution de 1848, la petite monarchie était victime de sa propre vaillance : seule de toute l'Italie, elle avait une monarchie nationale, une armée, un trésor ; de la péninsule entière, tous les regards et toutes les espérances s'étaient portés vers elle ; avec courage, elle avait entrepris une trop lourde tâche, mal suivie par les autres États qui attendaient son triomphe pour l'acclamer libératrice ; elle avait payé, de 20.000 hommes et

1. Rattazzi à la Chambre des députés, 14 mars 1849.

de 120 millions de francs, son dévouement à la cause italienne, — que les esprits rassis traitaient « d'illusion » ou « d'anachronisme[1] ». Et ces sacrifices ne lui avaient point procuré la paix. Depuis sept mois, elle vivait dans un état d'énervement tel qu'elle ne voyait d'autre voie pour en sortir que la guerre, et la guerre dans des conditions bien plus défavorables qu'en 1848.

De ceux qui la voulaient, Charles-Albert était le premier. Le roi était dans une situation difficile ; il avait régné pendant quinze ans avec les ultras, et depuis les grandes réformes, depuis l'octroi du statut, se sentait avec eux en « état de défiance réciproque » ; le parti conservateur modéré, celui des Balbo, Cavour, Azeglio, avait éprouvé un cruel échec aux élections de janvier 1849 ; le souverain s'était donc rapproché du parti radical, qui était monarchiste et pouvait sauver la couronne du péril républicain ; or, ce parti d'extrême gauche voulait catégoriquement la guerre, et en accord avec les nouvelles républiques du centre de l'Italie, la Toscane, Rome ; de là, la chute de Gioberti qui prétendait intervenir à Florence en faveur du grand-duc ; de là, le désir du roi de reprendre les hostilités avec l'Autriche[2] ; sans grand espoir d'ailleurs, — il était trop intelligent pour ne point voir la situation telle qu'elle était, désastreuse ; mais trop fataliste pour réagir ou préparer activement le combat, car, au dire de ses intimes, « l'indécision et la paresse dominaient toutes ses déterminations »[3] ; si, par hasard, la fortune lui était favorable, il redeviendrait le Roi ; tournât-elle contre lui, il passerait la main, se sacrifiant

1. M. de Bois le Comte à M. Drouyn de Lhuys, 5 avril 1849.

2. « Le roi n'a que cette idée en tête, et s'imagine que les républicains le respecteront s'il fait la guerre », disait le nouveau ministre des Affaires étrangères, M. de Colli, au représentant de la France. M. de Bois le Comte à M. Drouyn de Lhuys, 5 mars 1849.

3. Reiset, *Souvenirs*, I, 285.

jusqu'à la mort pour l'honneur de son pays et l'avenir de sa maison.

A la Chambre des députés, la grande majorité voulait la guerre ; les membres de la gauche, élus en nombre aux dernières élections, inexpérimentés, enthousiastes de l'idée unitaire, en admiraient les beautés sans percevoir les périls de l'heure ; leurs chefs, Brofferio, Valerio, croyaient, malgré les déceptions de 1848, à la « levée en masse », au « torrent populaire », et voyaient déjà des légions armées, surgies du vieux sol de l'Italie à leur verbe éloquent, précipiter les Tedeschi hors de la Patrie ; les députés de la Savoie étaient très réservés ; Balbo et quelques modérés s'efforçaient de calmer l'ardeur guerrière de leurs collègues ; mécontent de son récent échec, Cavour ne décolérait pas contre « le parti lâche et imbécile », contre les ministres « hommes d'une colossale médiocrité [1] ». Mais les radicaux avaient la majorité, tenaient à la dénonciation de l'armistice, et, au début de mars, votaient une adresse engageant le roi « à rompre la trêve et à déclarer la guerre ». La Chambre était, d'ailleurs, appuyée, poussée par la presse démocratique et par les réfugiés, émigrés ou exilés de Lombardie, de Naples, voire de France, qui dans la guerre n'avaient rien à perdre, tout à gagner [2].

Les ministres ne résistaient pas ; à la chute de Gioberti, le cabinet était demeuré, le roi avait simplement appelé au ministère des Affaires étrangères le marquis Colli, « homme éminemment conservateur », mais, quoiqu'en pensât Cavour,

1. Cavour au duc de Dino, 14 mars, à Mme Waldor-Villenave, 26 avril 1849 (sur la personnalité et la carrière littéraire de la destinataire, désignée dans Chiala, I, p. 413 et V, p. CCCXXXIV comme Mme de Villenave-Waldor, cf. Ruffini, *Cavour e Madame Waldor* et A. Luzio, *Garibaldi, Cavour, Verdi* (1924), p 253 et suiv. M. Ruffini démontre, p. 73, que l'importante lettre citée *supra*, t. I, p. 154-5, a été adressée par Cavour à Mme Waldor-Villenave en 1838.

2. Marquise d'Azeglio à son fils, 14 mars 1849.

sans énergie : car il variait chaque jour, déclarant tantôt que la guerre était le seul moyen de sortir d'une situation intolérable, tantôt qu'elle aboutirait à un désastre et qu'il y avait tout avantage à attendre[1]; il ne trouva, lui, qu'un moyen d'en sortir, sa démission, laissant une tâche impossible à son successeur, M. de Ferrari, « homme d'un grand talent », mais qui « n'entendait pas grand'chose à la diplomatie[2] ». Depuis le départ de Gioberti, « le ministère était un troupeau sans berger[3] », à la remorque du parti avancé : les bergers suivaient le troupeau.

Sans doute, parmi les modérés, quelques-uns voyaient le péril d'une guerre sans alliés[4]; ils savaient que l'armée elle-même était découragée, sans illusions sur ses chefs, mal préparée à une lutte disproportionnée. Mais ces hommes de sens rassis étaient dépourvus d'influence, isolés dans leur propre parti, et Cavour s'en était séparé. Dans ses lettres intimes, il disait la nécessité de la guerre, « comme un moyen d'en finir. — Si nous avons un succès, ajoutait-il, je ne doute pas qu'on fasse la paix. Si nous sommes battus, le Roi abdiquera et nous payerons les frais de la guerre, et tout sera fini. Des deux manières, il nous en coûtera moins que de rester dans l'état où nous sommes... Quel qu'en soit le résultat final, je suis convaincu qu'il ne nous sera pas plus funeste que la prolongation de l'état actuel[5] ». Et le *Risorgimento*, — « l'honnête *Risorgimento* », à son tour entonnait la trompette guerrière.

Et le pays, celui qui paie les fautes de ses chefs? A l'ex-

1. M. de Bois le Comte à M. Drouyn de Lhuys, 2 et 7 mars 1849.
2. Cavour à E. de La Rüe, 9 mars 1849.
3. Cavour à E. de La Rüe, 1er mars 1849.
4. M. d'Azeglio à E. Rendu, 21 mars 1849.
5. Cavour à E. de La Rüe, 8 et 9 mars 1849.

ception de Gênes, très belliqueuse, il ne marquait aucun enthousiasme pour la reprise des hostilités; un emprunt, lancé à ce moment, avait peu donné; les engagements volontaires étaient rares; Turin, très entiché de Gioberti, avait manifesté avec violence son dépit de la chute du grand homme; la Savoie était froide, obéissante d'ailleurs et prête à donner ses enfants, mais plusieurs de ses députés avaient rédigé un mémoire exposant les griefs de la province; « repousser ces vœux serait hâter peut-être une rupture complète et violente avec le reste des États[1] ». Les campagnes, chargées d'impôts, épuisées des pertes de 1848, ne voulaient certes pas la guerre, mais l'acceptaient avec résignation, car, suivant les nobles paroles d'Azeglio, « ceux qui feront la besogne, ce seront nos pauvres paysans, nos pauvres soldats qui, sachant parfaitement combien la lutte sera rude et disproportionnée, abandonnent leurs femmes et leurs enfants sans un murmure, parce que c'est leur devoir et que le roi y va ».

Comment se faire illusion sur l'issue du combat? En 1848, l'Autriche, empêtrée dans ses révolutions intérieures, s'était trouvée en présence de soldats venus de toutes les parties de l'Italie, prise à la poitrine par les Lombards, à dos par les Vénitiens, de flanc par les Romains, les Toscans et les Napolitains, de face par les Piémontais, et elle avait pu vaincre les derniers après avoir arrêté ou maté les premiers. En 1849, Vienne était domptée, la Hongrie attaquée de revers par les Russes, Milan écrasé, Venise encerclée; le gouvernement de Turin avait envoyé Valerio à Florence et Rome[2] pour obtenir l'intervention des Italiens du centre sur la ligne du Pô, mais

1. *Archives des Affaires étrangères.* Corresp. Sardaigne, t. CCCXXIII, f^os^ 279 et suiv. En mai, un nouveau journal, *Le Paysan,* se fondait à Albertville qui se donnait pour mission de poursuivre la réunion avec la France. Le Préfet de l'Isère au ministre de l'Intérieur, 12 mai 1849.

2. Bianchi, *Storia documentata,* VI, 122 et suiv.

les deux jeunes républiques avaient trop à faire chez elles pour envoyer un seul soldat au dehors; à dessein ou par inadvertance, on omit à Turin de tenir exactement Venise au courant du plan de guerre[1]; Milan était sous la botte autrichienne et dans l'incapacité de bouger; tout au plus pouvait-on espérer quelques mouvements populaires sur le lac de Côme et à Brescia.

De l'étranger, rien non plus à attendre. En 1848, le Piémont avait l'espoir d'un concours de la France ou de l'Angleterre; il avait d'abord écarté cet appui, pour *fare da se*, et, plus tard, aux heures d'angoisse, il l'avait sollicité. Et maintenant? Le 13 mars 1849, renouvelant de précédentes déclarations, M. de Bois le Comte disait tout net au nouveau ministre des Affaires étrangères, M. de Ferrari : « Le cabinet sarde est bien libre de reprendre les hostilités, mais il importe que cette détermination soit dégagée de tous éléments étrangers qui y seraient entrés... La France restera spectatrice impassible de la guerre, si le Piémont la déclare, et il ne peut compter sur son appui dans ce cas... Le gouvernement français sait qu'il existe dans ce pays des espérances de l'entraîner malgré lui dans la guerre... Si cette pensée a trouvé quelque accès dans les Conseils du gouvernement sarde, il est dans une grande illusion que je dois dissiper par tous les moyens possibles[2]. » Au nom du gouvernement anglais, M. Abercromby faisait de pareilles déclarations, qu'il rappelait à la veille même du combat.

Dans de telles conditions, pour le Piémont la guerre était une folie[3]. Oui; mais une folie qui ne manquait ni de grandeur

1. Pepe, *Révolutions d'Italie*, p. 216, 228.

2. M. de Bois le Comte au ministre des Affaires étrangères, 15 mars 1849.

3. *Imprudentissima*, écrit Cavour, qui en était partisan ; à Salvagnoli, 6 mars 1849.

ni d'héroïsme. Un petit peuple se jetait, seul, sur un puissant adversaire, pour cette double et noble idée : Patrie et Liberté. Il savait combien minces étaient ses chances de succès, mais il voyait son honneur et son avenir engagés dans cet acte que condamnaient les raisonnables et les prudents : il s'y lançait hardiment. C'est ainsi que se font grandes les petites nations.

II

Encore eût-il fallu n'agir qu'en préparant tout, fortement; et le gouvernement en avait eu le temps pendant sept mois d'armistice, alors que depuis plusieurs semaines la guerre apparaissait comme certaine. Peu d'argent, une armée sans cohésion, des chefs sans décision : tel était l'apport du Piémont dans cette tragique partie[1]. Sans doute, sur le papier, les forces des belligérants étaient égales, 90 à 100.000 hommes de chaque côté; mais les effectifs sardes étaient gonflés outre mesure d'hommes inaptes ou non instruits, les officiers manquaient et une promotion de quatre cents lieutenants leur parvint sur le champ de bataille; l'intendance, les remontes, le service de santé, tout était défectueux; faute d'un grand chef français, Bugeaud ou Changarnier, on avait pris un Polonais, Chrzanowski, qui inspirait confiance à tous, même à Cavour[2], mais qui se montra aussi médiocre dans la préparation de son plan de bataille que dans l'exécution; et surtout manquait la force principale des armées, la confiance des soldats en eux-mêmes, dans leurs chefs, dans la victoire.

1. Sur les causes de la défaite de Novare, lire les pages pénétrantes de Ruffini, *Vittorio-Emanuele II* (Milan, 1918).

2. « J'ai foi dans les talents de notre véritable général en chef », écrivait Cavour au duc de Dino le 14 mars 1849. « J'ai bon espoir, car je crois dans la capacité de Chrzanowski », ajoutait-il à de La Rüe, le 20 mars. Cpr. *supra*.

En face d'eux, se dressait l'armée autrichienne, réduite par les troupes qu'elle devait laisser devant Venise, à Brescia où elles eurent à mater une insurrection héroïque[1], dans la région de Côme qu'elles intimidèrent, — en tout 60.000 hommes de bonnes troupes, fiers et forts de leurs succès passés, tenus en haleine tout l'hiver par des chefs expérimentés et fermes, commandés par le vieux Radetzki, trapu, solide, audacieux, et par des généraux pleins de mordant et d'initiative[2]. En vérité, « les deux armées étaient dans des conditions trop différentes pour que le succès fût douteux[3] ».

Le 7 mars, Charles-Albert et ses ministres étaient décidés à la reprise des hostilités : d'après les termes de l'armistice, les gouvernements devaient prévenir de sa rupture huit jours à l'avance ; on discuta du jour, que l'on fixa d'abord au 10 mars, anniversaire de la révolution à Milan, et que l'on trouvait d'un heureux augure[4], puis que l'on prorogea au 12, pour éviter des jours de fête, sans comprendre que chaque retard permettait à l'adversaire de mieux soigner sa préparation. Le département des Affaires étrangères rédigea la dépêche, destinée à annoncer la dénonciation de l'armistice aux puissances étrangères, à l'Angleterre et à la France en particulier ; certes les motifs ne manquaient point pour étoffer une telle déclaration[5] : dureté de la répression en Lombardie, refus de rendre le parc de siège de Peschiera, blocus de Venise ; on ne pou-

1. Masi, *Nell' Ottocento*, p. 181, sur le livre d'A. Ugoletti, *Brescia nella Rivoluzione de 1848-49*. A Luzio, *Haynau*, dans *Garibaldi, Cavour, Verdi* 1924, p. 465 et suiv.

2. Très suggestif est un tableau représentant Radetzki et son état-major sur le champ de bataille de Novare, conservé au musée du *Risorgimento*, à Milan.

3. M. de Bois le Comte à M. Drouyn de Lhuys, 3 avril 1849.

4. Costa de Beauregard, *Dernières années du roi Charles-Albert*, p. 451.

5. Texte dans Vimercati, *Histoire de l'Italie en 1848-49*, p. 407 et suiv.

vait donner la raison véritable, qui était d'affranchir l'Italie du joug étranger et de préparer l'unité nationale.

Le 12 mars, à midi, le colonel sarde R. Cadorna[1] se présenta au palais du gouvernement à Milan et demanda le maréchal Radetzki; le vieux soldat le reçut de suite, et prit la lettre du gouvernement sarde qui lui notifiait la rupture de l'armistice; le maréchal n'en commença point la lecture devant l'officier, qui revint dix minutes après, sous quelque prétexte, pour rapporter l'impression faite par la dénonciation : le grognard était tout joyeux, d'une satisfaction presque exagérée; il pria le colonel à dîner et sur le refus de celui-ci, en prit cordialement congé; puis il donna ses ordres à son chef d'état-major; tout était prêt. A Turin, la nouvelle circula dès le soir. Le 14, le ministre de l'Intérieur, Rattazzi, très pâle, très ému[2], monta à la tribune de la Chambre et annonça que « le jour de la revanche est enfin arrivé... Il y a quelques jours seulement, vous avez exprimé les vœux de la nation : le gouvernement les a accueillis. Nous ne nous sommes pas dissimulés les dangers de la lutte... Mais placés entre les dangers de la guerre et la honte de ne pas tenter d'assurer notre indépendance, nous ne devions pas hésiter. » Des applaudissements, des cris de « Vive Charles-Albert », accueillirent ces fières paroles. Au Sénat, l'accueil fut plus froid.

Le même jour, le *Risorgimento* publiait en tête de son numéro, cette note, due évidemment à Cavour : « Au moment de la dénonciation de l'armistice, du départ du Roi, de la concentration de notre armée pour le jour imminent de la reprise, la direction du journal... croit devoir affirmer que toute sa pensée, toute sa force seront invariablement dirigées vers le

1. Luigi Cadorna, *Il generale Raffaele Cadorna nel Risorgimento italiano*, p. 33.

2. Mme Rattazzi, *Rattazzi et son temps*, t. I, p. 265.

triomphe de cette cause qui comporte l'honneur, la liberté et l'indépendance de l'*Italie*. » Pour Cavour, pour le *Risorgimento*, pour tous les Piémontais, c'était pour l'*Italie* que le petit royaume partait en guerre. Et dans l'enthousiasme de ce grand jour, Camille écrivait à un ami, officier français au service de l'armée sarde : « Mes vœux vous accompagnent. Je vous supplie de m'écrire *de Milan*, lorsque vous aurez achevé votre entrée triomphale[1]. »

La désillusion vint vite ; la campagne fut la plus courte de toutes les guerres du siècle, trois jours, plus brève encore que le choc de Sadowa.

Charles-Albert était parti dans la nuit du 13 au 14 mars, départ précipité, furtif, fiévreux ; à l'instant des derniers adieux, la reine aurait demandé : « Quando ci ricevedremo, Carlo ? — Forse mai », répondit le roi[2]. Il fixa son grand quartier à Novare.

Au sud de Novare, s'étend au loin une plaine basse et fertile, plantée de rizières, de champs de maïs et de pâturages que bordent les longues lignes des mûriers et que coupent d'antiques canaux d'irrigation ; au Sud, elle est fermée par le Pô, large et lent, à l'est par le Tessin, plus étroit mais plus rapide. Les ponts sont rares ; il n'en était alors que deux sur le Tessin, l'un à une vingtaine de kilomètres de Novare, près de Buffalora, l'autre plus au sud, à la hauteur de Pavie ; le morcellement du fleuve en bras larges comme des ruisseaux rendait en outre guéables un ou deux endroits. L'État-major sarde était dans l'ignorance totale des mouvements et des emplacements de ses adversaires ; le roi écrivait à son ministre

1. Cavour au duc de Dino, 14 mars 1849.

2. « Quand nous reverrons-nous, Charles ? — Peut-être jamais ». Costa de Beauregard, *loc. cit.*, p. 499. Le premier livre de M. Costa a été fortement contesté par Dominico Perrero, *Gli ultimi reali di Savoia del Ramo primogenito. Replica al Marchese Costa di Beauregard.* Turin, 1890.

de l'Intérieur que « d'après ses rapports, il paraissait que les Autrichiens concentraient leurs forces sur l'Adda », et, ne s'attendant point à une forte résistance sur le Tessin, déjà il préparait l'organisation de la Lombardie « à mesure que nous avancerons [1] ». Le général Chrzanowski avait massé ses forces devant le Tessin en deux groupes : au pont de Buffalora, le gros de l'armée avec le roi ; au pont de Pavie et aux gués, une seule division commandée par un général de fantaisie, Ramorino, le héros ridicule de l'équipée de 1834, en Savoie [2], devenu l'homme indispensable, consacré par les élections parlementaires. Ces positions étaient connues de Radetzki.

Pendant quelques jours, les deux armées restèrent en présence, invisibles, silencieuses, séparées par la largeur d'une rivière. L'armistice expirait le 20 mars à midi. A l'heure précise, les troupes piémontaises de l'armée du Nord, s'avancent vers le pont de Buffalora. Sur la rive gauche du Tessin quelques uhlans étaient aux aguets, que dispersent des coups de fusil ; le roi d'un geste indique qu'il veut le passer le premier ; il traverse, puis ses officiers, puis sa garde, puis l'armée. Nul ennemi à l'horizon ; c'est évident, l'ennemi s'est retranché derrière l'Adda ; libre est la route de Milan. Le duc de Gênes, second fils du roi, atteint, avec sa division, Magenta à quelques dix kilomètres de la rivière ; mais là des paysans racontent qu'ils ont vu des régiments en uniforme blanc gagner le sud, vers Pavie ; l'inquiétude vient, le roi avec Chrzanowski retourne sur la rive droite pour passer la nuit à Trecate.

Pendant que Charles-Albert traversait le Tessin au nord, Radetzki le passait au sud, mais dans d'autres conditions. Audacieux, sachant que la fortune se donne à qui la force, le vieux soldat avait porté tous ses bataillons disponibles sur

1. Charles-Albert à « son très cher Rattazzi », 16 mars 1849.
2. *Supra*, t. I, p. 131 et suiv.

le pont de Pavie, et alors que le roi de Sardaigne faisait buisson creux au pont de Buffalora, lui-même franchissait le Tessin au sud et bousculait à La Cava les minces contingents placés en surveillance par Ramorino ; puis il avance vivement ses troupes en éventail ; le lendemain, 21, elles rencontrent en deux points les soldats piémontais que Ramorino, — ahuri, disent ses défenseurs, traître, a prononcé la justice[1], — laisse sans ordres et sans cohésion ; à La Sforzesca, les Savoyards, rudes gars, prennent quelque avantage ; mais à Mortara, le combat s'engage ardent, traversé par alternatives de revers et de retour de fortune[2] ; d'Aspre, le général autrichien qui commande le groupe du nord, s'est lancé avec tant de fougue qu'il s'est heurté aux divisions du général Durando et du duc de Savoie ; repoussés d'abord, les Autrichiens poussent à leur tour, reçoivent des renforts, avancent leur artillerie, précipitent au soir tombant leurs ennemis dans Mortara et les y poursuivent à la baïonnette ; un combat de rue s'engage dans l'obscurité, où chacun tire du fusil, pousse de l'épée, sans savoir s'il atteint ami ou adversaire. La nuit ne peut que couvrir la retraite désordonnée des troupes sardes.

Le roi et Chrzanowski avaient assisté au mince succès de La Sforzesca ; la défaite de Mortara les frappa, comme d'un coup de massue. L'échec était rude, réparable peut-être, par un effort d'énergie et de précision. Le général donne ordre aux troupes de se concentrer sous les murs de Novare, sans craindre d'être tourné à l'ouest et coupé de sa retraite sur Turin. La journée du 22 s'écoule en instructions contradictoires et en manœuvres confuses ; les soldats de

1. Il fut condamné à mort par un conseil de guerre et fusillé.

2. Au récit des historiens italiens, de Reiset, de la Légation de France, on doit joindre utilement le rapport de Benedek qui commandait une brigade. *Benedeks Nachgelassene Papiere*, p. 129 et suiv.

Sardaigne arrivent en désordre devant la ville, fatigués et déprimés ; les services de l'intendance et de santé fonctionnent mal, les distributions de vivres sont insuffisantes, déjà s'infiltrent dans Novare les blessés, les affamés et les lâches. Pendant que l'armée piémontaise se groupe comme un troupeau devant la barrière de l'étable, et se décourage, Radetzki réunit toute son armée pour porter le coup suprême.

Le 23 mars, au matin, sous un ciel humide et nébuleux, s'engage la bataille décisive [1]. Les Piémontais se sont concentrés autour d'un hameau, la Bicocca, à quelques kilomètres au Sud de Novare : ce sera le centre du combat, défendu, attaqué avec un pareil acharnement. Les Autrichiens y concentrent leurs feux en rayons convergeant tous au même point, et plus encore qu'à Mortara, la lutte donne à chaque armée l'alternative du succès et de l'infortune. Les fils du roi, l'héritier, duc de Savoie, le puîné, duc de Gênes, combattent en vrais et braves militaires ; autour d'eux tombent les soldats avec les officiers, le général Passalacqua, le général Perrone, trois mois auparavant Président du Conseil [2]. Mais, vers le soir, les Autrichiens multiplient leurs attaques, et les Sardes ne peuvent que répéter la phrase de désespoir : « *Ils* sont trop ». *Ils* prennent définitivement la Bicocca, poussent encore, et les soldats italiens refluent en désordre sur Novare : alors là, pris de faim, de peur et de colère, ils pillent au hasard [3]. C'était le désastre.

1. Le récit de Reiset, p. 268 à 304, est d'autant meilleur que le secrétaire de la Légation française visita le champ de bataille trois jours après.

2. *Supra*, p. 60. Il ne mourut de ses blessures que trois jours plus tard à Novare.

3. M. de Reiset au ministre des Affaires étrangères, 31 mars 1849, *Archives des Affaires étrangères*. M. de Reiset ajoute dans ses *Souvenirs*, qu'il tient ce récit du roi Victor-Emmanuel lui-même qui le lui fit lors d'une visite nocturne à son domicile. Il est peu probable que le roi, rentré à Turin dans la nuit du 26 au 27, ait eu le temps dans les trois jours de visiter en ami le secrétaire de la Légation de France ; M. de Reiset ne revint

Pâle, froid, impénétrable, Charles-Albert s'était rendu, aux heures dernières du combat, sur les points les plus exposés ; comme Napoléon à Waterloo, il cherchait la mort, mais ne la trouva point. Il envoie un de ses généraux, Cossato, en parlementaire auprès de Radetzki pour demander les conditions d'un armistice. Elles sont dures, excessivement, et le visent personnellement. Il a perdu la bataille, et la guerre, définitivement. Pour sauver la couronne de Savoie, il doit l'abandonner et disparaître. Le soir même, au palais Bellini, il réunit en conseil de gouvernement ses fils, ses généraux, Cadorna ministre délégué à son grand quartier. Il leur dit : « La fortune a trahi notre courage et nos espérances. Notre armée est dissoute, il serait impossible de prolonger la lutte ; ma tâche est accomplie et je crois rendre à mon pays un important service, lui donner une dernière preuve de dévouement en abdiquant la couronne en faveur de mon fils, Victor-Emmanuel. » Les princes, les officiers, Cadorna, tentent d'ébranler sa résolution. « Je ne suis plus votre roi », réplique-t-il, et il se retire. Dans l'émotion générale, Cadorna ne pensa point à dresser un acte écrit de l'abdication, à recueillir la signature de celui qui déposait la couronne. Pour calmer les scrupules et les doutes de l'opinion publique, il fallut qu'en Espagne un notaire campagnard rédigeât en jargon d'étude l'acte par lequel Charles-Albert, roi de Sardaigne, remettait à son fils le destin de son peuple [2].

lui-même à Turin que le 27 ou le 28 et c'est à Novare qu'il recueillit les éléments de son très intéressant récit. Cpr. Scalchi, *Storia delle guerre d'Italia dal 18 marzo 1848 al 28 agos. 1849*. Enfin Degli Alberti, *L'armistizio di Novara* (*26 mars 1849*) dans la *Rassegna Storica del Risorgimento*, 1918, p. 355 et suiv. donne un important rapport du sous-chef d'état-major, Cassato, qui complète la publication officielle de l'E. M., *Relazioni e rapporti finali sulla Campagna del 1849 nell' Alta Italia* ; et la lettre de Cadorna, ministre des cabinets Gioberti et Chiodo (publiée en 1889), *Lettera sui fatti di Novara del marzo 1849*.

1. Tolosa, 3 avril 1849. *Archives des Affaires étrangères*. Sardaigne,

Dans la nuit, vers une heure, une voiture basse s'arrêtait devant le palais Bellini, siège du grand quartier. Enveloppé dans son manteau gris, un homme de haute taille s'y glissa, et partit pour l'exil. Il traversa les lignes autrichiennes, probablement reconnu au passage, mais respecté dans son *incognito*, puis ses États, puis la France, puis l'Espagne, et parvint le 20 avril à Oporto. Malade de corps, épuisé d'esprit, il traîna trois mois un souffle de vie : le 28 juillet 1849, il n'était plus.

Certes, il n'avait été qu'un berger incertain et malheureux dans la conduite de son troupeau : le métier de roi veut de la chance. De là le cri de douleur poussé par Cavour : « Cet homme fatal était destiné à ruiner son pays dans toutes les hypothèses[1]. » Parole injuste et que l'histoire a revisée, car Charles-Albert avait donné à son peuple des codes et un statut qui demeurent, il avait relevé fièrement la tête au moment de Ferrare ; il avait, en 1848, compris que sa patrie, celle de tout Italien, n'était point seulement le petit Piémont, mais l'Italie entière, et il avait rêvé l'unité nationale que son fils réalisa ; en 1849, il avait marché sus à l'ennemi et tombait en soldat. Son peuple oublia ses incertitudes et ses faiblesses pour ne se souvenir que de ses aspirations et de sa vaillance dans les combats. Un cri de douleur salua son départ ; le Parlement vota une adresse de sympathie et l'érection de sa statue en signe de reconnaissance au courage malheureux[2].

t. CCCXXIV, f° 228. Cpr. Costa de Beauregard, *Dernières années de Charles-Albert*, p. 510.

1. Cavour au duc de Dino, fin avril 1849. Cpr. à Mme Waldor-Villenave, 26 avril 1849.

2. Des critiques italiens considérables m'ont reproché d'avoir méconnu dans mon premier volume le caractère de Charles-Albert et d'avoir été à son égard d'une sévérité exagérée. La politique, si complexe, de ce monarque, a été étudiée ces dernières années par de nombreux historiens en Italie. Masi, Patetta, Perrero, Vayra, Luzio, Cappelletti, Ciasca, Arturo

La disparition d'un roi n'arrête point le cours des événements. Le premier devoir du nouveau monarque était de solliciter un armistice de son vainqueur. Avec cette brusquerie nuancée de finesse, trait de son caractère, Victor-Emmanuel résolut d'accomplir en personne cette tâche pénible[1] : c'était bien vu, car le maréchal Radetzki fréquentait assidûment chez l'archiduc Rénier, beau-père du prince, qui espérait avoir ainsi quelque prise sur lui ; dès le 24, Victor-Emmanuel partit de Momo, — où il s'était retiré, — à cheval, accompagné d'un simple peloton, pour le nouveau quartier de son adversaire à Vignale, près de Novare ; le vieux soldat s'empressa à sa rencontre, accueillit le royal visiteur avec une déférente affection, mais n'adoucit que médiocrement les conditions auxquelles il suspendait la cessation des hostilités : les Autrichiens devaient occuper le territoire situé entre le Pô, le Tessin et la Sesia, tenir garnison mixte à Alexandrie avec les troupes du Piémont, dont les navires de guerre devaient quitter l'Adriatique dans un délai de quinze jours ; l'armée sarde serait réduite « sur le pied ordinaire de la paix dans le plus bref espace de temps ».

Segre, Gallavresi, etc... et elle a été l'objet d'un remarquable travail en Sorbonne de M. C. Vidal, *Politique nationaliste de Charles-Albert, 1843-1848* (encore inédit). Je reconnais volontiers que dès avant 1840, le « secret du Roi » a été de libérer l'Italie et de reprendre la mission historique de la maison de Savoie. Il détestait l'Autriche, qui avait voulu l'évincer du trône, qui l'humiliait à chaque occasion, qui dominait avec superbe dans toute la péninsule. « Je mourrais bien heureux, écrivait-il le 6 août 1840, en bénissant le Seigneur, si je pouvais gagner dix batailles pour une cause que je sais. » La querelle sur les taxes douanières des vins, les conflits à propos des voies ferrées, surtout le « coup de Ferrare » ont exacerbé sa haine. Mais il étati isolé en Europe, en Italie, dans son propre royaume ; il n'était pas de ces hommes qui forgent leur destin ; il « *attendait* son astre » ; dès qu'il crut parue l'étoile, il partit en guerre, avec décision, et s'il manqua de force, de « poigne », si la fortune lui fut contraire, il osa du moins risquer sa vie et sa couronne pour son idée, qui était l'affranchissement national. En ce sens, il peut être tenu pour « l'initiateur du *Risorgimento* » (Perrero. *Gli ultimi reati di Savoia*, p. 170).

1. A. Degli Alberti, *L'armistizio di Novara*, dans la *Rassegna storica*, *loc. cit.*

Radetzki aurait désiré davantage, il insinua que le gouvernement autrichien serait favorable à un accroissement du territoire piémontais si le monarque consentait à revenir au régime du gouvernement absolu et à reprendre la bannière d'azur au lieu du drapeau tricolore, symbole de l'*Italia una*[1]. Victor-Emmanuel écarta avec fermeté ces insinuations et avec raison, car à les accepter il eût risqué la fin de sa dynastie. Quant aux conditions de l'armistice même, l'état de l'armée sarde ne permettait pas de les décliner, quelques dures fussent-elles. Le 26 mars, Victor-Emmanuel et Radetzki signaient la convention de Novare.

III

A Turin, « tout le monde était dans l'anxiété[2] »; à l'optimisme que Cavour reflétait dans sa correspondance, une sourde inquiétude succéda dès le 21 mars, par l'absence de nouvelles d'abord, par de vagues renseignements ensuite, « petits vents qui rasaient terre », précurseurs de l'orage. Le 25, les bulletins de l'armée, — les communiqués, — étaient peu clairs, mais on pressentait « qu'il avait dû se passer quelque chose de terrible, que nous ne savons pas encore et qui nous rend comme des âmes en peine[3] ». Bientôt fut connue la bataille de Mortara, qui ouvrait aux Autrichiens la voie de Turin[4]; aussitôt chacun de faire ses préparatifs de départ, les

1. Massari, *Vita di Vittorio Emanuele*, p. 25 et suiv.

2. Cavour à Emile de La Rüe, 20 mars 1849.

3. Marquise d'Azeglio à son fils, 23 mars 1849.

4. Le Président du Conseil pria MM. Bois le Comte et Abercromby de se rendre au quartier général autrichien pour demander la suspension de la marche sur Turin; à leur arrivée, Radetzki leur répondit, narquois, qu' « il avait traité directement avec le Roi ». *Archives des Affaires étrangères.*

ministères d'évacuer leurs archives sur les forts des Alpes, les ambassadeurs de prendre les instructions de leurs gouvernements ; et tel député, grand vengeur de l'honneur national, une semaine auparavant, crut prudent de prendre du champ. Le 25, la nouvelle des tragiques événements du 23 arriva par la bouche plébéienne d'un valet de chambre, envoyé à cheval par l'ancien roi pour préparer son long voyage ; et bientôt on apprit le désastre de Novare, l'abdication de Charles-Albert, la suspension des hostilités. La stupeur paralysa la première indignation ; quelques ardents parlaient de résistance héroïque, mais la population ne désirait que l'ordre et la paix[1].

Victor-Emmanuel rentra dans sa capitale au cours de la nuit du 26 au 27 mars, en petit équipage, presque en cachette, comme en était parti son père, deux semaines auparavant. Le lendemain matin, il passa sur la place du Château en revue la milice nationale et reçut son serment ; triste cérémonie, car la milice représentait la nation, qui faisait retomber sur la couronne la responsabilité de ses propres malheurs : pas un applaudissement, pas une marque d'affection, mais une froide réserve, bien éloignée de l'accueil chaleureux que le peuple turinois réserve habituellement à ses princes. Pendant la revue, on affichait la proclamation du roi à son peuple où il demandait « l'efficace concours de tous », et affirmait que « notre tâche doit être maintenant de tenir haut l'honneur du pays, de panser les blessures de la fortune publique, de consolider nos institutions constitutionnelles ». Mais l'amertume et l'humiliation de la défaite étaient trop récentes pour qu'on rendît déjà hommage aux efforts de ce jeune monarque. Un homme de « juste milieu », comme Cavour, passait à une critique acerbe la monarchie autant que le parti au pouvoir et reniait

1. M. de Bois le Comte à M. Drouyn de Lhuys, 25 mars 1849.

ses admirations de la veille, en écrivant : « L'armée a été dégoûtée, les meilleurs officiers tenus à l'écart. Au lieu de confier le commandement de l'armée aux jeunes généraux qui avaient la confiance de l'armée, on a nommé général un Polonais connu uniquement par des travaux de cabinet, d'une tournure ridicule et portant un nom que jamais nos soldats n'ont pu apprendre à prononcer. Nous avons succombé lorsque nous avions tous les éléments pour vaincre. Les sacrifices d'hommes et d'argent prodigués pendant un an n'ont abouti qu'à nous placer dans une condition pire que celle où nous nous trouvions avant la révolution de Milan[1]. »

Cette colère d'un modéré laisse deviner celle des violents. Elle fit explosion à la Chambre des députés dans la soirée du 27 mars. Le ministre de l'Intérieur y vint lire le texte de l'armistice, passé par le roi comme chef de l'armée et sans le concours d'aucun ministre, et, lorsqu'il parvint aux passages consentant l'occupation du territoire compris entre Pô-Tessin-Sesia, l'entrée des Autrichiens dans la citadelle d'Alexandrie, un cri unanime s'éleva, de douleur et d'indignation, dans la salle comme dans les tribunes[2]. « Infamie ! trahison ! » tels étaient les vocables adressés à l'acte royal, qu'on déclarait inconstitutionnel. Et quand le ministre annonça l'abdication, qu'on la sut simplement orale, sans acte authentique, la Chambre se cabra et nomma une commission d'enquête pour en vérifier la réalité.

Les ministres qui avaient conseillé au roi la déclaration de guerre n'étaient plus sur les bancs du cabinet. Dès le 26, avant même son retour, le roi avait décidé de remplacer le ministère démocrate par un cabinet conservateur : déjà il avait choisi Pinelli pour l'Intérieur, puis le général de Launay, un

1. Cavour à Mme Waldor-Villenave, 26 avril 1849.
2. Massari, *La vita ed il regno di Vittorio Emanuele II*, p. 35.

royaliste très « pur », pour la Présidence du Conseil et les Affaires étrangères. La situation politique leur parut si grave, une explosion si menaçante, que le Président demanda aux ministres de France et d'Angleterre de se joindre aux délégués sardes envoyés au maréchal Radetzki « pour obtenir quelques modifications aux conditions de l'armistice, notamment au sujet d'Alexandrie ». Toujours dévoués, MM. Abercromby et Bois le Comte se rendirent à Novare : le vieux maréchal les reçut, affable, un peu goguenard à son habitude, et leur répondit que le texte de l'armistice était parti pour Vienne, qu'il lui était donc impossible d'en modifier la teneur, mais qu'il enverrait une estafette à la Hofburg pour appuyer la demande des diplomates[1]. Paroles dorées.

Cependant le ministère s'était complété : Cavour eût bien accepté d'en être, couvrant son dépit de philosophie : « Les nouveaux ministres, quoique mes bons amis, ne font guère plus gré de moi que les anciens qui me détestaient, écrivait-il à un correspondant. Je leur sais gré de me laisser dans un coin ; je ne demande pas mieux que de reprendre en main la charrue, que j'ai trop longtemps négligée[2]. » Personne ne pensa à lui. Le chef du cabinet, ministre des Affaires étrangères, général de Launay, semblait « un peu trop prononcé » dans le sens réactionnaire ; d'aucuns essayèrent de l'éloigner du pouvoir, mais le roi s'y refusa formellement, disant que « le gouvernement avait de grands devoirs à accomplir et qu'il pouvait avoir besoin d'un homme énergique » ; l'opinion se rassura en voyant, dans le Conseil, Demargherita, syndic de Turin, très aimé, et Gioberti ministre sans portefeuille, qui « garan-

1. Ces négociations dans la lettre du Président du Conseil sarde à MM. Abercromby et M. de Bois le Comte. 29 mars, les dépêches de M. de Bois le Comte à M. Drouyn de Lhuys des 28 et 30 mars 1849.

2. Cavour au duc de Dino, avril 1849.

tissaient de toute crainte de réaction anti-constitutionnelle [1] ».

Le devoir du gouvernement était d'ailleurs dicté par les circonstances : procéder au couronnement du roi, consulter le pays sur les conditions nouvelles et sur ses propres destinées. Le 29 mars, Victor-Emmanuel prêtait devant les Chambres serment à la Constitution et recevait le serment des sénateurs et députés ; le jour même le Parlement était prorogé ; peu de jours après, la Chambre dissoute.

L'heure était pleine d'angoisse pour le Piémont ; à l'humiliation de la défaite et de l'invasion se joignait la douleur d'un déchirement intérieur : Gênes était en révolution.

« Le désastre de Novare était pour l'Italie entière », a écrit à juste titre un des vaillants défenseurs de Venise [2]. L'une après l'autre tomberont chacune des républiques nées de la Révolution et prêtes à s'unir en une seule nation. De suite Ferdinand II de Naples envoya ses soldats en Sicile, et l'île fut opprimée sous un joug encore plus lourd que l'ancien [3]. Une réaction se produisit en Toscane, qui bouscula le gouvernement provisoire, appela les Autrichiens à la rescousse, et prépara le retour du grand-duc Léopold. La république romaine ne put être domptée que sur l'intervention de la France et après un siège en règle : à la fin de juin, le pouvoir temporel du pape y était rétabli [4]. Venise résista la dernière [5], avec héroïsme, sans espérance : sa capitulation était inévitable ;

1. M. de Bois le Comte à M. Drouyn de Lhuys, 29 mars 1849.

2. Pepe, *Révolutions d'Italie*, p. 261-2, 282.

3. Orsi, *Histoire de l'Italie moderne*, p. 190 ; Mazziotti, *La reazione borbonica nel Regno di Napoli* (Episodi dal 1849-1860), de la *Biblioteca del Risorgimento italiano*, 6e série, n° 12.

4. A. Leti, *Roma e lo Stato Pontifico dal 1849 al 1870*, chap. Ier. Sur la réaction dans la Romagne et les conspirations, Comandini, *Cospirazioni di Romagna e Bologna*, p. 214 et suiv.

5. Pascolato, *Manin e Venezia nel 1848-9*, p. 102 ; Marchesi. *Rivoluzione e defesa di Venezia 1848-49*.

elle fut signée le 22 août, et, le 25, le drapeau de l'Autriche flottait à nouveau sur le Campanile de Saint-Marc.

Ainsi finissait tristement le noble mouvement qui avait soulevé, de la Sicile aux Alpes, tout le peuple italien pour son indépendance et pour son unité nationale. En eût-il pu être autrement? Peut-être, avec plus de concorde, plus de dévouement, plus de discipline. Les peuples de la péninsule n'étaient point encore préparés à ces vertus civiques, nécessaires à la vie même des nations. En tous cas, depuis la dislocation de juillet 1848 la partie était perdue. Et Cavour se trompait singulièrement, lorsqu'il écrivait : « Si l'on avait écouté mes conseils, si j'avais manié le pouvoir, j'aurais, sans effort de génie, sauvé le pays et, à l'heure qu'il est, fait flotter l'étendard italien sur les Alpes styriennes[1] ». Malgré tout son génie, il n'aurait rien pu modifier à des événements devenus inévitables, à des désastres dont l'un entraînait l'autre. Ce fut, au contraire, grande chance, pour lui et pour sa patrie, qu'il n'eût point participé au pouvoir en cette fin lamentable du mouvement national : il y eût compromis, perdu peut-être des forces qui devaient si puissamment servir à l'unité de l'Italie[2].

La partie était perdue pour les patriotes; mais tous avaient le sentiment, la certitude qu'elle ne l'était que pour un temps. Le comte Balbo, pleurant un fils tué à l'ennemi, disait à Massari : « Le Piémont ne conclut point la paix avec l'Autriche, il fait une trêve qui durera dix ans[3]. » Il voyait juste : 1849, Novare; 1859, Solférino. Et Cavour de même, quand il écrivait : « Il ne faut pas perdre courage; tant que la liberté existera dans un angle de la péninsule, il n'y a pas lieu de

1. Cavour à Mme Waldor-Villenave, 26 avril 1849.
2. Zanichelli, *Cavour*, p. 187.
3. Massari, *Il conte di Cavour*, p. 45.

désespérer de l'avenir. Tant que le Piémont conservera ses institutions saines et sauves du despotisme et de l'anarchie, il sera en état de travailler efficacement à la régénération de la patrie[1]. »

Battu aux armées, honni des princes, au ban de l'Italie, délaissé par l'Europe, le Piémont a résisté et par là-même prouvé sa vitalité. Dans les sombres années de réaction, seul il n'a abandonné ni son Statut ni ses lois de libertés, malgré les insinuations ou les menaces des puissances étrangères. Il vivra modestement sa « politique de concentration[2] », fidèle à la devise de Charles-Albert, « attendant son astre ».

1. Cavour à Salvagnoli, 1849.

2. Orsi, *Cavour and the making of modern Staly*, p. 147. Cpr. Monti, *L'idea federalistica nel Resorgimento italiano* (1922), p. 49.

CHAPITRE V

LES DÉBUTS D'UN ROI

(1849-1850)

I. De l'armistice a la paix. — Victor-Emmanuel. Son isolement. — Insurrection et reddition de Gênes. — Négociations de paix; prétentions de l'Autriche. Appel du Piémont à la France et à l'Angleterre. — L'expédition de Rome; effet en Italie. — Massimo d'Azeglio, Président du Conseil : ses premiers actes. — Reprise des négociations et leurs difficultés. Le traité du 6 août.

II. La proclamation de Moncalieri. — Malaise général en Piémont : découragement de Cavour. Difficile situation du ministère. Les élections : Cavour élu ; composition de la Chambre, situation de Cavour. — Discours du Trône. La question financière : les crédits pour l'indemnité de guerre. Vifs débats. Piétinement parlementaire. Vains efforts d'Azeglio. Remaniement ministériel. Santa-Rosa et La Marmora. — Débats sur le traité de paix : nouveaux incidents ; le cabinet en minorité. Gravité de la situation. — Le décret de dissolution et la proclamation de Moncalieri.

III. Combats parlementaires. — La campagne électorale; ses résultats; la composition de la Chambre. — La situation parlementaire de Cavour; ses relations avec le centre gauche. — La loi sur le *foro ecclesiastico*. Siccardi à Rome puis ministre de la Justice. Projets de loi sur le *foro*, les legs aux couvents, les fêtes religieuses. Leur vote. Départ du nonce et protestations des évêques. — Les lois financières; la nécessité d'un plan d'ensemble d'après Cavour. — Vie privée : mort de la grand'-mère et du marquis Michel; les deux frères; Léri. — Maladie de Santa-Rosa, refus de l'absolution, sa mort. — Cavour, ministre de l'Agriculture, du Commerce et de la Marine.

I

Victor-Emmanuel, improvisé roi dans des circonstances tragiques, n'était en rien préparé à dominer et maîtriser les évé-

nements[1]. Il avait vingt-neuf ans; sa prime jeunesse avait été assombrie par l'aventure de 1821, où le prince de Carignan, son père, avait dû fuir à l'étranger en butte à la haine du roi et aux soupçons de l'aristocratie libérale; l'enfant avait grandi en exil, puis au palais Carignan, dans une atmosphère de crainte et d'ennui; le prince, son père, s'était comme replié sur lui-même, en défiance, même contre ses plus proches; la mère était une sainte en grisaille, larmoyante, très effacée. L'avènement de Charles-Albert au trône sarde n'apporta point de joie à ce morne foyer. Brusque, sauvage, sans grâce, le jeune prince de Savoie n'avait rien pour plaire, à côté de son frère le duc de Gênes, « beaucoup plus doux, bienveillant et fait pour inspirer de l'affection ». Le père marquait pour cet aimable cadet une préférence qui frappait même les ambassadeurs étrangers et qui n'était point pour adoucir le rude aîné. « Mon frère doit m'obéir », disait-il parfois[2]. A vingt-deux ans, il épousa une princesse autrichienne, l'archiduchesse Adélaïde, mariage de raison politique, sans tendresse et sans confiance. Il aima ailleurs, non point à la cour, car il avait horreur des salons mondains et des complications sentimentales, mais où le portait son cœur, dans la petite bourgeoisie, dans le peuple, rude et franc. Avec sa courte taille, son visage perdu sous une formidable moustache, son langage de haulte gresse, il semblait plus un contadino qu'un prince, mais toute son intelligence vivait dans son regard brillant et énergique. Il avait de splendides qualités de finesse et de pénétration que dominait la plus belle, un infaillible bon sens. Il voyait droit, juste et loin. Il s'agaçait des formes administratives, qu'il fuyait par-

1. Bersezio, *Il regno di Vittorio-Emanuele II*, t. IV, chap. VI, p. 337 et suiv.

2. Le comte Eugène Ney à M. Guizot, 26 août 1842. *Archives des Affaires étrangères.*

fois jusque dans ses chasses du Grand Paradis, son seul plaisir ; il laissait le détail des affaires à ses ministres, mais il restait le Roi, sans qui rien ne se fait. Cavour lui-même respectait sa souveraineté. Pour juger la grandeur de ce monarque, il faut comparer ses débuts, dans la soirée lugubre de Novare, et sa mort, dans la splendeur du Quirinal. Certes, il ne forgea point les événements ; nul ne le peut ; mais il profita des hommes et des choses, ne négligea aucune occasion qui pût contribuer à la grandeur de sa Patrie, brave dans les combats jusqu'à l'insouciance, habile dans les négociations jusqu'à la subtilité, d'ailleurs franc jouteur et qui débuta dans la vie politique par un acte de loyauté : il avait prêté serment au Statut qui faisait libre son peuple ; malgré les conseils de ses proches, l'ironie et la malveillance de ses adversaires, les insidieuses promesses de ses ennemis, il demeura fidèle à sa parole : re galantuomo. Par ce seul trait, il s'est montré égal à sa fortune.

Le prince n'avait pris aucune part à la politique extérieure et intérieure du royaume, il n'en avait nulle responsabilité, il n'en connaissait pas le détail. On avait remarqué que Charles-Albert ne l'avait même point appelé aux assemblées solennelles, où, entouré des grands conseillers de sa couronne, il avait transformé en février 1848 la vieille monarchie absolue[1]. Lors des deux guerres de 1848 et 1849, Victor-Emmanuel s'était comporté avec la crânerie héréditaire dans sa maison, mais sans qu'il eût l'occasion de briller par ses qualités stratégiques, et les malveillants soulignaient que sa division avait cédé pied le 21 mars 1849 à Mortara.

L'abdication de son père l'avait contraint à signer l'armistice de Novare que tout le parti national tenait pour désas-

1. *Supra*, t. I, p. 349.

treux. Rentré à Turin, il se sentait en prise aux méfiances de tous, des réactionnaires qui auraient voulu qu'il profitât des circonstances pour faire un coup d'État[1] et renier le régime impie du *Statuto*, des radicaux qui le croyaient acquis à la paix à tout prix et lui reprochaient jusqu'à son mariage avec une Habsbourg, une « Autrichienne », fille de l'ennemi héréditaire. Un revirement se faisait dans le pays en faveur de Charles-Albert, le « prince magnanime », qui avait préféré l'abdication et l'exil à la honte de l'armistice, et l'on opposait le père au fils qui avait accepté de pactiser avec l'ennemi. Victor-Emmanuel souffrait de cette injustice, car le départ du roi l'avait contraint à traiter pour sauver son pays[2]. Il jugeait bien son père, sévèrement : « Un parti, disait-il, trompait le Roi, et le Roi trompait tout le monde[3]. » Il ne trouvait guère d'appui dans son cabinet, le nouveau Président du Conseil, de Launay, étant incapable et déjà contesté ; les autres ministres, effrayés par les difficultés et l'immensité de leur tâche. Et il vivait dans un tel isolement, qu'il en était réduit, le soir venu, à chercher sous un déguisement conseil et réconfort chez l'aimable secrétaire de la Légation française[4]. Mais il fit face à l'adversité, en homme, en Roi : « Il ne s'agit pas, disait-il, de peser le pour et le contre ; il faut se décider... Moi, je suivrai un système de vérité. Je ferai appel à la nation en

1. Cavour à E. de La Rue, 10 avril 1849.

2. « Je ne voulais pas être Roi, moi, — disait-il plus tard dans son langage savoureux. Je l'avais déclaré à mon Père, il y a longtemps. J'aime la vie militaire, active, j'aime la chasse ; j'ai horreur de l'étiquette, des honneurs ! Mais après Novare, mon Père m'a conjuré, au nom de notre Pays et de notre écusson, de prendre la couronne, de sauver la Patrie ; j'étais hors de moi ; j'ai accepté. — Quelle tâche, monsieur, quel métier ! Plus un moment qui m'appartienne. Oh ! que j'eusse voulu rester à Novare. » M. His de Butenval au général de La Hitte, 25 décembre 1850. Cpr. le baron Brenier à Drouyn de Lhuys, 22 décembre 1853.

3. M. de Bois le Comte au ministre des Affaires étrangères, 14 avril 1849.

4. Comte de Reiset, *Mes Souvenirs*, I, p. 326 et suiv.

m'appuyant sur elle... si l'on m'y force je donnerai le suffrage universel. » Son programme était simple et bref ; sur les frontières, signer la paix et libérer le sol national; à l'intérieur, rétablir l'ordre. Plan parfait, mais qu'il s'agissait de réaliser, car tout était à remonter, finances, armée, administration, esprit public[1].

En ce moment, où l'avenir du Piémont « semblait voilé d'un crêpe funèbre[2] », une révolte à Gênes compromettait gravement l'unité de la monarchie. Trente ans de vie commune n'avaient point réalisé l'union parfaite de l'ancienne république au royaume de Sardaigne[3] : à diverses reprises, des insurrections y avaient manifesté le regret de l'indépendance perdue, l'antagonisme de Gênes et de Turin. Les deux guerres n'avaient fait qu'accroître cette opposition ; la capitale demandait la paix, le retour à l'ordre et au travail tranquille ; Gênes réclamait la continuation des hostilités et s'indignait d'un armistice qu'elle trouvait précoce et déshonorant. Une délégation s'était rendue auprès du roi pour lui proposer de se rendre à Gênes, d'y réunir le Parlement, et, à l'abri des fortifications, de continuer la lutte à outrance; le roi n'avait point reçu les députés, le ministre de l'Intérieur, Pinelli, leur distribua de belles paroles dont ils saisirent la vanité. L'opinion publique s'irrita et s'excita; le bruit se répandit que la ville devait être, comme Alexandrie, occupée par l'armée autrichienne, et Gênes, qui avait si glorieusement chassé les Autrichiens en 1746, ne pouvait admettre qu'ils y rentrassent

1. M. de Bois le Comte au ministre des Affaires étrangères, 28 mars 1849.

2. Marquise d'Azeglio à son fils.

3. « L'antique aversion contre le Piémont, diminuée mais non éteinte, la douleur de la défaite, la colère contre ceux qu'on en tenait pour responsables, soulevèrent la ville », a écrit très justement Rosi, *Storia contemporanea d'Italia*, éd. 1920, p. 226, note 1.

en 1849[1]. La municipalité suivit le mouvement, en fidèle administration, et distribua au peuple ces armes qui servent à défendre les institutions comme au besoin à les détruire. Toutes les classes, tous les partis étaient d'accord, le marquis Pareto, ministre de la veille, aussi bien que les ouvriers du port : il fallait mettre la ville en état de se protéger contre les Autrichiens, et, le 1er avril, les barricades commencèrent à s'élever dans les rues, sur les quais. Il y avait bien un général, des carabinieri, quatre mille hommes de troupes; sommé de remettre aux volontaires les armes de l'arsenal, le général de Azarta s'y refusa d'abord, puis assiégé dans la citadelle, après quelques heures de combat, signa une capitulation où il s'engageait à quitter la ville avec tous ses soldats. Ainsi fut-il fait et Gênes se proclama en état de défense nationale.

Dans le désarroi de l'armée sarde, réduire l'insurrection devenait un grave problème. Déjà l'on redoutait que les Autrichiens ne prissent prétexte de cette insurrection, dirigée contre eux plus que contre la monarchie sarde, pour intervenir et assurer eux-mêmes la reddition de la place. Mais M. de Bois le Comte rassurait à cet égard le gouvernement piémontais et affirmait spontanément, avec courage, que la France ne supporterait point une telle intervention ; il était habilement secondé par notre Consul général à Gênes, M. Léon Favre[2], qui disposait utilement de son influence personnelle et des bateaux français, et M. Drouyn de Lhuys télégraphait pour mettre 15.000 fusils à la disposition des autorités piémontaises[3].

D'ailleurs, une erreur du ministère de la Guerre sarde lui

1. A. Bert, *Nouvelles Lettres de Cavour*, p. 285 et suiv. On s'est demandé s'il n'y avait pas quelque corrélation entre la révolte de Gênes et la désobéissance du général Ramorino la veille de Custozza ; Masi, II, 439.

2. Frère de Jules Favre.

3. Documents des Archives étrangères. Correspondance Sardaigne, t. CCCXXIV, fos 125 et suiv.

profitait heureusement; il avait oublié de diriger sur le Tessin la division qu'au mois de février Gioberti, alors Président du Conseil, avait ordonné de réunir sur les frontières de Toscane pour y intervenir en devançant les Autrichiens; Alphonse La Marmora, qui la commandait, marcha promptement sur Gênes; celui-là était un homme de guerre, énergique, précis, résolu ; par surprise et intimidation, il s'empara des forts qui dominent la ville, envoya le capitaine Govone sommer la ville de se rendre, et sur le refus d'Avezzana, chef des insurgés, lança quatre colonnes à l'attaque des portes puis du centre même de la ville; dans les rues étroites, le long des palais de marbre, sous les arcades ombreuses, les combats furent vifs mais courts; le 5 avril le drapeau blanc flottait sur le Palais ducal[1].

Des rebelles, les plus compromis s'évadèrent par mer, les plus sages traitèrent avec le général La Marmora et envoyèrent une députation à Turin pour implorer merci. Le parti réactionnaire se fût volontiers montré impitoyable et peut-être le Président du Conseil aurait-il suivi ses avis ; mais le roi, « voulant inaugurer son règne par un acte de clémence », accorda une amnistie aux habitants de Gênes s'ils se soumettaient immédiatement à son autorité[2]. N'en furent exceptées que douze personnes désignées nominativement, les militaires qui avaient pris part à l'insurrection, les auteurs de crimes et délits contre les personnes et les propriétés. On ne poursuivit, d'ailleurs, que des civils en fuite, donc insaisissables, et, non sans discussion, on comprit dans l'amnistie le marquis Pareto, qui avait pactisé plutôt qu'agi avec les insurgés.

1. Pinelli, *Storia militare del Piemonte,* t. III, p. 920 et suiv.; Govone, *Mémoires,* p. 22 et suiv.; Alph. La Marmora, *Un episodio del Risorgimento italiano.*

2. M. de Bois le Comte au ministre des Affaires étrangères, 9 avril 1849.

Maître à l'intérieur, le gouvernement pouvait se consacrer aux négociations avec l'Autriche. Il était certain qu'elles seraient longues et âpres, il fallait en remettre la direction aux hommes les plus fermes et les plus fins de la monarchie ; le Président du Conseil désigna d'abord le marquis Ricci, et Vienne s'indigna ; le marquis n'avait-il point été aux conférences de Bruxelles le défenseur du mouvement national de l'Italie ? Alors le gouvernement confia la pénible mission à deux hommes de second plan, mais sûrs et droits, Boncompagni et Dabormida, anciens ministres des cabinets Balbo et Alfieri ; il pria, avec instance, Cavour de les accompagner, mais celui-ci prétendait « conduire les négociations à sa guise, ce à quoi ces messieurs du ministère n'étaient guère disposés à consentir[1] ». Les deux diplomates partirent sans lui. A Milan, siège fixé pour les négociations, ils trouvèrent le représentant de l'Autriche, M. de Brück : la Hofburg entendait traiter le Piémont de dure façon, moins dans les conditions que pouvaient contrôler les grandes puissances, que dans la manière, qui visait à l'humiliation ; elle avait choisi un délégué dans ce style, argumentant à la cravache.

Dès les premiers entretiens, les délégués sardes perçurent que, de la paix avec le petit royaume[2], le gouvernement autrichien voulait tirer bénéfice dans la péninsule entière. Un homme à la poigne dure dirigea pendant trois années la politique de la Hofburg avec un succès qui fit la fortune

1. Cavour à E. de La Rüe, 16 avril 1849.

2. Les négociations austro-sardes se répartissent en deux phases bien différentes : la première, engagée le 16 avril, s'arrête le 5 mai ; la seconde, reprise à Turin le 3 juin, se prolonge à Milan jusqu'à la paix du 6 août. On en trouvera le détail dans les rapports des envoyés sardes, *Documents parlementaires, Chambre des Députés sardes,* dont un exemplaire existe aux Archives des Affaires étrangères, Sardaigne, t. CCCXXVI, f^os^ 18 à 57, et dans le tome VI de Bianchi, *Storia documentata della diplomazia europea.*

provisoire de l'empire mais compromit son avenir ; le prince de Schwarzenberg entendait que l'Italie, cette « expression géographique », devînt la chose de l'Autriche : des Alpes à la Sicile, tous les princes acquiesçaient humblement ; un seul résistait, ne voulant ni se soumettre à la suzeraineté autrichienne, ni se défaire de ses libres institutions. Pour le réduire, la diplomatie viennoise se fera tantôt persuasive et tantôt menaçante. Un jour elle insinuera que les deux monarchies ont tout intérêt à s'entendre pour exercer une influence commune dans une Italie renouvelée par elles de concert ; la Lombardie et la Vénétie dotées d'institutions autonomes, ne deviendrait-il point possible de « réaliser l'union italienne » [1] sous la paternelle direction du gouvernement autrichien ? celui-ci était prêt « à faire un pont d'or au Piémont, s'il voulait s'allier à lui » [2]. Le lendemain, M. de Brück faisait grosse voix, récriminait contre les préparatifs militaires du Piémont, exigeait une réponse dans les trois jours à ses prétentions les plus exorbitantes. Ni violences ni douceurs ne purent vaincre la résistance du Piémont. « Je ne veux pas que mon pays soit autrichien, disait en juin le Président du Conseil, et qu'il soit forcé de faire une alliance offensive avec l'Autriche. »

Le cabinet autrichien commença par la manière forte : les propositions que M. de Brück présenta aux délégués sardes, — on dirait plutôt les exigences du gouvernement autrichien, — dépassaient toute vraisemblance : le Piémont devait payer une indemnité totale d'environ 200 millions de francs, garantir la souveraineté des duchés de Parme et de Modène qui étaient restitués à leurs princes, saisir dans ses ports tous

1. M. de Bois le Comte au ministre des Affaires étrangères, 21 avril 1849.

2. Expression de M. d'Azeglio, Président du Conseil sarde. M. de Bois le Comte au ministre, 4 juin 1849.

les navires venant de Venise et les livrer à l'Autriche, signer un traité de commerce tout à l'avantage du port de Trieste, s'engager à ne naturaliser nul Lombard sans le consentement de l'Autriche, ouvrir immédiatement la ville d'Alexandrie aux troupes d'occupation, etc., etc... A la lecture de telles prétentions, il y eut à Turin un sursaut d'indignation : « C'est inacceptable, écrivait Cavour ; ces propositions sont telles que le Roi devrait abdiquer plutôt que d'y souscrire... mieux vaut courir les chances d'une guerre que de se soumettre à des conditions déshonorantes »[1]. Et son journal, le *Risorgimento*, tint ce ferme langage : nous ne pouvons adhérer aux demandes exorbitantes de l'Autriche.

De ces conditions, il en était une que le gouvernement sarde ne pouvait éluder, parce qu'elle avait déjà été acceptée par le roi lors de l'armistice de Salasco, c'était l'occupation d'Alexandrie ; en vain le Piémont essaya-t-il de fléchir son dur vainqueur, Radetzki tint ferme et le 24 avril les troupes autrichiennes entrèrent dans la place d'Alexandrie. A ce moment les négociations prenaient un tel ton qu'il sembla préférable de les suspendre ; chaque partie déclarait qu'elle ne céderait point, mieux valait attendre et consulter les puissances étrangères.

Le gouvernement piémontais adressa à la France un appel éperdu. A la fin de mars il avait envoyé à Paris Gioberti, qui avait tous les enthousiasmes d'un apôtre, mais toutes ses maladresses ; « il parla trop »[2] et il n'obtint rien. Le 22 avril, le comte Gallina partait à son tour pour demander la médiation de la France et de l'Angleterre ; jadis ministre des Finances et de l'intérieur, homme de l'ancien régime converti au nouveau, Gallina avait « une raison forte et un patriotisme sin-

1. Cavour à Emile de La Rüe, 18, 20 avril 1849.
2. M. Drouyn de Lhuys à M. de Bois le Comte, 26 avril 1849.

cère, une ferme décision de reconstituer le Piémont sur des idées pratiques » ; on n'attendait pas grand secours de l'Angleterre, mais on avait un ferme espoir de l'aide française.

En ces premiers mois de l'année 1849, Louis-Napoléon Bonaparte, Président de la République, instaurait sa politique volontairement obscure et confuse, paraissant faite de contradictions et d'imprévu, en réalité tendant à un même dessein, qui était de présenter la France comme la seule puissance de conservation sociale et religieuse et d'opposer au bouillonnement de la République la forte autorité du régime à venir; il aimait les Italiens et n'avait point oublié qu'en 1831 il avait combattu en personne pour leur libération[1]; volontiers fût-il intervenu en faveur du Piémont et pour obtenir en sa faveur des conditions moins dures que ne prétendait lui en imposer Radetzki[2]. Mais le ministre des Affaires Étrangères, M. Drouyn de Lhuys, prudent, avisé, connaissant l'Europe, redoutant les secousses révolutionnaires, désirait éviter une action forte et d'où pût résulter la guerre; au lendemain de Novare, il reprit l'idée que Gioberti avait eue six semaines auparavant, d'intervenir dans l'Italie centrale avant que l'Autriche y intervînt elle-même; le prince-président accepta ses suggestions et le cabinet demanda à l'Assemblée les crédits nécessaires pour organiser le *Corps expéditionnaire de la Méditerranée* ; de vrai, l'expédition reposait sur une équivoque, les uns la demandaient pour rétablir le Pape dans ses États, les autres la votaient pour garantir la

1. Bourgeois et Clermont, *Rome et Napoléon III*, p. 6.

2. Mazziotti, *Il piu grande benefattore dell'Italia : Napoleone III*, dans la *Nuova Antologia* du 1er mai 1924. Cette Revue a publié dans ses numéros des 16 juillet 1923 et 1er mai 1924, l'introduction et le dernier chapitre d'un important ouvrage que M. Mazziotti publiera prochainement sur Napoléon III et l'Italie.

liberté du peuple romain[1]. M. Drouyn de Lhuys n'était point adversaire de l'Autriche; il déclarait dans sa correspondance que les maladresses du Piémont « mettaient le gouvernement autrichien hors des gonds », et peut-être ses affections allaient-elles plus à Vienne qu'à Turin; mais il était Français, bon Français, et ne pouvait accepter une Italie à la merci de l'Autriche. Une intervention anodine, par vaines paroles, lui semblait « puérile et impolitique », de nature à irriter l'Autriche sans la contraindre. Il eût voulu mieux et plus; M. de Bois le Comte avait suggéré que la France occupât Gênes, pour notifier par là même à l'Autriche son entrée dans les affaires italiennes et il se croyait sûr de l'adhésion du gouvernement sarde; ce projet convenait à M. Drouyn de Lhuys[2]; il en parla à M. de Gallina dès son arrivée, s'étonna que le diplomate n'en sût rien, pressa Bois le Comte de se renseigner : celui-ci sonda le roi, qui se montra « très froid et très peu communicatif »; le ministre de Launay proposa de remplacer la descente des Français à Gênes par la simple occupation de quelques forteresses des Alpes; c'était une dérobade; les diplomates s'étaient engagés, avant de connaître la volonté du roi : Victor-Emmanuel n'acceptait nulles troupes étrangères à Gênes, ni autrichiennes, ni françaises.

A ce moment un grave incident se produisait qui mettait brutalement en lumière tous les périls et toutes les contradictions de l'expédition de Rome : le 30 avril, le général Oudinot, commandant le corps expéditionnaire, fit avancer ses troupes

1. Bourgeois et Clermont, *Rome et Napoléon III*, p. 15 et suiv.; d'Harcourt, *Les Quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys*, p. 23; P. de la Gorce, *Histoire de la seconde République*, t. II, p. 88.

2. M. Drouyn de Lhuys à M. de Bois le Comte, 25, 26 et 30 avril; M. de Bois le Comte à M. Drouyn de Lhuys, 24 avril, 3 et 6 mai 1849. *Archives des Affaires étrangères.*

en plusieurs colonnes sur la Ville ; contrairement à son attente, les soldats français furent accueillis à coups de fusils et repoussés dans toutes leurs attaques ; le soir, le général les retirait sur Civita-Vecchia. L'effet fut immédiat dans toute l'Italie, en Piémont spécialement. « Le sentiment italien, écrivait le ministre de France le 6 mai, se retrouve dans tout ce qui peut exalter l'amour-propre national, et dans cette circonstance il s'augmente de tous les reproches qu'on nous fait d'abandonner la cause que nous avions promis de défendre. » Il ne pouvait plus être question de l'occupation de Gênes ou des forts, l'appui même de la France semblait douteux au Piémont, les négociations avec l'Autriche devenaient plus difficiles encore.

En un mois, Victor-Emmanuel avait expérimenté et jugé son premier ministre et son cabinet entier[1] : le général de Launay n'avait aucune ampleur et ses collègues étaient d'une mollesse qui méritait au ministre de l'Intérieur Pinelli, le joli surnom de don Molea (mie de pain)[2]. Les circonstances étaient trop fortes pour des hommes aussi médiocres et le roi n'était entouré que d'honnêtes incapacités. Il devenait indispensable de faire appel à un homme énergique, représentant par son passé et son caractère une force nationale ; vers le 20 avril, Victor-Emmanuel manda Massimo d'Azeglio.

Parmi les hommes du *Risorgimento*, nul n'est plus sympathique ; tout en lui attirait, l'abord élégant et le regard plein de flamme, la parole enthousiaste et le caractère généreux ; artiste de race, peintre, poète, polémiste vigoureux, il s'était épris de l'idée italienne et lancé dans le combat avec l'ardeur d'une âme fière, prête à tous les sacrifices ; aucune

1. Massari, *Vittorio-Emanuele II*, p. 53.
2. Marquise d'Azeglio à son fils, 6 et 22 avril 1849.

ville de la péninsule ne lui était étrangère, adopté par plusieurs, Milan comme gendre de Manzoni, Bologne et Ancône comme leur splendide défenseur[1], Florence comme son enfant chéri ; en 1848, il s'était engagé dès la déclaration de guerre et il avait été si grièvement blessé, qu'un an après la plaie était encore ouverte. « Quand je marche, disait-il, il n'est un pas qui ne me rappelle que je souffre de l'Autriche. » Il hésita bien des jours à prendre la direction de ce qu'il appelait « une machine détraquée »[2] ; un certain nonchaloir lui rendait redoutable toute tâche régulière et suivie ; il eût préféré tenir une situation en marge du ministère, s'occuper des élections, en être le directeur national ; on objectait, d'ailleurs, qu'il était à tel point détesté de l'Autriche que sa présence au pouvoir ne pourrait que rendre plus difficiles les négociations de paix. Mais c'était le seul homme capable « de tirer le vaisseau de l'État du bourbier où il était tombé »[3] ou, plus noblement, de rallier le pays à son panache héroïque. Le 7 mai il acceptait la Présidence du Conseil[4].

Dans une lettre à Pralorme, il résumait son programme de politique intérieure dans cette formule : « ni absolutisme, ni démagogie »[5] ; quant à la politique extérieure, faire au mieux, *fara meglio*. Et de suite le pays sent un chef ; les envoyés du Piémont à Paris et Milan reçoivent une impulsion réconfortante, une impression « de vigueur et de fermeté »[6] ; aux envoyés des puissances étrangères, le Prési-

1. M. d'Azeglio, *Degli ultimi casi di Romagna ;* cf. *supra,* t. I, p. 245.

2. M. d'Azeglio à E. Rendu, 21 mai 1849.

3. Cavour au duc de Dino, fin avril 1849.

4. Détail significatif, il ne prenait qu'à titre provisoire le portefeuille des Affaires étrangères, tant son passé, ses idées, son caractère étaient de nature à mécontenter le gouvernement autrichien.

5. M. d'Azeglio au comte de Pralorme, août 1849.

6. M. d'Azeglio au comte Gallina, à Paris, 9 mai 1849.

dent donne des assurances de sagesse et de conciliation ; le comte Balbo est envoyé à Gaëte, où s'était réfugié le pape, pour « inspirer à Sa Sainteté des idées de modération et de sage liberté[1] » ; plus difficile était la reprise des négociations avec l'Autriche, que retarda encore une grave maladie du roi ; les diplomates ne reprirent contact qu'au début de juin.

Pendant ce mois d'interruption diplomatique, le cabinet de Vienne avait lancé de temps à autre quelque nouvelle exigence comme pour énerver l'adversaire : tantôt il se disait en droit de réclamer une renonciation formelle du roi à toute prétention sur le royaume lombardo-vénitien[2] ; tantôt il exerçait des poursuites en conseil de guerre contre des Piémontais qui avaient, dans la province d'Alexandrie, entretenu des relations suspectes avec des soldats autrichiens ; un jour, il donnait aux ducs de Parme et de Modène de bonnes paroles, fort dangereuses pour le Piémont ; et à l'occasion il faisait annoncer qu'à aucune condition il n'accepterait une indemnité de guerre inférieure à 200 millions.

Cependant le 8 juin un diplomate autrichien, M. de Brenner, aussi souple et aimable que M. de Brück était raide et désagréable, arrivait à Turin, non pour traiter mais pour sonder ; déjà le journal de Cavour insinuait avec une maladresse probablement voulue, que l'Autriche abandonnait partie de ses prétentions ; la Hofburg ne concédait rien, mais elle voulait savoir si l'heure était venue de reprendre les négociations, et, à cet égard, Brenner réussit dans sa mission ; le gouvernement sarde se déclarait prêt à traiter, en élevant le chiffre de l'indemnité proposée par lui, mais demandait l'évacuation d'Alexandrie pour prix de cette concession. Radetzki et de Brück se montrèrent cette fois bons princes : le 18 juin

1. M. de Bois le Comte au ministre des Affaires étrangères, 18 mai 1849.
2. M. Drouyn de Lhuys à M. de Bois le Comte, 2 mai 1849.

les troupes sardes rentraient solennellement dans Alexandrie abandonnée de la veille par les soldats autrichiens.

Ainsi s'engagea à Milan la seconde phase des négociations. Elle dura près de trois mois, difficultueuse, traversée d'incidents, de menaces autrichiennes, parfois de scènes violentes[1], car les questions étaient nombreuses et épineuses; la Lombardie avait été déclarée par une loi sarde territoire national, il y fallait renoncer législativement; le gouvernement piémontais était engagé d'honneur à obtenir l'amnistie des patriotes lombards, il en faisait un cas de rupture[2], tandis que les Autrichiens refusaient de faire aucune promesse dans le traité, mais se décidèrent au dernier moment à une amnistie spontanée; le cabinet de Vienne voulait des garanties contre la naturalisation des Lombards en Piémont, les diplomates sardes n'acceptèrent aucune disposition à ce sujet; les diplomates autrichiens avaient été chargés de traiter au nom et dans l'intérêt des ducs de Parme et de Modène et dans des conditions humiliantes pour le Piémont, il fallut trouver un texte de transaction; enfin et surtout l'indemnité de guerre fut discutée, disputée, marchandée, au jour le jour, l'Autriche prétendant à un chiffre qui aurait mis le Piémont en faillite, malgré le concours du baron de Rothschild accouru en consultation[3]; la France intervint, engageant chaque partie à céder, pressant sur l'Autriche avec insistance, et, à la fin de juillet, on tomba d'accord sur la somme de 75 millions. Le 6 août, enfin, était signé le traité qui rétablissait « paix, amitié et bonne intelligence » entre les deux adversaires.

1. Voir la dépêche du 21 juillet 1849, citée par Reiset, *Mes Souvenirs*, t. I, p. 363 et suiv.

2. Emmanuel d'Azeglio au prince Louis-Napoléon, 25 juillet 1849; Bolléa, *Una « silloge » di Lettere del Risorgimento* (1919), p. 17.

3. Sur les détails financiers, voir les lettres de Cavour à son banquier Emile de La Rüe, 11 juin 1849 et suiv.

Paix? peut-être ; amitié? non, ni de la Sardaigne, ni même du côté de l'Autriche ; celle-ci n'avait point satisfaction, car elle avait pu battre son ennemi, non l'humilier, — l'écraser de lourdes conditions sans lui arracher son régime de liberté et son indépendance ; et en cela, elle était vaincue : « Il ne faut pas, écrivait sans cesse l'envoyé de France, oublier que le Piémont est le seul pays qui ait résisté aux Autrichiens en conservant l'ordre,... le régime constitutionnel[1] », — sa liberté.

II

La paix était rétablie sur la frontière, non à l'intérieur du royaume. Deux guerres, une année d'émotion, la déception née de deux défaites, la révolte de Gênes, la division des partis, la brusque naissance à un régime nouveau, tout avait troublé profondément le pays. Parmi ses meilleurs citoyens, beaucoup se décourageaient de la politique, — on a dit les hésitations d'Azeglio, — et c'était un nouveau danger pour la chose publique. Au début de mai, Cavour traversa une crise morale où il pensa se retirer à Léri, tout abandonner même son enfant chéri, le *Risorgimento*[2]. « Ma retraite, loin de faire tort au journal, écrivait-il à Castelli, lui sera très utile, en lui enlevant ce vernis d'aristocratie qui le rend impopulaire auprès des ignorants et des niais... Il m'est impossible de ne pas m'apercevoir qu'à tort ou à raison mon nom soulève une foule de préjugés et de passions qui nuisent à la cause que je voudrais servir. Mes ennemis ont travaillé à me rendre émi-

1. M. de Bois le Comte au ministre des Affaires étrangères, 3 juillet, 2 octobre, 26 décembre 1849.

2. Il passa dès cette époque à son ami Castelli la direction du journal qui fusionna avec la *Nazione*.

nemment impopulaire, et ils y ont réussi au delà de leurs espérances. Mes amis politiques n'ont rien fait pour réhabiliter mon nom ; au contraire, ils ont admis mon *impopularité* comme un *fait accompli.* » Et il annonçait qu'il « abandonnait momentanément le champ de bataille », pour se livrer à des travaux économiques « à l'abri des coups[1] ». Mais à ce moment, d'Azeglio prenait la Présidence du Conseil et donnait aux affaires publiques une forte impulsion ; la période électorale s'engageait ; des amis firent honte à Camille de son découragement : prompt à la décision, il « quitta sa retraite pour rentrer dans le tourbillon de la politique[2] ».

Le « pauvre Maxime », comme se désignait d'Azeglio en souriant, était pris dans les tenailles des deux extrêmes : à gauche, un parti remuant, bruyant, avec les objurgations de Brofferio, de Valerio, leurs appels à la levée en masse et aux mesures intransigeantes ; à droite, le groupe de la réaction, peu nombreux mais ayant ramification, accès dans tous les évêchés, dans beaucoup de palais et jusque dans la famille royale, insinuant, habile, pessimiste et qui chuchotait que seul un coup d'État rétablirait le calme dans le royaume. Entre les deux, le parti libéral sur qui le Président du Conseil s'appuyait était quelque peu ahuri et flottant.

D'Azeglio ne perdit pas son sang-froid, se montra ferme sans brutalité, restreignit les ardeurs des clubs sans les dissoudre, calma la presse sans supprimer sa liberté, et, — c'est une qualité politique, — dura.

Le décret de dissolution n'avait point fixé la date des élections parce que, tout en restant dans les délais constitutionnels, le roi et ses ministres espéraient que le calme se rétablirait

1. Cavour à Castelli, mai 1849, de Léri. Castelli, *Il conte di Cavour*, p. 135.

2. Cavour à Emile de La Rüe, 27 mai 1849.

dans le pays[1] et que le traité pourrait être signé avant la réunion des collèges, comme le leur conseillaient vivement les envoyés de France et d'Angleterre. Mais les négociations se prolongèrent et de nombreux incidents, dont le premier fut la révolte de Gênes, maintinrent l'agitation et l'inquiétude dans le pays. La gravité de la question financière pesait lourdement sur les affaires et suscitait un malaise général : le ministre des Finances, Nigra, cherchait partout des crédits, jusqu'en France et en Angleterre, secondé par Cavour dont la compétence et les relations dans ces deux pays servaient précieusement son pays : Camille n'oubliait point d'ailleurs de prendre dans les emprunts de larges participations.

La marche des troupes françaises sur Rome, le siège, le bombardement, la prise de la Ville deux fois sacrée, causaient à Turin et à Gênes une violente colère ; des groupes parcouraient les rues, criant : « A bas la France ! Vivent les républicains romains ! » Les brutalités des Autrichiens à Livourne et à Florence ; le siège de Bologne, puis d'Ancône ; l'isolement de Venise, qui toujours résistait ; la dure réaction dans le Napolitain et les persécutions en Sardaigne, tout contribuait à surexciter l'opinion publique en Piémont ; déjà le parti radical annonçait, et à juste titre, que les douzièmes provisoires étant votés pour un semestre seulement, le 1er juillet nulle recette ne pourrait être recouvrée, et Brofferio proposait de déclarer traître à la patrie tout percepteur qui exigerait l'impôt après cette date[2]. On ne pouvait retarder la consultation du pays ; les électeurs furent convoqués pour le 15 juillet, avec scrutin de ballottage le 21.

La campagne ne fut pas moins ardente qu'en janvier ;

1. Massari, *Vittorio Emanuele*, p. 44; Masi, *Il Risorgimento italiano*, t. II, p. 439.

2. Bois le Comte au ministre des Affaires étrangères, 2 juillet 1849.

Cavour, qui se présentait dans deux circonscriptions, à Turin 1^er^ arrondissement et à Finalborgo en Ligurie, était vivement combattu par la *Concordia* qui lui opposait à Turin le général Campana et en Ligurie... l'ex-roi Charles-Albert. Les derniers combats électoraux s'engagèrent sur les incidents, alors très vifs, des négociations diplomatiques.

Parmi les amis de Cavour, les pronostics étaient sombres ; on reprochait au Président du Conseil de trop se montrer à cheval sur le Corso et le soir au théâtre, au ministre de l'Intérieur de faire le « finot »[1] et de craindre de se compromettre, à tout le cabinet de manquer de vigueur et d'ardeur au travail. D'honorables douairières prophétisaient l'abomination de la désolation. Aussi les premiers résultats surprirent-ils agréablement les conservateurs modérés ; à Turin leurs candidats étaient élus, dont Cavour, « à une assez belle majorité ». Mais il apparut bientôt qu'en province les « rouges »[2] dominaient : tous les chefs du parti radical « passaient ». Dans l'ensemble, l'Assemblée revenait à peu près intacte, à peine un léger avantage pour la minorité conservatrice libérale. « Dans la nouvelle Chambre les soi-disant démocrates auront une supériorité numérique non douteuse, écrivait Cavour. Il est encore incertain s'ils se prévaudront de cette supériorité pour abattre le ministère. Ma seule espérance est dans la sagesse de nos adversaires. Si elle est déçue, le pays devra choisir entre la honte (vergogna) d'une seconde édition du ministère Rattazzi ou un coup d'État[3]. » Et ailleurs, il renouvelait cette opinion que si l'opposition ne se montrait pas

1. Marquis et marquise d'Azeglio à leur fils, 18 juin et 30 juillet 1849. Le marquis était le frère aîné de Maxime.

2. Cavour à Emile de La Rüe, 16 juillet 1848. Il était en ballottage à Finalborgo ; élu au second tour, il opta pour le siège de Turin.

3. Cavour à Bezzi Giovanni, 25 juillet 1849.

modérée, « un coup d'État serait inévitable[1] ». Le Président du Conseil n'était pas plus enthousiaste de ces résultats, qu'il attribuait à « des intrigues et des fourberies », et prévoyait un dur labeur au Palais Madama[2].

Victor-Emmanuel fit bon visage ; il tint séance royale le 30 juillet ; on s'attendait à un discours d'âcres récriminations, on fut charmé du tour aimable, de la cordialité de ses paroles, de la confiance avec laquelle il accueillit ceux mêmes qui ne l'avaient guère épargné ; on approuva, on applaudit, mais le parti radical ne désarma point, et, quelques jours après, choisit pour président de la Chambre le marquis Pareto, auquel on reprochait de s'être compromis en avril avec les émeutiers de Gênes ; le dépouillement du scrutin révélait que la gauche comptait les deux tiers des membres, 84 contre 42.

Dans la Chambre ainsi composée, Cavour ne pouvait s'attendre à jouer un rôle de direction, car il était trop libéral pour les conservateurs et pas assez pour les radicaux ; il n'avait point de partisan, c'est le sort des esprits originaux ; mais il n'avait non plus d'adversaire personnel ; avec bonne humeur, il passait d'un groupe à l'autre, discutant, en riant, se dégageant de la droite sans se rattacher à la gauche, et pour parler le jargon parlementaire, cherchant à réaliser l' « union des centres » qui sera sa constante préoccupation. « S'il est par bienfait spécial de la Providence possible de constituer à la Chambre un parti vraiment modéré-libéral, écrivait-il à cette époque, alors nous arriverons à l'*oasis* politique de l'Italie[3]. »

Pour l'heure, le Parlement subalpin ressemblait plutôt à un âpre roc des tempêtes, et le cabinet Azeglio subissait à la

1. Cavour à E. de La Rüe, 26 juillet 1849.
2. M. d'Azeglio à E. Rendu, 18 septembre 1849.
3. Cavour à Bezzi Giovanni, 25 juillet 1849.

Chambre de rudes assauts. Le 14 août, il avait dû lui soumettre en toute diligence, summâ diligentiâ, le traité de paix en raison d'une subite exigence des plénipotentiaires autrichiens qui ne voulaient signer la ratification qu'après le vote par les Chambres d'un crédit de 15 millions nécessaires pour le premier versement de l'indemnité de guerre. Nigra, le ministre des Finances, demanda à la Chambre en comité secret d'adopter immédiatement un projet de loi l'autorisant à créer 3 millions de rentes. Après une éternelle discussion sur une question de forme, — où un digne vieillard, Josti, et le chef des modérés, Ravina, perdirent la tête[1] et s'invectivèrent sur le mode homérique, la Chambre renvoya la discussion au lendemain ; le 16, la gauche traita si durement le ministère qu'il n'osa plus soutenir son projet, promit d'en présenter un second, et, en séance secrète toujours, exposa le 17 les difficultés de la situation financière. « Je crains que ce ne soit pas trop gai », avait prédit Cavour[2]. Non, ce ne fut pas joyeux. On vivait au jour le jour, les prêteurs étaient aussi exigeants que l'Autriche impérieuse.

Cependant, peut-être sur l'intervention de la France, en tous cas sur les conseils des Rothschild, le cabinet de Vienne se contenta de titres provisoires et signa la ratification du traité le 18 août. Alors, un des chefs de l'opposition, Valerio, déclara que le projet de loi financière ne répondait plus à une situation modifiée et qu'il fallait revenir à la saine tradition constitutionnelle, soumettre à l'approbation du Parlement d'abord le traité, puis les crédits nécessaires à son exécution. Et le ministre Nigra de promettre un nouveau projet de loi, le troisième ou le quatrième.

1. Reiset, *Mes souvenirs*, I, p. 379. M. de Bois le Comte au ministre des Affaires étrangères, 16 août 1849.

2. Cavour à de La Rüe, 17 août 1849.

Pendant ces tergiversations ridicules, Azeglio avait été pris de telles souffrances de sa blessure qu'il avait dû se rendre aux bains d'Acqui pour se soigner. L'opposition profita de son absence pour multiplier les incidents, sur les réfugiés de Rome, sur l'absence de l'archevêque de Turin[1], sur l'arrestation de Garibaldi à Chiavari[2], sur les incidents des négociations ; Valerio, Brofferio, Rattazzi harcelaient les ministres de dards cinglants ou pénétrants ; les malheureux répondaient au hasard, oubliaient de défendre l'armée, la magistrature, les puissances amies ; colère du roi, qui l'exhalait dans la forme vigoureuse qui lui était personnelle ; et le cabinet se disloquait doucement.

Quand Maxime d'Azeglio revint le 20 septembre, il trouva toutes choses dans un beau désordre. Cet artiste bienveillant fut pris d'un accès de patriotique indignation. Il notifia à la Chambre qu'il s'agissait d'en finir, bouscula le rapporteur, Ravina, et retoucha son rapport, « où les extravagances les plus incroyables étaient accumulées[3] ». Les débats commencèrent le 25 septembre, ils furent vifs, « une vraie bacchanale », déclarait la marquise d'Azeglio[4] ; le comte Balbo, sage et avisé à son ordinaire, avait déposé une proposition parfaitement raisonnable : voter le traité, *sans discussion*, pour montrer que la Chambre se soumettait à la nécessité, mais n'approuvait pas le texte déjà ratifié ; tel était également l'avis de Cavour ; mais cette proposition déplut à la gauche par sa modération même ; de vives paroles furent échangées entre

1. « La Chambre a peine à réprimer ses instincts violents. ...Hier elle a été dégoûtante dans l'affaire de l'archevêque. » Cavour à de La Rüe, 23 août 1849.

2. Garibaldi avait été maladroitement arrêté comme étranger parce qu'il avait pris du service dans l'armée de Rome ; plus ou moins volontairement, il quitta le Piémont.

3. M. de Bois le Comte au ministre, 24 septembre 1849.

4. Marquise d'Azeglio à son fils, 30 septembre 1849.

Cavour et Valerio ; Pinelli, ministre de l'Intérieur, tout à fait démonté, refusait un jour avec indignation ce qu'il acceptait le lendemain par résignation. Après des séances orageuses, la Chambre vota 10 millions sur 15 demandés par le gouvernement, mais disjoignit l'approbation du traité de paix dont elle renvoya la discussion à quatre semaines.

Le mois d'octobre fut consacré au repos après l'orage et avant la tempête. Pinelli, épuisé, donna sa démission. Cavour s'attendait bien à ce qu'on fît appel à son dévouement ; il était nerveux à chaque crise ministérielle. « Vous savez que pas un des membres du Cabinet n'a songé à me consulter sur le choix du successeur de Pinelli », écrivait-il avec dépit [1]. Le ministre de l'agriculture et du commerce, Galvagno, prit le portefeuille de l'Intérieur et céda le sien à ce charmant Santa Rosa, l'ami d'enfance de Cavour, son compagnon de voyage à Paris et à Londres [2]. Puis le ministre de la guerre, général Bava, cessa de plaire, encore qu'il ne fût au pouvoir que depuis peu de semaines, et remit la direction de l'armée au général La Marmora, autre ami de Cavour. Et la gauche de « jeter les hauts cris », car La Marmora avait vivement réduit Gênes en révolte, et son avènement au pouvoir semblait un appel à la force armée.

Au début de novembre, la situation était trouble, inquiétante. La gauche était plus excitée que jamais, tandis qu'au Palais Royal apparaissaient des hommes graves, oubliés depuis 1847, et aussi des prêtres qui insinuaient que tout allait si mal que seul un coup de force rétablirait l'ordre dans le Piémont. De petits esprits s'y fussent laissés conduire : ne faisait-on pas ainsi à Florence, à Rome, à Naples et pareille-

1. Cavour à Castelli, 24 octobre 1849 ; Castelli, *Il conte di Cavour, Ricordi*, p. 137.

2. *Supra*, t. I, p. 136 et suiv.

ment à Vienne, à Bude, à Berlin ? C'est l'honneur de Victor-Emmanuel et d'Azeglio de s'y être refusés. « Je veux, disait le Président du Conseil, éviter jusqu'au dernier moment de dissoudre la Chambre... Sans nécessité absolue, je regarde un coup d'État comme une faute et une immoralité... Il ne faut pas que l'on puisse jeter à la face de notre jeune roi l'épithète de parjure, ce qui le mettrait au niveau de tant d'autres auxquels il ne reste pour gouverner que les sbires[1]. » Et les dernières paroles de Victor-Emmanuel dans la visite d'adieu que lui faisait Bois le Comte étaient : « Il faut, pour être libre et prospère, que le Piémont reste deux ans sans faire parler de lui[2] ».

Cavour était inquiet. « Je crains que le drame ne tourne à la farce et que nous finissions notre rôle au milieu des huées du public », écrivait-il de Léri[3]. Rentré à Turin, il tentait de rapprocher les plus modérés des deux partis extrêmes, probablement s'entretenait avec Rattazzi[4], cherchait une conciliation ou une réconciliation : l'heure était prématurée, il échoua.

Les débats sur le traité de paix reprirent le 5 novembre. A la proposition du « vote silencieux », déposée par Balbo, un membre du centre gauche, Buffa, opposait un ordre du jour considérant le traité comme un fait accompli, ajoutant que la Chambre pourvoierait par des lois spéciales, en ce qui la concerne, à l'exécution du traité. Cavour eût préféré le texte de Balbo, mais acceptait en subsidiaire la proposition Buffa, « qui est passable et que le ministère est disposé à accepter » ; mais, ajoutait-il dans une lettre, le matin même de

1. Reiset au ministre, 16 octobre 1849. *Archives des Affaires étrangères.*
2. Bois le Comte au ministre des Affaires étrangères, 31 octobre 1849.
3. Cavour à Castelli, 24 octobre 1849.
4. Mme Rattazzi, *Rattazzi et ses amis*, t. I, p. 303.

la séance, « on ne peut pas garantir la tournure que prendra la discussion[1] ». En effet, les débats tournèrent mal ; la proposition Balbo fut rejetée la première ; puis malgré l'intervention de Cavour qui se déclarait « en son nom et au nom de ses amis » prêt à le voter dans un esprit de conciliation — proposant ainsi l'union des centres —, l'ordre du jour Buffa fut à son tour repoussé. La gauche intransigeante l'emportait.

Trois jours suivirent de discussion âpre et confuse où apparut la volonté certaine de la majorité de se refuser à approuver le traité[2] : la Chambre manquait évidemment de direction, les partis se morcelant, au gré des incidents. Finalement le « parti Valerio » — c'est l'expression de Cavour, — domina. Un de ses membres, Cadorna, proposa un ordre du jour exigeant qu' « avant d'approuver le traité », la Chambre fût saisie d'un projet de loi assurant la situation des émigrés lombards et vénitiens. En vain Cavour déposa-t-il un nouvel ordre du jour déclarant que « le présent traité n'aura pas pour effet d'enlever leurs droits de citoyenneté aux habitants des provinces ayant été unies aux États sardes et qui auront été exclus de l'amnistie par leur propre gouvernement », ce qui résolvait implicitement plusieurs questions épineuses ; cet ordre du jour fut rejeté et la Chambre n'eut plus qu'à voter sur celui de Cadorna. Une fois encore, Cavour insista avec force sur l'absolue nécessité d'approuver de suite le traité, « question entre nous et la fatalité » ; le cabinet usa de toute son énergie pour résister à la proposition de la gauche, qui « remettait tout en question » : par 72 voix contre 66, la Chambre vota l'ordre du jour Cadorna.

La situation devenait grave, car le pays, jusqu'alors si

1. Cavour à E. de La Rüe, 15 novembre 1849.
2. Masi, *Il Risorgimento*, II, p. 442.

calme, si sage, commençait à s'énerver ; le parti rétrograde, qui comprenait de hautes, de très hautes personnalités, s'agitait dans l'ombre ; et la Chambre, en renvoyant pour la troisième ou quatrième fois l'examen du traité, témoignait de son impuissance à résoudre la question la plus importante qui pût lui être soumise, d'où découlaient d'autres problèmes, financiers, économiques, diplomatiques, et dont dépendait l'existence même du pays. Victor-Emmanuel et d'Azeglio étaient amenés à prendre une de ces résolutions dont dépend l'avenir d'une nation. Ils agirent de sang-froid et consultèrent les hommes ayant dans le pays le plus d'expérience et d'autorité ; Cavour en était et son avis fut le plus sage : point de coup d'État, mais plus de dangereux piétinement ; demander l'opinion du pays et en appeler à lui de la sentence prononcée par la Chambre à une faible majorité[1]. Cet avis, qui répondait à l'opinion intime du monarque et du Président du Conseil, l'emporta.

Le 17 novembre, le ministre de l'Intérieur monta à la tribune de la Chambre et lut un décret prorogeant l'Assemblée au 29 du même mois. Tous comprirent, c'était une nouvelle dissolution à brève échéance. Le 20 novembre, fut signé le décret de dissolution avec un appel du roi à son peuple, célèbre dans l'histoire de l'Italie sous le nom de *proclamation de Moncalieri*[2]. « Par la dissolution de la Chambre des Députés, y était-il écrit, les libertés du pays ne courent aucun risque... Avant de convoquer le Parlement (précédent), j'adressai à la nation et particulièrement aux électeurs, des paroles sincères. » Mais un tiers seulement des électeurs avait pris part aux élections ; les premiers actes de la Chambre avaient été hostiles à la

1. Massari, *Il conte di Cavour*, p. 50. Cpr. Rosi, *Storia contemporanea d'Italia*, éd. 1920, p. 261.

2. Nom du château où elle fut signée, dans les environs de Turin.

Couronne ; les ministres demandaient au Parlement l'approbation d' « un traité honorable et non ruineux... L'honneur du pays et le respect du serment royal exigeaient qu'il fût fidèlement exécuté, sans duplicité et sans chicane. » La Chambre ne l'a accepté qu' « en y mettant une condition inacceptable, puisqu'elle détruisait l'indépendance réciproque des trois pouvoirs, et violait ainsi le statut du royaume ». Le roi en appelait au peuple, « mais si le pays, si les électeurs lui refusaient leur concours, ce n'est pas sur lui que retomberait désormais la responsabilité de l'avenir, et, dans les désordres qui pourront survenir, ils n'auront pas à se plaindre du roi, ils auront à se plaindre d'eux-mêmes... Si j'ai cru, disait Victor-Emmanuel en terminant, de mon devoir de faire entendre en cette occasion des paroles sévères, j'ai confiance que le bon sens et la justice publiques reconnaîtront qu'elles sont empreintes en même temps d'un amour profond de mes peuples et de leurs vrais intérêts, qu'elles viennent de ma ferme volonté de maintenir leur liberté... et que, restant unis, nous pourrons sauver le statut et le pays des dangers qui les menacent[1]. »

Fortes paroles, où se retrouvaient la flamme enthousiaste d'Azeglio, l'âme droite et de rude attaque de Victor-Emmanuel. Était-ce légal ? la dissolution, oui, encore que la Chambre n'eût que quatre mois d'existence, mais parce qu'à l'inverse de l'Angleterre, le droit constitutionnel italien accorde au roi le droit de dissolution lorsqu'un désaccord grave s'élève entre les députés et la couronne représentée par le ministère[2]. La proclamation, moins, car le roi intervenait personnellement dans le combat, critiquait « sévèrement » la conduite de

1. Traduction Orsi. *L'Italie moderne*, p. 205 et suiv.

2. Casanova, *Del Diretto Costituzionale*, t. II, 3e éd., p. 105 ; Paul Matter, *La Dissolution des Assemblées parlementaires*, p. 226.

la Chambre, et prenait une part si directe aux élections que, tournassent-elles contre lui, il n'avait plus qu'à abdiquer. Mais dans un État encore étranger à la correction politique de la couronne anglaise, alors que tous les monarques voisins déchiraient leurs constitutions, qu'en France, pays depuis plus de trente ans fait au régime parlementaire, le Président de la République dirigeait sa politique contre l'Assemblée en attendant de la briser, l'acte du 20 novembre parut comme le seul pouvant « sauver le statut et le pays[1] ».

III

La campagne électorale fut courte. Le décret de dissolution avait fixé le scrutin à très bref délai, au 9 décembre : et cela était aussi légal qu'habile.

Le pays resta calme ; « le Piémont est indifférent au régime qui le gouverne, pourvu qu'il soit gouverné »[2], écrivait le nouveau ministre de France, non sans injustice d'ailleurs ; la nation, lasse de dix-huit mois d'agitation, voulait travailler dans la paix et le recueillement, mais elle savait ne les trouver que dans l'organisation constitutionnelle du statut. Le gouvernement entendait ne point demeurer cette fois dans une sereine impartialité ; la proclamation de Moncalieri en était la preuve. « Je joue la partie, écrivait le Président du Conseil. Il était de mon devoir de le faire. Dieu veuille que je la gagne[3]. » Il pratiqua la politique de « l'aide-toi, le ciel

1. « Au point où les choses en étaient venues, écrivait Cavour à Emile de La Rüe le 19 novembre, on ne pouvait plus reculer. Le ministère veut tenter une nouvelle bataille électorale. S'il la perd, c'en est fait du régime constitutionnel régulier. Nous serons ballottés entre les coups d'État et les mouvements républicains. »

2. M. Lucien Murat au ministre des Affaires étrangères, 21 novembre 1849.

3. M. d'Azeglio à Eugène Rendu, 28 novembre 1849.

t'aidera », et agit « avec une énergie » que reconnaissait Cavour. Il avait ce bel optimisme qui est une force en politique, et une pleine confiance dans la sagesse du pays. Pour l'éclairer il faisait publier un petit *Journal des Électeurs*, répandu à grand nombre d'exemplaires, recevait à salons ouverts les délégués de province et prêchait partout la bonne parole du « parti conservateur modéré ». Il était pris entre deux adversaires ; car si les radicaux, un peu défaits sous le choc de la dissolution, s'étaient repris et tonnaient contre la politique du cabinet, les réactionnaires — les *codini* de l'ancien régime —, s'agitaient et minaient sourdement le ministère, espérant dans la tourmente ramener la monarchie aux principes désuets du vieux maréchal de La Tour. Et leurs efforts pour bouleverser le régime tournaient en faveur du gouvernement, car les électeurs voyaient clairement les deux périls : révolution ou réaction. Le *Risorgimento* appuyait le cabinet de toutes ses forces, un peu essoufflées, car il avait « mangé ses fonds, le pauvre » (l'expression est de Cavour), et Camille payait de sa personne, écrivait à ses amis, suscitait des candidatures, galvanisait son comité [1].

La journée du 9 décembre se passa dans le calme ; les électeurs votèrent en plus forte proportion qu'en juillet, malgré « un temps atroce, une pluie à verse depuis deux jours qui en empêchera un grand nombre de se rendre au scrutin [2] ». Dès le premier tour il apparut que le gouvernement avait gagné la partie : à Turin, Cavour et ses amis passaient sans difficulté ; à Gênes, le marquis Pareto, Président de la Chambre, élu à une forte majorité quatre mois auparavant, était en ballottage ; le parti radical s'était coupé en deux tronçons à

1. Cavour à Fiorio, 5 décembre 1849, à Ricotti, etc.

2. Cavour à E. de La Rüe, 9 décembre 1849. Le vote se faisait, on l'a dit, au chef-lieu d'arrondissement.

la dernière heure, sur une discussion de Valerio et de Brofferio ; les modérés du groupe, Rattazzi entre autres, étaient réélus ; mais, dans les districts ruraux, des libéraux remplaçaient des extrémistes. Le succès vient aux vainqueurs : le scrutin de ballottage accrut encore les forces des modérés.

Telle qu'elle était sortie de ces élections, la Chambre représentait si exactement l'opinion publique que pendant une dizaine d'années elle demeura identique dans ses grandes lignes. Il n'existait pas de partis « cristallisés » ; les députés quittaient facilement un groupe pour l'autre[1], et le gouvernement était obligé de transiger, de « balancer », pour conserver ou modifier une majorité au gré des événements. Et voici les nuances de ces deux cent quatre représentants : à l'extrême droite, un petit nombre de réactionnaires, aristocrates retardataires, attachés aux droits de l'Église et aux privilèges de la Couronne, prêts à acclamer qui renverserait ce *Statuto* d'où venait tout le mal ; — à l'extrême gauche, une trentaine d'hommes de talent, avec Brofferio et Valerio amenés à se réconcilier dans l'infortune, qui hier conduisaient la majorité par l'outrance de leurs paroles, maintenant formaient une minorité intransigeante, amère, pessimiste ; — au centre droit, le gros des conservateurs modérés, promoteurs du mouvement national avant 1848, défenseurs de la Constitution qu'ils avaient rédigée, prudents en politique financière, redoutant la démocratie, très patriotes, sans « emballements », les Balbo, Revel, Azeglio, Pinelli, Santa Rosa ; — au centre gauche, une importante fraction de radicaux assagis, mais divisés entre eux, les uns retombant parfois sous l'influence de Valerio, les autres, avec Rattazzi, une vingtaine, dégagés des utopies de leurs débuts, constitutionnels

1. Bolton King, *Histoire de l'unité italienne*, t. I, p. 410 et suiv.

sincères, mais désirant que la constitution progressât comme toutes choses humaines, patriotes et anticléricaux, pratiques, ni songe-creux, ni intransigeants, regardant vers le pouvoir.

Cavour était fait pour dominer dans une Chambre ainsi constituée : intelligence, habileté, libéralisme profond, finesse aiguisée, pratique des hommes, connaissance des choses, tout l'imposait dans un tel milieu comme un chef naturel. On l'a fort justement remarqué, jusqu'alors il était demeuré « au rang d'auxiliaire[1] » ; immédiatement il se pousse à la place de directeur. Il n'attend même point la réunion du Parlement, et dans deux importants articles du *Risorgimento* il dit à la future Chambre ce qu'elle doit être. Les radicaux sont battus, c'est bien, Cavour a lutté contre eux, vivent les électeurs ! mais il ne faut pas se méprendre sur le sens des élections, il ne faut pas que la victoire des conservateurs conduise au péril de la réaction ; les élections sont tout empreintes de libéralisme. Or, déjà on annonce que le ministère a l'intention de proposer une loi pour restreindre les libertés de la presse... « En matière de presse nous ne connaissons que deux lois possibles : ou la censure, ou la liberté. Du moment qu'il ne s'agit pas de rétablir les erreurs de la censure, l'unique loi possible, selon nous, et la meilleure qui peut être faite, se fait en deux mots : « La presse est libre ». — Et comme un journal de l'opposition, l'*Opinione*, prenait acte « de cette déclaration d'un ami du ministère », Cavour de répliquer : « Je n'ai la présomption d'engager ni la majorité, ni le ministère[2] ». Excès de modestie ou fausse modestie, car il avait, par ses déclarations, lié la majorité et le cabinet, et défini toute une politique nouvelle : le gouvernement fort par la liberté.

1. Christian Schefer, *Jeunesse de Grand Homme*, *Journal des Débats* du 26 novembre 1922.

2. Chiala, *Lettere di Cavour*, t. V, Introd., p. 354 et suiv.

Le Parlement se réunit le 20 décembre en séance royale : Victor-Emmanuel, en quelques paroles de confiance et de joie, remercia les électeurs de l'empressement et du bon esprit dont ils avaient fait preuve, signe non équivoque que le pays est digne d'institutions de liberté. Pour qu'elles jettent leurs racines dans le pays, dit-il en terminant, il est nécessaire qu'elles reçoivent la sanction de l'expérience et il dépend des Chambres de prouver qu'elles sont parfaitement applicables. Pour montrer de suite leur sagesse, les députés choisirent pour Président M. Pinelli, l'ancien ministre, à qui la précédente assemblée avait fait des jours si pénibles.

Dès le début de janvier, vint à la Chambre la discussion sur le traité de paix ; le nouveau rapporteur était le comte Balbo, qui devait naturellement reprendre son ancienne et sage proposition : approuver dans un silence désolé. Comme il était tombé subitement malade, Cavour le remplaça pour défendre sa proposition contre les attaques virulentes de l'extrême gauche : Josti protesta devant Dieu, l'Italie, l'Histoire et le Monde entier contre les défaillances du traité ; Lanza s'écria que le ministre qui avait signé la paix s'était déshonoré en déshonorant le pays. Alors s'éleva la grande voix d'Azeglio : le poète de l'unité italienne, le soldat blessé de 1848 répliqua avec calme et dignité : « Le Piémont, dit-il en substance, est une vieille terre d'honneur et si le traité que nous présentons était déshonorant pour le pays ou pour les ministres qui l'ont signé, c'est à coups de pierres qu'ils eussent été accueillis par le peuple... Tout au contraire, le peuple a donné son avis en envoyant cette majorité à la Chambre... Jamais traité déshonorant n'eût été signé par Massimo d'Azeglio. » Si l'argumentation était simpliste, le verbe était beau ; ces fières paroles furent applaudies par toute la Chambre, voire par les tribunes qui deux mois auparavant huaient le minis-

tère. Par 112 voix contre 17 la Chambre approuva le traité.

La session continua, active, féconde, et il n'était jour où Cavour n'intervînt aux débats ; qu'il s'agît de valider l'élection de quelqu'un de ses amis politiques, que l'on modifiât la loi électorale pour faciliter le vote par le sectionnement des collèges, que l'on organisât la défense de Turin en controversant sur les avantages comparés des fortifications ou des forts avancés, que l'on discutât les angoissants problèmes du budget et de l'emprunt, de la crise financière ou des relations commerciales avec l'étranger, — toujours ce petit homme se levait, et gaiement, sans phrases inutiles, disait son mot, parlait avec compétence, car il avait été officier, voyageur, laboureur, industriel et financier. Il prenait le rôle, l'autorité d'un chef de parti, mais déjà on remarquait qu'il ne restait point inféodé au groupe des conservateurs modérés, qu'il s'entretenait volontiers avec ses voisins du centre gauche, et spécialement avec Rattazzi[1]. Les deux hommes s'étaient combattus, vaillamment, franchement ; ils avaient éprouvé leurs forces, apprécié leur valeur réciproque, conçu l'estime qui naît d'une lutte loyale ; ils entrevoyaient un rapprochement où chacun fournirait son contingent de partisans[2]. Un très important débat de politique ecclésiastique leur donna l'occasion de déclarations identiques : la discussion sur la compétence des tribunaux civils à l'égard des prêtres, le *foro ecclesiastico*. Ce débat eut une portée et des conséquences telles qu'elles rendent nécessaires quelques explications.

La promulgation des codes civil et de procédure civile avait marqué une évolution profonde dans les mœurs juridiques et sociales du Piémont et amené quelques restrictions,

1. « La gauche, *sauf Rattazzi*, a été pitoyable dans la discussion de la loi électorale. » Cavour à E. de La Rüe, 12 janvier 1850.

2. Mme Rattazzi, *Rattazzi et ses amis*, t. I, p. 303.

timides encore, aux privilèges du clergé[1]. En 1847, une note du ministre de la Guerre, le comte Avet avait signalé les inconvénients et les abus des tribunaux ecclésiastiques. La constitution de 1848, couronnant cette évolution, avait consacré l'égalité de tous les citoyens devant la loi et le principe de l'administration de la justice au nom du roi par des magistrats qu'il institue. Il apparut rapidement à des juristes fort sages, bons chrétiens d'ailleurs, que « l'existence d'une juridiction privilégiée, indépendante du pouvoir royal et relative à des affaires essentiellement temporelles, ne pouvant plus se concilier avec les dispositions du statut », il devenait nécessaire d'abolir les privilèges juridictionnels du clergé en toutes matières[2]. On échangea pendant quelque temps des notes très prudentes avec le Saint-Siège, comme ces adversaires qui, en duel, tirent de loin et avec le désir d'éviter tout accident. Mais les relations se tendaient entre les cours de Rome et de Turin, à mesure que les deux souverains s'affirmaient dans des sens contraires, Pie IX vers la réaction, Charles-Albert et son fils vers un régime de liberté et d'indépendance nationale. Au lendemain de Novare, des paroles assez amères avaient été prononcées, et, dans son désir d'éviter une nouvelle difficulté après tant d'autres, le roi avait envoyé le sage Balbo à Gaëte auprès du Saint-Père porter des paroles de concorde et d'obéissance religieuses. Mais le 30 juillet 1849, à la séance royale du nouveau Parlement, Victor-Emmanuel avait annoncé le projet de son gouvernement de mettre, par d'opportunes réformes, les codes civil et pénal d'accord avec les lois politiques et de rendre effective l'égalité civique et politique que le statut avait proclamée. Nul ne s'y méprit, il s'agissait d'abroger les privi-

1. V. *supra* sur les premières réformes à cet égard, t. I, p. 235.
2. Rapport au roi, par le comte Sclopis, garde des sceaux, mai 1848.

lèges du clergé et il parut indispensable de négocier avec le Saint-Siège.

On dépêcha en septembre 1849 à Portici où séjournait Pie IX, un avocat général érudit en matières ecclésiastiques, très ferme, de caractère décidé et ne craignant point les responsabilités, M. Siccardi. Celui-ci comprit dès les premiers entretiens que le cardinal Antonelli, secrétaire d'État, ne voulait pas négocier ; un monsignor chargé de causer avec l'envoyé piémontais lui prodigua les phrases aimables, les théories de droit canon, les subtilités casuistiques, avec l'intention trop apparente de noyer dans les phrases un refus de toute concession. Siccardi revint à Turin sans avoir rien obtenu, rien entrevu [1].

Cependant, après les élections de décembre, un remaniement ministériel s'imposait, pour mettre le cabinet d'accord avec la nouvelle Chambre. Et M. d'Azeglio, bon catholique, mais point clérical, appela Siccardi au ministère de la Justice : c'était, de toute évidence, pour réaliser les réformes de procédure et résoudre le problème du *foro ecclesiastico*. Le Saint-Siège ne s'y méprit point, chargea son nonce à Turin de s'en expliquer avec le Président du Conseil, et agit sans aménité ; doucement, les deux Cours allaient à un différend inévitable [2]. Siccardi se mit immédiatement au travail : le 1er mars, il déposait à la Chambre un projet de loi sur l'abolition des tribunaux ecclésiastiques, et, presque immédiatement, deux autres de même tendance, l'un pour imposer aux legs en faveur des couvents l'obligation d'une autorisation gouvernementale, l'autre pour restreindre le nombre, vraiment abusif, des fêtes religieuses.

L'émoi fut vif dans le parti clérical ; on y cria à la persécu-

1. Bianchi, *Storia documentata*, VI, p. 356.
2. M. d'Azeglio à E. Rendu, 12 mars 1851.

tion, les sacristies s'irritèrent, les abbés s'agitèrent comme ce doux prêtre de Mondovi, lequel déclara coupables d'*infanticide* les parents qui envoyaient leurs enfants dans les collèges ou asiles de l'État : tel était le ton du débat[1]. La procédure parlementaire n'en fut pas moins rapide ; la discussion s'ouvrit dès le 6 mars, par un discours du garde des sceaux, Siccardi, exposant que le privilège de compétence ecclésiastique était incompatible avec le principe de l'inaliénabilité, par l'État, de l'administration de la justice civile et pénale ; les orateurs de la droite se retranchèrent derrière des traditions séculaires qui, pour eux, faisaient le droit, et menacèrent d'une redoutable agitation, surtout dans les campagnes où la foi était demeurée profonde et vibrante. Le lendemain, 7 mars, Cavour prononça un important discours, et qui devait exercer une forte influence sur sa carrière.

Depuis trois mois, il s'était dégagé de ses entraves de droite, sans rompre brutalement avec ses amis, mais en reprenant sa liberté. L'occasion était heureuse, pour lui, d'affirmer son libéralisme et de se poser en chef des centres ; dès ses premières paroles, il s'attaque à l'opinion de Balbo, son collègue, presque son chef au *Risorgimento* deux années auparavant. « A ceux qui veulent, déclare-t-il, avec l'honorable Balbo attendre des jours plus tranquilles, je dirai que, sans être alarmiste, je ne crois pas prudent de renvoyer ces mesures jusqu'à l'époque où le calme serait devenu parfait. Je ne suis pas de ceux qui voient partout des sujets de troubles... Certes, je m'associerais à ceux qui blâment le ministère si, avant de nous présenter cette loi, il n'avait pas fait des démarches auprès du Saint-Siège et cherché à obtenir son concours ; mais tout le monde sait que ces négociations

1. M. Murat au ministre des Affaires étrangères, 6 mars 1849.

durent depuis 1848... Nous avons eu à Rome bien des envoyés de divers caractères, officiels ou non, laïques et prêtres, magistrats et prélats, tous hommes de premier mérite, et qui sont tous revenus sans avoir pu rien obtenir. » Sans critiquer la papauté, il affirme perdue toute espérance d'obtenir un concordat; « à quoi bon recommencer ». Et il aborde la question politique : il démontre que le statut a eu « pour effet admirable de réunir l'immense majorité de la nation autour du trône constitutionnel. Tous les amis du progrès acceptèrent en effet ce statut, et la plupart des hommes de l'ancien régime le reçurent comme un acte légitime du souverain ». Les préoccupations de la politique étrangère ont détourné quelque temps les esprits, mais, la paix faite, « l'opinion publique se reporta sur les questions de l'intérieur, et le parti dévoué au progrès sentit s'éveiller en lui un désir ardent de voir le statut appliqué dans toute sa largeur et presque dans ses conséquences logiques ». Au contraire, le parti qui n'avait accueilli qu'avec résignation ce nouveau pacte fondamental, voyant qu'on peut vivre constitutionnellement sans réformes, est arrivé peu à peu à croire que le maintien du statut peut bien s'accorder avec un petit retour en arrière. Il faut donc que le ministère, que la Chambre manifestent leur intention de faire porter au statut ses fruits de liberté ; il n'est point de meilleure réforme que celle proposée par le gouvernement. « Elle prouvera à tous les amis du progrès que le progrès est possible avec le régime constitutionnel ; elle les rassurera sur la politique des ministres, sur les volontés de la couronne. » En quelques mots, il indique que la loi proposée ne troublera point le pays, qu'elle accroîtra en réalité la considération due au sacerdoce et que, loin d'être une concession à l'esprit révolutionnaire, elle constitue une grande, une féconde réforme. « Or, les réformes faites à

temps, n'affaiblissent pas l'autorité, elles la raffermissent et réduisent à l'impuissance l'esprit révolutionnaire. Je dis donc aux ministres : progressez largement dans la voie des réformes, sans craindre qu'elles soient hors de propos ; ne pensez pas que le trône constitutionnel en puisse être affaibli, il en sera affermi au contraire, et il jettera dans notre sol des racines si profondes que, le jour où la révolution se relèverait autour de nous, non seulement il pourrait la dominer, mais encore il grouperait autour de lui les forces vives de l'Italie, et guiderait la nation aux destinées qui l'attendent. »

Le succès et le retentissement de ce discours furent considérables, tous les contemporains se plaisent à le constater[1]. Non que l'argumentation y fût d'une puissance exceptionnelle — Cavour en eut de meilleures — ou que l'élévation du style emportât les auditeurs. Mais cet homme disait, dans une langue claire et simple, des choses justes et sensées ; pour la première fois, il faisait de la politique pure, et, à la formule de Balbo, « le statut, ni plus, ni moins », il opposait celle-ci : « un statut en perpétuel progrès[2] ». Là était « l'événement »[3], fécond en lointaines conséquences, et les applaudissements, qui accueillaient chaleureusement ses paroles saluaient un nouveau programme, la formation d'un nouveau groupement qui, partant des confins des extrêmes, comprendrait les quatre cinquièmes de la Chambre et du pays. Le 9 mars, la loi abrogeant le *for* ecclésiastique était votée par 130 voix contre 26 : c'était la majorité de l'avenir.

L'émotion fut profonde dans le haut clergé et s'exprima en de vives manifestations qui devinrent plus amères lorsque les

1. M. Murat au ministre des Affaires étrangères, 10 mars 1850.

2. De La Rive, *Le Comte de Cavour*, p. 208. Cpr. Friedensburg, *Cavour*, t. I, p. 392.

3. Massari, *Il conte di Cavour*, p. 55 ; Zanichelli, *Cavour*, p. 207.

deux autres lois cultuelles furent à leur tour adoptées par la Chambre et que l'ensemble vint en délibération au Sénat. Les évêques « de la province ecclésiastique de la Savoie », envoyèrent les premiers une protestation que suivirent celles de la plupart des prélats du Piémont. Au début d'avril, la discussion s'engagea devant la Chambre haute en qui le parti clérical mettait sa dernière espérance ; mais, après trois jours de débats animés, la loi supprimant le privilège de compétence ecclésiastique fut votée par 51 sénateurs contre 29 (9 avril 1850). Le soir même, le roi la sanctionnait, malgré les supplications de sa mère et de sa femme.

Trois jours après, le nonce quittait Turin. Les évêques protestaient derechef. M. de Falloux, chef du parti catholique français, de passage à Turin, « exprimait au roi la pénible impression qu'on éprouvait en France de voir le gouvernement sarde se brouiller avec le Saint-Père au moment où elle allait rétablir le Pape sur son trône »[1] ; et l'archevêque de Turin, Mgr Franzoni, envoyait à son clergé un mandement conçu dans un esprit et écrit d'un style tels que le gouvernement se fâchait, engageait contre lui des poursuites correctionnelles, le faisait conduire à la citadelle, « avec tous les égards et toute la déférence due à son caractère épiscopal », et condamner à un mois d'emprisonnement plus cinq cents francs d'amende.

Ainsi s'engageait une guerre religieuse, qui devait se prolonger pendant plusieurs années. Effrayé des conséquences d'un tel conflit, le roi voulait s'expliquer avec le Souverain Pontife, lui envoyer un délégué extraordinaire, le marquis Sauli[2] ; Rome lui fit comprendre que le temps n'était point

1. M. de Reiset au ministre des Affaires étrangères, 16 avril 1850. M. de Falloux n'était plus ministre depuis quatre mois ; encore fut-il présenté par le chargé d'affaires de France au roi et au Président du Conseil.

2. Avec une lettre autographe de Victor-Emmanuel à Pie IX. Bolléa, *Una « Silloge » de Lettere*, p. 27.

favorable à des paroles conciliantes et Sauli ne partit pas. On escarmoucha jusqu'à l'été à coups de mandements, de communiqués et d'articles officieux. Le pays demeurait calme[1].

Cependant les débats parlementaires se portaient sur d'autres objets, et les questions financières passaient au premier plan, car il s'agissait de liquider les dépenses de guerre et de payer l'indemnité de rançon. Grand clerc en pareille matière, Cavour intervenait sans cesse, dans les commissions, en séance publique, et parfois avec vivacité ; il échangea d'amères paroles avec un de ses adversaires, Avigdor, d'où suivirent envoi de témoins, duel, deux balles sans résultat[2], la justice enquête, mais la Chambre refuse l'autorisation de poursuites.

Au cours d'un de ces débats, le 6 juillet 1850, il posait nettement sa candidature au ministère. Le cabinet demandait l'autorisation d'émettre six millions de rente nouvelle et Cavour défendait le projet, passant la revue de la situation économique, touchant à tout avec netteté, avec une hardiesse confiante[3], mais il adressait cet ultimatum au gouvernement, disant en substance : « Prenez garde ; si à la session prochaine le ministère n'a pas à nous présenter une politique financière, un plan financier avec les moyens de rétablir autant que possible l'équilibre, avec une réforme douanière et les impôts dont nous avons besoin, j'en serai désolé ; mes amis et moi, nous serons obligés de l'abandonner. Les conditions de notre pays peuvent être graves, elles n'ont rien de désespéré ; il suffit d'un peu de volonté et de courage pour faire accepter

1. Sauf, au lendemain du vote des lois Siccardi, de violentes manifestations à Turin, où l'on vit M. d'Azeglio charger la foule en uniforme de colonel. Masi, *Il Risorgimento* II, 447.

2. Ces détails par Castelli, l'un de ses témoins, *Il conte di Cavour*, p. 30 et suiv.

3. Bianchi, *Storia documentata*, VI, p. 303.

au pays les contributions nécessaires... Qu'on ne nous parle pas des agitations des partis ; l'union du roi et de la nation est assez fortement cimentée pour n'avoir rien à redouter des partis extrêmes, des révolutionnaires et des réactionnaires. Je ne crains la propagande ni des uns ni des autres... Agissez donc, ne craignez pas, vous aurez le concours du Parlement, celui du pays, même dans la partie la plus douloureuse de notre tâche, le rétablissement de l'équilibre des dépenses et des ressources. »

Le mois d'août approchait, qui devait accorder quelque repos à Cavour devenu leader de la Chambre.

Pendant qu'ainsi Camille s'occupait des choses publiques, dans son privé il avait été douloureusement frappé ; sa grand'-mère, la marquise douairière de Cavour, qui l'avait élevé, à qui il devait grande part de son développement intellectuel, était morte et le marquis Michel avait suivi peu de mois après la noble femme dans la crypte de Santena. Camille ne modifia point son existence ; il était définitivement ancré dans le célibat, il continua à habiter la casa Cavour, au deuxième étage, l'aîné tenant avec sa famille le *piano nobile ;* les relations des deux frères étaient cordiales, sans intimité ni communauté de pensée ; Cavour trouvait dans l'aimable famille, dans sa nièce surtout, l'affection dont il avait un besoin profond.

Il ne lui disait point tout : la chronique mondaine contait des historiettes qui ne tiennent point place dans l'histoire.

La mort du riche marquis avait doublé la fortune de Camille : le père avait légué le château familial de Santena à Gustave, le domaine de Truffarel à Camille, le reste de ses biens en parts égales ; les frères demeurèrent en indivis. D'ailleurs, Camille s'occupait toujours d'affaires, non qu'il

eût besoin de gagner encore, sa fortune était opulente, il avait réalisé le vœu de sa jeunesse, mais parce qu'il était engagé dans de nombreuses entreprises, et, qu'avec son tempérament actif, il aimait la lutte industrielle et financière. Il suivait sans cesse avec le plus grand soin ses exploitations de Léri, de Grinzane et de Truffarel, curieux de tout perfectionnement dans la machinerie ou la chimie agricoles ; à Léri surtout, il passait des jours de détente intellectuelle dans la bonne et saine fatigue du cultivateur laborieux ; il était incertain de sa subite fortune politique, et craignait un retour de cette impopularité qui avait été son lot de longues années durant. « Il est probable, écrivait-il à cette époque, que mon rôle finira bientôt. Dans un temps comme le nôtre, un homme politique est vite usé ; je le suis déjà à demi ; avant longtemps je le serai tout à fait[1]. » Il s'en consolait en pensant à sa retraite aux champs, à ce Tusculum aux lointains horizons. Quelques voyages l'en écartaient, sur les bords du lac Majeur[2], pour visiter des établissements industriels, mais il était pressé de revenir dans son Léri, où il était son maître, un homme libre.

Un tragique événement l'arracha pour de longs mois à cette vie indépendante.

Le ministre de l'Agriculture et du Commerce, Santa Rosa, était tombé gravement malade ; Cavour suivait avec inquiétude les progrès du mal, car sa jeunesse avait été étroitement mêlée à celle de Santa Rosa, les jeunes gens avaient fait en commun le voyage de 1835, les deux hommes étaient demeurés affectueusement unis[3]. Soudain la maladie s'ag-

1. W. de La Rive, *Le comte de Cavour*, p. 210.

2. Où il rencontrait Manzoni, le poète des *Fiancés*.

3. « Sainte-Rose était un de mes plus anciens et meilleurs amis », écrivait Cavour à de La Rüe le 7 août 1850.

grava au point que Santa Rosa, sentant sa fin prochaine, demanda, en bon catholique, les dernières bénédictions de son Église. S'étant entretenu avec son confesseur ordinaire, il sollicita le viatique du curé de sa paroisse : Santa Rosa avait préparé, soutenu, voté les lois Siccardi ; le prêtre déclara que le ministre ne recevrait l'absolution que s'il rétractait sa participation aux lois impies ; le moribond se refusa à une telle apostasie ; la mort approchait, inexorable ; la famille, les amis recoururent à l'archevêque de Turin, Mgr Franzoni ; même refus ; alors Santa Rosa mourut. L'archevêque prétendit refuser à sa dépouille l'inhumation en terre bénie, ainsi qu'on fait d'un criminel. Une vague d'indignation et de colère se souleva dans le peuple de Turin, le palais épiscopal fut assiégé par les clameurs de la foule, Mgr Franzoni dut consentir aux funérailles religieuses. La colère populaire ne se calma point [1] : le curé impitoyable dut prendre la fuite ; l'archevêque qui avait expliqué sa conduite en se mettant au-dessus de la loi [2], fut arrêté, conduit à la forteresse de Fenestrelle, invité quelques semaines après à se retirer en France. Le roi envoya auprès du Saint-Père, le Président de la Chambre, Pinelli, « pour tâcher de s'entendre avec le gouvernement pontifical sur les moyens les plus conciliants de terminer cette fâcheuse affaire ».

Quel successeur donner à Santa Rosa? Un homme s'imposait, par sa situation à la Chambre et dans le pays, sa participation aux lois Siccardi et à tous les débats parlementaires, par son activité « et surtout par sa grande intelligence [3] ». Dès

1. Thayer, *Life and Times of Cavour*, t. I, p. 292.

2. M. d'Azeglio au comte de Pralorme, ministre sarde à Paris, 17 août 1850.

3. M. Ferdinand Barrot au ministre des Affaires étrangères, 9 octobre 1850.

le mois d'août, on en parla « dans les cafés et sous les arcades de la rue du Pô[1] ». Le général La Marmora, ministre de la Guerre, tenait à l'avoir pour collègue; Massimo d'Azeglio hésita-t-il à prendre un collaborateur qui devait nécessairement l'éclipser? On raconte que, lorsqu'il en parla au monarque, celui-ci répliqua, narquois : « Moi, je veux bien, mais rappelez-vous qu'il vous prendra à tous vos portefeuilles. » Chevaleresque à son habitude, d'Azeglio résolut de faire appel à Cavour. Celui-ci attendait cette convocation, et, chose étrange, au moment de réaliser son vœu de tous temps, de prendre le pouvoir, Camille se sentit comme effrayé et désemparé. C'était un homme, avec toutes les faiblesses, les défaillances et les contradictions de notre humanité, non un surhomme d'implacable volonté, et c'est en quoi se dégage de sa personne un charme attirant. « Je sors, écrit-il de Léri au milieu de septembre, d'un accès d'apathie complète... Que voulez-vous, il y a des moments où l'âme s'affaisse sous le poids des petites contrariétés, qui s'accumulent d'une manière fatigante, sur les hommes qui ont embrassé la vie politique[2]. »

Mais les semaines s'étaient écoulées, il fallait pourvoir au remplacement de Santa Rosa. Au début d'octobre, un groupe de députés, réunis à Turin pour causer de la session parlementaire, se prononça nettement en faveur de la nomination de Cavour[3]. Déjà, Azeglio avait écrit à celui-ci, qui se trouvait à Léri, « le pressant de venir lui parler, donnant à entendre qu'il s'agissait d'une proposition ministérielle... » Quoiqu'au fond il brûlât d'envie de faire partie du cabinet, Camille était devenu assez grand personnage pour dicter ses conditions.

1. Cavour à de La Rüe, 24 août 1850.

2. Cavour à E. de La Rüe, 10 septembre 1850 ; Cpr. au même, 6 octobre 1850.

3. Ferdinand Barrot au ministre des Affaires étrangères, 9 octobre 1850.

Enfin, « après trois jours de pénibles hésitations, il finit par céder[1] », — douce violence; il se déclarait d'accord avec d'Azeglio sur tous points, sauf un, et promettait d'être « dans le Parlement un défenseur ouvert et décidé de la politique du cabinet et de faire tout ce qui était en lui pour éviter tout ce qui pourrait ébranler un ministère, dont l'existence intéresse non seulement le Piémont, mais l'Italie entière[2] ». Le 11 octobre 1850, Victor-Emmanuel II signait la nomination du nouveau ministre de l'Agriculture et du Commerce, qui recevait la Marine par surplus.

L'heure de Cavour avait sonné.

1. Cavour à E. de La Rüe, 6, 8 octobre 1850.

2. Cavour à Massimo d'Azeglio ; Chiala, *Lettere*, I, 432, date cette lettre de septembre 1850 ; elle doit plutôt être du début d'octobre.

CHAPITRE VI

LES DÉBUTS D'UN MINISTRE

(1850-1852)

I. Le Piémont en 1850. — La situation du Piémont en Italie : la paix autrichienne. Le royaume lombard-vénitien. Les duchés. La Toscane. La réaction à Rome : les relations tendues de la papauté avec la Sardaigne ; mission Pinelli, vifs incidents. Le royaume de Naples et le régime de la terreur. — La situation du Piémont en Europe : l'Autriche, la Russie et la Prusse. L'Angleterre. La France et l'esprit clérical. — Le calme du Piémont. Les partis. La droite réactionnaire ; modérés et radicaux. Le ministère. Questions économiques et financières : gros déficits.

II. L'expansion économique. — Politique financière de Cavour : la prospérité publique, le libre échange. — Le traité de commerce avec la France. Rentrée du Parlement. Vote du traité. — Conventions avec la Belgique et l'Angleterre, leurs avantages : discussion avec Revel. — L'acte additionnel avec la France : conventions diverses. — L'Agriculture et le Commerce. — Le désarroi de la Marine : réformes de Cavour ; Gênes, port de commerce, la Spezzia, port de guerre.

III. Le leader du Cabinet et du Parlement. — Le grand ministre : Cavour partout. — L'incamération des biens du clergé. Les séminaires. La réforme de la magistrature. Une activité « diabolique ».

IV. Le relèvement des finances sardes. — Les difficultés de la Trésorerie. Nigra et Cavour. Le bilan exact de l'Etat ; projet de liquidation du passé et de réformes pour l'avenir. Discours du 8 mai 1851. Approbation du Parlement. — Les emprunts intérieur et extérieur. Relèvement du crédit sarde. — Discussion passionnée à la Chambre sur le traité de commerce avec la France. — La Banque nationale. — Prorogation du Parlement ; bilan de la session. — Travaux de vacances.

V. Le Deux-Décembre et le Piémont. — Différends dans le cabinet. Farini. — Rentrée du Parlement : interpellations. — Le Deux-

Décembre ; impression en Piémont ; déclarations de Cavour. Les menées du cabinet autrichien ; la réponse et les assurances du gouvernement français.

VI. Le Connubio. — Évolution politique de Cavour et de Rattazzi. Premières conversations chez Castelli. — La presse ; incitations du gouvernement français ; le projet Azeglio. Discours de Cavour et rupture avec la droite. Le « connubio ». Impression générale. Mécontentement et réplique d'Azeglio. — Rattazzi vice-président de la Chambre. Travaux parlementaires.

VII. La crise. — Mort de Pinelli : Rattazzi élu Président de la Chambre. — Démission d'Azeglio. Mécontentement du roi. Démission de Cavour et de Farini. — Cavour simple député : son œuvre de ministre.

VIII. Voyages de Cavour a Londres et Paris. — Leurs motifs : dernières affaires. — Bruxelles et la crise politique. — Londres et les élections. Les partis politiques. Visites et conversations. Ouvertures de Malmesbury. — A Paris : arrivée de Rattazzi ; entretien avec M. Drouyn de Lhuys ; dîner à l'Elysée ; la famille Bonaparte ; les ministres. — Effet de ces visites et commentaires à Turin. Le monde. Gioberti. — Retour à Turin.

I

Au moment où Cavour parvenait au pouvoir, le petit royaume de Piémont se trouvait dans une situation unique en Italie et presque dans l'Europe entière : partout s'imposait une dure réaction, sauf ici, où s'installait un régime de liberté. Contre ce chétif s'élevaient, par suite, des soupçons, des méfiances, des haines, car sa vie indépendante était un exemple pour les peuples, un danger pour les tyrans.

Des Alpes à la Sicile, la maison de Habsbourg entendait dicter « la paix autrichienne », comme jadis y régnait la *pax romana*. Dans le royaume lombard-vénitien, le traité de Novare avait permis le rétablissement du régime tyrannique qui avait duré de 1815 à 1848. Venise, épuisée d'une longue lutte, vivait dans un calme relatif, ainsi qu'un malade après une fièvre trop ardente. Milan, au contraire, rongeait avec rage

son frein de servitude: « La population tient les Autrichiens comme en quarantaine, remarquait un voyageur; elle montre par son attitude fière et hostile, jusque dans les moindres détails, qu'elle est vaincue, mais non soumise et qu'à la première occasion elle est prête à se révolter[1]. » Et l'on constatait avec orgueil à Turin que « la Lombardie était aussi incandescente qu'en 1848 : Mazzini en dispose souverainement[2] ». Pour calmer les mauvais sujets, le gouvernement autrichien en pendait un de temps à autre, Sciesa à Milan, Dottesio à Venise[3], mais les autres s'entêtaient; alors le maréchal Radetzki, qui ne vieillissait pas en douceur, prenait quelque mesure de force, serrait davantage l'état de siège en juillet 1851. Afin de mieux mater les populations rebelles, le cabinet de Vienne songeait à incorporer ses provinces italiennes dans la confédération allemande : le prince de Schwarzenberg y renonça sur la ferme attitude de la France[4]. Mesures et projets d'autant plus insupportables qu'ils contrastaient avec le libre régime du Piémont : l'Autrichien le savait bien, et en rageait; il n'était brocards dont la *Gazette de Milan,* journal officiel du vice-roi, ne couvrit son petit royaume, son souverain, son armée, son Statut surtout. La monarchie absolue des Habsbourg voulait inspirer à tous les gouvernements une sainte horreur du parlementarisme, et elle y parvenait partout — sauf en Piémont. Le Président de la Chambre sarde,

1. M. de Reiset au ministre des Affaires étrangères, 30 juillet 1851.

2. Marquise d'Azeglio à son fils, 14 mai 1851.

3. Orsi, *Histoire de l'Italie moderne,* p. 215 ; Rosi, *Storia contemporanea d'Italia,* p. 245; F. Caburi, *Francesco-Giuseppe. La sua vita e i suoi tempi,* I, 1848-1866. Bologne, 1920.

4. L'émotion avait été vive à Turin : le roi, Azeglio, Cavour, exprimèrent leur vive satisfaction de l'attitude française, car ils redoutaient cette incorporation qui aurait permis de transporter dans les plaines de la Lombardie les troupes de la Confédération. M. de Reiset au ministre, 23 février 1851.

Pinelli, disait en rentrant d'un voyage en Italie centrale : « C'est à notre constitution qu'on en veut. C'est cette constitution qui épouvante Naples, Rome, Florence et tous les États secondaires de l'Italie. Notre exemple menace toutes les souverainetés qui entendent vivre hors des liens constitutionnels[1] ». Le gouvernement de Milan excitait ces craintes, car il les partageait.

Les souverains de Parme et de Modène étaient à sa dévotion, n'étant rentrés dans leurs États que sous sa protection ; à Parme le grand-duc exagérait : le fouet était devenu la principale institution de l'État; en quatre années, plus de 300 personnes furent passées aux verges; le prince alla si fort, qu'en 1854 il fut assassiné par un inconnu que l'entente de ses concitoyens empêcha de jamais découvrir.

La Toscane était revenue au régime de l'arbitraire, le Statut de janvier 1848, abrogé de fait en 1850, l'avait été officiellement en 1852; l'action autrichienne s'y était faite enveloppante, d'autant plus dangereuse, car l'indolence du grand-duc ne réagissait pas, alors qu'elle eût été secouée par la brutalité; les Autrichiens s'étaient installés à Livourne, profitant d'une insurrection de la ville, et ne songeaient point à l'abandonner[2]; dans tout le grand-duché, ils envahissaient l'administration, la police, l'armée[3], si complètement qu'en octobre 1851 le commandement des troupes toscanes était remis au général en chef autrichien : le coup fut douloureusement

1. M. F. Barrot au ministre des Affaires étrangères, 17 octobre 1850.

2. Pietro Vigo, *Episodii della dominazione austriaca in Livorno, 1849-1853*, dans la *Rassegna storica del Risorgimento*, 1914, p. 261 et suiv. P. Orsi, *Dispacci, Lettere e Proclami di giorni assai agitati nella storia toscano* dans la *Nuova Antologia* du 1er octobre 1923.

3. Bersezio, *Il regno di Vittorio Emanuele II*, IV, p. 381 et suiv. A. Oriani : *La Lotta politica in Italia*, p. 513, « La restauration toscane, volontairement prosternée devant l'Autriche et les prêtres. » Cappelletti, *Setti lustri di Storia Austria e Toscana*, 1824-1859 (1918).

ressenti à Turin ; Massimo d'Azeglio et le général La Marmora disaient tout net qu'on voulait « inféoder la Toscane à l'Autriche, ôter jusqu'à l'apparence de son indépendance, faire descendre son souverain au rang de gouverneur d'une province autrichienne avec le titre de grand-duc[1] » ; c'était le dessein de Schwarzenberg, et les négociations diplomatiques ayant été rompues sur cet incident entre les cours de Toscane et de Piémont, les intérêts toscans à Turin furent confiés... au ministre d'Autriche. La bourgeoisie libérale de Florence, de Sienne, de Livourne supportait difficilement de telles humiliations, « indignée du rôle qu'on lui fait jouer », disait la marquise d'Azeglio, et, par esprit d'opposition intellectuelle, l'Académie des *Georgofili* de Florence élisait Cavour parmi ses membres, en juillet 1851, à un moment où il affirmait sa politique italienne[2]. Ce n'était point là vétille de nature à embarrasser l'Autriche.

Le pape était rentré à Rome, et la situation avait été rétablie telle que sous le pontificat de Grégoire XVI[3] : de son enthousiasme libéral, Pie IX avait glissé dans une réaction mélancolique, et il laissait à son secrétaire d'État le soin de la politique temporelle ; le cardinal Antonelli avait de la décision, de la netteté, mais des idées en retard de quelques siècles ; M. Thiers disait spirituellement de lui : « Il maintient à Rome un détestable gouvernement, il mène la papauté aux abîmes, mais c'est un homme d'État[4] ». La présence des troupes françaises, seule, empêchait de nouvelles révoltes, et Pinelli, à son retour de Rome, déclarait sans exagération : « Du côté de ceux qui gouvernent, esprit intraitable de domination,

1. M. de Reiset au ministre, 30 octobre 1851.
2. Cavour au marquis Cosimo Ridolfi, juillet 1851.
3. G. Leti, *Roma e lo Stato pontificio dal 1849 al 1870*, p. 153 et suiv.
4. Ludovic Halévy, *Notes et Souvenirs*, p. 144.

ignorance des besoins du pays, incapacité profonde, sordides et étroites préoccupations ; — du côté des gouvernés, haine et mépris, sourde colère prête à éclater le jour où votre armée laissera à lui-même ce fantôme de souveraineté[1] ». Les Apennins étaient infestées de brigands ; les Marches et l'Émilie, matées par les soldats autrichiens, attendaient l'heure de l'inévitable révolution.

Les relations de la papauté avec la monarchie sarde étaient mauvaises et ne pouvaient être autres après les incidents de 1850. Dans une longue lettre au comte de Circourt, Cavour s'en expliquait peu de temps après son arrivée au pouvoir[2]. « Chez nous, la cour de Rome a perdu toute espèce d'autorité morale ; elle pourrait lancer toutes les foudres qu'elle tient en réserve dans les caves du Vatican sans produire une grande agitation dans le pays... Les masses sont religieuses, très religieuses, mais elles n'ont plus aucune foi dans le pape. La majorité du bas clergé partage ces sentiments et les évêques le sentent bien... Les lois Siccardi sont un mauvais terrain de combat pour la cour de Rome. Le dernier de nos manants comprend à merveille que ces lois ne touchent en rien au dogme et à la discipline, mais qu'elles n'ont d'autre objet que de supprimer les privilèges civils dont le clergé a étrangement abusé. » Massimo d'Azeglio, qui était sincèrement religieux, et Victor-Emmanuel qui était fin politique, s'efforçaient de ramener la concorde entre ces deux cours, ne fût-ce que pour satisfaire le ministre de France qui les morigénait : on déléguait à Rome un envoyé extraordinaire (et quel envoyé, le Président de la Chambre), officieusement d'abord, pour sonder le terrain : le pape le recevait comme

1. Ferdinand Barrot au ministre des Affaires étrangères, 17 octobre 1850.

2. Cavour au comte de Circourt, fin 1850 ; Nigra, *Le comte de Cavour et la comtesse de Circourt*, p. 113 et suiv.

s'il était à Canossa, disant à Pinelli « qu'il avait toujours ses bras ouverts pour les malheureux et les repentants[1] », ce qui était agréable pour le représentant d'une nation fière. D'autres, d'une âme moins douce, lui faisaient comprendre que « ce pauvre cabinet piémontais s'était attaché à trop forte partie et il a oublié qu'il n'est jamais arrivé à qui que ce soit d'en remontrer à la cour de Rome[2] ». Et vexé, sentant la vanité de ses efforts, l'envoyé extraordinaire se retirait avant même son installation officielle. Pendant deux années, les relations se poursuivirent ainsi, sous l'influence directe de la politique intérieure du Piémont, traversées d'incidents toujours vifs, à propos des dîmes en Sardaigne, de l'enseignement théologique, des traitements ecclésiastiques, — ridicules parfois, au sujet de l'expulsion des prêtres d'un couvent, lequel était vide depuis longtemps. A chaque occasion, le Roi, le Président du Conseil protestaient « de la constante vénération qu'ils professaient envers le Saint-Père[3] »; déjà on annonçait une amélioration dans les rapports des deux cours ; un nouvel incident éclatait, tout était à recommencer[4].

Avec la monarchie de Naples, c'était bien pire encore[5] ; les ministres de Ferdinand II se livraient à une si abominable besogne d'arrestations et de condamnations qu'à son retour d'un voyage en Italie, Gladstone, dans la première de ses

1. Lettre privée de M. Barrot, 9 octobre 1850. *Archives des Affaires étrangères*, Sardaigne, t. CCCXXVII, f° 281. Cpr. Leti, *Roma*, etc., p. 312.

2. M. de Rayneval, ambassadeur à Rome, à M. de Butenval, 24 janvier 1851.

3. Discours du trône, 23 novembre 1850.

4. Sur ces variations diplomatiques, Bianchi *Storia documentata*, t. VII, passim.

5. Mazziotti, *La reazione borbonia nel Regno di Napoli*. — Rosi, *Storia d'Italia*, p. 255 et suiv. — Masi, *Il Risorgimento*, II, 485 et suiv. Sur les années ultérieures, cpr. Messeri, *La politica del conte di Cavour nella liberazione del Mezzogiorno*, dans la Revue *Il Risorgimento italiano* de 1913, p. 279 et suiv.

nobles lettres sur les *atrocities*, dénonçait le gouvernement bourbonien comme « un outrage permanent à la religion, à la civilisation, à l'humanité et à la pudeur publique ». Le roi avait naturellement supprimé la constitution de 1848, « sourd à tout conseil de réforme et de douceur » ; il entendait poursuivre les « coupables » de son pays jusque dans les États où ils avaient cherché refuge ; à ce sujet il souleva un violent conflit avec le cabinet de Turin, qui refusait de les expulser et n'interdisait point à ses nationaux la pitié envers ces malheureux[1] ; il usait de mesures de rétorsion contre les sujets sardes en résidence dans son royaume ; la rivalité des deux marines augmentait la tension entre leurs gouvernements réciproques[2] ; le consul de Piémont à Constantinople, Tecco, se voyait interdire la descente du paquebot en port de Naples, sous prétexte qu'il avait conspiré chez les Turcs contre le roi Ferdinand ; et un nouveau ministre napolitain à Turin, Ramirez, dans sa première visite à Victor-Emmanuel trouvait bon d'exprimer « le désir et l'espoir de voir l'autorité du roi se consolider. — Qu'est-ce que cela signifie, interrompit brusquement ce dernier, je n'ai pas besoin d'un tel vœu, je souhaite que tous les souverains de l'Italie soient aussi bien assis sur leurs trônes que moi sur le mien ; chacun cherche sa force où il la croit trouver ; *quelques-uns la demandent au parjure* et à la suppression des libertés qu'ils avaient accordées en d'autres temps[3]. » Rudes paroles, vengeresses, qui marquaient le ton des relations des deux États.

Entouré ainsi des méfiances et des haines des divers souverains italiens, sur quels gouvernements le roi et son

1. Reiset, *Mes Souvenirs*, t. I, p. 417 et suiv.

2. Cavour à l'amiral Corporandi d'Auvare, 5 et 25 novembre 1850. « Nos relations avec Naples sont semi-hostiles. »

3. M. de Butenval au ministre des Affaires étrangères, 16 novembre 1850. Cpr. Massari, *Vita di Vittorio Emanuele*, p. 122.

cabinet pouvaient-ils compter en Europe?. Point sur l'Autriche, certes, car pour Vienne, le Piémont était l'ennemi, dangereux non par sa force mais par ses idées, — ce qui est pis ; « le cabinet de Turin ne s'est point retiré du terrain de la Révolution », écrivait en février 1851 l'officielle *Gazette de Milan ;* le prince de Schwarzenberg traitait avec un altier dédain les diplomates sardes, pendant que ses représentants tramaient d'obscures menées dans les cercles cléricaux de Turin pour renverser le cabinet Azeglio, déchirer le Statut, au besoin forcer le roi à son abdication[1] ; au 2 décembre 1851, Schwarzenberg crut l'occasion venue d'infliger au Piémont l'humiliation définitive ; la France s'y opposa[2].

Point de secours pour le royaume sarde en Russie, car le tzar Nicolas, le « dominateur de l'Europe[3] », avait, avec son faire brutal, depuis longtemps rompu toutes relations avec le cabinet de Turin. Point davantage en Prusse, où le bourdonnant Frédéric-Guillaume noyait ses hésitations dans de belles phrases, Prussien et rien d'autre un jour, et pangermaniste le lendemain, jusqu'à l'heure où, à Olmütz, il se heurta au rude poing de Schwarzenberg, et en demeura désemparé jusqu'à la fin de sa vie intellectuelle : pendant quelques jours, on avait cru en Italie à la guerre entre les deux puissances allemandes, déjà l'on prévoyait que le Piémont ne pourrait manquer cette occasion de prendre sa revanche et « rétablir l'honneur de ses armes[4] » ; la démarche humiliée de la Prusse déçut ces espérances.

L'Angleterre se confinait dans son splendide isolement,

1. Allusion à ces menées dans le discours de Cavour en réponse à l'interpellation du comte Balbo.

2. *Infra*, p. 196 et suiv.

3. Treitschke. Cavour, *loc. cit.*, p. 292.

4. M. F. Barrot et M. de Reiset, au ministre, 31 octobre, 16 novembre, 1er décembre 1850.

affirmait son hégémonie commerciale, et se désintéressait des affaires italiennes.

Restait la France.

Sans doute, la France demeurait l'amie des petites nations opprimées ; elle avait d'ailleurs avec le Piémont des intérêts communs, et il lui était profitable « de maintenir bienveillant et ami, entre ses frontières et celles de l'Autriche, un État intermédiaire, qui n'obéît pas à l'influence du cabinet de Vienne, qui ne lui offrît ni analogie d'institutions, ni confraternité d'armes, ni grandes facilités commerciales, et qui, sur le seuil de l'Italie, demeurât pour les autres États de la Péninsule, comme un exemple et un modèle de monarchie régulière et libre [1] ». Aussi la République conservait-elle toute sa bienveillance au petit royaume, prête au jour du danger à lui donner son puissant secours ; mais cette sympathie se chargeait chaque année de plus de sévérité, à mesure que le gouvernement français se faisait plus clérical et le sarde plus indépendant. « Nous savons fort bien que notre conduite ne rencontre pas l'approbation de la France, et que vos hommes d'État républicains sympathisent beaucoup plus avec Rome qu'avec nous », écrivait tristement Cavour au comte de Circourt [2], et non sans raison, car si les ministres du quai d'Orsay étaient croyants, comme Drouyn de Lhuys, ils étaient tout dévoués au Saint-Père ; et, incrédules, ils pensaient d'autant plus nécessaire de donner des gages à leur maître, Louis-Napoléon, que sa politique intérieure forçait à ménager et flatter les cléricaux. Et de tous, le Piémont recevait de vives admonestations. Leur représentant à Turin, F. Barrot,

1. M. His de Butenval au marquis de Turgot, 13 janvier 1852.

2. Cavour au comte de Circourt, octobre 1850. Nigra, *loc. cit.* « Nous ne trouvons en France ni sympathie, ni appui », écrivait-il encore au duc de Dino le 16 avril 1851.

qui se croyait en droit sous la République d'être républicain, avait été envoyé dans l'Amérique du Sud ; son successeur, His de Butenval, exemplaire prématuré du modèle « Préfet du second Empire », ne craignait point de donner à ses protestations une forme « sévère et un peu hautaine ». Et le roi, en jurant, Azeglio en souffrant, Cavour en souriant, d'attester qu'ils avaient pour le pape la plus filiale vénération.

Chez le roi, ses ministres, son peuple, nul découragement, nulle lâcheté. Le pays vivait dans un calme laborieux, « dans une tranquillité absolue », écrivait la marquise d'Azeglio[1] ; Cavour prétendait que « le Piémont est, pour le moment, le pays de l'Europe où l'esprit révolutionnaire est le moins actif et le moins dangereux[2] » ; et l'aimable Reiset se plaisait à constater, quelques mois avant son départ, que « la population est pleine d'attachement pour son souverain et de respect pour les lois. Calme, patiente, laborieuse, elle n'a aucun goût pour les innovations et si elle suit volontiers ses chefs dans la voie du progrès, elle ne fera jamais rien pour les y pousser et les contraindre ». Il insistait sur « le calme profond dont jouit le Piémont et qui fait grand contraste avec ce qui se passe en Lombardie, dans les duchés et dans les Romagnes, où l'on a tant de peine à maintenir le bon ordre, malgré l'état de siège et la présence de nombreuses troupes étrangères[3] ». Gênes, seule, faisait exception par sa turbulence ; chaque mois, il y avait une petite émeute, mais sans importance, tant l'habitude en était prise.

Le régime parlementaire s'était implanté avec une rapidité remarquable dans un pays à peine sorti de l'absolutisme et

1. Marquise d'Azeglio à son fils, 1er novembre 1850.
2. Cavour à E. de La Rüe, 27 janvier 1851.
3. M. de Reiset au ministre des Affaires étrangères, 30 juillet 1851.

qui venait d'être rudement secoué. Le *Statuto* n'était plus discuté que dans un petit groupe aristocratique, sans action sur le pays, mais ayant son influence à la cour, où il avait des adhérents jusque dans la famille royale ; les vieux « codini », ou le parti de l'*Armonia*[1], regrettaient leurs privilèges et leurs préséances, réclamaient le rétablissement des pages et autres splendeurs désuètes, protestaient contre toute atteinte aux majorats et fidéicommis, et boudaient le roi parce qu'il demeurait fidèle à la constitution. Au début de l'année 1851, on narrait dans les salons et les cafés que les réactionnaires préparaient un coup d'État avec l'appui du duc de Gênes et du prince de Carignan ; les racontars étaient tels que Cavour dut protester à la Chambre contre les bruits qui concernent d'augustes personnes, le gouvernement a pensé qu'il ne « fallait y répondre que par le silence... Le mépris en fera justice[2]... » De fait, nul prince n'aurait bougé, sachant combien le parti réactionnaire était impopulaire dans le pays. Il n'avait de situation, et même bien mince, qu'au Sénat, dernier refuge des serviteurs de l'ancien régime, dont le maréchal de La Tour tenait la bannière désuète ; à la Chambre il ne pouvait guère compter que sur deux Savoisiens, MM. d'Avernoz et Costa de Beauregard.

Dans les deux Assemblées, la grande majorité appartenait au parti constitutionnel, très nuancé, suivant que dominait dans chaque membre le respect du passé ou le désir du progrès, mais, dans son ensemble, sage, prudent, modéré. A la Chambre, le parti radical, qui avait eu la majorité dans la précédente Assemblée, comptait encore une cinquantaine de députés sur 204, dont beaucoup de valeur et d'audace, Brof-

1. Codini, porteur de perruques à queue ; l'*Armonia* était la principale gazette des réactionnaires.

2. Cavour à la Chambre des Députés, 2 mars 1851.

ferio, Valerio, Sineo, Buffa, Rattazzi, Lanza, tous hommes qui avaient joué grand rôle dans les événements de 1848-49, qui espéraient bien reprendre un jour part au pouvoir, et qui ont été, en effet, étroitement mêlés à l'œuvre de l'unité italienne. Plusieurs avaient mis comme une sourdine à leurs exagérations d'antan et se réjouissaient secrètement de l'entrée de Cavour au ministère, car elle leur semblait de nature à les rapprocher eux-mêmes du cabinet[1]. Ils se séparaient, non point brusquement, mais d'un geste doux et persévérant, des « purs » du parti, étroitement unis aux réfugiés des États opprimés, lombards, romains ou napolitains[2].

Le cabinet, affaibli par la lutte avec Rome, était plus estimé qu'admiré ou suivi ; l'aimable Massimo d'Azeglio répétait à droite et à gauche son mot favori : *Lo Statuto ! nulla più nulla meno dello Statuto*[3] ! ce qui constituait un programme un peu court ; lui-même était trop souvent entravé par sa blessure de guerre, et ses collègues n'étaient que d'excellents commis ; dès son arrivée parmi eux, Cavour exigea le congé du ministre de l'Instruction publique, Mameli, pour le remplacer par Gioja, réfugié de Plaisance[4]. D'ailleurs, le pays ne s'occupait guère de politique, fatigué de deux années de combats intérieurs et extérieurs, désireux de travail et de paix.

Un seul souci de l'opinion publique, mais il était profond et

1. Ces détails d'après une intéressante note de M. Jules Treilhard, attaché à la légation de France, sur les deux Chambres piémontaises (novembre 1850), *Archives des Affaires étrangères*, Sardaigne, t. CCCXXVIII, f^os^ 32 et suiv. — Cpr. Castelli, *Il conte di Cavour*, p. 39 et suiv. — Mazade, *Le comte de Cavour*, p. 60 et suiv.

2. M. Crispi, réfugié de Naples, collaborait aux journaux du parti.

3. « Le statut ! rien de plus ni rien de moins que le statut. » — M^me^ Rattazzi, *Rattazzi et ses amis*, I, 305.

4. Il y avait ainsi deux ministres non sardes, Gioja et Paleocapa.

justifié : la situation économique et financière. Pendant dix-huit mois, on avait dépensé sans compter pour les besoins de la guerre ; l'indemnité à l'Autriche était venue peser lourdement sur un budget déjà obéré : le bilan des recettes et des dépenses donnait un résultat désastreux, dont on indiquera le détail. En même temps, et par une conséquence naturelle, les affaires commerciales, industrielles, bancaires étaient en pleine crise ; l'argent se cachait ; de fâcheux traités de commerce entravaient l'exportation des céréales, des laines, du vin, qui aurait pu fournir quelques ressources à l'État ; les contribuables, gagnant peu, payaient difficilement. Ainsi, plus l'État avait besoin d'argent, moins il en pouvait trouver : budget en déficit, emprunts chaque jour plus onéreux, impôts mal répartis, — on allait à la débâcle.

Ici, Cavour remporta sa première victoire[1].

II

Il agit en homme d'affaires et en homme d'État, qui voit grand. Point d'économies sur les moyens de production et de transport ; pas de rabotage sur les crédits de la guerre et de la marine ; point de retard dans le paiement des dettes publiques : payer, et toujours à l'heure convenue[2]. Mais un

1. « La période de 1849-1859, écrit excellemment Ernesto Masi dans son ouvrage, *La Storia del Risorgimento nei libri* (1911), p. 129-130, est dominée par quatre grandes figures : Victor-Emmanuel II, Garibaldi, Mazzini, Cavour. Quelle diversité, quel contraste et quelle profonde antithèse d'origines, de tendances, de structure intellectuelle et morale, d'instinct, de passions et d'existence entre ces quatre hommes. Cependant, c'est leur coopération, forcée ou volontaire, qui fait sortir la révolution italienne de la période *théologique* de Gioberti, ou *métaphysique* de Mazzini, pour la faire entrer finalement, par l'exclusif mérite du comte de Cavour, dans la période *positive* ou *expérimentale*, la dernière, la décisive, qui, secondée certes par la fortune, mais mise en état de triompher par le génie politique de Cavour, la conduit à son triomphe final. »

2. « Si vous tenez à l'hégémonie de notre État, disait-il, il faut *pagare e pagare, poi sempre pagare.* » Rattazzi, I, 306.

ordre rigoureux dans l'administration des finances, et un vigoureux essor de l'expansion économique, qui assure la richesse du pays et par là même du Trésor public ; tel est son programme, et c'est par le dernier chef qu'il en commence la réalisation.

Il savait que les finances de l'État sont faites des finances privées, et que les impôts rentrent aisément dans un pays prospère. Dans ses articles économiques, notamment à propos des chemins de fer[1], il avait relevé les rapports des finances publiques avec la circulation de l'argent, et, arrivé au pouvoir, il reprend cette idée sur un nouveau thème. Il n'y a pas à craindre, disait-il, les mécontentements que peuvent soulever des impôts élevés ; le bien suprême auquel aspirent les peuples n'est pas le gouvernement à bon marché, mais un gouvernement qui développe les moyens de prospérité naturelle de la nation et qui tend à améliorer peu à peu la condition de tous les citoyens, et la première condition de ce progrès est la liberté ; les nations modernes supportent plus facilement de lourds impôts qu'une moindre dose de liberté[2]. Conséquence normale de sa thèse : c'est dans la liberté commerciale qu'il va chercher un premier remède à l'inertie économique du Piémont.

Il avait été de tous temps partisan du libre échange, dès sa jeunesse, et comme de naissance ; le merveilleux développement du commerce et de l'industrie en Angleterre à la suite des réformes de sir Robert Peel lui avait inspiré des pages enthousiastes[3] ; ministre, il ne renie rien de ce qu'obscur

1. *Supra*, t. I, p. 258 et suiv.

2. Discours de novembre 1851. Sur ce sujet, Durand-Henry, *Les doctrines et la politique économique du comte de Cavour*, p. 162 et passim. — Carlo E. Ferri, *Il pensiero economico del conte di Cavour* (1921). — Orsi, *Cavour and the making of modern Italy*, p. 158 et suiv.

3. *Supra*, t. I, p. 255 et suiv.

laboureur il avait écrit, il y cherche la règle de ses actions et dans la loi anglaise de 1846 un modèle et un exemple. C'est donc à la réforme douanière qu'il s'attaque dès qu'il arrive au pouvoir; mais ici apparaît son esprit de prudence; brusquement introduit dans un pays jusqu'alors habitué à la protection, le libre échange risque de susciter une crise redoutable, de tuer des industries naissantes, de priver l'État de ressources indispensables; il procédera donc par étapes, en ouvrant peu à peu les barrières des douanes, au besoin en se reprenant pour mieux faire, non par une loi d'ensemble, mais par une série de traités de commerce[1]. Et ceci est très significatif de sa manière, car, simple député, il a demandé en théoricien dans ses discours d'avril une loi générale et la suppression des tarifs différentiels; ministre responsable, il se contente de traiter avec chaque puissance pour abaisser les tarifs et ouvrir ainsi aux producteurs de son pays un accès plus facile sur les marchés étrangers[2].

Il trouvait, en arrivant au ministère du commerce, une négociation déjà engagée avec la France, le traité de commerce entre les deux États venant à expiration le 20 novembre 1850; le régime en vigueur n'avait donné satisfaction à aucun d'eux, la Chambre de Commerce de Gênes demandait la dénonciation du traité, et, — si la France n'acceptait pas de sérieuses concessions, — que le Piémont restât libre de tout engagement plutôt que de se lier sans profit; le gouvernement français désirait, au contraire, de larges réductions de tarifs sur ses articles d'exportation, et n'en acceptait que de modestes sur ses importations. Cavour s'empara de l'affaire en homme de réalisation; il se dit qu'une transaction même médiocre valait mieux qu'une guerre de tarifs, la première étant révi-

1. Cavour à M. de Butenval, ministre de France à Turin, avril 1851.
2. Artom et Blanc, *Œuvre parlementaire du comte de Cavour*, p. 83.

sable, la seconde désastreuse ; il accorda quelques modifications à l'avantage de la France, en obtint d'autres au bénéfice du royaume ; l'aimable Reiset courut à Paris, revint à Turin[1], montrant à chaque gouvernement l'avantage de nouvelles concessions ; bref, dès le 5 novembre 1850, étaient signés le nouveau traité de commerce et de navigation et une convention sur la propriété littéraire.

Il faut le reconnaître, ce premier essai n'était guère heureux, un « pauvre traité », ainsi le baptisait-on à Turin ; Gênes et la Savoie se déclaraient très mécontentes. Or, il fallait le soumettre au Parlement, d'Azeglio et Cavour s'attendaient à une opposition assez sérieuse à la Chambre ; tous deux avaient d'ailleurs déclaré à leurs amis qu'en cas d'échec, ils se retireraient[2]. Heureusement, le Parlement était rentré de ses vacances annuelles pénétré d'un esprit de conciliation et de bienveillance ; le discours du trône, inspiré de mêmes sentiments, fut accueilli avec enthousiasme, et pour la première fois de sa vie, le roi Victor-Emmanuel sentit monter jusqu'à lui, dans les acclamations, un effluve de sympathie, « compensation des angoisses passées et des douleurs souffertes[3] ». L'élection d'un Président, Pinelli, et d'un Vice-Président, Buoncompagni, très favorables au cabinet, manifestait la bonne volonté de la Chambre. Et même Brofferio, chargé un peu par hasard de rédiger la réponse au discours royal, le terrible Brofferio rentra son tonnerre et se montra bénin.

Cavour profita de cet esprit de concorde et se hâta de déposer son traité à la Chambre. Les débats furent sérieux, sans violences : le 21 janvier 1851, Cavour appuya le projet d'un solide discours, fortement documenté, avec un exorde

1. Comte de Reiset, *Mes Souvenirs*, t. I, p. 391.
2. M. de Butenval au général de La Hitte, 4 janvier 1851.
3. Massari, *Vita di Vittorio Emanuele II*, p. 116.

sur l'historique des relations commerciales entre les deux pays, une argumentation sur les divers chapitres des tarifs, une péroraison qui ne manquait point de force. « L'horizon est encore sombre autour de nous, dit-il, et nos institutions ne sont point à l'abri de tout péril ; il est, je ne dis pas probable, mais possible qu'un événement vienne à se produire qui nous fasse désirer l'appui au moins moral de la France, et je crois qu'il serait peu sage d'indisposer de quelque manière que ce soit la France contre nous. » Sans doute, la grande nation ne ferait point une guerre de tarifs, mais on pourrait y redouter un sentiment d'antipathie et d'animosité semblable à celui qui s'éleva contre elle-même en Angleterre lorsque M. Guizot rompit les négociations relatives à la traite des noirs, « sentiment qui n'a pas été peut-être sans influence sur la révolution de 1848[1] ». La Chambre vota le traité à une forte majorité le 23 janvier, et le Sénat sans difficulté le 5 février. Trois mois après, il fallut le modifier.

Pendant la discussion du traité avec la France, un plénipotentiaire belge vint à Turin offrir de négocier un traité de commerce avec son gouvernement ; la convention n'avait point pour le Piémont un sérieux intérêt économique, les échanges n'ayant point alors grande importance entre les deux pays ; mais elle était d'une haute valeur politique, car elle sortait le Piémont de son isolement en prouvant que son « amitié commerciale » était recherchée par un État aussi lointain. Cavour s'empressa donc, « sur-le-champ »[2], d'accepter les propositions de la Belgique, et après une étude très attentive, la convention fut signée le 24 janvier 1851 : l'impression fut très favorable en Piémont, car il obtenait des concessions

1. Discours du 21 janvier 1851, traduction Artom et Blanc, p. 92 à 108.

2. Cavour au ministre de France, avril 1851.

fort avantageuses pour ses huiles, son sel, et ses marbres[1].

Et, aussitôt, s'engagèrent des négociations d'une autre étendue, avec l'Angleterre. Un ancien traité de navigation et de commerce devait expirer en octobre; le Piémont en demandait le renouvellement, non sans quelques rectifications; le gouvernement anglais accepta, mais à la condition de recevoir le traitement de la nation la plus favorisée. Il en fut convenu sans difficulté; tout rapprochait les deux pays, leur régime politique, une pareille tournure d'esprit chez leurs hommes d'État, — *mylord Camillo*, plaisantait-on jadis à Turin, — et jusqu'à leur éloignement territorial qui empêchait tout incident de frontières; le traité fut signé le 27 février 1851.

Cavour présenta en même temps à la Chambre les conventions avec la Belgique et l'Angleterre; il s'attendait bien à quelque opposition, et, en effet, un adversaire digne de lui se présenta, le comte de Revel, « armé de toutes pièces et qui croyait le pulvériser ». Mais Camille s'était imprégné de son sujet, et sans notes, présenta une discussion « vraiment lumineuse, admirable[2] », dans ses deux discours des 14 et 15 avril[3]. C'est un plaidoyer habile et spirituel de la liberté commerciale : « Le gouvernement, disait-il, croit que le pays doit marcher vers le libre échange, avec résolution et fermeté... Il préfère les réformes aux révolutions et pense que les industries qui doivent leur existence à la protection, qui ont été longtemps entretenues et favorisées, ont droit à des égards. » Ainsi conclure des traités, chacun entraînant un autre, c'est le vrai progrès, « avec ménagement ». Et le ministre termine par une charge à fond contre la doctrine protec-

1. Cavour au marquis Emmanuel d'Azeglio à Londres, 27 janvier 1851.
2. Marquise d'Azeglio à son fils, 22 avril 1851.
3. Traduction Artom et Blanc, p. 120 à 149.

tionniste, « l'allié le plus puissant du socialisme, dans l'ordre intellectuel bien entendu, car elle part absolument du même principe : réduite à sa plus simple expression, elle affirme le droit et le devoir du gouvernement d'intervenir dans la distribution, dans l'emploi des capitaux ; elle affirme que le gouvernement a pour mission, pour fonction de substituer sa volonté, qu'il tient pour la plus éclairée, à la volonté libre des individus ». Le rapprochement était ingénieux, et le discours était semé d'habiles flatteries à l'Angleterre. Les deux conventions furent votées par les Chambres sans tarder. Et d'autres suivirent immédiatement avec la Prusse et la Suède, même des négociations s'engagèrent avec l'Autriche, qui prirent un temps plus long avant d'aboutir à un traité de commerce et navigation.

Or, il advint que le traité franco-sarde excita un vif mécontentement en France, spécialement par sa clause sur le traitement de nation la plus favorisée, et M. de Butenval fut chargé d'exposer à Cavour les doléances de son gouvernement ; le malin ministre répondit par une longue lettre d'explications[1], et proposa une convention additionnelle ; il réalisait ainsi son sage dessein, de progrès par étapes. L'acte additionnel fut signé le 20 mai 1851[2], et suivi presque immédiatement par des traités avec la Suisse, le Zollverein, les Pays-Bas, enfin en novembre avec l'Autriche.

Sans secousse, presque sans bruit, Cavour avait ainsi transformé le régime douanier de son pays, et cette simple réforme eut les suites les plus heureuses pour l'avenir du Piémont : résultats économiques d'abord, car les affaires prirent immédiatement un tel élan, les exportations de soieries, huiles, bétail, riz, vins se firent si nombreuses que les recettes

1. Cavour au ministre de France, avril 1851 ; Chiala, *Lettere*, I, 440.
2. *Infra*, p. 188, les incidents lors de la ratification du traité.

douanières ne subirent aucune perte, malgré la diminution des droits d'entrée[1]; conséquences politiques, plus riches encore; le Piémont sortait de son isolement, il n'était plus le vilain mis à l'index par les peuples sérieux, mais un sage dont tous recherchaient l'alliance; et le pays prenait confiance en lui-même, enrichi par l'essor du commerce et de l'industrie, fier de son importance, certain de reprendre à son profit le mouvement d'unité italienne. La réforme douanière de Cavour vaut l'abolition des droits sur les céréales par Robert Peel[2].

Le département du Commerce comprenait l'Agriculture et l'Industrie : celles-ci ne demandaient pas grand travail au ministre qui comptait sur les nouveaux traités pour en assurer le développement. Cultivateur lui-même, il cherchait à faciliter à ses confrères l'arrivée des engrais et le transport de leurs produits à l'étranger; industriel, il donnait toute son attention aux fabriques de produits chimiques, — il s'y intéressait de longue date[3], il s'efforçait d'obtenir le rattachement des chemins de fer suisses aux lignes piémontaises pour réunir le lac Majeur à la vallée du Rhin[4]; et, sachant qu'il n'est pas de bonnes usines sans travailleurs instruits, il envoyait soixante ouvriers visiter l'exposition de Londres[5].

Le département de la Marine lui donnait beaucoup plus de mal. Après avoir réorganisé l'État-major du ministère en mettant à sa tête le commandant Serra — « ce n'était pas un aigle, mais il avait toute la capacité qu'il fallait[6] », — après

1. Bolton King, *Histoire de l'unité italienne,* t. I, p. 425.

2. M. Ferri, *Il pensiero economico di Cavour,* a fort bien montré que pour celui-ci les traités de commerce étaient comme une ébauche imparfaite du libre échangisme, auquel lui-même demeurait fidèle.

3. Cavour à Cibrario, 1851.

4. Cavour au comte de Revel, 6 juillet 1851.

5. Cavour au marquis Emmanuel d'Azeglio, 17 août 1851.

6. Cavour à E. de La Rüe, 28 novembre 1850.

avoir échangé les congratulations d'usage avec l'amiral de la flotte sur « la brillante réputation acquise par notre marine militaire, les services qu'elle a rendus, ceux plus signalés que le pays attend d'elle[1] », le ministre passa une visite sévère de ses services — et constata qu'ils étaient dans un état lamentable. « Le corps de la marine royale a besoin d'une réforme radicale, il est impossible de le conserver comme il se trouve actuellement constitué[2] », écrivait-il à un grand chef, et il énumérait les points défectueux, répartition des marins et des fusiliers, artillerie, administration, etc...

La discussion du budget de la marine, au début de janvier, permit au nouveau ministre d'expliquer sa politique de mer. Un député de Savoie, M. Parent, demanda la réduction des dépenses de la guerre et de la marine, le Piémont devant chercher sa force dans ses alliances et non dans le nombre de ses navires. Cavour de répliquer : il sera d'autant plus facile à la Sardaigne de se procurer de puissantes alliances, qu'elle pourra de son côté offrir un contingent plus considérable de troupes et de vaisseaux. « Il est important que l'État fasse tous ses efforts pour ne se trouver jamais dans une situation d'infériorité vis-à-vis d'une autre puissance italienne. » (Lisez : l'Autriche, qui possède le royaume lombard-vénitien). Il presse sur la Chambre pour obtenir de suite des crédits importants sans recourir à une enquête longue et illusoire (8 janvier) ; il insiste sur l'urgence d'améliorer l'École navale en la transportant à la Spezzia et la nécessité de perfectionner, par des séjours à l'étranger, les études des ingénieurs des constructions navales (15 janvier).

Il s'active immédiatement à ce *Risorgimento* naval, pour remplacer par de nouvelles les vieilles unités qu'on vendrait

1. Cavour à l'amiral Corporandi d'Auvare, 12 octobre 1850.
2. Cavour à l'amiral F. Serra, janvier 1851.

au commerce, pour envoyer des missions d'étude en Angleterre, pour étudier les derniers perfectionnements de la machinerie, notamment les bateaux à hélice[1]. Parmi ses projets, il en est un digne d'être spécialement signalé, en raison de son importance économique et politique. Malgré son ampleur, la rade de Gênes se prêtait mal à son double rôle de port de commerce et de préfecture maritime : les deux marine, de guerre et de commerce, y étaient à l'étroit, et leurs services, État-major, École, Arsenal, Bureaux de navigation et de statistique, s'enchevêtraient d'une manière plus pittoresque que pratique. L'idée traînait depuis quelque temps de dédoubler le port en transportant ailleurs les navires de l'État ; dès son arrivée au ministère, Cavour s'empare de ce projet et sous son active impulsion, tout marche ; il connaît les détails de la question, car il a été officier du génie à Gênes même et il est exportateur de grains ; il pousse les bureaux, presse le Conseil municipal, secoue les inerties, démontre qu'aux menées de l'Autriche qui a englobé Parme, Modène, presque la Toscane dans son système douanier, il faut opposer une organisation modèle à Gênes, rattachée bientôt par voie ferrée à la vallée du Pô, à la France, à la Suisse, à l'Allemagne, capable de devenir le grand port de la Méditerranée centrale. Et son activité, sa force de persuasion sont telles que bientôt son projet est accepté ; la marine de guerre et ses annexes seront transportées à la Spezzia ; le port de Gênes, consacré uniquement au commerce, sera complètement transformé, « modernisé », et l'ancien arsenal deviendra des docks modèles.

Ce projet était grandiose et sa portée politique frappa dès qu'il fut connu : il était dirigé net contre l'Autriche[2], qu'il menaçait militairement par la translation de l'arsenal à la

1. Cavour au marquis Emmanuel d'Azeglio, 17 août 1851.
2. M. de Butenval au général de la Hitte, 12 janvier 1851.

Spezzia, commercialement par une concurrence établie à Gênes contre Trieste, politiquement par le développement de l'autorité piémontaise en Italie et jusqu'en Orient. Il complétait la politique de libre échange en préparant le port et les docks qui recevraient les marchandises dont les nouveaux traités faciliteraient l'exportation ou l'importation. Il n'avait qu'un inconvénient, de coûter cher, très cher, à un État lourdement chargé. Cavour essaya d'en alléger la dépense, en traitant pour l'installation des docks avec une puissante société internationale, et, ce projet ayant échoué, avec le concours de la ville de Gênes ; la question n'était point encore réglée définitivement lorsqu'il quitta le ministère[1], mais grâce à son énergie de Président du Conseil, fut créé le port de Gênes dont l'importance commerciale et politique a répondu aux espérances les plus étendues.

III

Il ne s'absorbait pas dans ses deux départements ; son activité joyeuse débordait sur les affaires de ses collègues ; il était devenu le grand Ministre.

Chaque matin sous les arcades de la rue du Pô passa pendant une douzaine d'années, — sauf deux interruptions de quelques mois, — un petit homme replet, rasé de frais, l'œil pétillant de malice derrière le cristal des lunettes, le sourire sur les lèvres charnues d'un bon vivant ; avec la marchande de fleurs ou le petit décrotteur il échangeait quelques plaisanteries en patois piémontais, puis de son pas tranquille disparaissait dans le Palais des ministères, et de leurs magasins, avec indifférence d'abord, avec sympathie bientôt, puis

1. On en lira le détail dans la correspondance avec E. de La Rüe, de Gênes ; Bert, *Nouvelles lettres de Cavour*.

avec une admiration chaque année plus nuancée de tendresse, guettant sur le visage du passant les nouvelles du jour, — les boutiquiers murmuraient : *Papá Camillo*[1].

Il s'était imposé avec une incroyable rapidité, forçant les louanges de ses adversaires et même de ses amis. Il était enfin en pleine possession de la langue italienne, qu'il maniait sans somptuosité, mais avec clarté, parfois avec esprit et pittoresque — et il parlait de tout, de finances et de travaux publics, d'administration et de politique, de lois électorales et de bilans[2] ; le Président du Conseil étant souvent malade, Camille était devenu le *leader* du cabinet, de la majorité, du pays. « Son nom, écrivait-on dès janvier, s'est trouvé rattaché à tous les incidents qui ont marqué cette dernière quinzaine ; soit qu'on entende le servir ou le compromettre, on semble d'accord pour s'occuper de lui... Bien ou mal, administration ou politique, c'est M. de Cavour qui, entré au ministère il y a deux mois, modifie, entreprend, dirige tout et prépare le terrain où, dans un avenir prochain, il prétend demeurer le maître[3]. » Son Président du Conseil en était pétri d'admiration et d'étonnement : « Cavour est réellement fort utile à la Chambre, écrivait-il ; il nous manquait un batailleur et il s'acquitte de ce rôle avec beaucoup de verve et de talent... C'est un véritable coq de combat[4]. »

En ce début de 1851, les débats importants se multipliaient, comme par un singulier effet du hasard, et l'invalidité d'Azeglio, la médiocrité des autres ministres obligeaient Cavour à

1. Pietracqua, *Papá Camillo, Memorie e note*, Turin, 1873.

2. Massari, *Il conte di Cavour*, p. 67. « Cavour, orateur du ministère », dit très justement Bersezio.

3. M. de Butenval au ministre des Affaires étrangères, 17 janvier 1851.

4. Massimo d'Azeglio à Sir Ralph Abercromby, 20 décembre 1850, 31 janvier 1851.

y intervenir au nom du cabinet. Les plus graves portaient sur les démêlés du royaume avec la cour pontificale, qui avaient surexcité l'opinion publique en Piémont, et Cavour lui-même écrivait : « La conduite politique de la cour de Rome est tellement absurde, tellement anti-nationale qu'il est impossible de rétablir une entente cordiale entre le Piémont et le Saint-Siège [1]. » D'aucuns voulaient tout brusquer, et le bouillant Brofferio demandait à la Chambre en janvier 1851 que les biens du clergé fussent immédiatement déclarés propriétés de l'État et vendus à son profit ; Cavour dut improviser une réponse qui ménageât l'avenir : « Le Ministère ne croit pas qu'il soit opportun ni utile de procéder par voie sommaire à l'incamération des biens ecclésiastiques, il considère comme funeste cette mesure telle que l'a proposée l'honorable préopinant. Le Ministère croit que l'on peut faire une meilleure répartition de ces biens, et il s'occupe activement de ce travail ; pour le terminer, il était nécessaire d'avoir réuni des données statistiques précises, je crois que ce travail est déjà fort avancé et que le Ministère pourra bientôt, avec les éléments qu'il a recueillis, prendre des mesures définitives... La réforme la plus utile, la plus conforme aux intérêts de la Religion et de l'État, consiste donc, selon moi, non dans l'incamération des biens du clergé, mais à provoquer une plus juste répartition de ses revenus. Pour ces motifs, le Ministère s'oppose à l'ordre du jour du député Brofferio et invite la Chambre à le repousser. » (Nombreux signes d'approbation.) Fureur du parti clérical, car le ministre n'avait pas dissimulé l'intention du gouvernement d'attribuer aux modestes desservants partie des revenus des riches évêchés et bénéfices, même de procéder à cette répartition sans le

1. Cavour au duc de Dino, 16 avril 1850 ; cpr. à La Marmora, 27 juillet 1852.

concours de Rome. Et le chef du cabinet, obligé à une politique balancée, protestait qu'il « était essentiel de renouer le plus tôt possible les négociations avec Rome », et que spécialement « il mettrait sur le tapis la question de l'abolition des dîmes de Sardaigne[1] ».

La discussion reprenait, quelques semaines plus tard, sur le budget de l'Instruction publique et à propos des traitements des professeurs de théologie dans les séminaires. La loi du 4 octobre 1848 avait réservé à l'État un certain contrôle sur cet enseignement, rétribué sur son budget ; mais deux séminaires avaient fermé leur porte aux professeurs nommés par le ministre, et la gauche en prenait raison pour demander que le gouvernement exerçât sur ces établissements « une surveillance directe et immédiate », sous peine de suppression des allocations. Grand débat à la Chambre, où Cavour prononça « non comme ministre, mais comme homme politique », un discours finement nuancé : « A exercer un tel contrôle, difficile à pratiquer, qu'aurez-vous gagné ? Vous aurez fait dépendre l'enseignement ecclésiastique du pouvoir civil, et donné commission au pouvoir exécutif de faire suivre dans les écoles de théologie et de morale les doctrines que vous estimez les meilleures. De là, de toute nécessité, l'obligation pour le Conseil des ministres d'avoir à décider parfois des questions de théologie et de morale. Or, j'ai beaucoup de confiance dans les lumières et la sagesse de mes honorables collègues, mais je ne me crois pas obligé de voir en eux des autorités compétentes en cette matière... Sans doute, la liberté d'enseignement aura des inconvénients... mais quelle est la liberté qui ne porte point de fruits amers... Pour Dieu, messieurs, ne débutons pas dans la voie des réformes en posant

1. Reiset, *Mes Souvenirs*, I, 108.

un principe d'absolutisme, une négation d'une de nos plus précieuses libertés [1]. »

Déjà dans cette lutte parlementaire, Siccardi, le ministre des lois ecclésiastiques d'avril 1850, s'était effondré sur son budget ; tout le chœur de la gauche, Brofferio, Sinéo, etc..., l'interpellaient sur le mariage civil, sur l'attitude réactionnaire de certains chefs de Cour et de Parquet, sur l'inamovibilité de la magistrature, laquelle, définitive en mars seulement, permettait encore quelques exécutions ; accoutumé à triompher des vieux *codini* [2] avec l'aide de ceux qui l'attaquaient si véhémentement aujourd'hui, d'ailleurs fatigué, malade, Siccardi perdit la tête et balbutia ; alors Brofferio reprit l'attaque avec sa verve accoutumée ; et bientôt il apparut fort clair à la gauche indignée que l'auteur des lois d'avril n'était qu'un pâle réactionnaire. Cavour alors vint « à la rescousse », et surmonta la tempête par quelques souples mouvements de gouvernail. — Le gouvernement, dit-il en substance, ne peut consentir à ce qu'on déverse le blâme, la défiance, le soupçon sur l'ordre entier de la magistrature, il ne peut dresser une enquête générale sur sa conduite passée. Le *Statuto* n'étant point sorti d'une révolution et n'ayant point été le résultat de la victoire d'un parti sur un autre, il ne peut point inspirer des haines ni conseiller des vengeances. Le gouvernement reconnaît cependant l'importance des changements introduits dans notre condition politique par le *Statuto*, ces changements lui imposent le devoir d'éloigner quelques-uns de ses membres ; et, si douloureux que soit cette séparation, le gouvernement aura le courage de le faire. »

1. Cavour à la Chambre des Députés, 14 mars 1851. Artom et Blanc, p. 174 et suiv.

2. Cavour à E. de La Rüe, janvier 1851 ; Azeglio à Abercromby, 31 janvier 1851.

(Marques d'approbation générale. Plusieurs voix à gauche : « Bien, nous sommes d'accord. ») Après avoir montré l'exagération des critiques adressées par les orateurs de l'opposition, il termina en affirmant que le Cabinet était résolu tout ensemble à combattre toute tentative d'usurpation des partis extrêmes, et à développer les idées libérales ; « plutôt que de s'écarter de cette voie de progrès, le ministère préférerait abandonner le pouvoir[1] ». Le lendemain, Siccardi donnait sa démission, et le ministère de la Justice demeura vacant, l'inévitable Camille tenant l'intérim, non des services, mais au Parlement.

Et qu'il s'agît de parler sur la réorganisation de la Banque nationale ou sur les bruits relatifs aux menées de l'Autriche et du parti réactionnaire, sur les traités de commerce ou sur les troubles de Gênes, plus il avait de projets à soutenir, d'interpellations à contredire et de combats à conduire, plus « ce diable de petit homme » était heureux ; il était devenu le chef véritable du gouvernement : « Avec lui, je règne et ne gouverne pas », disait sans jalousie l'aimable chevalier d'Azeglio[2]. D'autres étaient moins généreux et supportaient difficilement l'autorité du jeune ministre, mais il les houspillait et ils marchaient en murmurant[3] ; s'ils résistaient, Cavour menaçait de sa démission « un peu brusquement[4] », et ils cédaient, car « on ne pouvait plus se passer de lui[5] ».

Au milieu d'avril, la démission de M. Nigra amenait

1. Cavour à la Chambre, 30 janvier 1851. Le gouvernement se borna, quelques semaines après, à prononcer deux ou trois mises à la retraite.

2. Propos d'Azeglio à Torelli. Zanichelli, *Cavour*, p. 210.

3. Azeglio exagérait avec bienveillance lorsqu'il écrivait le 30 décembre à Abercromby : « Cavour a démenti sa réputation d'homme difficile à vivre, et la paix la plus profonde règne dans le ménage ministériel ».

4. Cavour à d'Azeglio, avril 1851.

5. M. de Butenval à M. Baroche, 17 mai 1851.

Cavour à prendre, outre ses deux ministères, du Commerce, et de la Marine, le département des Finances et à donner bientôt toute sa mesure d'homme d'État. Ainsi se justifiait la prophétie de Victor-Emmanuel, qui disait à ses ministres lors de l'entrée de Cavour au Conseil : « Il vous prendra tous vos portefeuilles[1] ».

IV

M. Nigra était un bon citoyen et un honnête homme ; banquier à Turin, un des chefs de l'importante maison Nigra frères, il avait accepté en mars 1849 d'abandonner ses affaires et de prendre le ministère des Finances pour l'appuyer de sa réputation et de sa compétence ; il avait exercé ses fonctions avec un tel désintéressement qu'il n'avait pas voulu que ses frères servissent d'agent à la banque Rothschild lors d'un emprunt sarde, et, qu'un jour où le Trésor était épuisé, il prit à son compte 400.000 francs dans sa banque et paya toutes les échéances. Mais il s'épuisa à une tâche trop lourde : l'indemnité à l'Autriche, les dépenses de l'armée, les subventions des nouveaux chemins de fer, l'intérêt des emprunts constituaient une charge écrasante ; déjà les partis extrêmes et mécontents, vieux réactionnaires, radicaux ardents, montraient « le spectre de la banqueroute ». Alors Nigra faisait appel à M. de Rothschild, qui venait à Turin et consentait un large prêt, ou à Cavour, qui, simple député, lui préparait parfois ses discours[2], et ministre lui prodiguait les bons conseils : mais Camille aimait plus agir que conseiller, il trouvait

1. Une amusante série de caricatures, dans le *Fischietto* du 25 avril 1851, le représentait montant au mât de cogagne pour décrocher le portefeuille des Finances, et, à la fin, tirant les bottes d'Azeglio. Cavour en rit, — mais fit retirer l'édition. Marquis d'Azeglio à son fils Emmanuel, 8 mai 1851.

2. Cavour à de La Rüe, 2 août 1849.

que son collègue « pataugeait[1] », les deux ministres avaient de menues mais irritantes discussions[2], Nigra se sentait fini, au début d'avril il se retira « laissant, dit son indulgent collègue, la situation compromise, mais, certes, non désespérée ».

Le jour même où il prenait les Finances, 8 avril 1851, Cavour donna ordre à ses services d'arrêter immédiatement au 1er avril 1851 les comptes de toutes les administrations chargées des dépenses et des recettes : le ministre pourrait ainsi connaître exactement la situation financière du pays, former un plan pour parer aux nécessités du présent et pourvoir aux besoins de l'avenir[3]. Le travail fut fait rapidement ; les Chambres étaient pressées ; Avigdor, de l'extrême gauche, avait déposé une demande d'interpellation sur la situation du Trésor ; surtout il fallait profiter des trois derniers mois de la session parlementaire pour obtenir le vote des mesures de salut financier.

Voici le résultat de ses études : le budget de 1850 s'était soldé en déficit de 12 millions, qui, s'ajoutant aux soldes antérieurs, constituait un arriéré passif de 184 millions ; ce chiffre était susceptible de fortes réductions, en faisant disparaître des comptes de l'État certaines grosses dépenses qui ne devaient pas être effectives ou pouvaient l'être sur exercices ultérieurs ; on allégeait ainsi le passif de 62 millions. Le budget de 1851 présentait un déficit de 68 millions, qui, diminué des mêmes 62 millions, retombait à 6 millions. Au total, on se trouvait en présence d'un « trou à combler » de

1. Cavour à de La Rüe, 7 mars 1851.

2. Cavour à d'Azeglio, avril 1851.

3. A sa sortie du ministère, en avril 1852, Cavour rédigea un « mémoire sur les opérations financières opérées sous le ministère de M. de Cavour », évidemment plaidoyer *pro domo sua*, mais loyal. (Chiala, I, p. 561 et suiv.)

100 à 120 millions, chiffre énorme pour l'époque et un petit État, mais que Cavour comptait trouver sans trop de difficultés.

Seulement, la situation du Trésor était fort inquiétante : on avait compté dans les ressources budgétaires une somme de 102 millions, constituée en deux emprunts dont l'un n'avait été réalisé qu'en partie et l'autre pas du tout. Pour couvrir les déficits successifs, Nigra s'était adressé à la maison Rothschild, de Paris, qui avait placé des portions d'emprunt et fait une avance personnelle de 25 millions contre des rentes en gage : elle se déclarait prête d'ailleurs à de nouvelles avances, très honnêtement[1], mais à des conditions qui mettaient l'État sarde sous sa dépendance. Enfin la Banque du Piémont avait également fait des avances, 18 millions, mais moyennant le cours forcé de ses billets.

A cette situation compliquée, quel remède apporter ?. Ici Cavour agit vite et fort. Il décida : 1° d'émettre au moyen d'une souscription publique dans le royaume les 18 millions nécessaires pour rembourser la banque du Piémont et faire cesser le cours forcé des billets ;

2° « De sortir le Trésor de la dépendance de la maison Rothschild », en refusant toute nouvelle avance et en remboursant sa créance de 25 millions par la vente des rentes qu'elle avait en garantie ;

3° De contracter un emprunt, garanti spécialement sur les chemins de fer de l'État, assez considérable pour nettoyer le passé sans qu'il fût nécessaire d'émettre l'emprunt déjà autorisé par le Parlement mais non réalisé par Nigra.

Plan simple, clair : le tout était de le réaliser.

Dans l'avenir : gérer les finances publiques avec une pru-

1. « Le pays a eu à se féliciter de ses rapports avec le grand banquier israëlite ». *Mémoire de Cavour.*

dence rigide ; supprimer toute dépense non indispensable ; se refuser à toute nouvelle dépense qu'on ne fût pas sûr de payer à l'échéance ; pour ce qui est dû, « payer, encore payer, toujours payer » ; réorganiser le système des impôts ; ne point craindre les difficultés, même avec les autres ministres, quitte à se voir taxé d'ambitieux visant à l'omnipotence, car « ce n'est qu'en faisant cesser tous les abus que nous pouvons espérer nous tirer d'affaire » [1].

Quatre semaines durant il travailla à ce projet, sans rien abandonner de ses autres occupations, « menant trois négociations commerciales de front, une avec la France, une autre avec la Prusse, une troisième avec la Suisse, traitant activement avec les grandes compagnies commerciales anglaises, d'emprunts, de commissions, de chemins de fer, de docks, etc., et débattant avec elles l'avenir économique de son pays, soutenant dans les deux Chambres et aux séances de commission tous les projets relatifs aux trois départements ministériels qui lui étaient confiés, et trouvant encore le temps et la force de discuter et de trancher, souvent, les questions qui ressortent des attributions de ses collègues [2] ». Il abusa de ses forces, tomba malade, se releva avec souplesse et le 8 mai présenta ses propositions à la Chambre.

C'est un des plus importants discours de sa carrière et des plus caractéristiques de sa manière : point de grands gestes ni d'onomatopées ou de prosopopées, mais le ton d'un administrateur-gérant exposant aux actionnaires la situation d'une société financière. Afin de pouvoir apprécier l'état actuel des finances, dit-il en substance, il est nécessaire de tracer l'esquisse des bilans depuis l'année 1817 jusqu'au 31 mars dernier et de faire remarquer la complication du mécanisme

1. Cavour à Auguste de La Rive, 13 août 1851.
2. M. de Butenval à M. Baroche, 17 mai 1851.

de notre comptabilité. Ceci fait, il aborde les exercices de 1848 et 1849, il explique toutes les opérations de crédit avec lesquelles on a fait face pendant ces deux années aux services publics, aux dépenses de la guerre, à l'indemnité autrichienne ; il détermine exactement le déficit actuel ; enfin, et c'est la seconde partie de son exposé, il détaille ses projets (tels que nous les avons déjà relatés) pour apurer la situation actuelle et rétablir l'ordre dans les finances nationales. Sans dissimuler les difficultés extrêmes du Trésor, il espère que ses propositions pourront les surmonter. Et il termine par des paroles de confiance et d'espoir dans la vigueur de la monarchie renouvelée, renforcée par le nouveau régime.

Avant d'approuver les projets de Cavour, la Chambre nomma une commission pour en examiner le détail ; l'étude fut approfondie et donna des conclusions favorables ; le rapporteur, M. Carquet, un des députés les plus bruyants de l'opposition, déclara « qu'on pourrait prendre les calculs du ministre pour base des mesures financières que réclamait l'état du pays ». Il n'y avait plus qu'à passer à leur exécution.

Le ministre commença par émettre l'emprunt intérieur en offrant au public 18.000 obligations de 2.000 francs au taux de 90 francs et intérêt de 5 p. 100 : ce taux était hardi, car le même titre était coté 80 à 82 francs aux Bourses de Paris et de Turin ; mais, bien conduite, l'opération donna « un résultat magnifique [1] », les banques souscrivirent par dévouement patriotique, les petits rentiers étaient attirés par des primes, si bien que 33 millions furent offerts, à peu près le double de la somme demandée. C'était un beau succès, fécond de conséquences financières, car il permettait d'apurer une partie du déficit et de lancer l'emprunt extérieur sous les

1. Cavour à Castelli, 22 juin 1851.

meilleurs auspices, plus riche encore de suites politiques, car il donnait au pays confiance en lui-même et sûreté dans son avenir.

Dès qu'il avait reçu l'approbation du Parlement d'émettre un emprunt extérieur, Cavour avait engagé des négociations avec les financiers anglais ; il voulut avoir sur place un homme de confiance et d'autorité et s'adressa à son sévère critique d'avril, le comte Thaon di Revel [1] ; le choix était bon, car le noble envoyé remplit sa tâche avec autant d'habileté que de désintéressement [2]. Il s'agissait d'émettre à Londres des rentes sardes pour un capital de 3.600.000 livres sterlings, et, après une longue correspondance, Cavour et Revel décidèrent de confier l'opération à la banque Hambro, maison danoise « avantageusement connue sur la place ». On résolut de fixer le taux à 85 francs en 5 p. 100, moins élevé que pour l'emprunt intérieur, mais alors que le 5 p. 100 Rothschild était coté à 81.

La maison Hambro avait-elle exagéré ses forces ? l'emprunt n'était-il point assez avantageux pour les preneurs ? la maison Rothschild, mécontente d'être mise à l'écart, chercha-t-elle « à écraser l'ancien 5 p. 100 » pour éloigner du nouveau [3] ? ou encore le Piémont avait-il peu de crédit à Londres où n'étaient point connus ses efforts pour son relèvement ? Bref, l'emprunt ne réussit que partiellement et donna 2.200.000 livres seulement. Tout en regrettant « ce fâcheux résultat au point de vue moral », Cavour sut en tirer un très habile parti ; avec les 60 millions obtenus de suite à Londres, il finit de solder l'indemnité de guerre à l'Autriche, suffit à

1. *Supra*, p. 170.

2. Cf. Chiala, *Lettere*, I, p. 446 et suivantes, un grand nombre de lettres à Thaon di Revel, d'un vif intérêt technique.

3. Cavour à Revel, 10 septembre 1851. Cpr. à E. de La Rüe, 15 juillet ; à Castelli, 3 oct. 1851.

toutes les dépenses courantes et imprima une vive activité à la construction des chemins de fer. D'ailleurs le compte de la banque Rothschild était soldé, d'autant plus facilement que celle-ci avait mis du zèle à vendre les titres de rente qu'elle détenait en gage et sur qui elle était en droit de se payer ; suivant l'expression même de Cavour, les finances sardes se trouvaient débarrassées « du joug du grand baron ». A la fin de l'année, la situation du Trésor était telle que l'argent lui venait facilement : il ne va qu'aux riches. Cavour reprit alors, afin de la compléter, l'opération de Londres pour le million de livres sterlings qui n'avait pu être placé, mais il le fit à un taux plus favorable aux finances piémontaises, vendant plus près du pair. Et, comme par surcroît il avait émis pour 20 millions de bons du Trésor, il « nageait dans l'opulence ».

En résumé, le ministre avait obtenu 16.200.000 francs de l'emprunt intérieur, 76.500.000 à Londres, 20.000.000 en bons du Trésor. La liquidation du passé fut plus facile qu'il n'osait l'espérer, grâce à son crédit rétabli. A son départ du ministère, en avril 1852, il laissait à son successeur, au lieu des « caisses vides [1] » qu'il avait trouvées à son entrée, une jolie disponibilité de 50.750.000 francs, dont 22 millions en caisse, le reste en rentes ou bons disponibles [2]. C'était de « bonnes finances », — eût dit le baron Louis, — et seul M. Thiers fit mieux.

Sans doute, le Trésor était grevé des intérêts afférents aux titres émis ; mais Cavour comptait que la charge en serait aisément supportée grâce à l'heureux effet des traités de commerce et au sage remaniement des impôts. Et c'est à quoi il s'attaqua.

1. Cavour à Thaon di Revel, 10 septembre 1851.
2. *Mémoire de Cavour.* Chiala, I, p. 567.

Pour compléter la réforme douanière, le ministre avait signé un acte additionnel avec la France, de nouveaux traités avec les représentants de la Suisse, du Zollverein, des Pays-Bas, et enfin, en novembre 1851 seulement, de l'Autriche. Le dernier fut le plus délicat à négocier ; mais la convention avec la France présenta de plus graves difficultés au Parlement, car en Savoie, à Nice, de vives protestations s'étaient soulevées, la situation des deux provinces leur rendant sensible toute révision des tarifs douaniers avec un pays dont elles étaient plus voisines que de leur propre patrie. L'acte fut déposé à la Chambre vers le 10 juin ; les députés siégeaient depuis sept mois ; de récents débats sur le mariage civil, sur la suppression des dîmes de Sardaigne, les avaient surexcités ; « nous avons une queue de session dure à écorcher », écrivait Cavour à un ami [1]. On s'attendait donc à de virulentes discussions, mais « la longueur et la violence dépassèrent toutes les espérances [2] ». Dès le premier jour, 28 juin, les discours de l'opposition prirent un ton plutôt ardent, des attaques très vives s'élevèrent contre la France, qui abusait de sa force de grande puissance pour écraser le faible Piémont, contre le cabinet, qui se laissait conduire au détriment du pays, contre Cavour que le bouillant Sinéo attaqua avec violence dans ses opinions, dans son passé. Très calme, Camille objecta : « Je ne répondrai pas aux allusions que l'honorable Sinéo a faites à mon passé ! J'ai vécu toute ma vie à Turin, au milieu de mes concitoyens ; ils seront plus ou moins sévères pour les erreurs que je puis avoir commises, mais certes personne ne doutera de mes intentions, des sentiments que j'ai manifestés dès l'âge de seize ans, et à une époque où il n'était pas sans danger d'en

1. Cavour à Castelli, 8 juin 1851.
2. M. de Butenval à M. Baroche, 30 juin 1851.

montrer de pareils [1] ». Et il continua en exposant les motifs politiques de la convention, en protestant contre les injustes reproches adressés au gouvernement français. Mais la discussion se prolongea, les orateurs s'énervèrent et Sinéo, emporté par la passion, déclara qu'il s'agissait de savoir si en ne prenant point la parole pour défendre sa proposition « le ministre avait ou n'avait pas un intérêt personnel ». (*Mouvement général.*)

Cavour (*se levant avec vivacité*). — Il ment ! J'ai pris la parole. (*Signes généraux d'adhésion à droite et au centre. Agitation générale.*)

Le Président (Pinelli). — Je rappelle à l'ordre M. le Ministre ; cette parole n'est pas admissible dans un Parlement. (*Agitation et* bravo ! *à gauche.*)

Cavour. — Qu'on ne permette pas de telles insinuations. (*Avec grande vivacité.*) Si l'honorable député Sinéo persiste dans ces accusations, je prierai mes collègues de me permettre de sortir de cette Chambre. (Non ! non ! *à droite et au centre.*)

L'agitation se prolongea pendant un long moment, avec intervention des crieurs habituels, rappels à l'ordre du Président, émotion générale, et puis calme complet. Sinéo protesta qu'il n'avait eu l'intention de rien dire qui pût blesser l'honneur du ministre ; Cavour retira le démenti qu'il lui avait adressé [2] ; et la Chambre ratifia la convention à une majorité d'autant plus forte (89 contre 31), que plusieurs députés qui lui étaient contraires, votèrent en sa faveur pour témoigner « leur sympathie à Cavour ».

C'était un beau succès, dû à la vigueur tenace des ministres sardes. Quelques jours après, M. Baroche écrivait, du quai

1. Cavour à la Chambre, 28 juin 1851, Artom et Blanc, p. 149.
2. Cavour à Castelli, 1er juillet 1851.

d'Orsay, à M. de Butenval (qui l'y avait habilement engagé) : « Le langage que MM. d'Azeglio et de Cavour ont tenu sur la France dans le cours de la discussion relative à la convention commerciale est empreint d'un caractère de fermeté et de loyauté qui nous a vivement frappés. Je désire que vous ne le leur laissiez pas ignorer[1]. »

Et la session continua ; les ministres, les députés étaient tous exténués, sauf Cavour, très guilleret ; il avait encore une loi importante à présenter au Parlement, sur le développement de la Banque nationale, le doublement de son capital, le cours forcé de ses billets : dans un grand et important discours, il exposa qu' « un État qui veut atteindre un haut degré de prospérité matérielle et développer au plus haut point ses moyens de production, doit avoir un grand établissement de crédit ». Il exposa le rôle joué par la Banque d'Angleterre, par la Banque de France, la nécessité d'un tel établissement dans les États sardes. Il fut érudit, disert, persuasif... Mais la lourde chaleur de juillet collaborait avec l'opposition ; sur les banquettes quelques rares députés somnolaient, la Chambre n'était plus en nombre, il fallut ajourner le projet. Cavour s'en consola, prêt à se retourner vers d'autres combinaisons, bien décidé à « doter le pays des institutions dont il a besoin malgré l'animosité de la gauche[2] ».

Le 16 juillet, enfin, un décret « prorogeait » la Chambre.

Ainsi finit cette longue session, non la plus importante, mais la plus nourrie qu'ait connue jusqu'alors le Parlement sarde : tous les budgets régulièrement votés ; l'armée et la marine militaire remises en état ; d'importants emprunts et de nouveaux impôts décidés ; dix traités de commerce ratifiés — tel était son bilan, et il était facile d'y relever « l'impulsion

1. M. Baroche à M. de Butenval, 11 juillet 1851.
2. Cavour à Castelli, juillet 1851 ; à Revel, 6 juillet 1851.

presque violente apportée tout à coup dans les Conseils du roi par le jeune et impétueux ministre... M. de Cavour est l'*homme indispensable*, constatait le ministre de France... Cette initiative fougueuse, sans contrepoids, est évidemment un danger. Mais ce danger trouve son atténuation et ses limites dans la haute position, la grande fortune et l'incontestable valeur de l'homme aux desseins duquel on la rapporte[1]. »

Le Parlement en vacances, Cavour jouit d'un calme qui lui permit d'étudier à loisir d'indispensables réformes. Pour apurer complètement les finances publiques, il fallait obtenir de nouvelles ressources ; déjà la Chambre avait taxé les maisons, les terres de mainmorte, les successions et les créances hypothécaires, jusqu'alors affranchies de toute redevance envers l'État ; il était nécessaire de prévoir, en outre, une augmentation de l'impôt foncier et la création d'une taxe personnelle et mobilière[2] ; on le remarquera, Cavour s'adressait presque exclusivement à des impositions directes pour trouver les crédits nécessités par l'accroissement des dépenses, et c'était la suite logique de son système économique ; d'ailleurs, les études de ces deux réformes et leur discussion au Parlement se prolongèrent au point qu'elles n'étaient point votées, lorsqu'il abandonna le ministère. Une réforme administrative, la réfection de la comptabilité, l'organisation du crédit, tels étaient « les chevaux de bataille » que Cavour comptait lancer ensuite.

De courtes visites à Léri, un séjour avec le roi à Gênes, « bienheureuse ville où l'on est à la lettre assiégé du matin au soir par une armée de solliciteurs que rien n'ébranle ni ne décourage », « où le roi a été reçu avec respect et avec

1. M. de Butenval à M. Baroche, 12 juillet 1851.
2. Mémoire sur les opérations financières de M. de Cavour, 1852.

une sympathie assez marquée[1] », enfin une petite maladie, seule occasion de repos pour un ministre à trois départements, — et l'automne était arrivé, avec son cortège de brumes, de session parlementaire, d'interpellations et de graves préoccupations extérieures.

V

« La session prochaine sera difficile. Les députés se montreront exigeants. Les questions des principes se compliqueront de questions personnelles. Je suis loin d'avoir une grande confiance dans le succès[2]. » En écrivant ces lignes, dès le mois d'août 1851, Cavour ne se doutait pas combien l'avenir justifierait ces sombres pronostics.

Avant même de s'engager au Parlement, la bataille commença dans le ministère. Par bref du 22 août, le pape avait condamné comme schismatique le *Traité de Droit Ecclésiastique*, de Nuytz, professeur de droit canonique à l'Université de Turin ; le livre avait eu jusqu'alors un caractère officiel, sous l'approbation du gouvernement sarde que l'acte pontifical atteignait indirectement ; en réplique, Cavour proposa de supprimer les *traités* officiels de dogme dans les universités du royaume ; tous les membres du cabinet adhérèrent à cette proposition, sauf le ministre de l'Instruction Publique, Gioïa ; mis en minorité, celui-ci donna sa démission. Pour le remplacer, le roi désigna le Dr Farini, médecin et ami d'Azeglio et de Cavour, et ce choix était une manifestation politique[3] ; car Farini, né dans les Romagnes, exilé et retiré à Paris en 1844, avait participé en 1845 aux événements de Rimini et

1. Cavour à Revel, 10 septembre 1860.
2. Cavour au comte Théodore de Santa Rosa, 25 août 1851.
3. Massari, *Vittorio Emanuele II*, p. 118 ; *Cavour*, p. 68.

en 1848 au mouvement libéral de Rome ; collaborateur de Rossi, à la mort de son noble maître il s'était retiré à Turin où il s'était lié d'amitié avec Cavour qui lui avait demandé de collaborer au *Risorgimento ;* sa présence dans le ministère avait une signification très nette, de libéralisme et de patriotisme italien, de glissement vers la gauche. Ses débuts furent d'ailleurs difficiles ; il n'était pas député, beaucoup lui reprochaient de n'être même point sarde, et lorsqu'il se montra vrai partisan de la liberté, il indigna ceux qui n'attendaient, n'espéraient de lui qu'une politique de représailles. Le cabinet n'y était point disposé ; à ce moment il dépêchait à Rome un noble seigneur, M. de Sambuy, dans l'espoir, toujours déçu, d'une entente avec le Saint-Siège.

Les Chambres étaient rentrées de vacances, et les chefs de la gauche, Brofferio et Sinéo, tout réconfortés par quatre mois de silence, interpellèrent sur quelques petites choses : l'influence du clergé, la démission de Gioïa, les incidents universitaires, l'enseignement de la théologie, la mission de M. de Sambuy, la partialité des magistrats, le déficit dans les finances, l'insécurité des routes, et plusieurs *et cætera* ; dans cette énumération, Cavour ne fut pas épargné, et ne manqua point de rire des traits qui lui étaient lancés. Beaucoup plus réservée fut l'attitude d'un ancien chef de la gauche, Rattazzi : celui-ci était resté depuis près d'une année dans un silence prudent, et dès ces débats il apparut qu'avec un petit groupe de ses amis il se détachait des antiministériels. Il ne pouvait que souscrire aux paroles que Cavour prononça le 29 novembre devant la Chambre.

Le Gouvernement, dit-il en substance, a la ferme intention de parvenir à faire disparaître du budget les sommes qui sont maintenant appliquées aux besoins du culte... Personne ne contestera qu'il est désirable que le nombre des diocèses et

des canonicats soit réduit dans une certaine proportion... Or, cette réforme dans la juridiction ecclésiastique ne peut s'opérer sans le concours du Saint-Siège. » Interrompu par la gauche, il reprit cette déclaration : « Tant que nous serons catholiques, nous ne pourrons pas le contester. » Mais il ajouta cette réserve : « Si cet espoir s'évanouit, et que nous devions, pour le moment, renoncer à une réforme dans la juridiction ecclésiastique, nous nous bornerons résolument aux simples réformes économiques ; et quand même le but ne pourrait être atteint que d'une manière moins favorable et moins satisfaisante, nous ne négligerons rien pour y parvenir.

C'étaient là de graves paroles, pleines de restrictions et d'inconnu, qui soulevaient des discussions passionnées, dans le parti radical comme parmi les cléricaux. Mais, à ce moment, un très grave événement se produisait, qui attira sur lui l'attention de tous : le coup d'État du 2 décembre.

Sans l'avoir prévu, on n'en fut point très surpris, car, « il paraissait évident que l'antagonisme de l'Assemblée et du Président ne pouvait durer plus longtemps[1] » ; mais il permettait toutes les espérances et toutes les craintes.

Les réactionnaires, la petite camarilla qui gravitait autour des princes, y voyaient un bon exemple, une leçon pour la maison de Savoie de jeter dehors un Parlement envahissant, de déchirer un *Statuto* impie, et de rétablir la vraie, la seule monarchie, d'autorité et de droit divin. Et c'était là même ce que redoutaient les partisans du nouveau régime, libéraux comme radicaux : les journaux de gauche manifestaient leur indignation avec tant de force, que Cavour, redoutant un incident avec le ministre de France, — lequel était enthou-

1. Massari, *Cavour*, p. 71.

siasmé « de l'énergie déployée par le gouvernement français contre les fauteurs de l'anarchie[1] » — engageait ses amis de la presse à beaucoup de prudence. Quelle serait la conduite de Louis-Napoléon dans les affaires italiennes? s'allierait-il aux empires de proie? « Ferait-il quelque chose pour l'Italie », comme on lui en prêtait le mot[2]? Nouvelle et cruelle énigme. Et Camille prévoyait, peut-être, qu'un Bonaparte, maître de la France, mêlé dans sa jeunesse aux conspirations italiennes, adversaire-né des traités de 1815, ne pouvait qu'être favorable à la cause de l'Italie[3].

L'opinion publique désirait connaître l'avis du cabinet, lequel était fort embarrassé, et eût préféré imiter la sagesse de Conrart. Mais la discussion du budget des affaires étrangères l'obligea à parler, et, en l'absence d'Azeglio —, le chevaleresque Massimo ne pratiquait point les maladies diplomatiques, mais souffrait cruellement, — l'inévitable Camillo dut se prononcer, sans se compromettre.

« Les circonstances actuelles de l'Europe, dit-il, bien que graves, ne paraissent pas conseiller au ministère un changement dans la direction qu'il a donnée à la politique du pays. Il continuera donc à marcher dans la voie qu'il a suivie jusqu'ici et les agents diplomatiques recevront l'ordre de la faire prévaloir dans les pays étrangers. (*Écoutez ! Écoutez !*) La politique adoptée jusqu'à ce jour n'est point une politique d'occasion et de détours ; c'est une politique dictée par l'état du pays, par notre devoir, par nos serments[4]. » Il ne pouvait guère dire autre chose.

1. M. de Butenval au marquis de Turgot, 11 décembre 1851.

2. Reiset, *Mes Souvenirs*, t. I, p. 464, d'après la correspondance de M. Gallina, ministre de Sardaigne à Paris.

3. Masi, *Il Risorgimento*, II, 452.

4. Cavour à la Chambre des Députés, 9 décembre 1851.

Bientôt d'ailleurs deux nouvelles complications se produisaient : l'une, née de l'insurrection républicaine dans le Midi de la France, qui refoulait alternativement, à Nice et en Savoie, les fonctionnaires ou les révoltés ; l'autre, très grave, car elle mettait en péril l'existence même de la monarchie parlementaire en Piémont, provenant de l'attitude prise par l'Autriche.

Violer le serment de fidélité à la constitution, chasser les députés en jetant les meilleurs en prison, instaurer un régime de brutalité, — pour Schwarzenberg, c'était tout à fait bien. Et il pensa trouver dans le nouveau régime de la France un complice pour écraser définitivement la Révolution en Italie. Il s'en ouvrit nettement vers le milieu de décembre à l'ambassadeur français[1], et s'en prit particulièrement au Piémont.

« Au signal donné, affirma-t-il, la tempête révolutionnaire éclatera dans ce pays avec une violence irrésistible, elle entraînera le gouvernement qui ne dispose plus d'aucun moyen de résistance et elle débordera sur les pays voisins. » Comme le diplomate révoquait en doute l'exactitude de ces renseignements et trouvait ces craintes imaginaires, le prince lui lut quelques dépêches de Naples, racontant, à leur manière, l'incident survenu lors de la réception de M. de Ramirez par Victor-Emmanuel[2], et d'après lesquelles le roi aurait déclaré qu'il ne redoutait pas une crise, « qu'il l'appelait de tous ses vœux parce qu'elle lui fournirait l'occasion de monter à cheval pour prendre une éclatante revanche des défaites de 1848 et 1849 et de remplir la mission des Princes de la maison de Savoie ». M. de Schwarzenberg en concluait qu'il y avait à Turin, par faiblesse ou aveuglement, parti pris de se laisser

1. M. de La Cour à M. de Turgot, 14 décembre 1851. *Archives des Affaires étrangères*, Autriche, t. CCCCXLVI, f° 85 et suiv.

2. *Supra*, p. 159.

aller encore une fois au tourment révolutionnaire et de rêver la conquête de la Lombardie. L'Empereur, ajoutait-il, était résolu, si une rupture avait lieu, à mener la guerre avec encore plus de vigueur qu'à Novare et à pousser aussi loin que possible le succès qu'il comptait remporter, fort qu'il était de son bon droit. Il ne s'inquiétait que d'une chose : c'était, le cas échéant, la conduite que tiendrait le gouvernement de la République. « Le Roi et le gouvernement sarde, précisa-t-il, battus à la suite d'une troisième agression contre l'Autriche, pouvaient-ils espérer encore une fois de se mettre à l'abri derrière la médiation de la France ? » La question était nette ; et comme l'ambassadeur répondait par des phrases sagement dilatoires, le prince l'interrompit en disant que « c'était là une politique qui avait fait son temps ; qu'il ne s'agissait plus aujourd'hui de lutter d'influence, de faire assaut de jalousie, mais bien de s'entendre pour combattre l'ennemi commun ».

Le prince Louis-Napoléon et son ministre des Affaires étrangères, M. de Turgot, ne s'y méprirent point. Les appréhensions du prince de Schwarzenberg n'étaient point sincères, « mais un moyen habilement employé pour découvrir si les événements récents n'auraient pas altéré nos dispositions à l'égard du Piémont et si nous ne ferions pas difficulté d'intervenir plus que nous ne l'avons fait par le passé pour comprimer les tendances de sa politique et arrêter le développement de son influence en Italie[1] ». Le gouvernement français agit avec franchise ; il fit savoir au cabinet autrichien combien « il attachait d'importance à la conservation d'une politique qui assurât aux États italiens et au Piémont une indépendance véritable, cette indépendance même devant leur

1. M. de Turgot à M. de Butenval, 26 décembre 1851, n° 24. *Archives des Affaires étrangères*, Sardaigne, t. CCCXXIX, f° 303.

donner la force d'approprier leurs institutions aux mœurs et aux besoins actuels de la population ». Le prince de Schwarzenberg était fixé et le gouvernement sarde ne l'était pas moins, car, en envoyant copie à son ministre en Sardaigne de la dépêche de M. de La Cour, M. de Turgot lui écrivait : « Si le cabinet sarde concevait quelque appréhension, si l'irritation que le prince de Schwarzenberg a manifestée récemment lui paraissait un symptôme alarmant pour lui, nous agirions sans aucun doute à Vienne de manière à arrêter les conséquences de ce mauvais vouloir. Mais, ajoutait-il (et c'était la contre-partie du bienveillant appui de la France), il est nécessaire que, de son côté, le cabinet piémontais reconnaisse à quelles conditions il est appelé à continuer la politique qui lui assure un rang si élevé dans le mouvement général des intérêts européens[1] ».

M. de Butenval s'empressa de donner connaissance à M. d'Azeglio « dans le secret du tête à tête », non des termes mêmes de ces trois dépêches, mais de leur contenu, ajoutant que « le cabinet piémontais, tant qu'il se placerait, tant qu'il demeurerait dans le sage exercice des libertés garanties par *le Statuto* et dans le respect inviolable des traités existants, pouvait se tenir assuré de notre cordial appui[2] ». M. d'Azeglio avait une justification facile à fournir : depuis quelques mois, un seul incident s'était produit dans les relations des cours autrichienne et sarde, la signature d'un traité de commerce ; il donna donc, et à juste titre, les assurances les plus pacifiques. Il n'en demeurait pas moins certain pour lui qu'afin de se garer de son voisin oriental, il devait être en fort bons termes avec son voisin de l'ouest.

1. M. de Turgot à M. de Butenval, même date, n° 23, f° 300.
2. M. de Butenval à M. de Turgot, 30 décembre 1851.

VI

En ce début de 1852, où tous les princes étaient acquis à la réaction, où le libéral Piémont était contraint lui-même à rendre plus sévères ses lois de répression, un petit esprit eût dissimulé ses opinions libérales et se fût rapproché des conservateurs pour se mettre au ton du jour. — C'est le moment même où Cavour se tourne vers les radicaux modérés et passe avec eux un contrat de mariage politique — le *connubio* — qui, loyalement observé par tous, sera une des forces de sa carrière. Nul paradoxe dans ce geste ; mais l'action résolue d'un homme que n'arrêtent point les difficultés de l'heure ; c'est, d'ailleurs, le résultat d'une lente évolution ; depuis qu'il est député, Cavour s'est peu à peu détaché de ses amis de la droite, car leurs idées lui semblent négatives de tout progrès ; avec eux, point de réformes possibles dans le royaume, point de rénovation en Italie ; il n'a plus foi ni dans les projets, « fort beaux sur le papier », du comte Balbo, ni dans les plans qu'esquissait Gioberti dans le *Primato*[1], et, en cette apostasie, il ne fait qu'imiter Gioberti lui-même qui vient de dicter aux Italiens les lois de leur *Renouvellement*[2], singulièrement plus fortes que celles de leur *Primauté* ; pour le ministre comme pour l'exilé, l'Italie nouvelle ne se fera que par une action énergique et continue.

Depuis la discussion des lois Siccardi, depuis surtout qu'il est ministre, Cavour a compris l'antinomie de la monarchie sarde et du Saint-Siège, représentants de deux esprits, rivaux inévitables et irréconciliables. Le coup d'État lui a montré en

1. *Supra*, t. I, p. 243 et p. 240. La meilleure édition est celle de F. Nicolini, dans la collection *Scrittori d'Italia*, Bari, 1912.

2. Gioberti, *Rinnovamento civile d'Italia*, Parigi, 1851, 2 vol.

exemple vivant ce que devient une nation où les deux pouvoirs, exécutif et législatif, entrent en conflit : les libertés en meurent. Résolument, il abandonne les plus conservateurs de ses amis et se rapproche des plus modérés de ses adversaires. « Je n'aurais pas demandé mieux, disait-il quelques mois plus tard à un confident[1], que de gouverner par le centre droit, et, avec son concours, de développer nos institutions ; mais il m'a été impossible de m'entendre avec lui sur les questions religieuses. Dès lors, j'ai dû renoncer à son appui. On ne peut pas gouverner sur la pointe de l'aiguille. »

A gauche, un député a suivi une même évolution, mais en sens contraire, Rattazzi. Sa vive intelligence, son sens pratique lui ont fait comprendre que les exagérations de ses amis, Brofferio, Sinéo, ne sont bonnes qu'à enthousiasmer une foule, non à discipliner une nation ; que leur ignorance des réalités a conduit la monarchie sarde près de sa perte en avril 1849 ; et qu'ils ne feront pas la Patrie italienne avec des gestes, quelle que soit leur beauté.

Partis d'opinions très différentes, les deux hommes sont bien près de s'entendre ; un ami, Castelli, les réunit dans son salon à la fin de 1851 et en janvier 1852 ; avec un autre parlementaire, Buffa, tous quatre conviennent « de préparer le terrain où pourra se faire dans la Chambre la fusion des deux centres, et, quand ce but aura été atteint, de cueillir l'occasion de quelque grave débat à la Chambre pour le faire publiquement connaître[2] ».

L'occasion fut, par une sorte d'ironie, une loi de réaction. A la fin de décembre, un ministre de Louis-Napoléon avait

1. W. de La Rive, *Le comte de Cavour*, p. 227.

2. Rattazzi à Castelli, mai 1870 et récit de Castelli, *Il connubio*, dans *Cavour*, p. 39 et suiv. ; Orsi, *Cavour and the making of modern Italy*, p. 164.

indiqué au comte Gallina, ministre de Sardaigne à Paris, que pour conserver la bienveillance du gouvernement français, le cabinet de Turin ferait bien de prouver son éloignement de toute « connivence avec les révolutionnaires » en prenant des mesures contre les réfugiés politiques ; en même temps, Walewski, ambassadeur de France à Londres, faisait pareille invitation à l'envoyé sarde, en ajoutant qu'une réforme de la presse serait également opportune[1]. Ces conseils avaient quelque tournure de pression. Le ministère sarde ne pouvait pas en tenir aucun compte : il résolut de « jeter du lest », en proposant aux Chambres une légère revision de la loi sur la presse.

Un projet dans ce sens traînait depuis longtemps : M. d'Azeglio annonçait au ministre de France en octobre 1850 que « la loi sur la presse était prête [2] », et devant M. de Butenval le roi s'était exclamé en décembre 1850 : « Ah la presse ! la presse ! un de nos fléaux ! Ces réfugiés voudraient faire les maîtres chez nous ; ils donnent le change à l'Europe sur notre compte [3] ». Il n'en était pas moins pénible pour une petite mais fière nation, de modifier sa législation sous l'action de l'étranger ; le Piémont avait résisté aux menaces de l'Autriche, il ne le pouvait à la pression du cabinet français, son seul appui, et qui venait de lui en manifester l'efficacité. M. d'Azeglio et Cavour résolurent donc de proposer une réforme, mais en la réduisant à la moindre étendue.

De fait, le projet comportait simplement que le procureur du roi ne serait point tenu d'exhiber la plainte de la partie lésée, et il attribuait aux tribunaux ordinaires la connaissance

1. Gallina au Président du Conseil à Turin, 28 décembre 1851 ; Oldoini au même, 25 décembre 1851. La démarche ne semble pas avoir été faite directement à Turin par le ministre de France.

2. Ferdinand Barrot au ministre des Affaires étrangères, 9 octobre 1850.

3. M. de Butenval au général de la Hitte, 25 décembre 1850.

des procès pour injures contre les chefs des gouvernements étrangers, qui avaient été jusqu'alors de la compétence des jurys. La commission de la Chambre trouvait le projet insuffisant, demandant au gouvernement de déposer un texte d'ensemble sur la répression des délits commis par la voie des journaux.

Cavour était depuis longtemps favorable à la liberté de la presse; cette institution rentrait dans son concept politique; il avait tressailli d'enthousiasme lorsqu'en novembre 1847, Charles-Albert avait permis aux journaux de manifester quelque indépendance et le *Risorgimento* avait été sa première arme de combat politique; en évoluant vers la gauche, il n'avait point, naturellement, modifié son opinion, et, déclara-t-il plus tard, « en 1852, pendant que le vent soufflait à la réaction en Europe, il pensait dangereux de céder à ce courant et de modifier en quoi que ce soit nos lois organiques dans le sens restrictif[1] ». Néanmoins il reconnaissait qu'il était politiquement inévitable de faire quelque concession aux demandes du gouvernement français. Il était donc décidé à défendre le projet de loi, mais sans rien accorder davantage.

La discussion s'engagea le 5 février 1852, devant la Chambre des grands jours. M. d'Azeglio, tout souffrant qu'il fût, se fit porter sur son banc, le sourire crispé par la douleur. Les orateurs de droite foncèrent sur la liberté de la presse, auteur de tout le mal ; le chef du groupe, Menabrea, conduisait leur cohorte, reprochant à Cavour de « faire voile vers d'autres rives parlementaires », d'« aborder à d'autres rivages », ajoutant : « Je ne l'y suivrai pas ». Pendant que le Président du Conseil prononçait un discours élégant, assez indécis, Cavour assis au banc des ministres, agitait son couteau à

1. Artom et Blanc, *Œuvre parlementaire de Cavour*, p. 189.

papier comme pour appuyer son chef ; quelques opposants répliquèrent à M. d'Azeglio ; brusquement Cavour demanda la parole ; son discours, un peu confus, avait un double dessein, poser nettement la question de confiance, et profiter de l'occasion pour faire la manifestation convenue avec Rattazzi. C'est par celle-ci qu'il commença sous une forme discrète et comme improvisée. « Selon ma ferme conviction, les inconvénients de la liberté de la presse, dans des temps qui n'ont rien d'anormal, ne peuvent exiger réellement des mesures de répression extraordinaires. (*Marques d'adhésion.*) Il n'est donc point à propos de changer radicalement la loi ; et si une proposition restrictive est faite, nous la combattrons énergiquement. (*Très bien.*) Cette déclaration pourra être jugée imprudente ; car après l'avoir faite, le ministère doit s'attendre à perdre l'appui de l'honorable Menabrea et de ses amis politiques. (*Mouvement.*) Mais le ministère a déclaré dès le début de cette discussion que, dans une circonstance aussi grave que celle où nous sommes, il est du devoir des hommes politiques de manifester franchement leurs vues, de révéler sans détour au Parlement et à la nation le but qu'ils poursuivent, la conduite qu'ils veulent tenir. Pénétré du sentiment de ce devoir, je supprime toute réserve à ce sujet, au risque de me priver de l'aide puissante des députés dont je viens de parler et de m'attirer leur hostilité. Je m'y résigne. » Et après un examen, un peu long, du projet de loi, il conclut par ces mots : « Nous attendons avec confiance votre suffrage : s'il est favorable, l'avenir dissipera les derniers nuages qui pourraient être restés dans vos esprits ; si vous nous êtes contraires, nous quitterons cette place en faisant des vœux ardents pour que votre détermination ne soit pas funeste, je ne dis pas aux principes conservateurs, qui ne sont pas menacés, mais à ces principes d'indépendance et de liberté

que personne ne défend avec plus d'ardeur et de sincérité que nous ».

Voilà, dites avec simplicité mais netteté, les paroles décisives et convenues : entre l'appui de la droite et la défense des libertés menacées, Cavour n'hésite pas, il préfère abandonner ses amis politiques plutôt que de sacrifier ses opinions. Et Rattazzi a souligné cette attitude par avance, en déclarant qu'il jugeait nécessaire d'appuyer le gouvernement, qui jouissait de la confiance de la majorité dans le pays. Les inconvénients du projet disparaissaient devant l'importance de ces déclarations [1].

Elles étaient inattendues [2], et leur retentissement fut considérable : l'extrême gauche restait réservée, Brofferio et Sineo voyant qu'ils perdaient Rattazzi sans gagner Cavour ; les centres étaient dans la joie et la droite dans l'indignation ; non seulement les vieux *codini*, hommes d'ancien régime, mais aussi les constitutionnels trouvaient que ce jeune ministre allait vite et loin [3], qui bouleversait la politique à son gré ; leur chef, Revel, disait que Cavour en même temps qu'un divorce avec un côté de la Chambre, avait fait un mariage (*connubio*) avec un autre parti [4].

Le Président du Conseil, Azeglio, n'était pas content : il avait déjà eu quelques difficultés avec son pétulant collaborateur, cette fois il se voyait joué. « Figurez-vous, écrivait-il deux mois après, que mon cher collègue, sans dire gare, avait arrangé l'affaire sous main avec Rattazzi et qu'il avait fait son *speech*, qui engageait si fort le ministère sans m'en

1. Le projet fut voté par 98 voix contre 42.

2. Castelli, *Il conte di Cavour*, p. 49.

3. Marquise d'Azeglio à son fils, 1er février 1852.

4. Le comte Revel à la Chambre des Députés, 7 février 1852. « La dictature cavourienne commençait par une combinaison de partis », a écrit Oriani, *La lotta politica in Italia*, p. 544.

parler[1]. » Irrité, il prêta l'oreille aux rumeurs des ambassades qui trouvaient la discussion sur la presse « regrettable par l'espèce de solidarité qu'elle a semblé établir entre le *centre gauche*, la *gauche* elle-même et le cabinet, et par la division correspondante qui a paru s'opérer entre lui et la *droite*[2] ». Pour y répondre autant que pour se dégager des frasques de l'enfant terrible, il envoya à ses agents diplomatiques une circulaire protestant qu'on avait cru « très à tort à un revirement politique... Le ministère n'a jamais modifié sa politique... Ce n'est point le ministère qui est allé vers le centre gauche ; mais c'est celui-ci qui s'est rapproché du ministère parce qu'il a jugé que la politique invariablement suivie est telle qu'il peut y donner son adhésion[3]. » C'était un coup droit à « Camillo » ; l'autre ne broncha point, et continua à se frotter les mains, d'un geste bien connu de ses collaborateurs et qui signifiait que « tout allait bien ». Mais les relations entre ces deux hommes étaient « assez fraîches » ; Massimo avait ressenti si vivement les émotions de ces débats qu'il en était malade, et qu'on parlait déjà de sa retraite[4].

Le tapage suscité par cet événement était à peine calmé qu'un autre incident le réveilla. La session parlementaire s'était close, pendant quelques jours seulement, et une autre s'était ouverte : le roi était venu, le 4 mars, au Parlement prononcer le discours d'usage, lequel n'avait rien de bien original, sauf d'annoncer le prochain dépôt de la loi sur le mariage civil ; « cette loi, ajoutait-il, a un caractère purement civil, mais se lie aux intérêts religieux et moraux » ; aussi des né-

1. Massimo d'Azeglio à Eugène Rendu, 24 mai 1852.

2. M. de Butenval au marquis de Turgot, 11 février 1852.

3. Le chevalier M. d'Azeglio aux agents de S. M. sarde à l'étranger, 10 février 1852.

4. M. de Butenval au marquis de Turgot, 16 février 1852.

gociations avec Rome sont-elles engagées. Ayant ainsi parlé, le roi se retira au milieu des cris d'allégresse qui étaient désormais de rigueur. Il ne restait plus qu'à constituer le bureau; le président, Pinelli, un des vice-présidents, Benso, passèrent sans difficultés, mais, à la surprise des non-initiés, Rattazzi fut élu vice-président au troisième tour. Quoique plusieurs membres de la droite se fussent ralliés au dernier moment à cette candidature, l'élection souleva dans le monde « bien » de Turin un *tolle* d'indignation : « Ce vilain Rattazzi, y disait-on, Cavour et les ministres l'ont poussé et le voilà élu en dépit de ses antécédents... C'est un grand scandale. Il ne manque plus que de l'appeler au ministère[1]. » Par cet incident se manifestaient la solidité du nouveau pacte, l'importance du glissement vers la gauche. M. d'Azeglio était inquiet, hésitant sur son devoir, se comparant « à ce général qui, déserté par ses troupes, se met pourtant à leur tête pour cacher à l'ennemi la sédition ». Il redoutait, en effet, qu'à Paris le cabinet clérical et autoritaire se choquât de cette évolution vers le libéralisme et l'indépendance religieuse; il faisait affirmer au quai d'Orsay que « le ministère n'avait pas changé et n'entendait pas changer de politique », et écrivait à son représentant en France « de ne perdre aucune occasion de s'exprimer dans ce même sens[2] ».

Six semaines s'écoulèrent en actif travail au Parlement, où Cavour avait sa large part : remaniements financiers, création d'un impôt personnel et mobilier, prélèvement sur les traitements des fonctionnaires, organisation d'une Cour des Comptes; vifs débats au Sénat sur des dépenses engagées pour les fortifications sans l'autorisation de la haute Assemblée; discussion à la Chambre d'un nouvel avenant au traité de commerce

1. Marquise d'Azeglio à son fils, 6 mars 1852.
2. M. d'Azeglio à Gallina, ministre de Sardaigne à Paris.

avec la France et qui soulevait de véhémentes protestations en Savoie, sur toutes choses les adversaires du cabinet foncèrent à coups de statistiques et d'habiles rapprochements économiques; M. Menabrea, qui avait une revanche à prendre, se montra si pressant que Cavour dut prononcer, aux séances des 8 et 9 avril, un discours hérissé de chiffres, d'arguments sur chaque paragraphe, d'appels à la nécessité de donner par le libre échange essor au commerce et à l'industrie en Piémont, comme l'avait obtenu sir Robert Peel en Angleterre par le *corn-bill*; et ses dernières paroles sur l'utilité politique d'un rapprochement entre le royaume et la France, rallièrent la majorité de la Chambre : le traité fut voté par 68 voix contre 23.

Ainsi la session parlementaire s'engageait favorablement. A l'extérieur, la situation du Piémont semblait s'améliorer par la disparition de son redoutable adversaire : la mort subite du prince de Schwarzenberg « faisait sensation » à Turin[1]. On pouvait espérer le retour à des temps calmes. La tempête était proche : la mort du Président de la Chambre allait la déchaîner (23 avril).

VII

Le remplacement de M. Pinelli posait, en effet, une très grave question; le nouveau groupement, inspiré par Cavour, chercherait-il à imposer son candidat? son succès lors de l'élection du second vice-président permettait de prévoir qu'il ne manquerait point cette occasion d'affirmer définitivement son autorité; on sut de suite que Rattazzi se portait candidat; mais, en cette occurrence, quelle serait l'attitude et de la couronne

1. M. de Guitaut au ministre des Affaires étrangères, 8 avril 1852.

et du cabinet? La conduite du roi était indiquée par la Constitution elle-même : Victor-Emmanuel fit entendre que cette élection dépendait uniquement de la prérogative de la Chambre, et que lui-même, tout en désirant être tenu au courant des candidatures, laisserait à ses ministres toute liberté de s'entendre avec leurs amis politiques[1]. Le cabinet ne pouvait imiter un pareil détachement : l'élection du Président de la Chambre prenait un caractère politique, il accentuerait le mouvement de la majorité vers la gauche si Rattazzi était élu, un retour à la droite s'il était battu ; et de ceci le cabinet ne pouvait ni ne devait se désintéresser ; « il s'agissait de savoir si le ministère et sa politique s'en allaient à la dérive », a écrit son président quelques jours plus tard[2]. Il réunit donc ses collègues en conseil le 7 mai, et tous perçurent rapidement que le ministère n'était « plus homogène », la question fut « mise sur le tapis », — c'était le langage du temps. M. d'Azeglio et la plupart des ministres désiraient recommander un membre du parti conservateur; Cavour et Farini tenaient ferme à l'élection de Rattazzi. On reprit, semble-t-il, la discussion le lendemain, nul des deux groupements ne parvint à convaincre l'autre, et, faute de s'entendre, on décida que le cabinet n'aurait point *son* candidat et laisserait à chacun de ses membres le soin de voter individuellement pour qui lui conviendrait.

Les ministres ayant ainsi leur liberté, chacun s'empressa d'en user, Cavour et Farini travaillant en faveur de Rattazzi, d'Azeglio et Galvagno (qui représentait la droite au cabinet) pressant en faveur de Boncompagni, candidat du parti conservateur ; à la dernière heure, certainement sur les indications du Président du Conseil, le roi lui-même faisait dire par son premier aide de camp, à deux députés, Lisio et Castelli, d'em-

1. Massari, *Vittorio Emanuele II*, p. 134.
2. M. d'Azeglio à E. Rendu, 24 mai 1852.

pêcher l'élection de Rattazzi[1], démarche tardive et imprudente.

Le 11 mai, la lutte fut vive au Palais Carignan ; au troisième tour, Rattazzi passa par 74 voix contre 52, et l'ardeur de la gauche était telle, que Tecchio, son candidat, faillit l'emporter pour la vice-présidence. Boncompagni ne reçut cette fiche de consolation qu'au second tour de scrutin.

Massimo d'Azeglio n'assistait pas au vote, retenu au lit par sa blessure; en apprenant l'élection de Rattazzi, il se sentit « souffleté » — l'expression est de lui-même — par ses collaborateurs Cavour et Farini. Il n'hésita pas : immédiatement, il écrivit au roi que, « forcé de garder trop souvent et la chambre et le lit, il était dans l'impossibilité de se défendre contre l'intrigue, et qu'il lui remettait sa démission[2] ». Galvagno, qui se solidarisait avec son Président, annonçait également sa retraite.

L'émoi fut vif à Turin : si l'extrême gauche exultait de sa victoire, le centre gauche en était presque embarrassé; Rattazzi écrivait au roi une lettre très déférente pour lui expliquer dans quelles conditions il prenait la Présidence de la Chambre. La droite était indignée ; M. d'Azeglio était fort sympathique, sa famille avait grande influence et le marquis, son frère, hurlait moins contre Rattazzi que contre Cavour, « sa conduite ambiguë, sa légèreté, ses boutades[3] »; « les *réacs* étaient aux anges », espérant un de ces imbroglios où peut se préparer une contre-révolution. Les diplomates étaient inquiets de l'avenir. Et tous les regards se tournaient vers le roi.

Victor-Emmanuel était parti à la chasse en son domaine de Raconigi le jour même de l'élection ; il dut en revenir en

1. Castelli, *Il conte di Cavour*, p. 43, n. 1.
2. M. d'Azeglio à E. Rendu, 24 mai 1852.
3. Marquise d'Azeglio à son fils, 15 mai 1852.

apprenant la dislocation de son ministère, et, en franc bourru qui n'aime pas dissimuler ses impressions, il était d'une exécrable humeur. Très monté contre Cavour[1], il ne le lui dissimula point : quelques jours après, comme Camille voulait justifier le *connubio* avec la gauche, il l'interrompit brusquement par ces mots : « Monsieur le comte, vous avez 150 mille livres de rente et quoiqu'il arrive, cela vous est égal; mais sachez que moi je ne veux pas finir où est allé finir mon père[2]. » Sa colère n'était pas moins vive contre Rattazzi : on raconte que celui-ci, redoutant que sa carrière en fût compromise, lui proposa de se retirer. « Il n'y a pas à revenir sur votre élection, monsieur, — aurait répondu le roi; la Chambre est maîtresse chez elle et fait ce qui lui convient : je n'ai point à m'en mêler; c'est une règle posée par la Constitution, je la suis et je l'observe... D'ailleurs, aurait-il ajouté, votre démission vient trop tard, l'accepter aujourd'hui serait une lâcheté..., et le gouvernement n'en fera pas tant que je serai sur le trône[3]. » Dès son retour, il avait déclaré à Massimo d'Azeglio qu'il refusait de se séparer de lui[4].

Cavour n'avait qu'à se retirer, il le fit de bonne humeur, en homme sûr de revenir[5]. D'après ce qu'il raconta lui-même au ministre de France, il dit au Président du Conseil : « On me croit, *au dehors*, à tort ou à raison plus ardent que toi, plus engagé par mes amitiés ou mon tempérament dans les voies libérales; un cabinet présidé par moi exciterait les soupçons préalables de l'Europe, c'est à moi de sortir, c'est à toi de

1. Cavour à Castelli, 29 juillet 1852.

2. Marquise d'Azeglio à son fils, 25 mai 1852.

3. M. de Butenval à M. de Turgot, 23 mai 1852.

4. « L'élément principal (de la crise), écrivait avec perspicacité M. de Butenval dans la dépêche précitée, c'est la volonté du roi qui a tout décidé, — fait dominant, inattendu. »

5. G. Pallavicino à la marquise Pallavicino, 24 et 29 mai 1852.

rester. » Azeglio eût insisté « pour qu'on se raccommodât » ; Cavour s'y serait obstinément refusé[1]. Peut-être les choses se passèrent-elles avec moins de galanterie, car avant que Cavour se décidât à la retraite, plusieurs Conseils se tinrent où furent dites des choses sans aménité[2] ; et alors que Camille faisait à M. de Butenval ces déclarations lénitives, Massimo écrivait à un ami : « J'ai mis à la porte Cavour et Farini ».

Le tout est que le 16 mai ces deux ministres donnaient leur démission ; le même jour, le roi chargeait M. d'Azeglio de reformer le cabinet. Et pendant que Massimo se livrait à des démarches, très laborieuses d'ailleurs, pour constituer un ministère conservateur, mais assez modéré pour réunir la majorité à la Chambre, Camillo faisait ses visites d'adieux, dînait avec des députés d'extrême gauche[3], et annonçait à ses amis : « Azeglio est souffrant et affaibli ; le moral se ressent de son état physique. La crise passée, il devra se retirer car il a perdu tout prestige à la Chambre... Alors on pourra faire un cabinet franchement libéral[4]. »

Le 21 mai, enfin, le nouveau cabinet était constitué : beau joueur, Cavour avait promis de l'appuyer, mais il avait prononcé « l'exclusive » contre un de ses anciens collègues, Galvagno, avec qui il avait eu des difficultés personnelles. Cibrario et Boncompagni, de la droite très modérée, avaient accepté de faire partie du ministère par dévouement politique et par affection envers Azeglio, car pour des hommes d'avenir la situation n'était point tentante, voire compromettante.

Cavour reprit sa place à la Chambre, intervint même dans quelques discussions, mais il se sentait dans une position

1. M. de Butenval à M. de Turgot, 23 mai 1852.
2. Chiala, *Lettere di Cavour*, I, 257.
3. Marquise d'Azeglio à son fils, 24 mai 1852.
4. Cavour à E. de La Rüe, 24 mai ; à Salvagnoli, 10 juin 1852.

fausse : ayant été pendant les dernières semaines le chef véritable du gouvernement, comptant bien le devenir à nouveau et sans trop tarder, il ne voulait ni faire de l'opposition, ni voter comme un humble ministériel, sur un geste du Président du Conseil. Il résolut donc de voyager à l'étranger pendant quelques semaines.

Il avait été ministre dix-huit mois environ, court espace de temps, mais qui lui avait suffi pour donner sa mesure. Ministre du Commerce, il avait transformé le régime économique de son pays et préparé, par une véritable révolution douanière, le splendide essor des transactions et des manufactures. Ministre des Finances, il avait mis de l'ordre dans les bilans, procuré à l'État de nouvelles ressources, assuré l'équilibre des recettes et des dépenses ; il laissait dans un état meilleur le Trésor qu'il avait reçu épuisé. Homme politique, enfin, il avait rompu avec les vieux partis, incapables à son avis d'assurer l'avenir de son pays, et s'était lié à des turbulents assagis — tels qu'il était lui-même, mais d'une autre origine. « Le connubio, disait-il plus tard, c'est le plus bel acte de ma vie politique. » Exagération de père glorieux de son enfant : mais l'acte avait son importance, sur le moment même, pour l'avenir surtout. Et cette rupture avec les hommes férus d'autorité, cette alliance avec les partisans de la liberté, il les avait réalisées à une époque où, dans toute l'Europe, l'autorité était de mode, et honnie la liberté ; au lendemain du coup d'État, Cavour passait à gauche ; il avait agi ainsi sans forfanterie, mais simplement, joyeusement, audacieusement, — en homme d'État.

VIII

Dès qu'il fut « rendu à ses chères études », Cavour s'était décidé à visiter les deux capitales de l'Europe occidentale;

aux raisons de politique intérieure, qui rendaient désirable son éloignement, s'en ajoutaient d'autres, plus importantes; il n'était point sans percevoir que sa conduite audacieuse avait pu soulever contre lui certaines préventions qu'il entendait dissiper; il l'avait dit très simplement au ministre de France, craignant que ce diplomate à poigne le traitât sans sympathie dans sa correspondance, en quoi il se trompait à demi, car M. de Butenval déplorait et admirait tout ensemble « l'activité impétueuse et envahissante[1] » du jeune ministre. Le représentant de l'Angleterre venait de changer, Cavour ne pouvait prévoir quel appui il trouverait dans le nouveau ministre, M. Hudson. Lui-même redoutait d'être quelque peu desservi par le représentant de la Sardaigne à Londres, Emmanuel d'Azeglio, neveu du Président du Conseil. D'ailleurs, certain de prendre un jour la direction du pouvoir, il voulait connaître les hommes avec lesquels il aurait à traiter, et, dans ses conversations, leur démontrer la force du nouveau parti libéral, tout en préparant ses propres combinaisons[2].

Mais il n'entendait point que son voyage parût une fuite : il continua donc à participer aux débats des affaires l'intéressant spécialement, la concession de la ligne de Turin à Novare, les modifications aux tarifs douaniers; il s'entretint longuement avec M. Thiers, que le 2 décembre avait contraint, lui aussi, à voyager, mais d'une autre manière, et qui se disait plein d'admiration « pour un pays où les hommes les plus influents quittent le pouvoir, pour appuyer, avec leurs amis, le gouvernement qui s'est séparé d'eux[3] » ; Camille recevait de M. Thiers des lettres de recommandation pour des amis

1. M. de Butenval au marquis de Turgot, 17 mai 1852. L'aimable comte de Reiset était parti comme premier secrétaire à Pétersbourg.

2. Mazade, *Le comte de Cavour*, p. 71.

3. Castelli à Minghetti, juin 1852. Chiala, I, 262. « M. Thiers nous porte aux nues », écrivait Cavour le 17 juin 1852.

d'Angleterre et de Belgique[1]; il traitait avec ses banquiers quelques affaires financières, comme pour en reprendre l'habitude[2], quoiqu'il eût liquidé toutes ses valeurs de bourse, en entrant au ministère et malgré une perte importante. Enfin, ayant reçu du roi quelques manifestations d'estime, croix de l'Ordre civil, vague mission officieuse pour traiter des affaires monégasques[3], qui marquaient sa réconciliation avec la Couronne, après une visite à Victor-Emmanuel, il partit le 26 juin.

Il commença par passer à son cher Genève, mais quelques jours seulement, traversa la Suisse, s'arrêta à Strasbourg où « l'air pétulant des soldats, la contenance embarrassée des bourgeois » lui fit penser que « si nous n'aurons plus l'ère des Césars, nous pourrions bien être menacés de celle des Prétoriens », — ce fut précisément le contraire qui advint, — et le 5 juillet il était à Bruxelles. Il y arrivait à un moment de crise politique; le cabinet libéral de M. Frère-Orban, alors au pouvoir, avait soulevé l'animosité du gouvernement du Deux-Décembre, le ministre de l'Intérieur, M. Rogier, s'étant exprimé avec une vigoureuse franchise sur la moralité du coup d'Etat[4]; les élections législatives du 8 juin ne lui avaient point été favorables. Cavour trouvait les chefs de la gauche « abattus et découragés, et plus disposés à céder au parti catholique qu'à le combattre avec un redoublement de vigueur,... tandis que leurs adversaires sont plus compacts, énergiques, confiants dans le succès qu'ils ne l'ont jamais été ». Et Cavour en tirait cette

1. Luzio, *Garibaldi, Cavour, Verdi* (1924), p. 575.

2. Cavour à E. de La Rüe, 24 mai, 17 juin, 28 juin 1852.

3. Les communes de Roquebrune et Menton s'étaient révoltées pour se réunir au Piémont, le prince de Monaco réclamait une indemnité. Cavour ne s'occupa point de l'affaire dont la légation de Paris « ne lui dit un mot ». A Castelli, 4 septembre 1852.

4. Discailles, *Charles Rogier*, t. III, p. 419.

philosophie assez mélancolique : « Il y a de certains vents qui s'élèvent tout à coup dans l'atmosphère politique auxquels on ne saurait résister. Ces vents, grâce au ciel, ne sont pas éternels; ils perdent leur puissance, mais il y a un moment où ils brisent tout sur leur passage[1]. » Était-ce un retour sur son aventure de mai? — D'ailleurs, deux jours après, Rogier donnait sa démission, le cabinet tentait de se remanier, trois mois plus tard, il était mis en minorité... par l'élection du Président de la Chambre, mais en sens inverse du Piémont, un conservateur remplaçant un modéré.

De Bruxelles, il se rendit à Londres, ayant calculé son voyage, avait-il dit à M. de Butenval, « pour assister en Angleterre au spectacle des élections[2] ». Il avait semblé au cabinet tory de lord Derby que « les élections prenaient une mauvaise tournure pour lui[3] ». Cavour arriva juste au moment où « le vent» tournait, et encore à l'avantage des conservateurs : ceux-ci obtenaient une légère majorité aux Communes qui leur permettait de garder, pour quelque temps[4], la direction du pouvoir et leur *leader* à la seconde Chambre, Disraëli, « chantait victoire ». Mais ce succès ne semblait point définitif à Cavour qui prévoyait une scission du parti, dont la fraction la plus ntelligente conduite par Disraëli se joindrait au parti libéral modéré dirigé par Palmerston[5]. Dans le secret de son cœur, Cavour avait probablement désiré le succès des whigs, dont les opinions politiques, — sinon économiques, — répondaient aux siennes. Il se consolait en écrivant : « Les tories ne nous sont pas hostiles; au contraire, notre anti-papisme nous rend

1. Cavour à Castelli, 7 juillet 1852.
2. M. de Butenval au ministre, 25 juin 1852.
3. Lord Malmesbury, *Mémoires d'un ancien ministre*, 17 juin 1852.
4. Le cabinet tomba en décembre.
5. Cavour à Alfonso La Marmora, 15 juillet; à Castelli, 20 juillet 1852.

chers à leurs yeux... Certes, il ne faut pas s'exagérer l'appui que nous obtiendrions d'eux dans le cas d'une lutte matérielle; mais les whigs feraient-ils davantage? C'est ce qui est fort douteux pour moi. La présence des tories au pouvoir n'a qu'un seul véritable inconvénient dans le moment actuel : c'est d'exercer une influence morale très fâcheuse en décourageant chez nous le parti libéral et en donnant de l'audace au parti rétrograde[1]. »

Il avait repris les habitudes de ses précédents séjours, la fréquentation des grands clubs, la visite des musées, les séjours dans les couloirs de Westminster ou dans les galeries pour la proclamation des élections; point de réceptions dans les salons vidés par l'exode annuel vers les châteaux — « Londres est désert » —; mais quelques dîners entre hommes, et des entretiens journaliers avec les chefs des partis. Il avait plusieurs longues conversations avec le ministre des Affaires étrangères, lord Malmesbury, « fort gracieux, écrivait-il, et qui m'a dit beaucoup de bien de notre pays[2] »; en arrivant à Londres, il avait constaté, non sans quelque dépit, qu'il était tenu pour un assez mince personnage. Lord Palmerston lui avait déclaré, avec une certaine impertinence : « En Angleterre, on tient beaucoup à Azeglio, on a une grande confiance en lui ». Et Cavour ajoutait mélancoliquement dans une lettre intime : « Les 95 p. 100 des hommes politiques de l'Angleterre ne connaissent absolument qu'Azeglio; à lui seul ils attribuent tout le bien qui s'est fait en Piémont[3]. »

Tout captivé qu'il fût par la vie anglaise, Cavour ne se désintéressait pas de la politique sarde; il écrivait presque

1. Cavour à Castelli, 16 juillet 1852.

2. Cavour à La Marmora, 15 juillet 1852. Cpr. Thayer, *The Life and Times of Cavour*, I, 147.

3. Cavour à Castelli, 16 juillet 1852.

journellement à ses amis de Turin, La Marmora, ministre de la Guerre, Castelli, Farini, Borelli, Martini, Ponza di San Martino, ses camarades de combat; il y donnait, outre des indications sur la vie publique à Londres, les meilleurs conseils, les engageant à appuyer de toutes leurs forces le ministère : « Il serait très fâcheux à notre pays et à la cause de la liberté de penser à organiser une opposition contre A... (Azeglio)[1] ». Ces lettres circulaient de mains en mains, on commentait la sagesse de ses directives, on présageait sa rentrée au pouvoir comme une proche éventualité[2].

Il en doutait, croyant que les préventions du roi à son égard n'étaient point encore dissipées; mais au début d'août, au cours d'un entretien avec Malmesbury, celui-ci, « à brûle-pourpoint », lui lança ces paroles : « Je suis heureux de pouvoir vous annoncer de la manière la plus certaine que la France désire autant que nous votre entrée au ministère, et que cette rentrée est aussi désirée par Azeglio, car son neveu[3] est venu, avant de partir, me prier de vous le faire savoir de la part de son oncle. » Interloqué de cette ouverture inattendue, car il n'est point dans les habitudes des Présidents des Conseils de chercher leurs collaborateurs par l'intermédiaire des gouvernements étrangers, Cavour répondit à Malmesbury qu'il n'avait pas d'objections personnelles à collaborer avec Azeglio, « mais que représentant un parti qui avait été traité fort cavalièrement par Azeglio, il ne pouvait rentrer aux affaires sans obtenir pour lui une pleine satisfaction ». Et, mécontent du procédé, Cavour s'en plaignit à son ami, La Marmora, de façon qu'Azeglio n'en ignorât point[4]. Désormais, lui-même était fixé :

1. Cavour à Ponza di San Martino, 15 août 1852.
2. M. de Butenval au ministre des Affaires étrangères, 30 juillet 1852.
3. Emmanuel d'Azeglio, ministre de Sardaigne à Londres.
4. Cavour à La Marmora, 5 août 1852. On verra plus loin, p. 224, les suites de cet incident.

le roi, d'Azeglio le désiraient : mais il poserait ses conditions.

Volontiers fût-il resté encore à Londres, dont il aimait la vie intelligente et luxueuse[1], mais il avait hâte d'aller à Paris; il voyagea quelques jours dans le nord de l'Angleterre « à visiter des usines, des fabriques et des mines », puis se rendit à Edimbourg et dans le Highland « à la recherche d'émotions romantiques »; enfin, il arrivait à Paris le 24 août.

« C'est de la France surtout que dépendent nos destins[2] », écrivait-il avec une rare puissance de vue. Son séjour à Paris prenait d'autant plus d'importance que Rattazzi venait d'y arriver, Cavour tenant à dissiper les soupçons que son nouvel ami avait soulevés dans certains milieux; le commun voyage des deux chefs du nouveau parti prenait une haute valeur politique. Camille était « convaincu de la stabilité du gouvernement actuel; Napoléon, pensait-il, est maître de la situation; il le sera longtemps encore s'il ne se laisse pas emporter trop loin par le torrent réactionnaire. Si, tout en gardant le pouvoir, il sait flatter les instincts démocratiques des masses par des mesures populaires, il conservera une force irrésistible. Ce qui pourrait lui nuire plus que toute autre chose, c'est l'esprit ultramontain qui se développe dans le clergé et qu'il paraît caresser. Le peuple français se passera de liberté pendant quelque temps, mais si on veut le forcer à aller à la messe, il résistera ». Il affirmait comme prochaine la proclamation de l'Empire, et espérait qu'ensuite « le gouvernement pourrait agir plus librement avec Rome et secouer le joug clérical[3] ». Pour les deux hommes d'État italiens, il était donc de toute

1. « Je pars enchanté de ce pays et plus anglomane que jamais », écrivait-il à Castelli le 27 août 1852.

2. Cavour à Castelli, 10 septembre 1852.

3. Cavour à Castelli, 4 septembre 1852; à Farini, septembre 1852.

importance de gagner la bienveillance du futur empereur et de son entourage.

M. Drouyn de Lhuys venait de reprendre le ministère des Affaires étrangères : Cavour n'ignorait point que ce sage diplomate était conservateur, catholique, porté jadis à l'entente avec l'Autriche : il fallait donc user avec lui tout ensemble de finesse et de franchise. Dans leur entretien avec le ministre, les deux Italiens ne s'engagèrent point, semble-t-il, à fond, exposant la situation douloureuse de la péninsule, les espérances qu'elle fondait sur l'appui de la France. M. Drouyn de Lhuys leur parla le langage de la saine raison. « J'ai profité du séjour de M. de Cavour à Paris, écrivit-il à son délégué auprès de la cour sarde[1], pour le bien pénétrer de nos intentions... Notre politique n'est ni réactionnaire, ni révolutionnaire en Piémont, elle est tout simplement prévoyante et raisonnable, nous devons répudier les excès qu'une énergique volonté a réprimés chez nous, mais nous ne songeons nullement à nous élever contre les modifications qui se sont opérées dans le régime intérieur de la Sardaigne. » C'était quelque chose, mais, pour les deux Italiens, ce n'était point suffisant.

Ils demandèrent, par l'entremise du ministre, une audience du Prince-Président ; de Cavour, Louis-Napoléon n'avait guère à apprendre, tant le gentilhomme sarde était connu à Paris ; d'ailleurs Mme Villenave-Waldor, cette vieille amie des précédents voyages, était une des premières admiratrices du prince et avait appelé son attention sur le jeune homme d'État[2]. Le Président invita donc les deux voyageurs à dîner et les reçut

1. M. Drouyn de Lhuys à M. de Butenval, 12 septembre 1852. *Archives des Affaires étrangères.*

2. Ruffini, *Camillo di Cavour e Melanie Waldor*, p. 59 et 163 ; A. Luzio, *Garibaldi, Cavour, Verdi*, p. 258.

plus tard en audience particulière. Cavour et Rattazzi lui tinrent « un langage plein de franchise », Louis-Napoléon leur répondit « avec une amabilité parfaite », et dans un style « qui ne ressemblait nullement à celui que Butenval faisait résonner aux oreilles d'Azeglio »; il leur parla « avec un grand sens des affaires d'Italie[1] », mais se garda de prendre aucun engagement; il se préparait à partir pour la tournée de France d'où sortit la proclamation de l'Empire, il ne voulait point mécontenter le parti clérical dont il avait besoin; en telle occurrence, son empressement à accueillir à sa table les deux Piémontais, quoique adversaires du Saint-Siège, était significative et Cavour en concluait que les conversations seraient plus confiantes et fécondes lorsque Napoléon serait empereur. Rattazzi avait plu au prince, et, au premier abord, plus que Cavour qui semblait « inélégant »; Louis-Napoléon n'avait entendu parler du Président de la Chambre sarde que comme d'un farouche démagogue; sa tenue correcte, son langage châtié, une certaine froideur même l'avaient attiré. « Je suis charmé d'avoir connu M. Rattazzi, disait-il à Fould; un quart d'heure de conversation a suffi pour détruire l'opinion erronée qu'on m'avait fait concevoir de lui : on m'avait dit que c'était une tête exaltée; je l'ai trouvé très raisonnable[2]. »

Cavour se présentait à tous les membres de la famille Bonaparte : l'accueil fut particulièrement aimable du roi Jérôme, qui avait connu la famille Cavour[3], et du prince Napoléon son fils[4], « jeune homme de grande intelligence et de bons sentiments..., qui aime sincèrement l'Italie et sympathise à ses

1. Cavour à La Marmora, 2 septembre; à Castelli, 10 septembre 1852.

2. Cavour à Castelli, 18 septembre 1852.

3. Vraisemblablement à la Cour impériale vers 1810.

4. Le prince Napoléon Bonaparte, qui épousa la fille de Victor-Emmanuel.

malheurs[1] »; et la pétulante princesse Mathilde, à la fin d'une conversation où Cavour avait brillé, s'écriait : « C'est dommage que vous soyez trop anglais[2] ». M. de Morny servait de transition naturelle entre la famille Bonaparte et les ministres, dont il n'était point à ce moment, mais « conservant toujours une grande influence », et, après une longue conversation avec lui, Cavour passait à Fould, Magne, Persigny et *tutti quanti*.

Ces entretiens ne restaient point inaperçus, et ils étaient rapportés à Turin où ils faisaient sensation. M. de Butenval en marquait quelque inquiétude, voire un certain dépit : « L'accueil plein de courtoisie fait récemment par le Prince et par vous, écrivait-il à Drouyn de Lhuys, — au caractère officiel du Président de la Chambre des députés sardes, M. Rattazzi, et à la valeur incontestable de l'ancien ministre des Finances, M. de Cavour, lors de la récente course de ces Messieurs à Paris, a été présenté ici comme le signe de la plus complète adhésion à leur politique, on citait les paroles de sympathie, d'*encouragement* qu'ils avaient reçues[3]. »

Cavour ne se bornait pas aux visites officielles; il avait retrouvé, malgré les chaleurs de l'été, quelques amis de ses précédents séjours, et partout où il se présentait « était l'objet de l'attention de chacun », car on le tenait pour prêt à remplacer M. d'Azeglio, étant « un homme jeune, très actif, très habile, passablement ami de l'intrigue et très ambitieux »; et, à peine sorti, on disait de lui : « Ce gaillard-là a l'air d'un bien fin matois[4] ». D'ailleurs aimable compagnon, de conversation charmante, et nullement timoré : car en quittant l'Élysée,

1. Cavour à Farini, septembre 1852.
2. D'après l'*Echo du Pô* du 12 octobre 1852.
3. M. de Butenval à M. Drouyn de Lhuys, 3 octobre 1852.
4. Louis Doubet au marquis Capponi, 3 octobre 1852.

il se rendait chez Bixio, chaud républicain, ou chez le noble Manin qui traînait son exil à Paris, ou dans le modeste appartement, rue de Parme, où Gioberti suivait ses rêves d'Italie ressuscitée. « Je lui ai exprimé, écrivait celui-ci à Massari le 10 octobre[1], mon vif et sincère désir qu'il fût appelé au pouvoir, comme le seul homme capable de réveiller et mouvoir les intérêts matériels du pays. » Quelques jours après, Gioberti mourait brusquement : mais son désir suprême s'était réalisé : Cavour prenait la présidence du Conseil.

Dès septembre, ses amis désiraient qu'il revînt à Turin, car les jours du cabinet Azeglio étaient comptés ; Cavour n'était pas pressé, ne voulant point jouer au papoteur d'antichambre, bien que son heure fût proche. Enfin, vers le 10 octobre, il quitta Paris ; il n'avait plus rien à y faire, le prince voyageait, les cris des enthousiastes couvraient toutes les négociations ; Cavour avait vu ce qui lui importait et posé ses jalons ; il pouvait écrire à La Marmora ces lignes, d'un sens plus subtil que ne les soupçonnait le brave général : « Je suis certain que mon voyage n'est pas inutile à mon pays ».

Il flâna en route, s'arrêta à Genève où il retrouva son frère, le marquis Gustave, voyagea à petites journées pour arriver le 15 à Turin.

Dès son arrivée, il demanda audience du roi. A ce moment, l'aimable chevalier d'Azeglio succombait à la tâche.

1. Massari, *Cavour*, p. 86.

CHAPITRE VII

PREMIÈRES ANNÉES DU GRAND MINISTÈRE

(1852-1855)

I. Constitution du Grand Ministère. — Situation précaire du ministère Azeglio : attaques des partis extrêmes. Incident Azeglio-Butenval. Relations tendues avec le Saint-Siège. Le mariage civil : correspondance de Victor-Emmanuel et Pie IX. Décision du roi et démission d'Azeglio. Conditions du roi à Cavour : refus de celui-ci. Tentative de Balbo. Constitution du ministère Cavour. — Réunion du Parlement. Le budget. Le mariage civil au Sénat : rejet du projet. — Napoléon III empereur. — Débats financiers et économiques.

II. L'incident des séquestres. — Le joug autrichien sur la Lombardie et la Vénétie. Les conspirations et les répressions. L'insurrection de Milan (février 1853). Prudence du Piémont. L'édit de François-Joseph sur les séquestres. Protestations sardes et répliques autrichiennes. Attitude du gouvernement français. Le duc de Guiche. Demi-rupture diplomatique entre Vienne et Turin.

III. Session parlementaire de 1852-1853. — Projets économiques : les voies de communication. Nouveaux impôts. Lois militaires. Les débats parlementaires. Difficultés d'argent. — Les calomnies et l'attaque de la Casa Cavour. — Rattazzi, ministre de la Justice.

IV. Session parlementaire de 1853-1854. — Le Sénat rejette le projet de loi sur la Banque nationale. Mécontentement de Cavour. Crainte de conflits entre les deux Assemblées. Dissolution de la Chambre. Elections favorables au ministère. — Le Budget : dépenses ordinaires et extraordinaires ; l'établissement de l'équilibre. — Le développement économique. La liberté du commerce des grains. — Rattazzi, ministre de l'Intérieur. — Le choléra. Cavour et le Père Jacques.

V. La loi sur les couvents. — Idées de Cavour. Loi sur les attaques du clergé. L'*incameramento* ; projet de Rattazzi ; hésitations de Cavour, du roi ; dépôt du projet de loi sur les couvents. Oppo-

sition du parti conservateur. Mort de la reine-mère, de la reine Marie-Adélaïde, du duc de Gênes. Monitoire du pape. Débats de la loi à la Chambre; discours de Cavour ; le vote. — La loi au Sénat. Projet des conservateurs; lettre de Pie IX au roi; proposition Calabiana; acceptation du roi ; démission du cabinet; combinaison Durando. Lettre de Massimo d'Azeglio. Revirement du roi. Fin de la crise ; vote et promulgation de la loi sur les couvents. Le ministère se complète.

Trois ans de politique intérieure.

I

La démission de Cavour avait porté au ministère un coup dont il ne se remit point : sans doute, les nouveaux ministres, Cibrario, Boncompagni, étaient des hommes de valeur et de labeur, qui ont laissé un souvenir honorable dans la pléiade du *Risorgimento* ; mais ils ne pouvaient prétendre à remplacer l'incontestable chef des centres, le brillant animateur qui poussait, pressait, forçait le Parlement au travail. Le cabinet languit cinq mois durant, contemplant avec mélancolie les difficultés surgir qu'il ne pourrait résoudre; et soudain il s'effondra.

Les vacances parlementaires n'avaient point amené la détente politique qui est leur habituel résultat; Azeglio, d'une santé toujours frêle, avait dû prendre un repos de quelques semaines pendant lequel ses ministres avaient ressenti amèrement combien mince était leur situation dans le pays; les gazettes amies du cabinet, le *Risorgimento*, l'*Opinione*, annonçaient un prochain remaniement ministériel ; Cavour avait bien promis son appui à ses anciens collègues, au moment où il s'en séparait, mais il était froissé de l'intervention de lord Malmesbury dans les affaires intérieures du Piémont[1], il ne dissimulait point son mécontentement, écrivant à San Mar-

1. *Supra*, t. II, p. 217.

tino : « Je ne crois pas A... (Azeglio) indispensable, je le crois même plus nuisible qu'utile[1] » ; et à La Marmora, tout ministre de la Guerre qu'il fût : « Tu trouveras naturel que, tant que je ne recevrai pas une satisfaction quelconque, je demeure exclusivement étranger au ministère[2]. » La réunion à Paris — pôle de l'action extérieure du Piémont, — de Cavour et de Rattazzi n'était point pour rassurer le cabinet, et le ministre de Sardaigne, Collegno, rapportait cette parole de M. Drouyn de Lhuys : « Votre gouvernement, quelles que soient les nuances politiques des hommes qui sont appelés à le diriger...[3] », comme si les ministres étaient appelés prochainement à changer. Des « personnes conciliantes » avaient tenté de « rapprocher Camille » et son ancien Président, qui eût accepté de se réconcilier avec lui, mais « Camille s'y refusait, disant qu'il ne pouvait pas adopter toutes les idées qui dirigeaient le ministère ». Il était certain que son parti tout entier le suivrait; « le ministère n'était pas sur des roses »[4].

Les partis extrêmes harcelaient bien autrement le cabinet, et tous deux sur le même point, la question religieuse, mais pas de la même manière. Le journal des cléricaux, l'*Armonia*, avait ouvert une souscription pour déposer un *ex voto* dans l'église de la *Consolata* si le pays était préservé de la loi sur le mariage civil; les dons affluaient du parti; le propre frère du ministre de la Guerre, Edouard La Marmora, envoyait une souscription de 1.000 lires « que je débourserai, déclarait-il, sitôt la grâce obtenue », et un des chefs de la droite, Costa de Beauregard, écrivait « qu'une funeste influence précipite vers l'abîme mon noble et malheureux pays ». L'extrême gauche

1. Cavour à Ponza di San Martino, 15 août 1852.
2. Cavour à La Marmora, 30 août 1852.
3. Correspondance de Collegno, 13 octobre 1852, Chiala, I, 268.
4. Marquis E. d'Azeglio à son fils, 25 octobre. 1852.

répliquait par des pétitions demandant la mise sous séquestre, l'*incameramento*, des biens du clergé, et plusieurs conseils provinciaux, de nombreux conseils municipaux y souscrivaient, malgré les protestations du ministre de l'Intérieur observant que ces corps électifs ne pouvaient dépasser les limites de leur compétence administrative[1]. Les journaux antimonarchiques renchérissaient, et l'un d'eux, quelques jours plus tard, énonçait sous forme de catéchisme, *les sept plaies de l'Italie*, dont la seconde était : « Les Rois »[2]. Une crise de l'autorité sévissait dans ce pays habituellement soumis aux « administrations instituées ».

Même dans le monde diplomatique, où règne le langage de la prudente réserve, d'aigres paroles s'échangeaient. Depuis quelque temps, la Légation de France demandait l'expulsion ou l'internement de quelques réfugiés français dont la présence sur la frontière semblait dangereuse au prince-président ; Azeglio résistait pour plusieurs, répondant non sans dignité, que « le gouvernement de la République française est trop juste, il comprend trop lui-même ses devoirs de l'humanité, pour ne pas apprécier les raisons qui font devoir au gouvernement de Sa Majesté de ne pas étendre cette mesure à ceux à qui elle ne pourrait être appliquée sans injustice[3] ». M. His de Butenval se piquait de zèle, et, le 12 octobre, il écrivait au Président du Conseil pour demander, sur un ton d'ultimatum, « que la mesure d'internement fût personnellement et immédiatement appliquée », et priant M. d'Azeglio « de vouloir bien lui donner avis de son exécution ». Le lendemain, le Président retournait la lettre comme « d'un langage trop

1. Circulaire de M. Pernati, ministre de l'Intérieur, aux Intendants généraux, octobre 1852.

2. *Echo des Provinces*, 14 novembre 1852.

3. M. de Butenval à M. d'Azeglio, 12 octobre 1852.

inusité dans les relations diplomatiques », en priant M. de Butenval, « s'il tenait à ce qu'il fût donné cours à celles de ses demandes... qui peuvent être exécutées, d'en modifier la forme dans un sens plus conforme aux égards et à la parfaite convenance auxquels la Légation de France m'avait habitué par le passé[1]. » M. de Butenval renvoya immédiatement la lettre au Président qui la retourna derechef : et ce jeu de raquettes ne s'arrêta qu'en raison des instructions que le diplomate sollicitait de son Département dans une occurrence sans précédents.

La correspondance officielle fut-elle doublée d'un échange de lettres personnelles et plus vives encore ? On peut le croire d'après une lettre intime d'Azeglio, où il conte qu'il reçut « de M. de B... un billet dans lequel il me disait qu'il suffisait d'être des... quelque chose comme « canailles », pour être protégés par moi et par le gouvernement piémontais. Je lui envoyais mes témoins, l'un desquels était La Marmora. Le billet fut retiré, et une réparation consentie[2]. » M. de Butenval se vanta d'autant moins au quai d'Orsay de cette visite extra-protocolaire qu'il reçut de M. Drouyn de Lhuys une lettre pleine de sagesse : « Son Altesse le Prince-Président », mis au courant de la correspondance, « regrettait que la communication qui a blessé M. d'Azeglio au point de lui inspirer un acte de vivacité bien inattendue de sa part, contrastât avec le caractère amical et bienveillant de la politique qu'Elle entend suivre à l'égard du Piémont. » Ministre et Président tenaient l'incident pour clos[3]. M. de Butenval gémit, se lamenta, d'autant plus amèrement que les journaux avaient raconté

1. M. d'Azeglio à M. de Butenval, 13 octobre 1852.

2. M. d'Azeglio à Eugène Rendu, novembre 1852. *Correspondance politique de Massimo d'Azeglio*, p. 79.

3. M. Drouyn de Lhuys à M. de Butenval, 19 octobre 1852.

tout et même davantage. Et puis comme il était plus vif que rancunier, il se réconcilia avec Azeglio au moment où celui-ci tombait ; lui-même quittait Turin quelques semaines après.

Ce n'était qu'un incident tragi-ridicule. Autrement tendues étaient les relations du royaume avec le Saint-Siège : elles étaient loin de toute amélioration, et les diplomates sardes hésitaient sur « les moyens de sortir de la situation embarrassante » où se trouvait à cet égard leur gouvernement. A toutes les difficultés surgies et entretenues depuis quatre années entre les cabinets de Rome et de Turin, s'ajoutait une nouvelle question, que les passions politiques avaient compliquée à plaisir, la réforme du mariage. Promis dans l'enthousiasme libéral de 1848, réclamé de vive manière par les orateurs de gauche, repoussé par ceux de droite avec horreur, le mariage civil avait fait l'objet d'un projet de loi que la Chambre avait voté à une forte majorité ; il était difficile de tenir pour révolutionnaire une institution qui existait en France depuis soixante ans, qui avait d'ailleurs été de règle en Italie au temps de l'empire français, et que les peuples les plus divers adoptaient successivement. Mais les réactionnaires de tous pays y voyaient une fille de la Révolution française, — ainsi disait Bismarck au Landtag prussien de 1849, — et les prêtres italiens la déclaraient une œuvre impie, faisant passer la loi du siècle avant la loi de Dieu. Massimo d'Azeglio avait déposé son projet pour remplir les promesses de ses prédécesseurs et répondre aux injonctions du centre gauche ; or, il s'était séparé du chef de ce parti et prévoyait une vive lutte au Sénat, qu'il serait seul à soutenir. Dans ce combat, un nouvel et grave élément intervint ; par lettre autographe, Victor-Emmanuel avait exposé au Saint-Père les raisons qui appuyaient la réforme du mariage ; le 19 septembre, Pie IX répondit par une lettre tout ensemble sévère et affectueuse,

déclarant très net au roi qu'approuver la loi sur le mariage civil, c'était introduire dans ses États le « concubinage ». Victor-Emmanuel n'était pas dévot et il avait ses raisons pour ne point l'être, n'observant pas religieusement tous les commandements de l'Église; mais il était d'avis « qu'il ne faut point avoir de querelle avec le clergé ». Or, évêques, curés, moines, tous s'élevaient fortement contre le mariage civil, et, le premier de tous, Mgr Charvaz, ancien précepteur du roi, devenu archevêque de Gênes. Le souverain prit son parti, et le 21 il déclara à ses ministres que « jamais » il ne consentirait à une loi qui « ferait déplaisir au pape », qu'il était prêt à tout sacrifier à son pays, mais non sa conscience : et brusquement il leva la séance du Conseil.

Massimo d'Azeglio se décida sur l'heure : il était fatigué du pouvoir, lassé de lutter sans arrêt, avec tous, ennemis ou amis ; physiquement, il avait grand besoin de repos ; avec une légitime fierté, il pouvait comparer la situation de son pays au jour de son entrée au ministère et au moment où il le quittait : le chemin parcouru mesurait l'immensité des services rendus. Il remit sa démission au monarque, pensant avec volupté à ses pinceaux, à la paix de son atelier, aux horizons, larges et lumineux, qui s'ouvrent devant la terrasse de sa villa ligurienne. « Ouf, s'écriait-il, je quitte mon banc de quart ; à un autre ! Cet autre que vous connaissez, est d'une activité diabolique, et fort dispos de corps comme d'esprit ; et puis cela lu fait tant de plaisir[1]. »

Cavour avait été reçu, dès son retour, par Victor-Emmanuel au château de Stupigini, pour lui rendre compte de son voyage ; il semble qu'il n'ait point été question ce jour-là de remaniement ministériel. Le roi redoutait « l'activité diabo-

1. M. d'Azeglio à Eugène Rendu, novembre 1852.

lique » de son ancien ministre et un autoritarisme qui eût mis la couronne en tutelle ; il voulait une politique, non de combat, mais de recueillement, « dans un sens modéré », qui tînt son pays uni et prêt au jour d'une nouvelle conflagration. Mais en recevant la démission de son cabinet, il ne pouvait se soustraire à une indication donnée par tous, Azeglio le premier, et le 23 ou 24 octobre il manda le comte de Cavour qui avait gagné sa terre de Léri.

Avec sa brusquerie coutumière, le monarque charga son ancien ministre de former immédiatement un nouveau cabinet, mais à condition qu'il réglerait, d'accord avec la cour de Rome, les questions ecclésiastiques, et en particulier celle du mariage civil : c'était demander l'impossible, jamais le Saint-Père n'accepterait une loi dont il avait par avance dénoncé l'impiété. Cavour désira néanmoins consulter ses amis, et déjà l'*Opinione*, journal ami de tout gouvernement, annonçait que Camillo prenait, avec la présidence, les Affaires étrangères, San Martino l'Intérieur, Boncompagni la Justice et l'Instruction publique, La Marmora la guerre, Paleocopa les Travaux publics ; la liste était prématurée, car les amis politiques du futur Président, ceux avec qui il avait noué le *connubio*, le confirmaient dans son avis : toute négociation avec Rome sur le mariage civil était vaine et humiliante ; il n'y avait que le choix entre ces deux partis : pour un cabinet réactionnaire, renoncer au projet ; pour un ministère libéral, le défendre devant le Sénat, quitte à y succomber[1]. Cavour porta cette réponse au monarque, déclinant la responsabilité

1. On racontait à Turin que le roi avait imaginé cet expédient : Azeglio, avant de quitter définitivement le pouvoir, retirerait le projet de loi sur le mariage civil, laissant le champ libre pour Cavour. Massimo refusa. Fier lui-même et désintéressé, il reprochait à Cavour d'être « trop souple pour assouvir ses ambitions personnelles ». Minghetti, *Miei Ricordi*, t. III, p. 14 et 55.

du pouvoir si Victor-Emmanuel persistait dans son intention, et indiquant le comte de Balbo comme apte à mieux se conformer à la volonté royale. « Je n'ai pu m'entendre avec le Roi, écrivait-il à un parent[1], et je repars pour Léri. M. de Balbo est chargé de la formation du ministère. Les curés de Savoie vont être bien contents. Mais je doute que leur joie soit de longue durée, car jamais l'irritation anti-cléricale n'a été poussée à un plus haut point. Je suis certain de la loyauté du Roi. L'astuce des prêtres et la faiblesse d'Azeglio l'ont induit en erreur ; il se méprend sur l'état du pays. Lorsque les faits l'auront désabusé, il enverra au diable le parti clérical. »

Le comte de Balbo, appelé à son tour par le souverain, avait un splendide passé ; promoteur du mouvement italien et de l'octroi du Statut, il avait été le Président du premier cabinet parlementaire en Piémont ; mais il s'était, a-t-on écrit joliment, « effrayé de ses œuvres[2] », et il tenta d'endiguer le mouvement que lui-même avait suscité. Il ne déclina point l'offre du roi, mais comprit qu'il ne pouvait rien à la Chambre contre l'opposition de Cavour : avec une honnête franchise, il lui demanda ses intentions. « Si, comme je n'en doute pas, répondit l'autre, vous respectez fidèlement la lettre et l'esprit du Statuto ; si vous ne revenez pas sur les faits accomplis ; si, enfin, vous limitant à faire une halte en politique, vous ne rétroagissez pas, vous trouverez en moi non un partisan, mais un appui contre qui voudrait vous empêcher de gouverner[3]. » C'était bien : seulement Balbo estimait le succès impossible sans la collaboration du comte de Revel, fin financier, mais

1. Cavour à E. de La Rive, 29 octobre 1852.

2. Le duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 9 juin 1853, lors de la mort de Balbo.

3. Balbo à Cavour, 30 octobre, et Cavour à Balbo, 31 octobre 1852.

de droite accentuée ; Revel était en voyage de noces et les jours s'écoulèrent à le faire revenir. Or Cavour, qui estimait hautement la valeur de Revel et en avait tiré parti, le considérait en politique comme son adversaire ; d'ailleurs, l'opinion publique s'émouvait, car elle prévoyait déjà « qu'à un ministère Balbo-Revel succéderait infailliblement, tôt ou tard, un ministère Latour et Margherita (les ministres de Charles-Albert) » et le triomphe des vieux *codini*[1]. Si bien qu'à son arrivée, Revel comprit que la combinaison du comte Balbo n'était pas viable et refusa d'y entrer. Le noble vieillard, à son tour, déclina l'honneur du pouvoir.

Le roi était contraint d'abandonner ses intentions premières ; il rappela Cavour à Stupigini et lui confia de nouveau le soin de former son cabinet, demandant toutefois que le nouveau ministère ne posât point au Sénat la question de confiance sur le vote du mariage civil ; il n'avait pas déposé le projet, il n'était point tenu de le soutenir jusqu'à male mort ; Cavour accepta et pareillement de conserver pour collaborateur Cibrario auquel le souverain tenait. Ainsi fut constitué le cabinet[2].

On l'a dénommé le *Grand Ministère* et à juste titre, car il fit de grandes choses. Il ne partait pas sur un programme pompeux ; mais la politique est œuvre de volonté, non de mots. Pendant les six années de son existence[3], il fut sans

1. Marquis Pallavicini au roi Victor-Emmanuel, 3 novembre 1852.

2. Cavour, président et Finances ; San Martino, Intérieur ; Cibrario, Instruction Publique ; Dabormida, Affaires étrangères ; Boncompagni, Justice et Grâces ; La Marmora, Guerre et Marine ; Paleocapa, Travaux Publics. Cavour avait demandé à Rattazzi d'entrer dans la combinaison ministérielle, mais celui-ci refusa pour ne point compromettre les débuts du cabinet.

3. On pourrait écrire les « huit années » car, sauf pendant six mois, juillet 1859 à janvier 1860, Cavour demeura au pouvoir et le ministère fut « sien ». Masi, II, 459.

cesse remanié, mais il avait une âme, qui était celle de son chef, et un principe, qui était celui de liberté, et tous deux demeurèrent. « Il est impossible au gouvernement, écrivait Cavour, d'avoir une politique nationale, italienne, en face de l'étranger, sans être à l'intérieur libéral et réformateur, de même qu'il nous serait impossible d'être libéraux au dedans sans être nationaux et italiens dans nos rapports extérieurs. » Réformateur, il fit la réorganisation financière, économique, militaire du pays[1] ; libéral, il résista à l'ingérence du Saint-Siège dans les affaires nationales pour rendre l'Église libre dans l'État libre, et aux prétentions des monarques d'autorité qui lui déniaient le droit d'asile ; Italien, il « cueillit l'heure », mit dans l'expédition de Crimée et au Congrès de Paris son petit pays à l'égal des plus grands, suscita la guerre de Lombardie et prépara la réalisation des grandes espérances.

La réunion du Parlement était proche, fixée au 19 novembre, et pour laquelle le cabinet devait être prêt ; par malchance Cavour tombait malade, obligé pendant quelques jours de réunir le Conseil auprès de son lit. La Chambre des Députés devait débuter par l'examen du budget qu'il fallait mettre au net ; Cibrario, ministre des Finances de la veille, avait établi un bilan très clair de la situation à son départ, suivant ainsi l'exemple que lui avait donné Cavour en lui remettant son portefeuille au mois de mai précédent ; le nouveau Président n'avait donc qu'à ajuster à ses propres idées le travail de son prédécesseur ; et comme, pendant son précédent ministère, il avait établi un plan d'avenir, fait voter par le Parlement un ensemble de réformes, son travail n'était que l'application à un nouveau budget des dispositions déjà adoptées ; mais celles-

1. De Crozals, *L'unité italienne*, p. 129.

ci ne suffisaient pas à établir un équilibre que faussait le poids d'un lourd passé ; il fallait, selon l'expression d'un des successeurs de Cavour, « prendre la loupe de l'avare » ; et encore, toutes économies opérées, il restait un déficit « inévitable » de 18 millions dans les dépenses ordinaires — sur 122 prévus, près d'un septième du budget, qu'on devait combler par un emprunt à la maison Rothschild. Et, quant aux grandes mesures, nécessité était de les renvoyer à l'année prochaine.

Au Sénat, le débat sur le mariage civil s'annonçait vif : on connaissait dans le monde parlementaire la lettre du Pape par une indiscrétion de Sembuy qui la paya de sa légation à Rome ; et le roi intervenait à son tour, par un procédé qu'ont pratiqué certains monarques en Angleterre, en écrivant au comte Revel « que le projet ne vaut rien de plusieurs manières, et le point cardinal des difficultés subsiste toujours... je suis pour le non[1] ». Les archevêques et évêques du royaume adressaient à la haute Assemblée une solennelle objurgation. Néanmoins la Commission ne proposait pas le simple rejet, le rapporteur, M. Demargherita[2], suggérait des amodiations au texte de la Chambre, tout en lui conservant ce principe essentiel : le mariage civil est distinct du mariage religieux qu'il précède nécessairement.

Le débat s'étendit sur plusieurs séances ; les chefs de la droite chargèrent cet infâme mariage civil de toutes les défaillances du temps ; après le Garde des Sceaux, Boncompagni, le Président du Conseil défendit le projet et avec beaucoup d'esprit ; il fit son libéralisme bénin, bénin, déclarant « qu'aucun mouvement n'a jamais été plus funeste, plus

1. Chiala, *Lettere*, II, p. VI.

2. Du centre, qu'il ne faut pas confondre avec della Margherita, de l'extrême droite.

déplorable que la Révolution de 1848 » ; mais il faut se garder de toute exagération. « Plusieurs honorables sénateurs ont regardé la corruption croissante des mœurs comme un effet du mariage civil. Les horreurs de la révolution, l'échafaud où est tombée la tête de Louis XVI, nous ont été présentés comme les conséquences du mariage civil. C'est s'abuser beaucoup. L'exemple de la France et de la Belgique prouve combien une législation qui admet le mariage civil peut produire d'heureux résultats... Regardez l'Europe : le progrès religieux est immense, en Angleterre, en Hollande, en Belgique, en France; le seul pays où il n'y en ait pas, je le dis avec regret, c'est l'Italie. S'il y a eu progrès dans les autres, c'est que dans tous ces pays le catholicisme est plus ou moins séparé du pouvoir civil, et que le principe de la liberté de conscience y est plus ou moins appliqué. » Le ministre ajoute qu'il s'agit ici d'une réforme pour laquelle il n'y avait point à consulter l'autorité ecclésiastique, car elle dépend uniquement du pouvoir civil. La résistance injustifiée d'un parti extrême, ses « machinations coupables ont indigné le pays ; l'irritation est profonde. C'est en votant cette loi que vous calmerez les esprits [1] ».

Quand chacun eut dit son mot, on passa au vote et le premier article fut rejeté à une voix de majorité (20 décembre). Le Garde des Sceaux demanda la suspension des débats et le lendemain annonça le retrait du projet mais son prochain remplacement par un nouveau texte conservant la séparation entre le mariage civil et le mariage religieux, « principe dont le gouvernement n'entendait pas se départir ». Le bouillant Brofferio ne manqua point d'interpeller à la Chambre sur cette reculade : mais Cavour lui rétorqua en souriant que le nouveau

1. Cavour au Sénat, 16 décembre 1852.

projet serait bientôt déposé. « Bientôt », ce fut treize ans après[1].

Pendant ces débats, un Empire et un empereur étaient nés : comme Cavour et La Marmora l'avaient prévu depuis plusieurs mois[2], Louis-Napoléon avait relevé la couronne de son oncle. Le monde des cours s'agitait véhémentement sur des difficultés de protocole, de nom, de chiffre ; serait-il Louis-Napoléon, Napoléon tout court, II ou III ? « la question du numéro », disaient les railleurs. A Turin, nulle difficulté : le cabinet sarde acceptait facilement la novation, pourvu que l'appui du gouvernement français lui demeurât. A la notification faite par la légation de France, le général Dabormida répondit par quelques phrases très ternes, exprimant le vœu que continuât « cette politique si éclairée et si sage qui est un gage assuré du maintien de la paix générale et qui est en harmonie avec les besoins et les intérêts de toutes les puissances[3] ». Le nom de Napoléon n'était point prononcé, ce qui éludait la « question du numéro ».

Le mois de janvier 1853 s'écoula en discussions financières et économiques : débarrassé des difficultés de ses débuts, le cabinet, son chef spécialement, espéraient mettre au point, avec le concours du Parlement, le nouvel impôt mobilier, le réseau des voies ferrées vers l'extérieur, les services de navigation outre-mer, les docks de Gênes ; Cavour prétendait aussi rétablir dans les administrations l'ordre et l'autorité, passablement ébréchés. Pour ce faire, heureusement tout était calme à l'extérieur. Un nouvel orage survint brusquement.

1. Le mariage civil n'a été introduit en Italie que par la révision du Code civil en 1865.

2. La Marmora à Cavour, 25 juillet; Cavour à Farini, septembre 1852.

3. M. Dabormida à M. de Butenval, 5 décembre 1852.

II

La Lombardie portait lourdement le joug étranger que la cour de Vienne ne faisait rien pour alléger : les hommes aimables qui avaient succédé au prince de Schwarzenberg ne frappaient point eux-mêmes, mais laissaient le vieux Radetzki porter de rudes coups aux nationalistes italiens, et si quelque gouvernement étranger, anglais ou français, s'élevait contre tant de brutalité, les diplomates viennois soupiraient qu'ils n'étaient pour rien dans des représailles un peu fortes. C'était la manière de Ponce Pilate.

Maints Lombards, et des plus considérables, avaient dû quitter Milan, Brescia ou Mantoue, et s'étaient fixés en Piémont, où, du consentement du gouvernement autrichien, ils avaient acquis la nationalité sarde. L'âme de la population lombarde n'en avait point été modifiée, les conflits éclataient fréquents entre officiers autrichiens et jeunes patriotes italiens, et surtout les sociétés secrètes avaient repris toute leur activité ; dans la plupart des villes de la Lombardie et de la Vénétie, s'étaient constitués des groupements, composés d'hommes de toutes les professions, unis par une même passion, l'indépendance de la patrie ; ils étaient en relations constantes avec leurs anciens compatriotes réfugiés à Gênes ou à Turin, devenus Sardes pour rester Italiens ; les chefs républicains vivaient en un plus lointain exil, à Paris ou à Londres [1] ; Mazzini, qui résidait normalement en Angleterre, se glissait parfois en Suisse, pour renouer le fil de nouvelles conspirations et insuffler à ses affidés son âpre mais puissant esprit de révolte [2] ; à ses ordres, suivis sans discussion, par admiration

1. Bolton King, *Histoire de l'Unité italienne*, I, p. 437-8.

2. Comandini, *Cospirazioni di Romagna e Bologna*, p. 214, 242 et suiv. — « A la résistance passive accouplez la force et vous serez rapidement

dévouée jusqu'à la mort, un soulèvement se produisait, tôt étouffé par une cruelle répression[1] : à Mantoue, en avril 1852, une conspiration est découverte par la police avant même d'avoir pu passer à l'action : cinq révolutionnaires montent sur l'échafaud. Un an plus tard, un complot est préparé à Milan dans l'ombre, encouragé par Mazzini, par les frères de Gênes : il éclate follement le mardi gras, 6 février 1853, et naturellement échoue, les chefs s'enfuient, prétendant les uns que les républicains génois les ont abandonnés, les autres que la bourgeoisie ne les a point suivis ; dans la bagarre, quelques soldats autrichiens et de plus nombreux révoltés sont tués ; le lendemain, six conspirateurs, trouvés les armes à la main, sont pendus à six gibets élevés sur l'esplanade du château, dix-huit autres auront pareil sort ; le plus rigoureux état de siège est proclamé à Milan : la ville est calme, morne : le silence de l'épouvante.

Le Piémont était demeuré totalement étranger à ces faits : nulle infiltration d'armes ni d'argent ; aucune participation des émigrés lombards, surtout de ceux devenus sujets sardes. Le gouvernement avait « donné sur toute la frontière l'ordre de ne laisser passer aucun individu suspect et au cas où une bande essayerait de la forcer, de s'y opposer énergiquement » ; à Gênes, il avait prescrit l'arrestation, pour les expulser, de nombreux réfugiés à tendances révolutionnaires, entre autres le colonel Türr, ancien révolté hongrois, La Cecilia et Botta, chefs du parti mazzinien, et un jeune napolitain appelé à

maîtres de la victoire », avait écrit Mazzini dans son manifeste du 15 octobre 1850. A. Luzio, *Giuseppe Mazzini* (1905), p. 33. Le cinquantenaire de la mort de Mazzini, en 1922, a suscité de nombreuses publications dont M. Bourgin a donné de pénétrantes analyses dans la *Revue historique* de novembre 1923.

1. Alessandro Luzio, *I martiri di Belfiore* (3e éd., 1916) : (Belfiore, l'endroit, près de Mantoue, où furent dressées les potences), et *I processi politici di Milano e Mantova*, 1851-55 (1919).

quelque avenir, F. Crispi. Dans tout le royaume, la population restait fort calme, attristée par la dureté des représailles en Lombardie, mais sans se livrer à aucune manifestation violente.

Mais pour le gouvernement autrichien, le Piémont avait commis deux péchés et qui méritaient expiation : il avait le premier introduit en Italie les institutions parlementaires ; malgré la leçon de Novare, il y avait persévéré, donnant ainsi le plus mauvais exemple. « Le gouvernement autrichien, disait à cette époque Victor-Emmanuel, presse sur le Piémont par tous les moyens imaginables, ses agents entourent mon trône... on me pousse à renverser la Constitution... Si le Piémont perd ses institutions, le parti national disparaît avec elles, et celui de l'Autriche lui succède aussitôt, avec la ferme intention de livrer à l'Autriche, le Piémont et son roi, qui devient un vassal couronné. C'est ce qui n'arrivera jamais de mon vivant[1]. » Ce même Piémont, d'ailleurs, a donné son hospitalité aux exilés de Lombardie ; il leur a même accordé sa nationalité ; ils vivent de sa vie, collaborent à ses abominables journaux, participent à ses élections, y exercent une influence aussi incontestée que détestable. Il faut les frapper pour humilier leur nouvelle patrie. Telle fut la politique du cabinet de Vienne.

Le 13 février 1853, S. M. I. R. A. François-Joseph, « considérant qu'on ne saurait révoquer en doute la participation aux derniers événements de Milan, des Lombards et Vénitiens qui ont émigré pour motifs politiques »... « daigna » ordonner la mise sous séquestre de leurs biens, quand bien même ces personnes eussent acquis depuis lors une autre nationalité ; il serait statué ultérieurement sur le sort des biens ainsi séquestrés.

1. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 20 avril 1853.

L'impression ressentie à Turin en suite de cette mesure fut de « stupeur » ; nul ne s'y méprit, l'empereur d'Autriche ordonnait la simple confiscation des biens de ses anciens sujets, détachés de leur lien de sujétion avec l'autorisation même des autorités autrichiennes, rattachés à un nouvel État, faible mais libre. Avec fierté, — avec sagesse, — le cabinet sarde adressa à son ministre en Autriche, l'ordre de protester à la Hofburg contre cette violation des traités austro-sardes qui assuraient l'égalité de traitement des nationaux des deux pays ; en même temps il invitait ses ministres à Paris et Londres, Villamarina et E. d'Azeglio, à soumettre ses légitimes plaintes aux cabinets amis. Et il faisait comprendre aux exilés, ses nouveaux sujets, qu'il était contraint de n'user envers l'Autriche que des formes imposées par la diplomatie internationale[1].

La cause autrichienne était si mauvaise que nul en Europe ne la soutint, même le gouvernement russe, plutôt autocrate, qui la déclara déplacée ; même le ministre autrichien à Turin, comte Appony, qui ne voulait point connaître de cette déplorable affaire. Le cabinet de Saint-James joignit ses protestations à celles du Piémont ; le ministre français fit pareillement, bien conseillé par son envoyé à Turin, M. Aymé d'Aquin[2], qui lui avait exposé l'émotion soulevée à Turin par l'injustice autrichienne. « Il est certain, répondit M. Drouyn de Lhuys à son agent, que le cabinet de Vienne n'a pas suffisamment pris garde qu'il risque de manquer son but en le dépassant, car, en exagérant, bien au delà des exigences de la situation, la rigueur et la portée de la répression, en faisant peser sur une population tout entière la solidarité des troubles auxquels l'immense majorité des habitants est

1. Rosi, *Storia contemporanea d'Italia*, p. 268.
2. Faisant fonctions par suite du départ de M. de Butenval.

demeurée étrangère, l'autorité autrichienne réveille et excite des antipathies qu'il est de son intérêt de calmer. » Et, annonçant qu'il avait fait connaître à Vienne sa manière de voir, M. Drouyn de Lhuys ajoutait : « Je suis donc fondé à croire que le Piémont se trouve dans une position favorable pour réclamer à Vienne contre le séquestre qui vient d'être mis en Lombardie sur les propriétés des anciens sujets lombards qui se trouvent aujourd'hui régulièrement et légalement naturalisés piémontais »[1].

Ces déclarations étaient pour satisfaire MM. de Cavour et Dabormida. Ils les avaient prévues et méritées par leur sagesse. « Les puissances étrangères sont fort aimables à notre égard », écrivait le Président du Conseil le 27 février, et il ajoutait : « même l'Autriche »[2]. Il déchanta peu de jours après : car, coup sur coup, on apprit à Turin les aggravations prises par le gouvernement de Milan dans le régime des séquestres et la réponse de la Hofburg. M. de Buol reprochait au Piémont de n'avoir rien fait pour empêcher ou paralyser l'activité déployée par l'émigration au détriment de l'Autriche. « A-t-il, continuait le ministre autrichien, su mettre un frein à cette presse abominable dirigée par cette émigration?... nous a-t-il prêté son concours pour saisir les fils des trames sans cesse ourdies par les réfugiés? A-t-il jusqu'à la dernière échauffourée de Milan, du moins, expulsé ceux d'entre eux que nous lui avions signalés comme les plus dangereux? Loin de là[3] ! » L'argumentation était grosse, prêtant à une sûre riposte, et, marquant les coups, M. Drouyn de Lhuys constatait qu'entre « les notes de M. de Buol et de

1. M. Drouyn de Lhuys à M. Aymé d'Aquin, 11 mars 1853.
2. Cavour à E. de La Rüe, 27 février 1853.
3. M. de Buol au comte de Revel, 9 mars 1853.

M. Dabormida, l'avantage appartient au ministre piémontais[1] ».

MM. de Cavour et Dabormida entendaient conserver cet avantage : ils préparèrent donc sous forme de mémorandum l'exposé complet de la question des séquestres, textes des lois et conventions autrichiennes à l'appui, et leur mémoire, complet, clair, serré, ne laissait rien dans l'ombre ni dans le doute. Ils envoyèrent le document à Vienne, sans oublier les copies à Londres et Paris, et attendirent la réponse.

Le temps s'était écoulé, l'opinion publique s'énervait en Piémont, réclamait le rappel du ministre sarde à Vienne : mesure bientôt inévitable, car la nouvelle réponse de l'Autriche arrivait à Turin, et elle était un hautain refus : « Il s'agit d'une mesure de sûreté publique, déclarait M. de Buol, dictée par une nécessité politique dont nous sommes les seuls juges compétents et à l'égard de laquelle nous nous reconnaissons le droit de décliner toute ingérence étrangère ». Les émigrés, non rentrés en Lombardie, étaient traités de « félons », sans qu'on daignât examiner la situation juridique née des ordonnances les autorisant à se faire nationaliser sardes. « Que le gouvernement sarde ne consente donc pas à laisser influencer sa politique par les projets aventureux de ces hommes turbulents », tel était l'aimable trait par lequel le comte Buol terminait sa missive au comte Appony en le priant de la communiquer à M. Dabormida[2]. Il n'était qu'une réponse possible : le comte de Revel reçut l'ordre de « profiter d'un congé » pour rentrer à Turin. C'était un rappel poli ; le comte Appony n'eut pas d'instructions analogues, et, mécontent de l'action autrichienne, n'en sollicita point[3].

1. M. Drouyn de Lhuys à M. Aymé d'Aquin, 26 mars 1853.
2. M. de Buol au comte Appony, 7 avril 1853.
3. Il ne partit qu'à la fin de septembre.

A ce moment arrivait à Turin le successeur de M. de Butenval.

Le duc de Guiche[1], qui venait de remplacer M. de Butenval, avait quelques qualités de diplomate, la tenue, l'élégance froide, le flegme qui lui dictait ce conseil à un jeune collègue : « Un diplomate doit toujours écouter en silence, et, quand son interlocuteur a fini de parler, il doit répondre : Je le savais[2] ». Il ne le savait pas toujours, car il avait peu d'avenir dans le regard, on en présentera quelques exemples et il en a donné lui-même le plus éclatant en juillet 1870. Très respectueux du Saint-Siège, il comprit mal l'action de Cavour, qu'il trouvait d'une activité brouillonne. Mais il était honnête et galant homme, l'acte brutal et injurieux de l'Autriche le révolta, et il exprima son opinion avec l'aisance d'un grand seigneur qui sait que ses dépêches seront lues avec déférence. « La protection des opprimés a toujours été, écrivait-il quelques mois plus tard, une des nobles prérogatives de la France... Le séquestre des biens lombards des émigrés sardes se change en confiscation... En vain l'Autriche a proclamé que cette mesure n'était que temporaire. » Elle a violé ses promesses et commis « la spoliation la plus inique »[3]. Et sans cesse il protestait dans ses dépêches contre de tels agissements, insistait auprès de

1. Plus tard duc de Gramont et ministre des Affaires étrangères en 1870. « J'espère que nous n'aurons avec lui que de bons rapports », écrivait Cavour au comte de Circourt qui le lui avait recommandé. Mais, bien renseigné, il ajoutait : « Cela aura lieu certainement, pour peu qu'il ne se mêle pas de la question religieuse, sur laquelle nous ne saurions transiger. » Cavour au comte de Circourt, 18 janvier 1853 (et non 1851). Nigra, p. 117.

2. Ludovic Halévy, *Notes et Souvenirs*, p. 157.

3. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 24 janvier 1854. Néanmoins dans une lettre au marquis É. d'Azeglio, en date du 15 janvier 1855. Villamarina raconte que Cavour se plaignait amèrement de ce que Guiche se fût refusé à ce que la question des séquestres fût posée comme une condition à l'accession du royaume sarde à l'alliance franco-anglaise contre la Russie. *infra*, p. 304 et suiv

son département pour que de nouvelles démarches fussent faites à Vienne ; des ordres conformes partaient du quai d'Orsay ; l'ambassadeur de France auprès du gouvernement autrichien, M. de Bourqueney, reprenait ses instances, renouvelait son argumentation, M. de Buol s'excusait sur les autorités militaires, promettait, et ne tenait jamais.

Cependant, dès le mois d'avril 1853, constatant « que ses protestations étaient vaines bien qu'elles fussent appuyées par ses puissants alliés », le gouvernement sarde résolut de demander au Parlement un crédit « qui permît de secourir les séquestrés à l'aide de prêts réglés de manière à concilier les devoirs de l'humanité avec les intérêts du Trésor public[1] ». Et il déposa un projet de loi ouvrant « un crédit de 400.000 francs à convertir en prêts partiels ». Déjà M. Drouyn de Lhuys redoutait que de ce débat ne sortissent de nouvelles complications ; Guiche le rassurait en faisant cette juste remarque : « Il ne faut pas perdre de vue que le Piémont ne s'occupe en aucune façon des Lombards restés Lombards, mais que sa protection s'étend exclusivement sur ceux qui sont devenus sujets sardes ». Cette protection était pour le gouvernement plus qu'un droit, un devoir, ainsi que Cavour l'exposa dans une discussion d'une dignité parfaite. « Je ne prends pas la parole, dit-il, pour défendre l'actuel projet de loi. Mais je crois de mon devoir de me réjouir avec la Chambre, avec tout le pays, de l'unanimité de l'opinion publique qui se manifeste avec une telle évidence, dans cette capitale et dans toutes les provinces, unanimité qui chaque jour se renouvelle en faveur de cette allocation ». Le crédit fut voté par les deux Chambres presque sans opposition.

La tension demeura vive entre les cours de Vienne et de

1. Cavour à la Chambre des Députés, 17 mai 1853.

Turin, et le gouvernement autrichien ne faisait rien pour l'amoindrir. M. de Buol avait bien envoyé en Lombardie M. de Rechberg en façon de légat civil et pour adoucir la répression, mais sans lui donner des pouvoirs suffisants, et son délégué se heurta à l'âpre volonté du vieux maréchal Radetzki et surtout du chef d'État-major, le général Benedek, le futur vaincu de Sadowa ; entre les soldats et le fonctionnaire civil, des conflits surgirent[1]... au grand dam des séquestrés, car les mesures administratives ne firent que s'étendre en s'aggravant : chaque mois, de nouveaux décrets étaient pris, augmentant le nombre des victimes, préparant l'expropriation, exigeant des prestations volontaires[2], n'accordant de rares amnisties que pour serrer davantage le séquestre des « félons ». Et, sur de nouvelles protestations des ambassadeurs de France et d'Angleterre, le comte Buol posait cette condition à la main-levée des saisies fiscales : répudiation préalable par les propriétaires saisis de la nationalité sarde et acte de soumission envers l'empereur François-Joseph comme sujets autrichiens : ce qui était demander l'impossible. « Nous avons fait, disait Cavour au comte Borromée, devenu sénateur sarde, et au marquis Pallavicini, député de Turin, dont la fortune en Lombardie était séquestrée, — tout ce que nous pouvions faire. La limite des remontrances et des actes diplomatiques est atteinte. Passé cela, il n'y a plus que la guerre, et nous n'y pouvons, nous n'y devons penser[3] ».

Le comte Appony avait été à son tour rappelé de Turin, et sa nomination à Munich donnait à son départ un caractère définitif. Les deux cours vivaient en état de demi-rupture

1. *Benedeks nachgelassene Papiere*, p. 192.
2. Cavour à Oldofredi, septembre 1854, 24 avril 1855.
3. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 24 janvier 1854.

diplomatique. L'altier dédain de l'Autriche n'avait d'égal que l'irritation du Piémont.

L' « incident des séquestres » eut une portée et des conséquences d'une extrême gravité : il entretint entre les deux gouvernements, entre les deux peuples, une animosité prête à éclater en querelle armée au moindre incident, — ou à l'heure voulue par les hommes d'État; il démontra à tous que l'Autrichien n'était en Lombardie qu'un exploitant étranger, et son occupation toute provisoire ; il permit à Cavour et Dabormida de conduire une politique digne, réservée, forçant la sympathie des deux grands États qu'ils appelaient désormais « nos alliés ». Folie politique pour l'Autriche, sagesse prévoyante pour le Piémont : *Quos vult perdere Jupiter...*

III

La session parlementaire de 1852-1853 avait été, malgré les difficultés de la politique extérieure, active et pleine. De nombreux projets de loi avaient été distribués, les plus importants, comme de juste, d'ordre financier et économique. On a dit la situation de la Trésorerie, qui n'était point brillante ; l'avenir du royaume dépendait de l'équilibre budgétaire ; sans doute, quelques indices favorables perçaient, qui n'échappaient point à la perspicacité de Cavour ; malgré les gros emprunts contractés, la rente sarde demeurait ferme, attaquée parfois par la spéculation, en triomphant toujours ; la construction des chemins de fer du Piémont était activement poussée, on prévoyait leur prochaine ouverture, la hausse de leurs actions[1] permettait des émissions plus avantageuses pour l'État ; sur le versant occidental, le réseau ferroviaire

1. Cavour à E. de La Rüe, 25 mai 1853.

n'était qu'en projet, mais Cavour passait un important marché avec deux hommes d'affaires parisiens, MM. Laffitte et Bixio, des discussions assez vives étaient engagées avec le gouvernement français sur les gares de rattachement avec les lignes françaises, et Guiche se refusait à rien concéder, mais une transaction était certaine ; le port de la Spezzia et ses fortifications étaient en plein travail, on prévoyait une solution définitive de l'affaire des docks de Gênes, que Cavour traînait depuis sa première entrée au ministère, et le Président du Conseil faisait venir d'Angleterre un « ingénieur illustre », M. Randell, seul capable de choisir entre tous les projets déposés et d'en conseiller au besoin un nouveau [1]. Une convention était passée avec la Compagnie transatlantique pour établir une ligne régulière de Gênes aux divers ports de l'Amérique, et Cavour n'obtint point sans peine l'approbation du Parlement : le 2 juillet 1853, dans un grand discours au Sénat il démontra l'importance pour le port de Gênes, pour le royaume entier, de ce nouveau « débouché » offert à leurs transactions commerciales.

Pour accroître les ressources de l'État, pour faciliter l'expansion économique de la monarchie, le cabinet — ou plus simplement Cavour — proposait une série de lois : sur le cadastre, afin d'obtenir la péréquation de l'impôt foncier; sur les nouveaux impôts, pour en déterminer l'assiette, taxes sur les chevaux et voitures, droits sur les donations et constitutions de dot, réorganisation de l'impôt personnel et mobilier; sur la vente de biens domaniaux, destinée à compenser dans le budget extraordinaire les dépenses engagées pour l'établissement des chemins de fer. Pour faciliter les opérations bancaires, Cavour proposait de développer la Banque natio-

1. Cavour à Brockedon, 20, 22 décembre 1852. etc.

nale, — qu'il avait contribué à créer, — en portant son capital de 8 à 32 millions à condition qu'elle consentît à l'État, s'il l'exigeait, des avances jusqu'à concurrence de 15 millions, et qu'elle créât de nouvelles succursales ; il désirait même lui confier le service de la Trésorerie Générale et obtint sans grande difficulté l'approbation de la Chambre, mais le Sénat se montra plus rigoureux, discuta, éplucha, renvoya la discussion à la rentrée de novembre : on en verra les péripéties.

Enfin le général La Marmora avait demandé d'importantes réformes dans l'organisation militaire, avec projets de lois sur l'état et l'avancement des officiers, la situation des sous-officiers, le recrutement militaire; le dernier texte était l'occasion d'un grand débat à la Chambre sur les devoirs militaires des prêtres, la droite déniant à l'État le droit de réglementer ces devoirs même pour en dispenser les ecclésiastiques (et le frère du ministre, Gustave de Cavour, parlait ainsi); la gauche, avec Brofferio, Demarchi, se rattachant à l'idée moderne du devoir militaire égal pour tous; dans un esprit d'opportunité, Cavour dut se placer entre les deux systèmes[1].

Au Parlement, peu ou prou de difficultés pour le chef du cabinet : le *connubio* portait ses fruits : les deux centres étaient fondus en un seul parti et si, dans quelques questions secondaires, se manifestait une velléité de révolte, le premier ministre montait à la tribune, en souriant et se frottant les mains, expliquait ses raisons avec une lumineuse clarté, égayait sa discussion de quelques traits malicieux. Et il triomphait de toute résistance. Il se portait alternativement vers la droite ou vers la gauche de son parti, lequel avait une telle majorité que le cabinet semblait inexpugnable. Cavour dirigeait

1. Cavour à la Chambre, 21, 23 mai 1853.

le Parlement, non d'autorité brutale, mais par l'ascendant d'un génie clair et pratique. Le pays, « longtemps habitué au sommeil industriel », était reconnaissant envers l'homme « dont les talents réels et reconnus... le lançaient à toutes voiles (!) sur la route du progrès et de la fortune[1] ».

Des points noirs aussi : les impôts rendaient mal, et c'était une triste situation budgétaire que celle où chaque année il fallait recourir à l'emprunt pour couvrir les recettes ordinaires. « Les gens *gravi*, écrivait quelques mois plus tard M. d'Azeglio, ne sont pas du tout rassurés sur l'*andamento* de nos finances[2]. » Le petit peuple se plaignait de la vie chère; les récoltes étaient mauvaises, le prix des céréales avait haussé d'une manière inquiétante; le malaise général faisait plus difficile la rentrée des impôts. Aussi, le Parlement en congé, Cavour consacra-t-il ses loisirs d'été à préparer le budget du prochain exercice ; il eût désiré en obtenir l'équilibre non par de petits moyens et de mesquines économies, mais par des réformes profondes, assurant la richesse de l'État par l'aisance des citoyens, mais il se heurtait à de vives oppositions. « Je ne puis guère m'absenter de Turin, écrivait-il à un ami, tant que les budgets ne sont pas préparés. Pour les obtenir, j'ai à lutter avec plus d'acharnement que lorsque les Chambres sont réunies. Si je m'absente, on ne travaille plus; car tous les ministères sont plus ou moins hostiles aux réformes que je voudrais accomplir[3]. » De ces réformes, la plus importante était l'abolition de tous droits d'importation sur les céréales, dont Cavour préparait les modalités dès le mois d'octobre 1853[4], mesure désirée des

1. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 4 juillet 1853.
2. M. d'Azeglio à son neveu le marquis Emmanuel, mars 1854.
3. Cavour au marquis Alfieri, octobre 1853.
4. Rattazzi à Castelli, 7 octobre 1853.

uns, les consommateurs, redoutée des autres, les producteurs, mais dont tous méconnaissaient la portée.

De mauvais bruits circulaient sur les agissements du Président du Conseil; les uns insinuaient qu'en lui le spéculateur n'était pas mort et qu'il profitait des secrets d'État pour jouer à coup sûr; d'autres prétendaient qu'il avait accaparé des stocks de céréales dans son grand moulin de Collegno, affamant le peuple pour augmenter encore son opulente fortune. Ces « petits vents qui rasaient terre » déchaînèrent une tempête le 1er octobre 1853.

Surexcités par les calomnies des partis extrêmes, une centaine de turbulents se jettent vers dix heures du soir sur l'hôtel des Cavour, bousculent les cinq carabiniers qui en protègent l'entrée, forcent les grilles, et montent l'escalier en grand tumulte. Que voulaient-ils faire? ils ne le savaient trop eux-mêmes, sauf crier, ce dont ils ne se faisaient faute; la garde accourut à la rescousse, distribua généreusement les coups de botte et de plat de sabre et procéda à une vingtaine d'arrestations. Et la foule s'amassa dans la rue, commentant ce retentissant « fait divers », plutôt sympathique que malveillante envers Cavour. Celui-ci n'était point dans sa maison, où on le cherchait si bruyamment; il présidait une commission au ministère des Finances, et avant de rentrer chez lui passa à la questure où ministres, députés, amis se précipitèrent pour lui exprimer leur confiance et leurs protestations et l'accompagner en garde d'honneur jusqu'à la Casa Cavour[1].

L'incident n'eut point de suites, que des citations en police correctionnelle et de vives polémiques de presse; il apparut que, de cette épopée burlesque, le parti rétrograde avait eu l'honneur de l'initiative, mais que l'extrême gauche n'enten-

1. Récit de Castelli et Mémoires cités par Chiala, V, ccccvi.

dait point demeurer en reste de virulence : les attaques de son leader, Brofferio, dépassèrent un peu les limites de la critique permise.

Le lendemain de cette nuit agitée, le premier ministre reprit à pied le chemin du ministère, comme si de rien n'était : il entendait n'être point troublé dans sa vie publique par quelques cris hostiles, et précisément à ce moment il terminait son évolution vers la gauche en appelant au ministère son « conjoint » du connubio, Rattazzi.

Il n'avait point pris le chef du centre gauche pour collaborateur une année auparavant, ne voulant point donner à son cabinet, et dès le début, un caractère d'opposition trop marquée au ministère d'Azeglio. Selon son expression, il évitait « de ne jamais rompre la chaîne », et il avait conservé la « trame » de son prédécesseur. Mais un délai suffisant s'était écoulé pour permettre au Premier ministre un nouveau pas vers la gauche ; la vitalité du cabinet était un fait acquis, il était certain que son autorité personnelle saurait imposer à la Cour et au Parlement l'homme que d'ailleurs la Chambre avait choisi pour Président ; bref, le garde des Sceaux, Boncompagni, ayant manifesté quelque scrupule d'ancien magistrat à réformer la magistrature, annonça son intention de se retirer ; et le 27 octobre 1853, Rattazzi prit le ministère de la Justice[1].

L'événement fit quelque bruit ; on critiqua *certain personnage* qui avait annoncé que jamais les ministres de 1849 ne reviendraient au pouvoir[2] » ; on annonça une « nouvelle ère », d'autant plus qu'au même moment le roi nommait dix

1. Boncompagni le remplaça à la Présidence de la Chambre. — L'ouvrage de Mme Rattazzi, qui pourrait être si intéressant sur cette période de la vie de son mari, contient malheureusement bien des erreurs de détail (*Rattazzi et son temps*, t. I, p. 512 et suiv.).

2. Marquise d'Azeglio à son fils, 25 octobre 1853.

nouveaux sénateurs, — une « fournée », — dont deux anciens Lombards[1]. Le cabinet prendrait-il l'offensive contre la droite? point Rattazzi, pour l'heure du moins, car l'habile homme se réserva, et, pendant près d'une année, pour employer la pittoresque expression de M^me^ de Sévigné, pelota en attendant partie. Ce fut le Président lui-même qui engagea la bataille.

IV

La session parlementaire fut ouverte le 13 novembre et les premiers débats furent tout aux questions économiques : voies ferrées, port de Gênes, surtout difficultés financières. Entre autres textes, Cavour avait déposé au Sénat un projet, déjà accepté par la Chambre, et développant la Banque nationale en la chargeant du service de la Trésorerie générale du royaume; il voyait à ce système, dès lors employé en Belgique, une série d'avantages, économie considérable pour les finances publiques, accélération de la circulation des billets, relations étroites de l'État et de la Banque qui amèneraient celle-ci à prêter plus facilement son concours à l'État; enfin, et c'était sa pensée maîtresse, accroissement de l'activité économique du pays. Malgré son attente, l'opposition fut vive au Sénat, non seulement des réactionnaires, adversaires par principe de toute proposition formulée par un tel ministère, mais encore « des gros bonnets de la finance », raconte la marquise d'Azeglio. Malgré un vigoureux discours du Président du Conseil, le Sénat rejeta le projet par 32 voix contre 28.

Cavour en fut vexé ; dans sa voie de réformes, il rencontrait pour la première fois une résistance dont il percevait aisément l'origine ; « la guerre que dans le Sénat on fait à Cavour

1. Et aussi l'aimable Massimo d'Azeglio.

est une guerre politique », écrivait l'un de ses amis[1]; lui-même prévoyait de nouveaux conflits entre les deux Chambres, sur de nombreuses questions, financières, économiques, religieuses; il avait par ailleurs d'autres difficultés; l'extrême gauche le harcelait de critiques à propos de l'agression de son domicile; les journaux réactionnaires renchérissaient; en Savoie, on l'accusait publiquement, « d'écraser l'ouvrier, le paysan, d'impôts pour ses utopies italiennes[2] », et des sacristies partait le signal de refuser l'impôt; la Chambre, ancienne et fatiguée, « vecchia e stanca », n'avait plus le prestige que donne la confiance populaire. Cavour résolut de sortir de cette situation, à la manière du parlementarisme anglais, par un appel au pays, « et de chercher un appui solide dans une Chambre jeune et vigoureuse[3] ». Le 20 novembre 1853, le roi prononça la dissolution de l'Assemblée et convoqua les électeurs pour le 8 décembre.

La mesure surprit et indigna même plusieurs têtes sages : c'est un homme terrible, disait-on dans l'entourage de son prédécesseur; « entreprenant comme il est, il nous compromettra fatalement, et quand il viendra à se trouver embarrassé, il est homme à nous tirer son chapeau et aller manger ses millions ailleurs[4]. « De ce qu'écrivaient ses amis, — on n'est méconnu que par les siens, — on devine ce que disaient ses ennemis. C'était, expliquait-on, « un tohu-bohu ». Mais la période électorale était courte, chacun partit en campagne.

1. Farini à Castelli, 20 novembre 1853.

2. Mazade, *Le comte de Cavour*, p. 102.

3. Cavour à P. Buisson, nov. 1853; Bolléa. *Una « Silloge » di Lettere*, p. 47.

4. Marquise d'Azeglio à son fils, ministre de Sardaigne à Londres (et correspondant habituel de Cavour, ce qui est piquant en présence des termes de la lettre), 30 novembre 1853.

La Chambre qui disparaissait avait été nommée au lendemain du décret de Moncalieri[1], dans une époque difficile et décisive. Elle a joué un grand rôle dans l'histoire constitutionnelle du royaume, car, succédant à des Assemblées turbulentes et divisées, elle a, par sa tenue politique et son travail suivi, introduit, dans les mœurs italiennes, la meilleure tradition parlementaire. La Chambre qui lui succéda ne lui fut point inférieure.

Les élections furent favorables au gouvernement et lui donnèrent un regain de force. Les centres droit et gauche, — le parti du *connubio*, — gagnèrent quelques voix au détriment des ailes ; Brofferio, le chef du parti radical, l'adversaire personnel de Cavour, mordait la poussière ; si Gênes nommait des « rouges », « pour faire une niche aux Piémontais », si en Savoie les réactionnaires gagnaient une ou deux voix, ces succès des partis extrêmes étaient plus que compensés par les « victoires » remportées en Piémont. « Le résultat est très satisfaisant[2] », ainsi écrivait Cavour, qui ajoutait après les premiers débats dans la nouvelle Chambre : « L'opposition est fort réduite en nombre, et singulièrement adoucie dans ses formes[3] ». De sa « victoire » il était en droit de se réjouir, car il avait combattu loyalement, et fait un usage correct de l'institution créée pour résoudre les conflits entre les deux Chambres. Le discours royal du 19 décembre en manifesta une légitime fierté[4].

Certes, tous problèmes n'étaient point résolus. « Notre position est bien difficile, confessait le Président du Conseil.

1. *Supra*, t. II, p. 132.

2. Cavour au marquis E. d'Azeglio à Londres, sans doute, mais certainement de décembre 1853.

3. Cavour à Auguste de La Rive, février 1854.

4. Massari, *Vita di Vittorio Emanuele II*, p. 150.

Nous avons à lutter contre la disette, les nouveaux impôts, les prêtres et les rétrogrades. » Mais avec son vigoureux optimisme il ajoutait : « Le ministère peut compter sur le Roi et sur l'immense majorité des vieilles provinces piémontaises qui sont franchement constitutionnelles. Avec ces éléments de force, nous nous tirerons d'affaire ou nous succomberons sans honte[1]. »

Plus que jamais, chef incontesté du Parlement, — car le Sénat avait dû céder même sur le projet relatif à la Banque nationale, — Cavour profita de son crédit pour activer les débats budgétaires. Ici encore, surgissaient de graves raisons d'anxiété. Depuis plus d'une année grand argentier de son pays, Cavour avait voulu dresser un budget de franchise et de clarté, introduire dans les bilans un ordre rigoureux en faisant rentrer dans les dépenses ordinaires celles que l'on avait qualifié à tort d'extraordinaires, ne point recourir au procédé trop facile de l'exagération dans les recettes et la diminution factice des dépenses. Sans doute, le relevé financier démontrait une amélioration notable, des progrès réels dans la production des impôts et l'application des réformes. Mais il restait un découvert considérable; car les dépenses ordinaires étaient de 131 millions, les extraordinaires de 58, au total 149 au passif; tandis que les recettes ordinaires n'étaient que de 117,9, les extraordinaires de 7,1, ensemble 125 à l'actif; ce qui révélait un déficit de 24 millions[2].

A ce déficit, quel remède apporter? ici s'exerce l'ingéniosité du financier. Il traita différemment les excédents de dépenses dans les deux parties du budget : pour les dépenses ordinaires,

1. Cavour à Auguste de La Rive, janvier 1854.

2. D'après les rapports très fouillés du baron Brenier, en mission à Turin (*infra*, p. 282), 2 janvier 1854, et du duc de Guiche, 19 janvier 1854, à M. Drouyn de Lhuys.

il faudra, outre quelques économies, compter sur le produit des taxes nouvelles, obtenir un sérieux revenu des lignes ferrées, ouvertes à cette époque, prévoir une augmentation des contributions foncières et la réforme des lois sur le timbre et sur les successions[1], enfin supprimer du budget la dotation du clergé, 1.200.000 francs ; sur quoi l'opposition de droite s'insurge ; mais le rapport ministériel insiste, précise, donne des chiffres : les revenus ecclésiastiques sont de 11 millions environ, mal répartis, les hauts prélats recevant cent, cent vingt mille francs chacun, les desservants de campagne 7 à 800 francs ; une meilleure répartition assurera à ceux-ci un casuel suffisant, réduira ceux-là dans une juste proportion, et les finances publiques pourront être allégées d'autant. Cavour prévoyait cette objection : c'est la séparation financière de l'Église et de l'État, sans que Rome ait été consultée : « Ces réformes, écrivait-il[2], longuement mûries, prudemment exécutées, seront utiles non seulement au Trésor public, mais au clergé en enlevant à ses adversaires une arme puissante. L'Église n'étant plus la cause de sacrifices, mais la source de bienfaits, acquerra de nouveaux titres à l'affection et au respect des peuples. » Ainsi s'équilibrera le budget ordinaire ; quant aux dépenses extraordinaires, elles constituent un placement pour l'avenir en augmentant l'actif de l'État : un homme d'affaires fait face par des emprunts aux déboursés exigés par l'installation de son usine, de sa maison commerciale ; l'État est en droit de le faire lorsque par l'établissement de voies ferrées, de docks et de ports, il accroît son patrimoine, — et Cavour vend des biens domaniaux ou des actions des chemins de fer en construction. La balance est établie : reste un reliquat du

1. L'importante réforme des droits de succession fut votée à la fin de la session, malgré l'opposition des partis extrêmes.

2. Rapport sur le projet de budget.

passé, qu'il liquidera grâce à un emprunt par souscription, où « la masse des souscripteurs suppléera aux gros preneurs[1] ».

Mais ce n'est là qu'un budget de transition; la situation s'améliore, qu'il faut complètement dégager par le développement des richesses économiques du pays. Dans la pensée de Cavour, — on l'a dit et on ne le peut trop répéter, — c'est la condition même de l'avenir. Avec une activité qui paraît fiévreuse, car elle va jusqu'à déposer à la Chambre six, sept textes dans la même séance, il multiplie les projets destinés à l'accroissement du capital national. Projets sur les chemins de fer; la grande ligne de Turin à Gênes est inaugurée le 6 décembre 1853, en grande pompe, occasion de festivités et de discours qui permettent de répandre la saine doctrine[2]; la percée du Mont-Cenis est l'objet d'études minutieuses sur lesquelles Cavour revient sans cesse dans sa correspondance; les voies d'intérêt secondaire sont préparées, qui féconderont des régions jusqu'alors sacrifiées; des chemins de fer économiques, tramways futurs, sont aménagés, lorsque le trafic par voie normale n'est point rémunérateur, ou quand les pentes de montagne sont trop fortes, et partout où les exigent « des considérations stratégiques[3] »; — développement des canaux propres au transport des marchandises comme à l'irrigation des cultures, et d'un établissement naturel dans la plaine du Pô où l'eau afflue des glaciers[4]; — création de lignes télégraphiques qui tisseront leur réseau dans le royaume entier, et jusque sous la mer, car en 1854 est installé le

1. Cavour à E. de La Rüe, 5 avril 1854.

2. Massari, *Cavour*, p. 97, 99. Cpr. Carlo Ferri, *Il pensiero economico del conte di Cavour*.

3. Cavour à Palcocapa, ministre des Travaux Publics, 27 mai 1854.

4. Cavour à Farini, 12 octobre 1854.

câble de la Spezzia à Bastia ; — transformation des ports de la Spezzia et de Gênes, qui soulève tant de difficultés et de suspicions. Pour faciliter le commerce et l'industrie, il s'agit de développer l'organisation bancaire, et, pour forcer la résistance du Sénat, Cavour a été jusqu'à dissoudre la Chambre ; néanmoins la Banque nationale ne doit point exercer un monopole stérilisant, chaque province doit avoir son établissement financier et le ministre apporte à la Banque de Savoie, dans une heure de crise, tout l'appui « d'un sincère ami de la banque et d'une personne qui a quelque expérience dans l'administration des sociétés[1] ». Mais de toutes ces réformes, celle à quoi Cavour est le plus attaché, c'est l'abolition des droits sur les céréales.

Admirateur passionné de sir Robert Peel, il a vu sur place les splendides résultats du *Corn bill*, et il veut pour son pays pareille rénovation. Déjà un de ses prédécesseurs, M. de Revel, a abaissé la taxe d'entrée de 9 francs à 3 francs l'hectolitre ; Cavour désire mieux, il entend réduire encore les droits d'entrée et de sortie, les porter à un taux dérisoire ; au mois d'octobre 1853, il remet au monarque un long rapport où il expose les avantages d'un tel système ; sans doute, ministre des Finances, il doit reconnaître que les revenus des douanes en seront amoindris, mais « il est convaincu que le Trésor n'aura point à regretter ce sacrifice momentané[2] », dont résultera pour le pays un immense bienfait ; car, si la récolte est riche, le libre commerce des grains facilitera leur exportation et par conséquent amènera un afflux d'or étranger ; si elle est déficitaire, il augmentera

1. Cavour à Lachenal, Président du Conseil de la Banque de Savoie, février 1854, mars 1855.

2. Rapport au Roi sur la diminution de la taxe sur les céréales, 6 octobre 1853. Chiala, *Lettere*, t. II, p. 461 et suiv.

les importations, donc assurera le maintien du pain à bon marché. Cavour dépose en conséquence un projet de loi fixant la taxe à 0 fr. 50 par hectolitre, et son verbe est si convaincant que son succès au Parlement dépasse ses espérances : les Chambres votent l'abrogation totale des droits sur les céréales, et le ministre des Finances se garde de protester.

Sans doute, tant de projets[1], d'idées nouvelles, de révolutions économiques ne vont point sans de vives protestations, sans des contradictions parfois violentes ; l'opposition parlementaire se cabre, Cavour réplique avec vivacité, ses adversaires crient : « A l'ordre, à l'ordre ![2] » tout en reconnaissant *in petto* que ce despote de raison est irremplaçable. Même avec ses ministres, il n'est point toujours en harmonie complète ; en mars, il se sépare de son ami personnel, Ponza di San Martino, peu populaire à la Chambre, et détesté des réactionnaires depuis une maladroite circulaire lors des élections ; déjà les envieux annoncent que « le ministère craque... et ne paraît plus solide[3] ». Mais Cavour confie le ministère de l'Intérieur à Rattazzi, déjà garde des sceaux, « ce qui augmente considérablement la force et l'homogénéité du Conseil..., car il est évident qu'aucun ministère ne compterait contre une opposition comptant dans ses rangs MM. de Cavour et Rattazzi[4] ». Les conservateurs, les diplomates redoutent un peu l'arrivée au ministère politique de l'ancien chef des gauches ; mais Rattazzi rétablit de l'ordre dans l'ad-

1. Il ne faut point oublier la réforme de la procédure pénale, votée dans cette session, malgré la vive opposition de la droite.

2. Par exemple, séance du 1er avril 1854.

3. Marquise d'Azeglio à son fils, 10 mars 1854.

4. Le duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 8 mars 1854. « C'est, écrivait le journal l'*Opinione* à propos du passage de Rattazzi à l'Intérieur, un gage des intentions libérales du ministère, une assurance de force et de résolution. » De La Varenne, *Lettres de Cavour à Rattazzi*, p. 120.

ministration, se montre libéral envers le clergé, et quand une poignée de révolutionnaires se jette sur la plage de la Spezzia pour provoquer une émeute à Gênes, il les fait arrêter et coupe net à cet essai de proclamer la république mazzinienne (mai 1854)[1].

La politique de Cavour commence à produire d'heureux résultats : la fortune se donne à qui la force. Quand Liebig, le chimiste allemand, arrive à Turin en 1854, il est frappé de l'intensité de la vie nationale : « Ce petit pays au pied des Alpes, dit-il dans son langage de laboratoire, est la molécule vitale qui vaincra les forces de la mort et donnera le mouvement et la chaleur de la vie à tout le reste de la Péninsule ». Obéissant à l'impulsion reçue, a-t-on écrit[2], « le Piémont s'avance d'un pas rapide dans la voie du progrès moderne », sa richesse s'accroît, ses ressources se multiplient et un nouvel esprit pénètre dans la nation entière pour la vivifier.

Mais à ce moment un nouveau fléau vient le frapper. Vers la fin de juillet le choléra éclatait soudain à Gênes, et, dans cette ville alors mal entretenue, il prenait une grave extension : chaque jour, de nouveaux cas et de nouvelles morts ; le 2 août, au maximum de l'épidémie, 264 cas déclarés, 126 décès, alors que, sur 100.000 habitants, 40.000 avaient fui ; la ville vivait dans la terreur, tout commerce arrêté, le port vidé, les ouvriers sans travail, et les révolutionnaires cherchant à exploiter les souffrances de tous. Cavour[3] et Rattazzi s'y transportèrent et ordonnèrent sur place des mesures énergiques qui parvinrent à enrayer le mal.

Ainsi qu'il était fatal, le fléau se propagea dans les villes

1. Mme Rattazzi, *Rattazzi et son temps*, I, 314.

2. De la Rive, *Le comte de Cavour*, p. 233; Orsi, *L'Italie moderne*, p. 219.

3. Bolléa, *Camillo Cavour e il colèra del 1854-1855*, dans le *Bolletino storico-bibliografico subalpine*, 1911, p. 257 et suiv.

voisines et jusqu'à Turin. Dans la capitale, si propre, si hygiénique, il fit de moindres ravages qu'à Gênes, « quelques victimes çà et là[1] », mais chacun était menacé et sentait l'invisible main frôler son épaule. Cavour mit quelque ordre dans ses papiers, et sans effroi comme sans exagération, prépara sa mort. Il avait assisté à l'atroce lutte confessionnelle qui avait troublé les derniers jours de son ami Santa Rosa : non moins que celui-ci, il était compromis aux yeux du clergé par les lois qu'il avait préparées, votées, appliquées ; vînt-il à tomber malade mortellement, avant de lui accorder le dernier viatique, l'archevêché ne manquerait point d'exiger la rétractation qu'avait refusée Santa Rosa, que lui-même refuserait, à la désolation des siens. Il voulut dès lors connaître un prêtre, qui eût confiance en sa loyauté, à qui il pût demander les consolations dernières, en confessant ses péchés personnels, sans renier ses actes politiques. Il était en relations avec un frère mineur de Saint-François, le Père Jacques, auquel il avait rendu quelque menu service, âme droite et loyale, caractère courageux et plus hardi qu'attaché à une stricte discipline ecclésiastique. Cavour lui exposa avec franchise ses préoccupations spirituelles ; le Père lui promit le concours de son saint ministère[2]. D'ailleurs, avec l'automne l'épidémie diminua ; quelques jours passés à Léri reposèrent le ministre fatigué[3] ; sept ans s'écoulèrent avant que le Père Jacques fût appelé au chevet de Cavour mourant.

V

Pendant le cours de l'hiver 1854-1855, deux graves préoccupations absorbèrent les Conseils de la Couronne, — qu'at-

1. Cavour à E. de La Rüe, 15 août 1854.
2. Mazziotti, *Le comte de Cavour et son confesseur* (trad. Weil, Paris, 1919).
3. Cavour à E. de La Rüe, 26 septembre et 1er octobre 1854.

tristèrent encore des deuils cruels : l'entrée de la Sardaigne dans la guerre de Piémont (on l'exposera plus loin[1]), la lutte contre les congrégations.

Malgré les sincères efforts du gouvernement piémontais, malgré les interventions, habiles ou maladroites, des diplomates anglais et français, les relations des cours de Turin et de Rome avaient perdu toute cordialité ; sans doute, le roi et son cabinet proclamaient leur pieuse déférence envers le Saint-Père, le pape témoignait envers Victor-Emmanuel et son peuple de sa paternelle affection. Des mots. Dès son arrivée au pouvoir, Cavour avait compris qu'il y avait incompatibilité entre le régime de liberté, sur quoi il fondait tout son espoir de rénovation nationale, et le régime d'autorité, qui était alors le principe même de l'Église en Italie. « Malgré la meilleure volonté, écrivait-il en janvier 1853, il est impossible de s'entendre avec Rome... Rome en veut à nos libertés, à notre indépendance, bien plus qu'aux lois qui tendent à introduire chez nous, dans une mesure modérée, ce qui existe depuis un demi-siècle dans tous les autres États catholiques[2]. » Lutte sans noblesse et sans résultats, lui disaient quelques-uns de ses amis ; à vouloir concilier les deux pouvoirs, on les heurte l'un contre l'autre ; mieux serait de les séparer ; et un de ses anciens collaborateurs du *Risorgimento* lui indiquait comme seul remède « la séparation absolue, c'est-à-dire l'indépendance pour l'État, la liberté pour l'Église, le droit commun pour tous deux[3] ».

Ces idées étaient depuis trop longtemps les siennes, pour que le Président du Conseil ne cherchât point à les appliquer,

1. *Infra*, chap. VIII.

2. Cavour à Villamarina, 3 janvier 1853. Cpr. G. Leti, *Roma e lo Stato Pontifico dal 1849 al 1870*, p. 322, 333.

3. Carlo Boggio à Cavour, 28 août 1854.

et son alliance avec Rattazzi, qui les partageait, devait en hâter la réalisation. Déjà, au début de la session parlementaire de 1853-54, le gouvernement avait proposé une addition au Code pénal pour frapper tout ecclésiastique coupable, dans l'exercice de ses fonctions, d'attaques contre les institutions du pays ; cette disposition avait pour objet d'éviter le retour des regrettables exagérations du clergé lors des précédentes élections ; la droite protesta avec violence [1], mais le Parlement vota le projet : le perspicace baron Brenier avait remarqué que « le clergé luttait en vain contre la désaffection du peuple [2] ». Dans le courant de l'été de 1854, un conflit de l'administration avec les Pères Chartreux de Collegno, qui ne consentaient point à céder leur couvent pour le traitement des cholériques, excita quelque émotion et Rattazzi apporta les dernières précisions à un texte qu'il méditait, semble-t-il, depuis longtemps, sur la mise sous séquestre, l'*incameramento* des biens du clergé.

Avec la loi Siccardi, le parti progressiste avait libéré le Pouvoir judiciaire de l'intervention ecclésiastique. Avec le projet sur le mariage civil, il avait tenté, en vain d'ailleurs, de rendre la famille indépendante de l'Église. Avec l'*incameramento*, il voulait que l'État exerçât son contrôle sur les biens de main-morte, pour en mieux assurer la répartition entre le haut et le bas clergé, et l'emploi dans l'intérêt général. Rattazzi et ses amis remarquaient que le royaume, pour une population de 5 millions d'habitants, contenait 604 monastères et couvents renfermant plus de 8.500 personnes. On y comptait un ecclésiastique par 214 habitants, tandis que la Belgique en avait un pour 500 et l'Autriche un pour 610 ; il y avait, en moyenne, un diocèse par 146.000 habitants, en

1. Marquis Costa de Beauregard au Sénat, 7 mars 1854.
2. Le baron Brenier à M. Drouyn de Lhuys, 5 janvier 1854.

France, un par 420.000, et en Belgique par 600.000[1]. Les évêques, les abbés avaient de riches prébendes, le petit clergé vivait dans la misère. De vastes bâtiments demeuraient sans emploi, alors que les hospices, les asiles étaient à l'étroit. De là le dessein de Rattazzi de demander la suppression de toutes les communautés qui ne rendent point à la société par l'enseignement, l'administration des sacrements ou le soin des malades, des services qui leur constituent une raison d'être au point de vue moral. De leurs biens, l'État ne ferait qu'un emploi en harmonie avec l'intention des donateurs ; remplacement des crédits du culte supprimés dans le nouveau budget, allocations supplémentaires au petit clergé, secours aux prêtres sans ressources[2]. Ce ne serait point une loi de spoliation, mais de libération.

Cavour était perplexe : il était, de longtemps, hostile à tout projet tendant d'une façon quelconque à dépouiller le clergé, et, dix années auparavant, lors du conflit religieux en Suisse, il avait écrit : « En vérité, ce n'est pas la peine de se battre pour quelques moines[3] ». Il redoutait de diviser le pays, à un moment où l'unité du Piémont était indispensable pour réaliser l'unité de l'Italie. « La loi des couvents n'est pas tellement populaire... », soupirait-il quelques mois plus tard[4]. Il savait les tendances cléricales du gouvernement français, et que son représentant, duc de Guiche, s'était remué en faveur des Chartreux de Collegno ; or, il avait besoin de la France. Enfin, il craignait que l'expropriation conduisît au développement, à l'exaltation de l'esprit de caste, par l'isole-

1. Ces détails dans Bolton King, *Histoire de l'Unité italienne*, t. II, p. 2-3.

2. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 15 septembre 1854, après une conversation avec Rattazzi.

3. A. de la Rive, *Le comte de Cavour*, p. 238.

4. Cavour à Teodoro di Santa Rosa, mars 1855.

ment complet du clergé au milieu de la société civile, par le sentiment surexcitant de la persécution : « Savez-vous ce qui s'ensuivrait ? disait-il : un redoublement de zèle, de fanatisme, d'ultramontanisme ». Mais il était frappé des arguments si précis et pressants de Rattazzi, poussé par toute la gauche qui eût voulu bien autre chose, soucieux des menées d'un clergé ardent au combat et très muni d'argent. Il se rallia donc au projet modéré de son collaborateur.

Le roi fut plus difficile à convaincre ; il n'avait pas une foi inébranlable, craignant le diable autant que Dieu ; mais il avait le respect du Souverain Pontife, détestait la persécution, d'où qu'elle vînt, et entretenait avec son clergé de confiantes relations. Il eût désiré se mettre préalablement d'accord avec le Saint-Siège, et, lorsque ses ministres lui représentèrent qu'ils ne pouvaient attendre la fin d'une négociation que de fâcheux précédents forçaient de prévoir épineuse et longue, il ne consentit au dépôt du projet qu'à la condition d'envoyer à Rome trois prélats, l'archevêque de Gênes, les évêques de Maurienne et d'Annecy, pour « aplanir les difficultés ».

Le 28 novembre, à la rentrée du Parlement, Rattazzi déposa un projet de loi comportant la suppression des corporations religieuses, étrangères à l'enseignement et aux institutions de bienfaisance ; leurs biens devaient tomber sous l'administration de l'État pour des affectations pieuses ou charitables. L'accueil fut divers, mais aux ailes extrêmes de la Chambre, d'une violence égale ; à gauche, les « purs » reprochaient amèrement au cabinet sa modération et qu'il n'eût pas restreint l'enseignement des prêtres ; à droite, on criait à la venue de Dioclétien. Les trois prélats mandés à Rome, dès qu'ils avaient connu le texte en préparation, avaient adressé au roi de sévères admonestations ; d'autres évêques s'y joignaient ; Victor-Emmanuel était mécontent. « L'affaire se fait sérieuse,

celui qui va en avoir tous les désagréments, c'est moi, écrivait-il. Ma mère et ma femme me font dire qu'elles meurent de chagrin à cause de moi ; vous comprenez le plaisir que cela me fait[1]. » Et Cavour écrivait sans joie : « La politique s'embrouille furieusement... L'hiver sera rude... Notre loi sur les *moines* sera blâmée par les deux partis extrêmes[2]. »

La bataille ne s'engagea point de suite, parce que la Chambre s'occupait du budget et que le gouvernement était absorbé par des négociations avec les cabinets de France et d'Angleterre sur l'entrée du royaume dans la guerre contre la Russie ; mais, avant même que fût signé le traité d'accession, alors que le ministre des Affaires étrangères donnait sa démission pour ne point collaborer à un pacte dont il désapprouvait la teneur, le 9 janvier les débats commençaient à la Chambre, très vifs dès le commencement, interrompus net, d'abord par une interpellation de Valerio sur la démission de Dabormida, puis par une tragique série de deuils à la cour.

Le 12 janvier 1855, la reine-mère, Marie-Thérèse, mourait après une brève maladie. La reine Marie-Adélaïde, accouchée d'un fils le 9 janvier, était brusquement atteinte d'une complication, et décédait le 20 janvier. Enfin, le frère du roi, le duc de Gênes, malade de la poitrine, les suivait dans la mort le 10 février[3]. En un mois, Victor-Emmanuel était frappé dans sa mère, seule affection de son enfance, dans sa femme, douce et indulgente à ses fautes, dans son frère, le compagnon de sa jeunesse et de ses batailles de Lombardie. Coups rudes, dont malgré sa robuste vaillance, il était accablé. Et dans les sacristies ou les couloirs du château royal, de pieuses personnes

1. Victor-Emmanuel à La Marmora, début de décembre 1854.
2. Cavour à E. de La Rüe, 17 novembre, 1er décembre 1854.
3. Sur ces morts, Massari, *Vittorio Emanuele II*, p. 179 et suiv.

insinuaient que le Ciel avait ainsi tout ensemble châtié le roi qui persécutait l'Église et recueilli les nobles âmes torturées par cette indigne politique.

Pendant cette douloureuse trêve parlementaire, Pie IX avait prononcé dans le consistoire une allocution, qu'il avait ensuite adressée au gouvernement sarde sous forme de monitoire, et où il s'élevait avec indignation contre toutes les réformes introduites depuis 1847, dont le projet sur les couvents était la suite abominable. Le ministre de Sardaigne à Paris écrivait au ministre des Affaires étrangères de France, avec autant d'habileté que d'exactitude : « C'est un véritable réquisitoire contre les principes de 1789, que la France a conservés avec tant de soin et de rigueur, contre les maximes dont s'est inspiré le Code civil de Napoléon, que les nations les plus éclairées ont tenu à imiter, contre la législation en un mot, de tous les pays les plus civilisés[1]. »

Sous ces impressions diverses, le débat sur les couvents reprit à la Chambre le 15 février : les discours furent nombreux ; « on dirait une suite de dissertations philosophiques dans une académie de province », remarquait narquoisement le duc de Guiche[2], naturellement défavorable au projet de loi. Le Président du Conseil, ministre des Finances, ministre des Affaires étrangères, — ministre de tout, — intervint à plusieurs reprises, la parole calme et aisée, l'esprit prompt et alerte. Il ne manqua point de reconnaître les services qu'ont pu rendre les couvents. « Après les invasions des Barbares, dit-il, le pouvoir étant tombé aux mains d'hommes qui ne faisaient point cas des sciences, des arts, de l'industrie, de l'agriculture, il est hors de doute que les asiles sacrés où pouvaient se retirer les derniers dépositaires de la civilisation romaine

1. Marquis de Villamarina à M. Drouyn de Lhuys, 8 février 1855.
2. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 21 février 1855.

et se livrer, sous la protection de la croix, à l'étude des arts et des sciences, — il est hors de doute que ces refuges étaient des institutions précieuses pour la religion comme pour la société civile. Mais aujourd'hui, les arts, les sciences et l'industrie ne sont plus persécutés par les gouvernements ; ils en sont protégés au contraire, et n'ont plus besoin d'asiles cloîtrés, d'abris inaccessibles. De même, alors que la force et la violence étaient les maîtresses absolues du monde..., une institution religieuse qui avait pour but d'ennoblir la pauvreté, était un bienfait sans égal pour la société », et les ordres mendiants avaient leur noblesse et leur justification ; mais les choses ont changé et les ordres mendiants, qui ne produisent rien, qui ne répandent point l'instruction, sont tombés dans une décadence telle, qu'elle doit entraîner leur suppression. Sans doute Cavour n'a point été toujours de cet avis, il le reconnaît lui-même, mais lorsqu'il repoussait jadis l'*incameramento*, il demandait déjà une distribution plus équitable des revenus ecclésiastiques, que cette mesure permettra de réaliser. Certes, il serait désirable que la réforme proposée fût le résultat d'un accord avec le Saint-Siège. « Mais qui donc peut encore se flatter de l'espoir que Rome s'entende avec nous sur cet objet ? » Le pays réclame cette loi. A la lui refuser, que serait-il advenu ? « Vous auriez eu l'agitation cléricale comme par le passé et, par surcroît, l'agitation libérale. Beau moyen de ramener et de maintenir le calme dans le pays. — Messieurs, le seul moyen de purifier les esprits, c'est d'accomplir la réforme proposée, parce qu'on ne réussira pas autrement à en finir avec cette question... Incontestablement, la présentation de ce projet a attiré sur quelques ministres les colères les plus vives, les animosités les plus violentes, elle leur a fait perdre des amitiés chères et a pu jusqu'à un certain point accroître les forces de leurs adver-

saires politiques. Tout cela, nous l'avions prévu..., nous n'avons pas différé un acte urgent et nécessaire et malgré la perte de nos amis, malgré le nombre croissant de nos ennemis, malgré les haines qui s'exaltent, nous ne regrettons pas la résolution que nous avons prise, et nous nous enorgueillirons toujours d'avoir sacrifié des considérations privées à l'accomplissement de ce que nous avons regardé comme un devoir sacré et rigoureux[1]. »

Discours habile, persuasif, pressant, car le Président s'était, comme maints orateurs, convaincu lui-même en défendant le projet dont il n'était point d'abord enthousiaste. Naturellement, réplique de la droite, duplique de Cavour[2], enfin vote, et le 2 mars la Chambre adopta le texte de loi par 117 voix contre 36.

Le projet fut de suite porté au Sénat où les bureaux procédèrent à son examen. Cavour prévoyait la nomination de commissaires hostiles et songeait à se retirer. « Je ne pense pas, écrivait-il confidentiellement, qu'il soit convenable de faire une fournée de sénateurs pour triompher de l'opposition du Sénat. La loi des couvents n'est pas tellement populaire, elle est combattue par un trop grand nombre de personnes, que, pour la faire (triompher), il faille user de moyens extrêmes[3]. » L'impression dans les bureaux était mauvaise, trois commissaires sur cinq élus étaient défavorables. La situation politique s'aggravait, car si le cabinet se retirait, qui avait la majorité à la Chambre, comment le remplacer en donnant satisfaction aux sénateurs comme aux députés ? Le comte de Revel, qui « flairait le pouvoir », suivant l'expres-

1. Cavour à la Chambre des Députés, 17 février 1855. Artom et Blanc, p. 272-292.

2. Cavour à la Chambre, 23 février 1854, *ibid.*, p. 293-301.

3. Cavour à T. de Santa Rosa, mars 1855.

sion de Cavour, s'était compromis en votant contre l'accession du Piémont à l'alliance franco-anglaise; il était difficile de trouver un ministère viable, à un moment critique et qui demandait des hommes d'État[1].

Alors quelques prélats et sénateurs de droite cherchèrent une combinaison qui dégageât la couronne, — sans d'ailleurs sauver le cabinet. En grand mystère, ils demandèrent au Pape d'autoriser les évêques du royaume à se charger collectivement d'acquitter le million dû par l'ancien budget au clergé et dont la suppression avait été la cause, apparente tout au moins, du projet; ainsi, la raison même de la loi venant à disparaître, la couronne, touchée de ce sacrifice volontairement consenti par le haut clergé, retirerait l'inopportune proposition. De quelque prudence on eût usé dans ces négociations, le cabinet avait percé le secret, mais se gardait de le divulguer : Pie IX donna son adhésion et remit à une personne dévouée une lettre autographe pour Victor-Emmanuel[2].

Le roi, encore sous la douloureuse impression de son triple deuil, était inquiet, courbé, vieilli, « avec des explosions de douleur qui faisaient pitié », disait M^me^ d'Azeglio; il était pressé par le parti clérical, qui lui montrait « la main de Dieu » le frappant pour l'arrêter dans le coup qu'il voulait porter aux congrégations[3]; « tous les moyens sont employés pour agir sur son esprit, écrivait le duc de Guiche (point suspect d'anticléricalisme); les uns sont avouables et légitimes; les autres, peut-être plus efficaces que les premiers, s'exercent par des intermédiaires peu convenables pour une cause aussi grave[4] ».

1. Marquise d'Azeglio à son fils, 9 avril 1855.

2. D'après la correspondance de MM. de Rayneval, ambassadeur de France à Rome, et de Guiche.

3. Orsi, *L'Italie moderne*, p. 221.

4. Le duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 26 janvier 1855.

La lettre du Souverain Pontife agit fortement sur cette âme troublée.

Cependant la discussion s'engagea au Sénat le 23 avril ; le lendemain, Mgr Callabiana, évêque de Casale, présentait au monarque la proposition approuvée par le Saint-Siège ; comme la loi sur les couvents avait pour origine la nécessité de trouver les 928.000 lires destinées à l'amélioration du sort des prêtres, l'épiscopat acceptait, si le projet était « péremptoirement » retiré, de fournir cette somme, à condition que cette prestation fût tenue pour provisoire et que la répartition en fût opérée par l'autorité ecclésiastique suivant les modalités fixées par le Saint-Siège. Le roi se montra favorable à cette combinaison qui, à son avis, conciliait heureusement les intérêts de l'État avec ceux de la Papauté ; aussi en avisa-t-il son Président du Conseil, le jour même où celui-ci prononçait au Sénat un grand discours en faveur de la loi [1]. Cavour espérait encore, non le vote du texte entier, mais d'un amendement déposé par Désambrois, acceptable par le gouvernement, car il maintenait les principes essentiels du projet [2].

Le 26 avril, Mgr Callabiana déposait au Sénat la proposition des évêques : l'impression fut profonde et vive l'émotion [3]. Le Président du Conseil déclara aussitôt qu'il « reconnaissait dans cette proposition une nouvelle preuve des sentiments de patriotisme qui animent l'épiscopat du royaume », mais que sur une question de cette gravité il devait discuter avec ses collègues et prendre les ordres du roi. La séance fut suspendue. Cavour convoqua le Conseil pour le soir même en demandant au Président du Sénat de s'y rendre.

1. Cavour au Sénat, 25 avril 1855. Artom et Blanc, p. 301 et suiv.
2. Cavour à T. de Santa Rosa, 9 avril 1855.
3. Castelli, *La crisi Callabiana*, dans *Il conte di Cavour*, p. 61 et suiv.
4. Cavour au baron Manno, 26 avril 1856.

Accepter la proposition des évêques, c'était sacrifier le principe au nom duquel la discussion s'était liée, retirer un projet sur lequel le cabinet s'était engagé et que la Chambre avait approuvé à une forte majorité, accepter l'intervention de l'épiscopat dans les affaires de l'État ; le ministère ne pouvait hésiter, il se rendit auprès du roi, pour proposer le refus de la proposition Callabiana ou sa propre retraite. Le roi avait son opinion faite : il déclara qu'il en avait assez, qu'il avait été aussi loin que possible, qu'on devait en finir avec Rome et accepter l'offre des évêques. Il n'y avait qu'une solution : le ministère entier donna sa démission, que le roi accepta le 28 avril[1].

La tâche du monarque constitutionnel était singulièrement malaisée. Qui choisir ? Un sénateur considérable, le comte de Revel, représentait l'élément modéré du parti catholique et la majorité du Sénat : Victor-Emmanuel l'écartait résolument, parce qu'il avait voté contre l'entrée dans l'alliance franco-anglaise. Tout chef de la majorité à la Chambre eût pensé et agi comme Cavour, et tout sénateur favorable à la proposition Callabiana eût été sur-le-champ mis en minorité par les députés. Le roi s'adressa à des modérés, Désambrois, Boncompagni, qui déclinèrent l'invitation, puis au général Durando, depuis peu ministre de la guerre, qui consulta ses amis, — c'était déjà la formule, — télégraphia à Villamarina, ministre à Paris, pour lui proposer les Affaires étrangères, afin d'affirmer l'intention du nouveau cabinet « de persister dans les principes qui ont inspiré les traités d'alliance[2] ».

Les jours s'écoulèrent et la situation s'aggrava, d'autant

1. D'une lettre de Cavour à Cibrario, son collègue de l'Instruction Publique, avril 1855, on peut conclure que les débats furent vifs dans le conseil, puisque « avant de mourir il fallait se pardonner réciproquement nos torts ».

2. Cavour à Emmanuel d'Azeglio, 1855 (premiers jours de mai, sans date).

plus qu'au quai d'Orsay éclatait une crise analogue, mais pour d'autres raisons, qui emportait M. Drouyn de Lhuys[1]. Victor-Emmanuel recevait chaque jour cent lettres, vingt conseils, parfaitement contradictoires, et ne savait quel suivre. Prêtres et anticléricaux s'agitaient avec une égale ardeur. Le Piémont, si calme à son habitude, commençait à s'émouvoir ; Turin présentait un caractère insolite, en attente, comme à la veille d'un grave événement[2].

Alors s'éleva une grande voix : le noble chevalier d'Azeglio avait vécu dans la réserve depuis son départ du ministère ; il n'avait point une confiance absolue dans son successeur, qu'il aimait à plaisanter dans l'intimité ; mais il reconnaissait son immense valeur, le danger de rompre avec sa politique et d'asservir la couronne piémontaise au Saint-Siège. Le 29 avril, il écrivit à son roi la lettre « d'un vieux et fidèle serviteur ; je Lui dis les larmes aux yeux, incliné à Ses pieds : « *N'allez pas plus avant dans la route que vous avez prise*. Il « est temps encore. Reprenez celle d'avant. » Il montre le sort des monarques qui se firent sujets du clergé : Jacques Stuart, Charles X, Isabelle d'Espagne. « Croyez-moi, il ne s'agit pas de religion, mais d'intérêts... Soyez ferme, vous vaincrez. »

Cette lettre, la rude parole de quelques vieux serviteurs[3] démontrèrent à Victor-Emmanuel que l'indépendance et l'avenir même de son pouvoir royal étaient en jeu ; brusquement il prit sa décision. Le 3 mai, le général Durando annonça au Sénat que « le Roi, après avoir fait tout ce qu'il pouvait afin de résoudre le démêlé d'une manière conciliante[4], et après

1. *Infra*, p. 324.

2. Castelli, *La crisi Callabiana*, p. 65.

3. Massari, *Vittorio Emanuele II*, p. 189 ; *Il conte di Cavour*, p. 123.

4. Dans une lettre privée, Cavour constate que « la barque ministérielle a été remise à flot... grâce à l'entêtement des évêques qui se sont refusés

que ses efforts n'eussent pas été couronnés de succès, étant résolu de conserver intacts les prérogatives de l'État et le droit public constamment observés par les princes de Savoie, avait remis en leurs charges le comte de Cavour et ses collègues. »

Ainsi Cavour et son parti, qui était celui du progrès, avaient bataille gagnée ; mais Camille était beau joueur, et il désirait qu'une combinaison fût trouvée, qui ménageât la susceptibilité du Sénat vaincu. Le rôle de sauveur fût joué par Desambrois et le général Collegno qui proposèrent quelques amendements lénitifs : le principal fut adopté à deux voix de majorité. « Ce n'est pas brillant, constatait Cavour, mais c'est beaucoup, eu égard à toutes les intrigues mises en jeu pour le faire rejeter[1]. » La suite du débat fut moins âpre, et le vote final réunit 53 sénateurs favorables au projet contre 42. Le retour à la Chambre du projet modifié par le Sénat fut prompt, ainsi que son adoption à une forte majorité. Le 29 mai, le roi signait successivement la clôture de la session et la promulgation de la loi sur les couvents, « avec une bonne grâce, écrivait Cavour dans une lettre très affectueuse au chevaleresque d'Azeglio, qui m'a fait oublier bien de mauvais quarts d'heure que cette maudite loi m'a fait passer. — Grâce au ciel, ajoutait-il, nous sommes sortis de l'horrible bourbier dans lequel nous avons pataugé si longtemps[2]. »

Deux jours après, le cabinet se complétait : Cavour ne pouvait conserver tout ensemble la Présidence, les Finances et les Affaires étrangères, ni Rattazzi l'Intérieur et la Justice ; Cibrario passa de l'Instruction publique aux Affaires extérieures, et deux nouveaux ministres entrèrent au Conseil,

à accepter une transaction aussi modérée que possible que Durando leur avait proposée ». A. E. d'Azeglio, 7 mai 1855.

1. Cavour à E. d'Azeglio, 15 mai 1855.

2. Cavour à M. d'Azeglio, 31 mai 1855.

Deforesta pour les Sceaux, et, pour l'Instruction publique Lanza, qui fut un des piliers de la nouvelle Italie.

« A bout de forces intellectuelles », Cavour se retira quelques jours à Léri pour retrouver « l'élasticité » nécessaire en présence « d'une position politique chaque jour plus tendue[1] ».

Depuis plus de deux années à la Présidence du Conseil, Cavour avait manifesté toutes les qualités de l'homme d'État. Par d'habiles réformes, il avait remonté des finances lourdement obérées, assuré l'équilibre du budget, rendu possibles les grosses dépenses qu'imposait une forte action dans le royaume comme hors de ses frontières. Il avait rendu confiance au pays, qui sentait son influence dans tous les ministères, par la rapide expédition des affaires, les solutions pratiques, l'élan donné à la vie nationale. Et cela sans grands gestes, sans forfanterie, sans dictature ; mais par l'ascendant d'un robuste bon sens, une parole claire et raisonnée, le respect de la liberté de chacun. A deux reprises il s'était heurté au Sénat, qui le trouvait « révolutionnaire », et il l'avait vaincu en s'appuyant sur la Chambre, qui avait confiance en son « allant ». Enfin, par un acte hardi, il avait engagé le Piémont dans la guerre d'Orient et par là même dans la politique européenne.

1. Cavour à Auguste de La Rive, juin 1855, de Léri.

CHAPITRE VIII

LA GUERRE D'ORIENT

I. Premières négociations. — Nécessité d'alliances pour réaliser l'unité italienne. Intérêts de l'Italie en Orient. Relations politiques et économiques de la Russie avec le Piémont. — La question des Lieux Saints et l'opinion sarde : tendances belliqueuses du roi. — Entrée de la Russie en campagne. La diplomatie sarde; le double jeu de l'Autriche. Mission Brenier. Victor-Emmanuel. — Idées de Cavour. — La note du *Moniteur universel* : protestation du Piémont. — La convention franco-anglaise du 10 avril. Accueil sympathique du Piémont. — Les négociations secrètes Scartlett-Hudson — Cavour. Le Président blâmé par le Conseil des Ministres. — Les questions du duc de Guiche et les réponses de Dabormida. — Négociations : le Roi, ses déclarations à Guiche. — Campagne de Crimée : sa durée. — L'opinion publique en Piémont. Le Conseil des Ministres partagé. Dabormida : sa correspondance avec Guiche; ses déclarations au Parlement.

II. Adhésion de la Sardaigne a l'alliance franco-anglaise. — Prolongation de la guerre. Traité de Vienne du 2 décembre. Craintes du Piémont. Ouvertures du cabinet anglais, adhésion du gouvernement français. Projet de convention rédigé par Dabormida : les articles secrets et leur refus par l'Angleterre. Affaire mal engagée. — Retour à Turin du duc de Guiche ; explications de Dabormida ; la dépêche officielle anglaise et les instruction secrètes. — Entretien du roi et de Guiche. — Guiche et Hudson au Conseil des Ministres : un débat historique ; nouvelle proposition de Cavour ; rédaction des diplomates ; Cavour puis le roi l'acceptent ; démission de Dabormida ; Cavour ministre des Affaires étrangères. — Signature de la convention.

III. La campagne de Crimée. — Portée de l'adhésion. Impression en Europe, en Italie, en Piémont. — Ratification du traité. Dépôt à la Chambre des Députés ; les opposants ; les débats ; discours de Cavour ; le vote. La discussion au Sénat. — Les conventions financière et militaire. La Marmora. Départ des troupes pour la Crimée. — Négociations avec l'Autriche ; lettres de Cavour ;

attitude hautaine du cabinet de Vienne. Les conférences de Vienne, le traité des quatre points et le départ de M. Drouyn de Lhuys. — La participation de la Sardaigne aux conférences de la paix ; réclamations de Cavour et de Cibrario. — Le discours de Napoléon III au Corps législatif. — Les Sardes en Crimée ; le choléra et l'inaction ; découragement à l'armée, en Piémont. — Difficultés extérieures, rupture diplomatique avec la Toscane ; l'excommunication papale. — Victoire de la Tchernaïa. L'enthousiasme national. Conséquences de la campagne.

IV. Voyage royal en France et Angleterre. — Utilité diplomatique du voyage ; son importance pour la santé morale du roi. Ouverture du Parlement. Départ de Victor-Emmanuel par Gênes, de Cavour et Azeglio par le Mont-Cenis, Marseille, Lyon, Paris. — Fêtes et spectacles ; les entretiens de Cavour ; peu de politique. — A Londres, les réceptions sans résultats. — A Compiègne : « Ecrivez ce que je peux faire pour le Piémont et l'Italie ».

I

Pendant les premières années de son ministère, Cavour avait consacré toute son activité à la restauration de sa patrie ; le résultat était acquis. Un État ordonné et indépendant, un commerce entreprenant, des voies ferrées publiques en exploitation ou en construction, des finances sinon apurées du moins améliorées, une armée disciplinée, et, sauf chez quelques rétrogrades, partout foi dans l'avenir ; bref, au dire d'un Anglais, « un grand petit pays ».

Ce résultat n'était point pour Cavour un but final, mais une étape ; par son Piémont rajeuni, il voulait refaire une Italie nouvelle ; le *Risorgimento* demeurait son suprême dessein. L'occasion s'offre à tout homme d'État qui la sait discerner ; les grands l'empoignent et ne la lâchent plus. Quand il eut compris ce qu'il pouvait tirer, pour son pays, de la guerre d'Orient, Cavour fila son idée avec audace, persévérance et subtilité : le Piémont n'était point en état de tomber l'Autriche et de refaire l'unité italienne sans de puissants concours ;

pour les gagner, il fallait combattre aux côtés des alliés, risquer et triompher avec eux, enfin aller au Congrès de la Paix dans leur sillage, seul État de l'Italie, à l'égal de l'Autriche. La revanche de Novare était en Crimée.

Par sa situation au centre de la Méditerranée, l'activité commerciale et l'expansion d'un peuple laborieux et indépendant, l'Italie a été de tout temps amenée à intervenir dans les affaires d'Orient. Le souvenir y est demeuré vivace de l'Empire romain, qui comprenait les provinces d'Asie et du Pont; dès le moyen âge, les Républiques de Venise, de Gênes ont multiplié leurs comptoirs aux Échelles du Levant; s'y heurtant contre les négociants grecs aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, les Italiens étaient portés à protéger la Turquie, ennemie de leurs concurrents, et, pendant la guerre de Crimée, Cavour se faisait un malin plaisir de publier les documents diplomatiques démontrant que déjà vers 1780 la politique sarde avait protégé le Croissant contre les visées de la Russie[1]. Avec une vue prophétique, Balbo, dans ses *Speranze d'Italia* avait, dès 1844, prédit une future guerre d'Orient dont profiterait l'Italie, et annoncé le déplacement des ambitions autrichiennes de la vallée du Pô vers les principautés du Danube, prévision que devait réaliser le Congrès de Berlin, trentre-quatre ans plus tard, en remettant à la cour de Vienne la Bosnie et l'Herzégovine comme compensation de ses pertes occidentales. Pour le Piémont, nul heurt et nulle rivalité avec le sultan; comment s'en fût-il produit?

Avec la Russie, au contraire, les relations politiques étaient exécrables, en état de rupture diplomatique depuis 1848,

1. Castelli (intime de Cavour), *La politique sarde sur la question d'Orient en 1783 et 1784, documents diplomatiques extraits des archives du royaume.* Turin, 1855.

Nicolas tenant le Piémont pour un antre de révolutionnaires, et les patriotes italiens voyant la cour de Pétersbourg favorable à toutes les brutalités de l'Autriche ; mais les rapports économiques étaient suivis et importants. Depuis quelques années, les négociants de Gênes avaient installé des succursales sur les rives de la mer Noire ; le nombre des bâtiments sardes franchissant le Bosphore dépassait celui de toute autre nation, sans excepter l'Angleterre ; le commerce des céréales, des bestiaux en importation vers la Sardaigne, de la soie, des tissus, des bijoux en exportation vers la Russie, atteignait des chiffres considérables ; des commerçants sardes s'étaient installés dans tous les ports de la mer Noire, y avaient acquis des immeubles, consenti des prêts, le tout sans aucun obstacle du gouvernement local [1]. Détestant la politique des Russes, les Génois appréciaient leurs grains et leurs roubles.

Lorsqu'aux Lieux Saints une rivalité de monastères souleva entre la Russie et les puissances occidentales un conflit d'où surgit une guerre longue et sanglante, l'opinion publique dans les États sardes était tout en souci des événements de Milan [2] ; elle s'inquiéta néanmoins « d'une question à laquelle le cabinet de Turin devait prendre un intérêt de tradition [3] ». Bientôt les événements se précipitent : la mission du prince Menschikof en Turquie, son ultimatum à la Porte, son bruyant départ de Constantinople [4]. A Turin, à Gênes, l'émotion est vive ; « l'importance des événements de Constantinople absorbe entièrement les esprits », car on prévoit « un contre-coup

1. Protestation des députés de la province de Gênes contre l'accession de la Sardaigne au traité d'alliance anglo-français, 22 janvier 1855. « Les intérêts commerciaux que la Sardaigne a dans la mer Noire sont très considérables. » Cavour à Villamarina, 22 mars 1855.

2. *Supra*, p. 238. Tentative d'insurrection du 6 février 1853.

3. M. Aymé d'Aquin à M. Drouyn de Lhuys, 9 mars 1855.

4. V. Bersezio, *Il regno di Vittorio Emanuele II*, t. VI, p. 257.

possible en Italie[1] » ; et le premier effet, désiré, ardemment appelé, c'est l'entrée de l'Autriche dans une aventure fâcheuse, dont le Piémont pourra tirer parti au détriment de son irréductible ennemie : car la ferme résolution de bouter l'Autriche hors de la péninsule dictera la conduite de tous les patriotes italiens pendant toute la guerre d'Orient. Le 20 avril 1853, Victor-Emmanuel disait au duc de Guiche, ministre de France : « Si jamais les armées s'ébranlent, la France trouvera dans le Piémont une avant-garde courageuse, ardente et sympathique ; l'Empereur aura dans le Roi un allié sur lequel il pourra compter sans réserve[2] ». Et, dans sa pensée, il ne pouvait être alors de guerre que contre l'Autriche. Mais quelques mois plus tard, le monarque adressait de pareilles invites à M. de Reiset, de passage à Turin, lui exprimant son désir de prendre part en personne aux opérations militaires d'Orient, car il aimait passionnément la vie des camps et était heureux de se retrouver sur un champ de bataille ; le diplomate s'empressa de rapporter ces propos à l'Empereur[3], à qui ils étaient évidemment destinés.

Le 5 juillet 1853, les Russes passent le Pruth, comme un autre Rubicon. Cavour, Président du Conseil, et Dabormida, ministre des Affaires étrangères, entretiennent de suite le duc de Guiche de ce grave événement : leur sentiment, comme celui des Chambres, est que « cette occupation devra entraîner comme conséquence l'entrée des flottes dans les Dardanelles » ; les deux Italiens espèrent que le passage du détroit deviendra la base des négociations, le retrait des navires anglais et français devant être la compensation offerte pour l'évacuation des principautés. Quelques jours après, le géné-

1. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 28 mai 1853.
2. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 20 avril 1853.
3. Comte de Reiset, *Mes souvenirs*, t. II, p. 220 (août 1853).

ral Dabormida a une longue conversation avec le ministre de France sur les affaires d'Orient : « Ni lui ni ses collègues ne peuvent désirer ouvertement qu'il en résulte une guerre européenne, dont il n'est permis à personne de dire, *a priori*, quelles seraient les conséquences, mais, aux sentiments qu'inspire une cause injuste, soutenue par un gouvernement aussi antipathique que l'est la Russie au Piémont, il est naturel, qu'en prévision d'une complication européenne, les hommes de ce pays se posent cette question : « Que fera l'Autriche ? » N'y a-t-il pas lieu pour eux d'espérer que la situation qui serait faite à l'Autriche mettrait à l'abri l'indépendance du Piémont et ses institutions sans cesse menacées[1] ? » La politique sarde demeure très prudente, réservée, pleine de « circonspection » ; le gouvernement autorise néanmoins quelques officiers à entrer dans l'armée turque[2], notamment « permet » au capitaine Govone de se rendre au quartier général d'Omer pacha, en lui accordant un congé, mais sans lui confier une mission officielle ; l'extrême finesse de l'officier-diplomate fournira les plus précieux renseignements à son gouvernement[3].

L'été se passe en négociations comme si les adversaires se tâtaient avant la prise au corps : et c'est, à la colère des Sardes, à Vienne que s'ouvre la première conférence, comme si la maison de Habsbourg devait servir d'arbitre en Orient : déjà, peut-être, les subtils diplomates italiens ont-ils deviné le jeu de la Hofburg, tout de bascule, ses affections étant à

1. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 4 et 20 juillet 1853. Cf. A. Luzio, *Studi e bozetti di Storia litteraria e politica* (Milan, 1910), t. II, p. 159 et suiv. *La guerra di Crimea e la politica austriaca.*

2. Dont Pinelli, ancien Président de la Chambre et commandant du cadre de réserve.

3. Govone, *Mémoires*, trad. Weil, p. 33 et suiv. Cf. l'importante correspondance de Govone et La Marmora, publiée par Mario Degli Alberti, *Per la Storia dell'Alleanza e della Campagna di Crimea, 1853-1856* (Turin, 1910), p. 1 à 93.

Pétersbourg et ses intérêts en Occident, et croyant habile d'attendre qui sera vainqueur pour se porter vers lui avec enthousiasme. A Turin, on ne doutait pas que l'Autriche fût destinée à devenir l'alliée de la Russie et envahît les territoires limitrophes « pour s'assurer une part de la spoliation ». M. de Guiche prévoyait qu'à ce moment, l'Italie du Nord se soulèverait, les populations lombardes appelleraient à leur secours le Piémont qui serait entraîné dans le mouvement. L'appui de la France serait sollicité dès que l'Autriche se rapprocherait de la Russie[1].

A la fin de novembre, la destruction de la flotte ottomane par les Russes à Sinope « n'atteint pas seulement la Turquie », suivant l'expression de M. Drouyn de Lhuys ; de probable, la guerre devient certaine ; chaque belligérant de demain tient à savoir sur qui il peut compter : aussi Napoléon III délègue-t-il de divers côtés ses informateurs personnels, en Italie le baron Brenier. Diplomate de carrière, jadis consul à Libourne, pendant quelques semaines ministre du Prince-Président, fin, disert, un peu bavard, le baron était envoyé officiellement pour négocier un traité postal avec la Toscane, en réalité « pour parcourir les divers pays de l'Italie et recueillir, chemin faisant, les observations sur l'état des esprits, les tendances des populations et les opinions des principaux personnages[2] ».

Il débuta par Turin, s'entretint avec le roi, Cavour, les ministres, et en fit rapport au quai d'Orsay. « J'ai trouvé, écrivit-il, tous les esprits très préoccupés naturellement de la question d'Orient, non seulement comme complication européenne, mais surtout sous le rapport des conséquences que cette grave affaire peut avoir pour les choses italiennes. »

1. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 12 novembre 1853.
2. M. Drouyn de Lhuys au duc de Guiche, 9 décembre 1855.

Le groupe des émigrés, — lombards, toscans ou romains, — et le parti de la guerre nationale espèrent y trouver une occasion de reprendre les armes, mais en général les sentiments demeurent modérés. M. Brenier est frappé de la prudence, presque de la tiédeur, avec laquelle les ministres envisagent la perspective d'une action plus directe de leur gouvernement dans les affaires de la péninsule, « quelques-uns se hasardent même à blâmer l'attitude militaire et les paroles résonnantes du Roi, et celui d'entre eux dont les antécédents s'accordent le moins avec une politique réservée [1] est peut-être le modérateur le plus constitutionnel et le plus sincère des idées belliqueuses... Le souverain, au contraire, semble plutôt disposé pour une vie active et chevaleresque que pour les calmes succès d'un règne pacifique... On doit se demander si l'opinion de ceux qui voient en lui le futur auteur d'une croisade italienne, entreprise opportunément et avec l'auxiliaire d'événements favorables, ne se rapproche pas davantage de la réalité [2]. »

Ceci était très bien vu : le Roi, bouillant et habile, voulait frapper d'estoc et de taille, et, pour le mieux faire, tirer parti d'une brouille entre la France et l'Autriche, produite par la dérobade de celle-ci.

Et Cavour ? il était resté avec le baron Brenier sur une discrète réserve, parce qu'il ne lui convenait pas de se découvrir encore. Il n'avait aperçu d'abord dans la dispute orientale qu'une gêne aux transactions commerciales ; en novembre 1853, il écrivait : « Les affaires d'Orient se compliquent, si jamais la guerre éclate, nous aurons une fameuse besogne sur les bras. J'espère encore, toutefois, que le moment de dégainer ne viendra pas de sitôt [3] ». Avec la bataille de Sinope dispa-

1. M. Rattazzi, qui jusqu'à la fin de 1854 fut opposé à l'intervention.
2. Baron Brenier à M. Drouyn de Lhuys, 21 décembre 1853.
3. Cavour à E. de La Rüe, 24 juin, 15 novembre 1854.

raissait tout espoir de paix ; l'ébranlement à l'est, prédit par Balbo, allait se produire ; il s'agissait d'en tirer parti. Les libéraux de la grande tradition, Farini, Castelli, ne cessaient de s'en entretenir, en parlaient à leur grand ami, pressaient sur lui pour qu'il ne manquât point l'occasion [1]. Lui-même regardait et réfléchissait. Pour rendre à la Patrie, des Alpes à la Sicile, son indépendance et assurer son *Risorgimento*, alors que l'Italie était divisée, « avilie par une double tyrannie », ses meilleures provinces sous le joug étranger, le Piémont, certes vaillant et libre, mais petit et sans force, — il fallait obtenir l'aide matérielle de la France, sans atteindre l'autonomie et le prestige du royaume sarde [2]. Et comment mieux s'assurer cet indispensable concours, qu'en offrant d'abord le sien dans une guerre européenne entreprise au nom même de la liberté ? Œuvre hardie et difficile, où le subtil génie de Cavour va s'exercer avec persévérance.

En janvier 1854, sa décision était prise, dont il ne se départit plus. Il connaissait l'opinion du roi, qui la faisait savoir à tout venant. « Ne semble-t-il pas à Votre Majesté, avait demandé le ministre au souverain, que nous devrions trouver moyen de participer à la guerre que les puissances occidentales déclarent à la Russie ? — Si je ne puis aller moi-même, j'enverrai mon frère », avait répliqué laconiquement Victor-Emmanuel [3]. Cavour s'en entretenait en février avec un exilé lombard, le comte Toffetti, qui l'encourageait naturellement avec force. Le 8 mars, à propos d'un projet d'emprunt, il

1. Castelli, *Il conte di Cavour*, p. 53 et suiv. Lang, *Cavour und der Krimkrieg*, dans *Historische Zeitschrift*, 1885, p. 3.

2. M. Luzzatti aux fêtes du centenaire de Cavour. *Solenne commemorazione del centenario della nascita di Camillo Cavour* (Turin, 1910), p. 64. Sur les idées de Cavour à cette époque, concernant l'avenir de l'Italie ; Messeri, *La politica del conte di Cavour nella liberazione del Mezzogiorno*, dans la Revue *Il Risorgimento italiano*, 1913, p. 280-281.

3. Massari, *Vita di Vittorio Emanuele II*, p. 157.

faisait allusion devant les députés à la possibilité « que le pays fût appelé à participer activement aux grands événements qui se préparent en Europe ». Mais il tenait à choisir son heure, envoyait à son correspondant financier en Angleterre des protestations pacifiques. « Si cependant, ajoutait-il, l'Autriche se déclare pour la Russie, si la guerre embrase tout le continent d'Europe, alors nous y prendrons forcément part[1]. » La discrétion lui était imposée, autant que par le mystère des chancelleries, par sa situation dans le cabinet où il était presque seul à partager l'opinion du roi : Rattazzi sous l'influence de la politique intérieure, Dabormida par prudence diplomatique, le général La Marmora pour ne point disloquer une armée dificilement réorganisée, ne voulaient point d'intervention en Orient.

A ce moment, les cabinets de Paris et de Londres espéraient mieux que l'envoi des maigres contingents du Piémont, et déjà les diplomates français croyaient qu' « une alliance intime existe aujourd'hui entre l'Autriche et le gouvernement de l'Empereur[2] ». En quoi le quai d'Orsay était bien mal renseigné, car la cour de Vienne faisait le jeu d'une vieille coquette qui, entre deux galants, sourit à l'un et jette œillade à l'autre. Pour se faire bien valoir, le galant de l'Ouest se livra à une manifestation brutale et déplacée. Le 22 février 1854, le *Moniteur universel* contenait, dans sa partie officielle, une note faisant allusion aux négociations qui rapprochaient « chaque jour davantage » l'Autriche de la politique française ; on pourrait redouter des complications venant de l'esprit révolutionnaire, des troubles, soit en Grèce, soit en Italie, « qui se mettraient en opposition directe avec l'intérêt

1. Cavour à Hambro, 26 mars 1854 ; Mayor, *Nuove Lettere di Cavour ;* Treitschke, *Cavour* (*loc. cit.*), p. 313.

2. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 15 février 1854.

de la France... Le gouvernement ne pourrait plus permettre, si les drapeaux de la France et de l'Autriche s'unissaient en Orient, qu'on cherchât à les diviser sur les Alpes. »

La menace était directe, non contre les seuls « révolutionnaires » de Lombardie ou de Vénétie, mais adressée à ceux de Piémont, aux « nationalistes » qui annonçaient l'attaque des États sardes dans le flanc de l'Autriche et pour profiter d'une situation troublée. L'émotion fut vive en Piémont, et légitime. Le ministre de France, qui séjournait à Gênes avec le roi, notait une « très grande sensation ». « Vous nous menacez, lui disait M. Dabormida; qu'avons-nous fait pour cela? Et cependant sur les Alpes, il n'y a que nous[1]. » Le duc de Guiche protestait que l'article du *Moniteur* ne s'adressait qu'à l'esprit révolutionnaire, or « entre le parti révolutionnaire et la monarchie constitutionnelle il y a un abîme ». Mais l'opinion sarde était froissée, d'autant que la « vive satisfaction de l'Autriche », les remercîments qu'elle adressait au quai d'Orsay, son espoir que « le cabinet des Tuileries lui viendrait en aide pour engager les Lombards à reconnaître leurs devoirs envers l'empereur[2] », toute l'attitude de la cour de Vienne soulignaient avec ostentation la portée de la note française.

Le ministre de Sardaigne à Paris fut chargé de demander des explications au gouvernement français; elles furent conformes à celles du duc de Guiche. « En s'exprimant comme il l'a fait, répondit M. Drouyn de Lhuys, le *Moniteur* n'a eu en vue qu'un parti dont le cabinet de Turin condamne comme nous les projets et les plans, et qui n'a jamais réussi qu'à compromettre et à perdre les intérêts qu'il prétendait servir. Le cabinet piémontais a donné trop de preuves de son dévouement

1. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 6 mars 1854.

2. Villamarina à Dabormida, 25 février 1854; Chiala, *L'alleanza di Crimea*, p. 26.

à la cause de l'ordre social pour ne pas comprendre qu'en travaillant à décourager ce parti, par la netteté de notre langage, nous lui évitons à lui-même des embarras qu'il ne peut qu'avoir à cœur de prévenir[1]. » Le gouvernement sarde se déclara satisfait de ces déclarations, mais Cavour comprit que l'heure était venue pour lui de se prononcer, d'autant plus que le 27 mars la guerre était déclarée, que le 10 avril la France et l'Angleterre signaient une convention les unissant dans les hostilités et qu'une clause de ce traité prévoyait l'adhésion de toutes autres puissances à l'alliance franco-anglaise.

La convention fut notifiée au gouvernement sarde, comme à plusieurs autres. La réponse, qui ne fut donnée officiellement qu'en juin, fut « sympathique », sans plus[2]. Le général Dabormida s'en expliqua au ministre de France : une adhésion formelle eût mis les États sardes en état de guerre avec la Russie et sacrifié les intérêts du commerce génois dans la mer Noire ; en outre, par un article de la convention, les Hautes Parties contractantes renonçaient d'avance à retirer aucun avantage particulier des événements qui pourraient se produire ; pour le Piémont, c'eût été promettre de respecter les territoires autrichiens de la Lombardie. Mais Dabormida insistait sur la nécessité pour la Sardaigne de conserver le bienveillant appui de la France et de l'Angleterre[3]. Ce n'étaient là que les paroles officielles. En secret, de bien autres négociations étaient engagées. Ici intervint nettement la politique personnelle de Cavour, approuvée par le roi.

Le 18 avril 1854, M. Scarlett, chargé d'affaires anglais à

1. M. Drouyn de Lhuys au duc de Guiche, 6 mars 1854 ; Bianchi, *Storia documentata*, t. VII, p. 529.

2. Cpr., *infra*, p. 291.

3. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 21 mai 1853.

Florence, eut un entretien avec M. Landucci, ministre de l'Intérieur en Toscane, tout dévoué à l'Autriche, et qui exhala d'amères récriminations contre le gouvernement sarde : « Le Piémont, dit-il, n'a pas d'autre idée que de se mettre à la tête d'un mouvement insurrectionnel en Italie. Le roi l'a en quelque manière promis aux émigrés qu'il a vus à Gênes. Il se croit appelé à conduire la révolution italienne, et à mériter ainsi le titre qu'il ambitionne « d'épée de l'Italie ». Ces dispositions sont connues de l'Autriche ; elle sait que le Piémont ne manquera point l'occasion de soulever contre elle-même l'Italie ; elle ne pourra jamais se déclarer contre la Russie tant qu'elle doit redouter sur ses derrières l'insurrection conduite par le roi Victor-Emmanuel. Si on veut qu'elle se prononce, il faut lui donner quelque gage. Dans ce but le maréchal Radetzki désirerait pouvoir tenir une garnison autrichienne dans la citadelle d'Alexandrie. »

De ces propos si graves, reflets certains de l'opinion autrichienne, M. Scarlett s'empressa d'aviser son gouvernement et adressa copie de sa dépêche à son collègue près la cour sarde, sir James Hudson. Celui-ci connaissait déjà ces accusations contre le Piémont, par des renseignements privés qu'il tenait de Rome et d'autres villes italiennes ; il n'avait pas instruction d'en aviser officiellement le cabinet de Turin, mais, lié d'amitié avec Cavour, il s'en ouvrit à lui dans une conversation privée [1].

Cavour repoussa ces accusations avec énergie, et, dans la vivacité de ses protestations, il s'écria : « De pareilles intentions sont tellement opposées à celles qui nous animent, que pour

1. Massari, *Vita di Vittorio Emanuele*, p. 158. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 30 avril 1854. Cpr. Dabormida à Villamarina (Bianchi, *Storia*, VII, 554) et le *Diario* de Dabormida (Chiala, *L'alleanza*, p. 46). Il est souvent difficile de concilier ces documents, surtout les deux derniers avec les premiers.

ma part je pense que si la France et l'Angleterre nous demandaient un contingent de 14 ou 15.000 hommes[1], le gouvernement du Roi devrait les donner et les envoyer en Orient. » M. Hudson répondit que ce serait en effet la meilleure preuve à donner de la fausseté des griefs articulés par le cabinet toscan, donc par l'Autriche, et il pria Cavour de tenir le ministre de France au courant de cette conversation, partant lui-même le lendemain pour Gênes.

Cavour se rendit immédiatement au Conseil des ministres, rapporta l'entretien dans tous ses détails, et... fut blâmé par tous ses collègues : l'un regrettait de voir le Piémont diviser ses forces et intervenir dans une guerre sans nécessité, loin de son territoire et de ses intérêts ; un autre n'eût voulu accorder l'adhésion à l'alliance que moyennant compensation, la levée des séquestres[2] ; un dernier rappelait l'état critique des finances ; bref, tous regrettaient la « précipitation » du Président du Conseil, et après une séance longue, « très animée », devant l'opinion unanime du Conseil, Cavour se rendit auprès de M. Hudson pour lui signaler le caractère tout personnel de ses déclarations : il semble bien qu'un billet du diplomate anglais était déjà parti pour Londres, la dépêche officielle fut estompée. Qu'importe, le premier coup était porté, et c'est bien ainsi que l'entendait la profonde intelligence de Cavour.

Le duc de Guiche avait été laissé dans l'ignorance de cet incident, qui ne fut connu du cabinet de Paris que par une communication du gouvernement anglais. M. Drouyn de Lhuys

1. C'est le chiffre même auquel fut fixé l'apport du Piémont à l'alliance. Cavour avait évidemment étudié la question, — et avec quelle raison. On verra qu'il tenait ce chiffre, peut-être l'ordre de le donner, du roi lui-même.

2. A la suite de l'insurrection de Milan (février 1853), le gouvernement autrichien avait mis sous séquestre les biens des patriotes lombards, émigrés et récemment naturalisés sardes. *Supra*, t. II, p. 238 et suiv.

en écrivit à son ministre en Piémont, lui détaillant la conversation qu'il croyait officielle, lui demandant pourquoi Guiche n'avait dit mot. « Car je ne puis supposer, ajoutait-il, que le général Dabormida ou M. Hudson lui-même ne vous aient pas instruit d'une démarche aussi importante[1]. » Vexé, le duc se rendit sur-le-champ auprès de M. Dabormida et ce dialogue s'engagea entre les deux hommes : *Demande*. Le cabinet a-t-il reçu, de la part de M. Hudson, des ouvertures pour adhérer au traité d'alliance de la France et de l'Angleterre? — *Réponse*. Non. — *D*. Le gouvernement sarde a-t-il dit qu'il y entrerait volontiers et qu'il pourrait contribuer pour un contingent de 15.000 hommes à la guerre d'Orient? — *R*. Non. — *D*. Mais si les puissances alliées le demandaient, le cabinet serait-il disposé à le faire? — *R*. Le cabinet n'a pas délibéré sur cette proposition et se réserve de l'examiner, si on s'adresse à lui. Elle n'a jamais été soulevée en conseil, ni soumise au roi. — *D*. Mais le Président du Conseil a exprimé son opinion à cet égard ; est-il donc en désaccord avec ses collègues ? — *R*. Le Président du Conseil n'a pu exprimer qu'une opinion toute personnelle, elle ne peut servir d'élément à une conversation officielle. Le Conseil ne s'est pas occupé de la question et n'a donné à personne la mission de parler pour lui[2]. »

Intrigué de ces paroles, qui dénotaient un flagrant conflit entre le Conseil des ministres et son Président, Guiche alla chez M. Hudson, qui lui révéla tout l'incident. Et le duc (il fut parfois, hélas ! moins perspicace) en conclut « à l'aveu tacite du consentement que le cabinet de Turin serait obligé de donner si on lui faisait à ce sujet des ouvertures directes ». (30 avril.)

Dabormida ne pouvait que reconnaître ces faits, qu'il

1. M. Drouyn de Lhuys au duc de Guiche, 26 avril 1854.
2. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 29 avril 1854.

regrettait, qu'il amoindrissait dans ses dépêches officielles, jusqu'à affirmer que « ni le cabinet, ni M. de Cavour lui-même ne sont nullement engagés ». Il a écrit dans son *Diario* que « le gouvernement n'accorderait sa coopération à la guerre que lorsqu'il serait garanti que sa sécurité en Italie ne serait point menacée; que la cessation des séquestres mettrait un terme à la position anormale et *humiliante* dans laquelle il se trouvait envers l'Autriche et qu'il aurait la prospective (*sic*) que ses sacrifices seraient récompensés par des avantages ». La dernière raison ne manque point de valeur, elle est compréhensible, humaine, et a inspiré la politique de Dabormida jusqu'à son départ; mais le génie de Cavour avait une autre envergure. Quoiqu'en prétendît son ministre des Affaires étrangères, il se considérait comme « engagé ». Pour l'heure, il ne pouvait que tenir le langage de son Conseil, et dans une conversation ultérieure avec Guiche, il posait sinon la condition, au moins la question des séquestres : si, en garantie de la sincérité et de la franchise de ses propres intentions, le Piémont envoyait 15.000 hommes en Orient, ne serait-il pas équitable qu'en compensation l'Autriche renonçât à la mesure qui était la cause du différend entre les deux gouvernements? la France et l'Angleterre ne pourraient-elles entremettre leurs bons offices pour obtenir du gouvernement autrichien la main-levée du séquestre sur les biens des Lombards naturalisés sardes?

La conversation continua quelque temps, sans aboutir. Le 2 juin, M. Dabormida remettait aux ministres de France et d'Angleterre sa réponse à la notification du traité d'alliance. On l'a dit, elle demeurait à dessein dans le vague. « Les puissances alliées, y était-il écrit, ne peuvent douter que toutes les sympathies (du gouvernement du Roi) ne soient acquises à la cause qu'elles ont entrepris de défendre, et qu'il n'applau-

disse au dévouement désintéressé avec lequel elles poursuivent en commun le triomphe d'une politique saine et libérale, la seule qui puisse à nos yeux, comme aux leurs, procurer à l'Europe les bienfaits d'une paix assise sur des bases solides. » Elle se terminait en exprimant des vœux pour « le succès que doit désirer toute puissance ayant véritablement à cœur l'indépendance des États et le maintien de l'équilibre de l'Europe ». Mais le dernier mot était dit, à juste titre, par le duc de Guiche : « Je crois pouvoir affirmer que les Puissances occidentales peuvent compter sur 15.000 hommes de très bonnes troupes, infanterie et artillerie, le jour où elles croiraient devoir les demander[1]. »

Cavour avait lieu de n'être pas satisfait d'avoir été abandonné par son Conseil et désavoué par son propre ministre des Affaires étrangères. Mais qui sait avoir raison, sait attendre et reprendre. Avec sa perspicacité et sa ténacité, Camille voulait gagner des mois et des voix au Conseil : comme le Cid, il laissait faire « le temps, sa vaillance et son Roi ».

Son Roi agit le premier : peu de jours après la remise par Dabormida de la réponse officielle, le 6 ou 7 juin, Guiche se rendit auprès de Victor-Emmanuel, en visite privée, et ce pittoresque dialogue s'engagea entre le monarque et son hôte[2] : « Ah ! ah ! s'exclama le roi, vous avez bien fait de venir. Je suis bien aise de vous voir. Eh bien ! cela ne va pas ; n'est-ce pas ? nous allons causer. Voyons, mettez-vous là. Voulez-vous un cigare. » Et tout en tirant sur son *trabuco* : « Non, cela ne va pas : qu'est-ce que vous en pensez ? voyons, parlez fran-

1. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 2 juin 1854.

2. Ce dialogue d'après un document communiqué par Gramont à Massari (*Vita di Vittorio Emanuele*, p. 165 et suiv.). Le duc ne l'a point mentionné dans sa correspondance officielle, peut-être le roi et le diplomate ont-ils chacun quelque peu forcé la note : mais elle est bien conforme au langage de Victor-Emmanuel.

chement. » Et comme le diplomate avouait qu'« il avait trouvé la note un peu diplomatique... » Sa Majesté rétorqua : « Ah ! oui, elle est belle, la note ; parlons-en. Moi je la trouve bête, voilà mon avis. Ils se sont mis à sept ou huit pour la faire. Je leur ai dit ma façon de penser. J'aurais fait autre chose, moi. » — *Le duc* : « Peut-être que Votre Majesté aurait répondu dans le sens des ouvertures de M. de Cavour. » — *Le roi* : Qu'est cela, les ouvertures de Cavour ? Voyez-vous, mon cher, il faut appeler les choses par leur nom. Il n'y a pas d'ouvertures de Cavour : c'est moi qui ai parlé. Je lui ai dit de vous offrir 15.000 hommes... Cavour a été tellement malmené par ses collègues, qu'il n'a plus voulu continuer. Ils lui ont persuadé que ce serait impopulaire d'entrer dans une alliance où sera l'Autriche, à moins que l'Autriche ne nous donne un gage par la levée des séquestres sur les biens des émigrés lombards. Mais moi, je vous dis une chose, et vous pourrez l'écrire à l'Empereur. L'Autriche n'y est pas dans votre alliance, et elle n'y sera jamais, et si vous comptez sur elle, vous vous trompez » ; et, après avoir daubé sur ses ministres : « Il n'y a que Cavour et moi. Mais attendez un peu et vous verrez. » — *Le duc* : « Dois-je comprendre que Votre Majesté veut entrer dans notre alliance, et y apporter son contingent de troupes ? » — *Le roi* : « Oui, je le veux et cela sera. C'est par mon ordre que Cavour en a parlé, et s'il faut changer les ministres, je les changerai. » Et, comme l'attitude du Français exprimait quelque incertitude, Victor-Emmanuel de répliquer en redressant d'un coup brusque la tête, par un geste qui lui était familier, vraiment royal : « Ah ! ça, dites donc, vous ; est-ce que vous en douteriez, par hasard ? »

Le temps agit ensuite : les troupes alliées avaient débarqué à Gallipoli, les Russes avaient abandonné le siège de Silistrie, les soldats français et anglais s'étaient installés à Varna et

avancés dans la Dobroudja pour y être décimés par le choléra. Le cabinet autrichien continuait son double jeu, signait des traités avec la Prusse et la Turquie, négociait à Vienne les « quatre garanties » qu'on exigerait de la Russie, et renouvelait néanmoins, à la cour de Pétersbourg, ses ménagements sinon ses encouragements. En été, les armées alliées débarquaient en Crimée ; le 20 septembre, la bataille de l'Alma faisait croire à la prochaine prise de Sébastopol, qu'annonçait déjà un Tartare inconnu[1]. Mais la bataille de Balaklava, quoique victorieuse pour les armées alliées, démontrait la ténacité des Russes ; il était certain que la campagne serait longue et dure : « Mon impression est que nous sommes ici pour tout l'hiver », écrivait le chef d'état-major de l'armée anglaise[2]. Et, de Constantinople, le prince Napoléon écrivait à ses amis des lettres décourageantes[3].

Enfin, la « vaillance » de Cavour agissait avec ténacité. Camille pratiquait la politique de l'aide-toi, le ciel t'aidera. En Piémont, l'opinion publique était partagée : deux partis, les extrêmes, étaient opposés à toute intervention : la droite avec le haut clergé, parce que l'alliance, avec la France et l'Angleterre, surtout signée par le cabinet Cavour-Rattazzi, par le *connubio* responsable des premières mesures anticléricales et bientôt de la lutte contre les Congrégations et donc contre le Vatican, cette alliance eût été néfaste à l'esprit clérical, au principe d'autorité qui inspirait les vieux *codini ;* l'extrême gauche, parce qu'elle n'y voyait que l'inféodation à

1. « ... Si un nouveau Tartare ne met pas de nouveau cette nuit l'Europe sens dessus dessous... », mandait Cavour le 7 octobre 1854 au marquis César Alfieri.

2. P. de La Gorce, *Histoire du second Empire*, t. I, p. 291.

3. Le prince Napoléon à Bixio, 21 décembre 1854. Bibl. Nat. Fonds Bixio. Cfr. le prince Napoléon à Napoléon III, 1er janvier 1854, *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1924, p. 60.

l'empereur du Deux-Décembre et percevait mal l'intérêt pour l'unité italienne d'une lutte en Orient ; les députés génois continuaient à redouter que la guerre avec la Russie déterminât une grosse crise commerciale. Le pays, — l'homme dans la rue ou dans le village, — et, avec lui, la majorité de la Chambre, au contraire, comprenaient que toute campagne victorieuse relèverait le prestige national, abattu par les malheureuses campagnes de 1848 et 1849. L'armée « se joignait aux alliés de ses vœux, comme elle était disposée à le faire sur les champs de bataille[1] ». Et le cabinet était partagé, mais non plus comme en avril ; ici paraissait le travail de son chef.

Quant à lui, il n'avait point changé ; il était ancré dans cette décision d'attacher Napoléon et la France à la fortune de sa patrie. « En tout cas et quoi qu'il arrive, disait-il le 4 octobre à M. de Guiche, l'Empereur nous trouvera de fidèles alliés, et toujours prêts, quand il le faudra, à marcher avec la France, que nous ne quitterons plus. » Auparavant, il avait encore maintes difficultés à vaincre : « Il me faut, écrivait-il dans une lettre intime, traîner le char de l'État sur une route remplie d'ornières et bordée de précipices[2]. » Mais, déjà, il avait acquis à son opinion deux ministres : Cibrario était un ferme partisan de l'intervention et le général La Marmora y était gagné, espérant commander les troupes du corps expéditionnaire ; au contraire, les deux ministres les plus considérables résistaient : Rattazzi, à l'Intérieur, hésitant, mais encore défavorable à une intervention sans compensation ; Dabormida, aux Affaires étrangères ; « celui-là, disait le roi, n'écoute rien et ne cède jamais ».

Le duc de Guiche, alors en France, l'avait entrepris dans une correspondance personnelle, « latérale », évidemment

1. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 5 octobre 1854.
2. Cavour à E. de La Rüe, 1er octobre 1854.

inspirée par Napoléon III. Le 22 octobre[1], le diplomate français avait écrit à « son cher général » une lettre toute confidentielle, lui exposant que la France se trouvait à court de bâtiments et demandant si la Sardaigne consentirait à lui prêter une frégate, une corvette ou même un aviso sans avoir à engager aucune dépense quelconque. Dabormida avait envoyé « à son cher duc... son bon et très sûr ami » une longue lettre, très enveloppée et délicate — de refus, le Piémont ne voulant pas « s'introduire furtivement dans l'alliance..., le jour où nous verrons nos véritables intérêts garantis, nous sommes prêts à porter notre grain de sable au glorieux édifice que la France et l'Angleterre travaillent à élever avec tant de sacrifices à la civilisation et à la prospérité de l'Europe ». Avec une suave douceur, le duc avait répliqué qu'il comprenait, mais que « la neutralité ne serait bientôt plus possible et ne paraîtrait même pas très politique », et le diplomate avait aimablement ajouté que le Piémont n'était connu en Europe que par les violences de sa presse, « et vous êtes, aux yeux de l'Europe, responsables et complices de cette intempérance de langage ». Bref, avec une parfaite politesse, les deux hommes d'État s'étaient brouillés à jamais.

Le 2 décembre, la discussion du budget des Affaires étrangères fournissait l'occasion au leader de l'extrême gauche, Brofferio, de s'opposer avec vigueur à tout funeste traité avec la France, car « entre l'autocratie de Pétersbourg et le despotisme de Paris, je ne mets aucune différence ». Dans sa réponse devant la Chambre, et tout en protestant de sa sympathie pour les puissances alliées, le ministre Dabormida déclarait sans ambages : « Nous sommes libres de tout engagement et indépendants ».

1. Cette importante correspondance dans Chiala, *L'alleanza di Crimea*, p. 72 et suiv.

Or, le même jour, à Paris, on apprenait la nouvelle du douteux combat d'Inkermann, et à Vienne les puissances alliées signaient avec l'Autriche une nouvelle convention, et qu'elles croyaient définitive.

II

La guerre était bien autrement rude qu'elle n'avait paru lorsqu'elle avait été déclarée, — on disait « La guerre de Troie[1] » ; le soldat russe, résigné, solide, brave, tenait ferme contre la furia française et la froide énergie des Anglais ; en France, l'opinion publique était inquiète et découragée : « Les lenteurs malheureusement trop explicables du siège de Sébastopol ont mis la Bourse en déroute, écrivait le directeur des Affaires politiques, et la ville est pleine de sinistres rumeurs[2]. » Or, un échec en Crimée, humiliation pour l'orgueil anglais, eût entraîné l'effondrement du trône français ; après « l'Empire, c'est la paix », une guerre malheureuse devait avoir pour juste conséquence l'inévitable déchéance de l'empereur Napoléon III. Il fallait donc recourir à tous appuis possibles, forts ou faibles, et « faire flèche de tout bois ».

L'alliance puissante était celle de l'Autriche : malgré les déceptions du printemps, la France et l'Angleterre croyaient encore possible de lier à leur sort la fuyante Hofburg ; des négociations très serrées s'engageaient en novembre et elles aboutissaient le 2 décembre à un traité reprenant les quatre garanties d'avril[3], et stipulant que si le rétablissement de la paix

1. Sur la campagne à la fin de 1854, C. Rousset, *Guerre de Crimée*, t. I, p. 284 et suiv.

2. M. Thouvenel à M. Benedetti, 7 novembre 1854 ; L. Thouvenel, *Pages de l'histoire du second Empire*, p. 127.

3. Article 5 du traité ; de La Gorce, *loc. cit.*, p. 347 ; D'Harcourt, *Les quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys*, p. 78.

générale n'était pas assuré avant la fin de l'année, les souverains de France, d'Autriche et d'Angleterre, délibéreraient « sans retard sur les moyens efficaces pour obtenir l'objet de leur alliance ». On crut la *triple alliance* enfin réalisée, le quai d'Orsay et Saint-James se congratulèrent comme si la citadelle de Sébastopol était enlevée, et à Turin on s'inquiéta de ce que signifiait le traité ; le roi mandait à Dabormida de vérifier s'il n'y avait point quelque clause secrète garantissant les territoires autrichiens en Italie ; « cela changerait bien notre alliance et il faut en être sûr avant ». Et le monarque était singulièrement perspicace, car, peu de jours après, les cours d'Autriche et de France signaient un accord pour « prévenir les tentatives qui pourraient être dirigées en Italie contre l'intégralité territoriale des États qui la composent[1] ! » Mais, toujours optimiste, Victor-Emmanuel terminait sa lettre à d'Azeglio par ces mots joyeux : « Ciao, cher ami, en avant marche, et soyez gai[2] ».

Cavour écrivait : « L'alliance de l'Autriche avec la France et l'Angleterre paraît un fait accompli. Il faut s'y résigner et tâcher d'en tirer tout le parti possible. » L'événement, loin de l'arrêter, le poussait : car si l'Autriche avait fait payer son concours par une garantie de ses possessions en Italie, c'était un danger que le Piémont avait intérêt à détourner en entrant de suite dans l'alliance occidentale ; le cabinet de Vienne se déroberait-il une fois encore, le gouvernement sarde ne pouvait que gagner à le devancer par une initiative hardie et d'apparence désintéressée ; enfin l'Autriche se rejetterait-elle vers la Russie, les puissances occidentales ne manqueraient point de la harceler sur son flanc d'ouest et de lui enlever,

1. Convention du 22 décembre 1854.
2. Chiala. *L'alleanza*..., p. 120.

en expiation, ses provinces italiennes[1]. Cavour comprit ainsi; il suivit l'Autriche, pour la devancer et la vaincre.

Or, au même moment, les deux alliées, estimant qu'on a souvent besoin d'un plus petit que soi, surtout en présence d'un ennemi vigoureux et d'un ami inconstant, se tournaient vers le Piémont[2]. L'idée vint presque simultanément à Londres et à Paris, mais il résulte bien des pièces que c'est le cabinet de Saint-James qui en prit l'initiative[3].

Le 29 novembre, avant donc que fût signé le traité de Vienne, les lords Clarendon et John Russell envoyèrent chacun à sir James Hudson, leur représentant à Turin, une très pressante dépêche pour le prier de sonder les dispositions du gouvernement sarde à fournir un corps de troupes pour l'expédition de Crimée, soit en le mettant à la solde de l'Angleterre et sous le commandement de lord Raglan, soit en adhérant au traité du 10 avril et en envoyant un contingent à son propre compte. Par suite d'une erreur dans la répartition des sacs postaux, ces lettres n'arrivèrent à Turin qu'après quatorze jours de circulation.

Pendant qu'elles voyageaient, M. Drouyn de Lhuys avait écrit à Londres pour proposer au cabinet anglais de demander l'adhésion pure et simple du Piémont au traité d'alliance : sir James Hudson « prendrait les devants », mais M. de Guitaut, chargé d'affaires pendant un congé du duc de Guiche, aurait des instructions identiques et se joindrait à son col-

1. Mazade, *Le comte de Cavour*, p. 110. Rosi, *Storia contemporanea d'Italia*, p. 551. E. Bourgeois. *Manuel historique*, III, p. 439.

2. « Dans leur invitation au Piémont, la France et l'Angleterre ne visaient qu'à décider l'Autriche en assurant la paix en Italie », a écrit Orlando, *La Lotta politica in Italia*, p. 551.

3. Ici les pièces officielles concordent à quelques nuances près. M. Drouyn de Lhuys à M. de Guitaut, 11 décembre 1854 ; M. de Guitaut à M. Drouyn de Lhuys, 14 et 15 décembre 1854 ; M. Dabormida à M. de Villamarina, 15 décembre 1856.

lègue anglais. Lord Clarendon acquiesça à ces propositions, qui répondaient aux instructions déjà données par lui, et avertit sir James Hudson qu'elles modifiaient la teneur de sa lettre du 29 novembre. M. Drouyn de Lhuys, avisé du consentement du noble lord, écrivit le 11 décembre à M. de Guitaut, en termes un peu pompeux, que les garanties données par le Piémont, la décision prise par l'Autriche l'avaient amené « à se reporter sur l'accueil sympathique que la simple communication du traité d'alliance avait reçu de Turin ». Il informait donc son chargé d'affaires des instructions que M. Hudson avait dû recevoir de son gouvernement, lui mandait de s'entretenir avec le ministre anglais des démarches faites, et, si celui-ci « en espérait une issue conforme à nos vœux, l'autorisait à les soutenir confidentiellement ».

Les deux lettres du 29 novembre étaient enfin parvenues à destination le 13 décembre, et, sur-le-champ, M. Hudson en donna connaissance à M. Dabormida. Le Conseil des ministres en délibéra et prit les ordres du roi : on décida d'écarter *de plano* la mise de troupes sardes à la solde de l'Angleterre, « cette armée étant composée, d'après la constitution, de citoyens désignés par le sort pour payer leur tribut du sang à la patrie, on ne pouvait leur demander le sacrifice de la vie que pour la défense ou dans l'intérêt direct de leur pays » ; par ailleurs, le gouvernement sarde se déclarait « prêt à faire accession au traité à des conditions équitables ». Ces « conditions », c'était la mainlevée des séquestres. Et la réponse du cabinet fut apportée le soir même par M. Dabormida à sir James.

Le lendemain, 14 décembre, MM. Hudson et de Guitaut recevaient les instructions dernières de leurs gouvernements : mission de proposer l'accession pure et simple au traité, avec envoi d'un contingent de 10.000 Sardes. M. Dabormida les rejoignit chez sir James pour recevoir communication de ces

nouveaux documents ; il déclara ne rien pouvoir décider avant d'avoir pris à nouveau les instructions du roi et l'avis de ses collègues, mais, spontanément, il insista sur la question des séquestres ; on ne pouvait, selon lui, laisser à l'opposition parlementaire ce redoutable argument « d'un traité conclu sans qu'on fût préalablement revenu sur cette mesure ». M. Hudson, puis M. de Guitaut insistèrent sur une adhésion pure et simple.

Le Conseil des ministres se réunit le même jour sous la présidence du roi ; l'accord était malaisé, le roi, Cavour étant favorables à une adhésion pure et simple, Dabormida et, moins fortement Rattazzi, tenant à la condition de mainlevée des séquestres. On se résolut à une proposition mixte, la remise d'une note officielle avec une annexe secrète[1] : la note contenait l'adhésion au traité du 10 avril avec mise à la disposition des alliés d'un contingent de 15.000 hommes, à condition qu'un prêt de 20 millions de livres sterling à 3 p. 100 d'intérêts fût consenti au Piémont. Les deux puissances occidentales déclareraient qu'il serait tenu compte au gouvernement sarde, à la conclusion de la paix, des services rendus à la coalition et de ses sacrifices en hommes et en argent. « Par ce traité, le gouvernement sarde entre dans le concert européen, prend part aux négociations et intervient au Congrès ayant pour but le rétablissement de la paix et l'affermissement de l'équilibre européen. » Les articles secrets étaient au nombre de deux : les puissances occidentales s'engageaient par le premier « à faire tous leurs efforts pour faire lever par l'Autriche le séquestre sur les propriétés des sujets sardes », et par le second « à prendre en considération l'état de l'Italie, au rétablissement de la paix ». Et c'était tout, sauf ceci encore,

1. Texte de la note dans Bianchi, *Storia documentata*, t. VII, p. 540.

ajouté ensuite dans une dépêche de M. Dabormida à M. Villamarina, la garantie que le traité avec l'Autriche du 2 décembre ne contenait aucun article secret de nature à léser les intérêts matériels ou moraux du Piémont ou préjuger la question italienne. La précaution était opportune au moment où était signé le pacte secret du 22 décembre entre l'Autriche et la France.

Les représentants de France et d'Angleterre furent appelés le soir même au Conseil où on leur remit cette réponse. Ils l'envoyèrent de suite à Londres et Paris ; dans une dépêche datée du lendemain, M. de Guitaut ajoutait que les deux articles secrets « pouvaient être considérés comme insignifiants », demandés par le Conseil « pour couvrir plus tard sa responsabilité devant les Chambres ». Le gouvernement sarde accepterait une modification dans le fond et la forme, mais insistait sur l'urgence de la solution, à raison des attaques probables des deux partis extrêmes[1].

Il était à craindre que ces conditions — parfaitement raisonnables en elles-mêmes, et que dépassa un prochain avenir — fussent tenues pour inacceptables à l'époque où elles étaient présentées ; M. Dabormida voulait brusquer ce que Cavour attendait d'une inévitable évolution. En effet, lord Clarendon télégraphia de Londres que les deux articles secrets constituaient un obstacle à la conclusion du traité. Et c'était évident : comment demander aux deux puissances occidentales de signer un traité dont deux pointes étaient dirigées contre un État avec qui elles venaient de traiter[2] ?

M. Dabormida répondit vainement aux objections anglaises par deux lettres fort sensées, si on les prend au point de vue sarde, mais si peu chaleureuses pour l'accession, si pleines

1. M. de Guitaut à M. Drouyn de Lhuys, 15 décembre 1854.
2. Zanichelli, *Cavour*, p. 259.

de réticences, qu'elles paraissaient contenir plutôt une retraite polie qu'une négociation en cours de réussir[1].

L'affaire était mal engagée ; Cavour le sentait, qui priait une Italienne habitant Paris de le renseigner sur « la véritable pensée des gens qui gouvernent la France », car si le Piémont est prêt à des sacrifices, encore importe-t-il « de connaître dans quel esprit ces sacrifices seront accueillis par ceux à qui ils doivent spécialement profiter[2] ». Ces négociations embarrassées, ces dissentiments entre ministres ne passaient point inaperçus ; quelque inquiétude se glissait dans les milieux politiques. « Notre ministère, écrivait la marquise d'Azeglio, se trouve comme dans un tremblement de terre et ne sait s'il y résistera[3]. » Mais une très noble démarche était faite au nom des victimes du séquestre lombard, par deux d'entre eux : Mauri écrivit à Oldofredi qu'il fallait sacrifier leurs propres intérêts plutôt que ceux de l'Italie ; mieux valait signer le traité sans réserve sur le séquestre que ne point le passer, et Oldofredi remit cette lettre à Cavour, en l'appuyant vivement. Le geste était beau, convaincant[4].

Depuis plusieurs semaines, le roi était resté dans son isolement de Majesté, Cavour dans l'anonymat du Conseil, le duc de Guiche au loin. Quand ils traiteront ensemble, l'affaire roulera, non sans heurts, mais vite.

Le ministère du quai d'Orsay était demeuré dans une grande

1. M. Dabormida à MM. de Villamarina et E. d'Azeglio, 21 décembre 1854.

2. Cavour à la comtesse Rasini, 22 décembre 1854 ; lettre déjà publiée par Mayor, *Nuove Lettere,* rééditée et revue par L.-C. Bolléa, *Una « Silloge » di lettere del Risorgimento* (1919), p. 63.

3. Marquise d'Azeglio au marquis Emmanuel d'Azeglio, 1er janvier 1855.

4. Bersezio, *Il regno di Vittorio Emanuele II,* t. VI, p. 270. « Les exilés comprenaient que de l'Orient pouvait surgir vraiment l'aurore de la renaissance italienne », a dit poétiquement M. Daneo aux fêtes du centenaire de Cavour, *Solenne commemorazione del centenario della nascita di Camillo Cavour*, p. 18.

réserve pendant ces négociations, car il était entendu avec Londres qu'en l'absence du duc de Guiche, l'initiative et l'action appartiendraient à M. Hudson. Le 27 décembre, M. Drouyn de Lhuys annonçait à M. de Guitaut le prochain retour de Guiche, ajoutant : « Il a naturellement de moi verbalement les instructions que je me proposais de vous adresser ».

Le duc arrive à Turin le 2 janvier 1855, et, dès le 3, rend visite à M. Dabormida, puis à Cavour[1] ; il désire tâter le terrain avant de s'y engager ; il reste donc sur une réserve bienveillante et approbatrice. Il constate que le gouvernement sarde proteste de son désir d'adhérer au traité du 10 avril, qu'il abandonne la forme des articles secrets, additionnels au pacte d'accession, mais qu'il demande la signature d'une note, distincte quoique connexe à l'adhésion, — on l'appellera la note réversale — et contenant à peu près les mêmes conditions.

Cette persistance, remarque Guiche, se justifiait jusqu'à un certain point par une dépêche officielle de lord Clarendon, destinée à être communiquée au gouvernement sarde : cette pièce, tout en blâmant la forme des traités secrets, reconnaissait en principe leur objet digne de tout l'intérêt du gouvernement de la Reine, promettait son appui, prévoyait les éventualités qui pourraient amener des changements *désirables* dans les conditions actuelles des États de l'Italie. Il était naturel que, connaissant ce document, M. Dabormida voulût en transporter les éléments dans une note réversale.

Mais cette dépêche officielle était destinée à la publicité du *Blue Book*. Les véritables instructions de lord Clarendon étaient renfermées dans une lettre particulière, et d'une nette précision : « Dans aucun cas, y était-il écrit en substance, il

1. Le duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, deux dépêches du 6 janvier 1855.

ne faut consentir à faire de ces sentiments sympathiques ou de ces promesses officieuses l'objet d'une déclaration solennelle et publique. » Ainsi les instructions de Londres concordaient avec celles qu'à Paris Guiche avait reçues de M. Drouyn de Lhuys. Les deux ministres anglais et français pouvaient aller de l'avant, mais avec prudence, discrètement si possible. Pendant quatre jours on n'avança guère, M. Dabormida se refusant à céder sur la question des séquestres, où il voyait engagé l'honneur même du Piémont, les deux diplomates se réservant. Le 7 janvier, une nouvelle conférence était tenue sans résultat.

Mais, et ceci est de haute importance, le même jour, 7 janvier, le duc de Guiche vit le roi qui lui déclara sans ambages[1] : « Je sais tout, je sais absolument tout, et je suis très mécontent. D'abord je vous déclare que je ne suis pour rien dans ces hésitations et ces conditions; je les trouve stupides : si nous y allions franchement et promptement, nous y gagnerions bien davantage. Quant à moi, je suis d'avis qu'il faut s'allier en toute confiance, sans restrictions ni réserves, ou ne pas s'allier du tout. L'Empereur et moi nous avons échangé des assurances d'amitié formelles : il a ma parole; j'ai la sienne; nous sommes incapables de nous tromper, et cela me suffit. Si nous sommes battus en Crimée, nous nous en tirerons toujours, et si nous sommes vainqueurs, eh bien! cela vaudra mieux pour les Lombards que tous ces articles qu'ils veulent joindre au traité... Patience : vous savez ce que je vous ai dit : je n'ai qu'une parole, et si ceux-là ne veulent pas marcher, j'en prendrai d'autres qui marcheront, mais

1. Document produit par Massari, *Vita di Vittorio Emanuele*, p. 171, et confirmé en substance dans une dépêche officielle de Guiche, en date du 7 janvier 1855, 11 heures du soir. La date du 8, donnée par Massari, doit donc être rectifiée en 7.

nous n'en viendrons pas là; car, voyez-vous, le pays et les Chambres sont de mon avis. »

Ainsi le duc de Guiche connaissait la décision du roi; il savait aussi l'avis du Président du Conseil, affirmé dès le mois d'avril, et facile à retrouver même dans les négociations où il appuyait son ministre des Affaires étrangères, car, écrivait celui-ci dans son *Diario*, « Cavour était impatienté des retards et craignait le mauvais effet d'une rupture[1] ». Par le souverain même, Guiche avait appris l'opinion du pays et du Parlement. Il pouvait donc « y aller », et le fit même avec plus de vivacité qu'il ne l'a rapporté dans ses dépêches officielles.

Le 9 janvier, au soir, Hudson et Guiche se rendirent au ministère des Affaires étrangères retrouver Cavour, Dabormida, La Marmora et Rattazzi. La discussion reprit sur la note réversale que Dabormida et Cavour croyaient acceptée, en principe et sauf modifications, par les diplomates anglais et français. La discussion fut vive, Dabormida étant « irrité de ce qu'il considérait comme un manque de loyauté... », Cavour croyant « que le plénipotentiaire français n'était pas le fidèle interprète des intentions amicales et bienveillantes de son gouvernement[2] ». Le Président du Conseil ne tenait compte ni des instructions orales de Drouyn de Lhuys, ni de celles écrites de lord Clarendon. Les deux diplomates se résolurent alors à produire la lettre confidentielle du noble lord : « Dans aucun cas, il ne faut consentir à faire de ces sentiments sympathiques ou de ces promesses officieuses l'objet d'une déclaration solennelle et publique. » Dabormida se tourna vers le duc comme pour lui demander si ces instructions le concernaient aussi; Guiche fit un signe affirmatif. Cavour, alors, prit la parole brusquement : « En face, dit-il, d'instructions aussi

1. Chiala, *L'alleanza*, p. 133.
2. Cavour à Villamarina, 11 janvier 1855.

précises, il est en effet difficile de demander aux ministres de France et d'Angleterre de signer une note, mais je ne puis m'empêcher d'exprimer mon étonnement de cette réserve. » D'ailleurs, continua-t-il, il me paraît superflu de prolonger une discussion, qui ne peut aboutir. Et il annonça que le Conseil avait décidé, le matin même, d'envoyer à Paris le ministre de la Guerre, La Marmora, « pour se concerter avec le gouvernement de l'Empereur sur la question » controversée.

Surpris, mécontent de cet acte de méfiance et de ce que le cabinet sarde se flattât d'obtenir directement par l'un de ses membres ce que les gouvernements alliés prescrivaient à ses représentants de ne point faire, Guiche protesta hautement, très hautement : « Je ne puis empêcher, dit-il, M. le ministre de la Guerre de se rendre à Paris, s'il le juge convenable; mais je lui déclare que mon gouvernement ne changera pas un mot à ce que je lui dis aujourd'hui en son nom; et je désire que soit constaté dans un protocole que c'est contrairement à mon avis que ce voyage s'accomplit dans les circonstances présentes... Qu'espérez-vous? Discuter la question? Mais au point où elle est arrivée elle n'est plus discutable... Vous pensez que le ministre de la Guerre obtiendra de M. Drouyn de Lhuys et de lord Clarendon de nous désavouer et de changer des délibérations prises en commun après mûres délibérations! Comment pouvez-vous croire que nous approuvions une démarche semblable, aussi insolite dans la forme que blessante dans le fond[1]. » Et ayant exprimé ses regrets de la décision du Conseil sarde, il fit entendre que sa réplique de ce chef était catégorique : insister sur la mission de La Marmora, c'était

1. Le duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 9 janvier 1855; d'après Cavour le duc « alla jusqu'à dire que le ministre de la Guerre *serait mal reçu*, et autres choses également peu aimables » (à Villamarina, 11 janvier 1855).

abandonner le projet d'accession, et d'ailleurs rien n'empêchait le Piémont de conserver son attitude de neutralité bienveillante.

Ce discours, « très bien inspiré[1] », appuyé par M. Hudson, fit une forte impression sur les ministres, mais sans les convaincre en rien d'autre que de la nécessité de céder: « Si nous avions été animés d'un moins grand dévouement aux intérêts de notre pays, a écrit Cavour le surlendemain, si nous n'avions pas été pénétrés de l'importance de ne pas envenimer et de ne pas laisser traîner en longueur des négociations aussi délicates et difficiles, nous aurions rompu tout à fait avec M. de Guiche pour recommencer de traiter soit à Londres, soit à Paris. » Cavour était assez bien renseigné pour connaître par avance la décision de M. Drouyn de Lhuys, et celle de lord Clarendon était sous ses yeux : une nouvelle négociation au quai d'Orsay ou à Saint-James Palace était condamnée à un échec certain; il fallait rompre ou traiter. La rupture, c'était l'isolement, la fin d'un grand et profond dessein; il traita. « Il n'est pas question de rompre, reprit-il avec vivacité. La neutralité n'existe plus, par le fait même de cette discussion nous avons abandonné la neutralité. Pour justifier devant l'opinion publique la signature du traité, le gouvernement du roi a besoin de voir dans un écrit les assurances de sympathie des deux puissances occidentales. A titre de transaction ne pourrait-on insérer, non dans un traité, mais dans un protocole qui en précédera la signature, les raisons que nous avons pour expliquer notre réserve, particulièrement en ce qui concerne les séquestres[2] ? »

L'invention était ingénieuse, de cette souplesse où Cavour enveloppait sa ténacité; les deux diplomates demandèrent à

1. Dabormida, *Diario*, Chiala, *loc. cit.*
2. Massari, *Vittorio Emanuele*, p. 175.

en délibérer, se retirèrent dans un salon voisin, et décidèrent d'accepter la proposition de Cavour, mais à condition que le protocole ne serait ni publié ni connu du public, qu'il ne contînt aucun engagement pour l'avenir ni aucune opinion ou jugement sur le présent, qu'enfin il se bornât à mentionner la question des séquestres sans faire allusion aux conditions politiques de l'Italie. Ils préparèrent un projet de protocole dans cet esprit[1]. En voici le texte :

« Le ministre des Affaires étrangères, Président du Conseil, exprime le désir de son Gouvernement d'accéder au traité du 10 avril, et regrette de voir, d'après les communications qu'il a reçues des ministres de France et d'Angleterre, que leurs instructions s'opposent à ce qu'ils puissent signer aucune note secrète ou publique par laquelle leurs Gouvernements promettraient d'employer leurs bons offices pour engager le gouvernement autrichien à lever les séquestres des biens situés sur son territoire et appartenant à des sujets sardes. Il désirerait savoir, avant de lier la Sardaigne à la France et à l'Angleterre par un traité d'alliance aussi intime, si quelques circonstances nouvelles, en modifiant la politique de ces Puissances, ont motivé la réserve dans laquelle se renferment leurs représentants.

« Le ministre de S. M. Britannique, prenant la parole en son nom personnel et au nom de son collègue le ministre de France, répond que les Gouvernements alliés, loin d'entretenir vis-à-vis du Gouvernement sarde des sentiments moins amicaux que par le passé, croient au contraire lui donner une preuve nouvelle de leur amitié, en l'invitant à entrer dans leur alliance. En ce qui concerne la question des séquestres, ils ont souvent, mais toujours en vain, interposé leurs bons offices près du Gouvernement de S. M. l'Empereur d'Autriche. Il est évident que si les Gouvernements de France et d'Angleterre, dans un traité public ou secret avec la Sardaigne, signaient quelque article qui eût rapport à cette question, cette démarche, en blessant l'Autriche dans son honneur, rendrait la mesure désormais impossible et éloignerait

1. Texte dans Bianchi, *Storia documentata*, t. VII, p. 545. Il a été amendé sur quelques points de détail, et après la démission de Dabormida, notamment dans l'indication du nouveau ministre des Affaires étrangères.

à jamais peut-être la réalisation du but que poursuit le Gouvernement sarde.

« L'alliance du Gouvernement sarde aux Gouvernements de Leurs Majestés promet au contraire un ensemble de circonstances dans lesquelles les bons offices des puissances pourront se produire avec de meilleures chances de succès. »

Ceci constaté, le ministre des Affaires étrangères se déclarait autorisé par son souverain à signer en son nom l'acte d'accession et une convention militaire; on prendrait un jour prochain pour procéder à leurs signatures dès que les ministres de France et d'Angleterre auraient reçu à cet effet les pleins pouvoirs nécessaires.

Pendant que Guiche et Hudson rédigeaient ce texte dans leur salon réservé, les ministres sardes délibéraient à nouveau : Cavour et La Marmora acceptaient protocole et traité, Dabormida s'y opposait, Rattazzi hésitait, plutôt hostile. Quand les plénipotentiaires revinrent et lurent leur projet, Cavour, irrité de la lutte, déclara brusquement qu'au nom du gouvernement royal il acceptait les deux actes. Tous étaient un peu nerveux. Guiche lui demanda s'il ne croyait pas devoir soumettre les textes au monarque. « Le roi n'entre pas dans ces discussions, moi seul suis juge de ce qui doit être dit. — Vous avez mal compris mes paroles, répartit le duc, il vous appartient de juger ce que vous devez faire; mais à moi de savoir ce que je dois faire. » Cavour réfléchit, et vers, deux heures du matin, se rendit auprès de Victor-Emmanuel : le roi n'hésita pas un instant et approuva le Président de son Conseil.

Dabormida donna immédiatement sa démission; avec une grande loyauté[1], il se considérait comme trop engagé sur la question des séquestres pour signer un traité où elle n'était point posée et ajoutait que sa présence eût été un obstacle à

1. Degli Alberti, *Per la Storia dell'Alleanza...*, préface p. XVII-XVIII.

la suite des négociations. Cavour prit par intérim le portefeuille des Affaires étrangères, qu'il eût voulu confier définitivement à Massimo d'Azeglio; le chevalier s'excusa sur l'état de sa blessure, « sa maudite jambe[1] »; en réalité il ne lui convenait pas de travailler avec ce « diable d'homme », tenace en ses desseins; Paleocapa voulait suivre Dabormida, Cavour lui persuada qu'il n'était pour rien dans l'affaire des séquestres[2]; Rattazzi, engagé de la veille dans les débats sur les congrégations[3], qui lui tenaient à cœur, n'hésita point à conserver son portefeuille.

Le lendemain de cette nuit historique, au matin, le duc de Guiche et sir James Hudson étaient mandés par un billet de Cavour, qui leur apprit la démission de Dabormida, l'autorisation donnée par le roi de signer le protocole qui devait précéder l'acte d'adhésion et la convention militaire, ses nouvelles fonctions de ministre des Affaires étrangères. Rendez-vous fut pris dans la soirée pour l'échange des signatures.

A huit heures du soir, ce 10 janvier 1855, le protocole était signé en triple expédition, avec jonction d'un projet d'acte d'adhésion et d'une convention militaire[4]; une convention financière fut ultérieurement passée avec le gouvernement anglais, par laquelle celui-ci avançait de suite, en prêt, un million de livres sterling et s'engageait à fournir même somme si la guerre ne finissait pas dans les douze mois. L'acte d'adhésion était fort simple, constatant l'invitation adressée au gouvernement sarde par les deux puissances alliées d'accéder à la convention du 10 avril, la volonté du Roi de Sardaigne

1. Cavour à E. d'Azeglio, 10 janvier 1855.

2. Cavour à Oldofredi, 11 janvier 1855, lettre où il remercie Oldofredi et Mauri de leurs « paroles de réconfort », *supra*, p. 303.

3. *Supra*, p. 266.

4. L'acte d'adhésion fut légèrement remanié, la convention militaire modifiée à plusieurs reprises et jusqu'au dernier moment.

de donner à l'Empereur des Français et à la Reine de Grande-Bretagne « toutes les preuves d'amitié et de confiance qui sont en son pouvoir », le mandat confié par son monarque au ministre des Affaires étrangères de Sardaigne : « En conséquence le soussigné... déclare que S. M. sarde accède à la susdite convention en celles de ses clauses dont l'objet n'est pas encore rempli et s'engage notamment à se concerter lorsque besoin sera avec S. M. l'Empereur... et S. M. la Reine... pour procéder, conformément à l'article 2, à la conclusion des arrangements de détail... »

Au protocole du 10 janvier, les signatures sont d'une ferme écriture.

III

Cet acte était l'œuvre de deux hommes, Victor-Emmanuel et Cavour, il est juste de le constater au moment où des douleurs privées allaient « abattre » le roi pendant plusieurs mois. Mais le parti qu'il en tira fut de Cavour seul. Pour obtenir l'accession du Piémont à la ligue des puissances occidentales, il avait lutté pendant huit mois, contre ses amis plus encore que contre ses adversaires; il avait rallié presque tous les ministres, comme demain il ralliera les trois quarts du Parlement, et désormais le Piémont est attaché à la France, mais la France également liée au Piémont. Ce petit royaume, « seul en Italie libre et indépendant[1] », se hausse brusquement au rang de grande puissance, et entre dans la politique européenne; par son action nette, franche, sans réserves, il s'est mis en violent contraste avec la politique cauteleuse de l'Autriche, son ennemie; et ceci est déjà une victoire qui en présage d'autres et plus décisives.

1. Cavour à Mme de Circourt, janvier 1855.

Dès que le traité fut connu, son importance éclata. « C'est un coup de pistolet contre l'oreille de l'Autriche », s'exclama le diplomate prussien Usedom. A Vienne, le mécontentement était vif, et c'était là maintenant que l'on se demandait avec inquiétude ce que contenait et signifiait le traité conclu par le mauvais voisin; la presse autrichienne de Lombardie fulminait. En Russie, l'étonnement égalait la colère, et, avant même que le traité fût ratifié, le tzar déclarait la guerre au royaume sarde. « La Russie nous a prévenus. Patience », écrivait Cavour[1]. D'Angleterre arrivaient de vives félicitations pour la « sagesse et le courage » manifestés par le Piémont, pour « ses heureux efforts afin d'établir une liberté rationnelle[2] »; l'opinion publique était très chaleureuse à Londres. En France, le gouvernement étant satisfait, les journaux étaient louangeurs. En Italie, la cour de Rome demeurait froide et hostile, entendant conserver dans cette guerre une stricte neutralité; les principautés vassales de l'Autriche étaient, par nature, amères et vexées; la cour de Naples exhalait « un sentiment de mécontentement et d'envie[3] »; les nationalistes d'Italie étaient partagés, ceux de courte vue regrettaient que le Piémont dépensât hommes et argent ailleurs qu'en Lombardie, les prévoyants avaient compris. En Piémont même, l'opinion moyenne se ralliait à un acte qui mettait le royaume en si brillante situation, mais « le parti démagogique et le parti clérical avaient fait une ligue étroite et uni leurs efforts pour accumuler toutes les accusations possibles contre le ministère[4] » ; leurs journaux reprochaient au cabinet de mener le

1. Cavour à Alfieri de Sostegno, février 1855.

2. Lord Clarendon à Hudson, 31 janvier 1855.

3. M. Drouyn de Lhuys au duc de Guiche, 26 février 1855. Cpr. Thayer, *Life and Times of Cavour*, I, p. 332.

4. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 1er février 1855.

pays à la ruine, de sacrifier le sang de la patrie pour une cause étrangère[1]; ces exagérations avaient leur habituelle suite. « Le traité d'alliance, écrivait M^me^ d'Azeglio, bien reçu par toutes les personnes sensées, gagne tous les jours en popularité »; et elle ajoutait avec une légère pointe d'envie, n'aimant point Cavour : « le ministère est bien chanceux[2] ».

Pour couper court à toutes discussions, Cavour avait grande hâte que le traité fût ratifié et soumis au Parlement; dès le 12 janvier, il demandait au duc de Guiche d'écrire à Paris pour qu'on abrégeât les délais de la réponse : car « il avait peine à contenir l'impatience de la Chambre, et le général La Marmora aurait voulu commencer le plus tôt possible les préparatifs du corps d'armée qu'il était probablement appelé à commander[3] ». Le 25, le Président du Conseil écrivait à Villamarina que le retard de la signature « produit un effet très fâcheux. Les ennemis du traité, et ils sont nombreux dans les salons, s'en servent comme d'un argument pour prouver le peu d'empressement des Puissances occidentales à conclure une alliance avec nous[4]. » Le lendemain, 26, enfin, arrivent le traité d'accession et la convention militaire : immédiatement le Président du Conseil et le ministre de la guerre se réunissent aux ministres de France et d'Angleterre; à 2 h. 30, tout est signé, scellé, définitif.

A peine les signatures échangées, Cavour se rendit à la Chambre des Députés, et, au milieu d'un profond silence, déposa un bref rapport[5] et les deux actes. La discussion s'engagea aussitôt dans les bureaux. Il apparut rapidement

1. Masi, *Nell' Ottocento*, p. 259.
2. Marquise d'Azeglio à son fils, 20 janvier 1855.
3. Duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 12 janvier 1855.
4. Cavour à Villamarina, 25 janvier 1855.
5. Artom et Blanc, *Œuvre parlementaire de Cavour*, p. 231-234.

que le traité serait vivement discuté, mais ratifié[1]. L'opposition se divisait en trois groupes : la droite faisait valoir l'état des finances très obérées et que chargerait jusqu'à la ruine une expédition coûteuse, l'inutilité de sacrifices sanglants et pour une cause étrangère, la médiocrité du concours donné aux grandes puissances ; l'extrême gauche déclarait, avec Tecchio, que « le traité nous rend complices de l'oppression des peuples, et nous jette impuissants, désarmés, ruinés à la merci de l'étranger », et quel étranger ! d'une part l'empereur des Français, l'ennemi de toute liberté, d'autre part, l'empereur d'Autriche, « le principal exécutant du concert européen[2] » ; enfin le parti génois redoutait les conséquences économiques, et vingt députés présentaient une pétition contre le traité qui anéantirait, disaient-ils, le commerce florissant de Gênes avec Odessa[3]. Mais, par contre, les gros partis de l'Assemblée, droite et gauche modérées, semblaient décidées à approuver le traité. « Je compte sur une majorité de trente voix », écrivait Cavour le 29 janvier[4].

La nomination de la commission spéciale ne fut point pour déplaire au cabinet, tous ses membres étaient favorables au traité, sauf un, le bouillant Brofferio[5]. Lanza fut chargé du rapport, qu'il rédigea en fort bons termes, modérés et sensés, et déposa à la Chambre le 2 février. La discussion s'engagea trois jours

1. Sur ces débats, Orsi, *La guerra di Crimea e il Parlamento subalpino* dans la *Rivista d'Italia*, oct. 1918, p. 151 et suiv.

2. En février 1855, Mazzini publiait une adresse à l'armée sarde, représentant son départ pour la Crimée comme imposée par l'Autriche et favorable « aux intérêts mercantiles de l'Angleterre comme aux intérêts politiques de l'Empereur des Français ». Mazzini, *Scritti*, IX, p. 79 et suiv.

3. *Supra*, p. 279.

4. Cavour à E. de La Rüe, 29 janvier 1855.

5. « Il ne comprit pas l'expédition de Crimée », à écrit Lucia Pagano dans un article sur *Angelo Brofferio nel Parlamento subalpino*, Revue *Nuora Antologia* du 16 janvier 1920, p. 190, où sont notées d'une manière intéressante les évolutions politiques du vigoureux orateur.

après, et chaque parti affirma son opinion, notamment la droite par Revel et La Margherita, l'union des centres par le général Durando, l'extrême gauche par Brofferio ; l'histoire a enregistré les paroles lapidaires du dernier : « L'alliance est économiquement une grande légèreté, militairement une grande folie, politiquement une mauvaise action ». Le Président du Conseil prit la parole le 6 février pour soutenir d'un grand discours la ratification du traité[1]. Après en avoir, à larges traits, exposé l'historique, il aborde directement la question : « Avant tout, le gouvernement a dû considérer en quel sens la guerre d'Orient pouvait influer réellement sur l'état de nos affaires, et si vraiment nos intérêts matériels et politiques nous conseillaient d'y prendre part ». Si la Russie remporte la victoire, elle « acquerra une prédominance absolue dans la Méditerranée, une prépondérance irrésistible en Europe. Eh bien, messieurs, l'une et l'autre de ces conséquences ne pourraient qu'être fatales aux intérêts du Piémont, de l'Italie ». Après avoir exposé dans leurs détails « les immenses intérêts engagés pour nous dans la guerre d'Orient », l'orateur examine « comment la question de notre participation à la guerre doit être envisagée au point de vue pratique. Nous n'avions que l'un de ces deux partis à prendre : accéder au traité ou demeurer neutres. » En fait, la neutralité était impossible : matériellement, « car nous ne pouvions rester neutres sans entraver indirectement, et d'une manière tout à fait indépendante de notre volonté, les opérations des puissances occidentales, et sans faire les affaires de la Russie » ; moralement, parce que la « neutralité nous aurait fait perdre les sympathies du grand parti libéral européen, qui s'est résolûment déclaré en faveur de la guerre. Si, contre tous nos intérêts,

1. Artom et Blanc, *Œuvre parlementaire de Cavour*, p. 234 à 262.

nous avions refusé d'y prendre part après y avoir été invités, nous aurions vu baisser aussitôt la considération que les hommes éclairés ont pour le Piémont : c'eût été un grand malheur... L'alliance était donc inévitable. »

Certes, le Président du Conseil ne dissimule point tous les inconvénients de l'accession : charges financières, objections économiques, difficultés militaires, conséquences politiques ; mais il faut les opposer aux avantages. « Notre entrée dans l'alliance est-elle nuisible ou avantageuse à l'Italie? Voilà le point à résoudre, la question à laquelle il faut répondre. Eh bien, je dis que le traité sera très utile à l'Italie. Nous sommes entrés dans l'alliance en maintenant nos sympathies, comme nous maintenions nos principes à l'intérieur. Nous n'avons donc pas caché notre haut intérêt pour l'avenir de l'Italie et le très vif désir que nous avons toujours nourri de voir un jour son sort amélioré. Mais comment, me dira-t-on, ce traité pourra-t-il servir la cause de l'Italie? Je réponds qu'il la servira de la seule manière qu'il soit possible dans la situation où se trouve actuellement l'Europe. L'expérience des dernières années, l'expérience des siècles a démontré... combien peu ont valu à l'Italie les conjurations, les complots, les révolutions, les mouvements désordonnés... La condition principale de l'amélioration du sort de l'Italie, celle qui passe avant toutes les autres, est de relever sa renommée, de faire que toutes les nations du monde, que les gouvernements, que les peuples rendent justice à ses qualités. Pour cela, deux choses sont nécessaires : il nous faut d'abord prouver à l'Europe que l'Italie a assez de sagesse civile pour se gouverner librement, qu'elle est en situation de se donner la forme de gouvernement la plus parfaite. Il faut, en second lieu, établir que la valeur militaire est en Italie ce qu'elle y était du temps de nos aïeux... La gloire que nos soldats sauront rapporter des rivages de

l'Orient fera plus pour l'avenir de l'Italie que n'ont fait toutes les déclamations du monde... »

Ainsi parla Cavour. Grande éloquence ? non, mieux : une parole claire au service d'une argumentation sensée, toute de raison, ne disant que ce que voulait le ministre, et omettant, sans fraude ni imprudence, les autres et plus fortes causes de la convention. Bref, le langage d'un homme d'État.

La délibération se prolongea encore trois séances, nerveuses, fertiles en incidents dont un fort vif entre Revel et Cavour ; le leader de la droite en donna sa démission de dépit ; la Chambre lui demanda de la reprendre, sur l'initiative de Cavour, généreux à pardonner à ceux qu'il avait houspillés. Enfin, le 10 février, la convention fut approuvée par 101 voix contre 60, majorité légèrement supérieure à celle pronostiquée par Cavour. Les centres avaient voté en bloc avec le cabinet ; la minorité comprenait la droite, tenace en sa rancune, l'extrême gauche, quelques députés génois. Détail piquant, le marquis Gustave de Cavour avait voté contre la convention passée par son frère.

Le Président du Conseil porta de suite les actes au Sénat ; dans une assemblée où le parti conservateur était fortement représenté, il avait « de sérieuses craintes sur le sort de la loi » et pourchassait ses partisans pour le vote[1]. En fait, le débat était épuisé, le pays avait pris son parti avec une netteté telle que la Chambre haute ne pouvait s'y opposer ; la convention avait au Sénat un défenseur de splendide envergure, Massimo d'Azeglio ; enfin les deuils dont était accablé le roi empêchaient plusieurs sénateurs, ses amis personnels, de critiquer publiquement un acte dont il était le partisan, voire même l'inspirateur notoire. Cavour n'eut presque pas à inter-

1. Cavour au marquis Sauli, sénateur, 12 février 1855.

venir. Le 3 mars, le Sénat approuvait les conventions par 65 voix contre 27.

Le lendemain, les ratifications étaient échangées entre Cavour et les plénipotentiaires anglais et français. Et le même jour, 4 mars, le roi notifiait l'alliance au pays, dans un manifeste, œuvre du Président de son Conseil, où « il rappelait à leur antique loyauté ses peuples aimés, ses vaillants soldats, confiant dans la protection de ce Dieu, qui, depuis plus de huit siècles, a conduit à de glorieux succès la monarchie de Savoie[1] ».

Les hautes parties contractantes travaillèrent à l'exécution immédiate du traité. La convention financière avec l'Angleterre regardait uniquement Cavour, muni des deux portefeuilles des Finances et des Affaires étrangères : sa compétence en matière bancaire, ses relations personnelles à Londres lui simplifiaient la besogne, et très heureusement pour son pays, car, il le confessait sans ambages, « lorsque nous avons signé le traité, nous étions loin de nous imaginer combien sont énormes les dépenses d'une expédition de la nature de celle que nous allions entreprendre[2] » ; encore fallût-il qu'il pressât l'Angleterre « de ne pas marchander avec nous » ; dans l'ensemble, il n'y eut point grandes difficultés ici.

Mais il n'en fut pas de même pour la convention militaire, apanage du ministre de la guerre ; le général Alphonse La Marmora avait été désigné pour le commandement du contingent sarde, et le monarque n'avait pas le choix, c'était le seul homme de guerre du royaume ; la charge entière de l'expédition lui incombait donc, comme ministre et comme général

1. Le 13 mars, en suite de son accession à la convention du 10 avril 1854, la Sardaigne signait un traité avec la Turquie.

2. Cavour à E. d'Azeglio, 23 avril 1855. De nombreuses lettres adressées au diplomate sarde à ce sujet ont été publiées par Bianchi. *La politique de Cavour de 1852-1861*, p. 36 et suiv.

en chef; il partit pour s'entendre avec les cabinets alliés[1]; peut-être fut-il reçu à Paris avec quelque distraction, — le maréchal Vaillant croyait que l'armée sarde était « à la solde de l'Angleterre », — et à Londres avec quelque hauteur; « il est très difficile de tirer quelque chose des Anglais et surtout de Russell », lui avait annoncé Napoléon III. A ce moment, quelque frottement se produisait entre les deux grands alliés, sur le transport des troupes, sur le voyage en Crimée projeté par l'Empereur et redouté de l'Angleterre; ce n'était point pour simplifier la tâche de La Marmora, qui avait son franc parler; bref, de légers malentendus se formèrent qui soulevèrent « l'irritation du cabinet anglais[2] » et s'aggravèrent lorsque La Marmora se trouva devant Sébastopol, isolé de tout conseil immédiat. Grâce à un vigoureux travail, le roi put passer en revue le contingent expéditionnaire le 14 avril au champ de manœuvres d'Alexandrie[3], — et à la fin du mois les troupes s'embarquèrent pour la Crimée. Il faut le reconnaître, pour une armée point préparée à pareille opération, où il avait fallu tout improviser, cette promptitude constituait un vrai succès.

Pendant ces préparatifs et l'ardente bataille sur la loi des congrégations, Cavour suivait deux négociations importantes, suites du traité avec les puissances alliées, l'une relative aux relations avec l'Autriche, l'autre concernant la participation du Piémont aux conférences internationales.

L'alliance avec l'Angleterre et la France amenait le gouvernement sarde à envisager la modification de ses rapports avec

1. D'après les lettres adressées de Paris et de Londres par La Marmora. Degli Alberti, p. 102 et suiv.

2. Cavour à La Marmora, avril 1855.

3. « Gran concorso, emozione generale », note le colonel Cadorna dans son journal. L. Cadorna, *Il generale Cadorna nel Risorgimento italiano*, p. 52.

la Cour de Vienne. Cavour comprenait que pour traiter en égal, il fallait participer aux négociations où l'Autriche, quoique non belligérante, avait une part importante. Dès le 25 janvier 1855, il écrivait à Villamarina : « Si vous voyez le général Nugent, tout en lui répétant que le Piémont ne se rapprochera pas d'une ligne de l'Autriche, tant que les biens d'un seul de ses citoyens sera frappé (*sic*) de séquestre, tâchez de lui faire comprendre que nous ne demandons pas mieux que de voir se rétablir de bons rapports entre les deux gouvernements[1]. » M. Drouyn de Lhuys désirait vivement un rapprochement de deux puissances, dont l'une était l'alliée et l'autre paraissait l'amie de la France ; il invita donc ses représentants à Turin et Vienne à s'entremettre discrètement, et, à la fin de janvier, le duc de Guiche s'en entretint avec le Président du Conseil ; celui-ci déclara qu'il n'avait aucun sentiment hostile envers l'Autriche, fit allusion à une mainlevée des séquestres qui pourrait avoir, comme « satisfaction réciproque », des poursuites contre les journaux coupables d'offense envers le gouvernement autrichien, ou même « dans le cas où il serait démontré que la loi sur la presse est inefficace », la modification de cette loi[2]. Et il écrivit le lendemain à son chargé d'affaires à Vienne une lettre fort raisonnée[3]. Le marquis Cantono s'activa avec beaucoup de finesse à cette œuvre de réconciliation et pendant quelques semaines « les tendances à un rapprochement entre les cours de Vienne et de Turin prirent un caractère de plus en plus marqué[4] ». Malheureusement l'ambassadeur de France, M. de Bourqueney, qui secon-

1. Mayor, *Nuove Lettere di Cavour*, 25 janvier 1855.

2. Le duc de Guiche à M. Drouyn de Lhuys, 1er février 1855.

3. Cavour au marquis Cantono, 1er février 1855. — Bianchi, *Storia documentata*, VII, 200. Il n'y était d'ailleurs pas fait allusion à une modification de la loi sur la presse.

4. M. Drouyn de Lhuys au duc de Guiche, 26 février 1855.

dait habilement les négociations du diplomate sarde, remarquait « une répugnance de François-Joseph à se rapprocher de la Cour de Sardaigne, au moment même où ses rapports avec le Saint-Siège viennent de recevoir une nouvelle et si fâcheuse atteinte[1] ».

Néanmoins, on cherchait quelque *combinazione* qui permît le rapprochement désiré, et en tout cas il importait à Cavour de démontrer au gouvernement français sa bonne volonté, que seule arrêtait l'âpreté autrichienne ; il adressa, donc, au marquis Cantono une nouvelle lettre très conciliante, d'une subtilité raffinée, un peu à la manière de Talleyrand : « Une fois l'obstacle des séquestres levé, écrivait-il, nos rapports avec la Cour de Vienne doivent nécessairement se modifier et devenir plus réguliers et plus intimes... Le ministère actuel ne renie pas son passé ; il est loin de proclamer qu'il est devenu indifférent au sort de l'Italie... Mais ces sentiments ne nous empêchent pas de comprendre dans toute leur étendue les nécessités que les conditions actuelles de l'Europe nous imposent, ni de méconnaître les devoirs qui sont la conséquence de traités contractés avec franchise et loyauté... Il est évident que le sort des autres provinces italiennes ne peut s'améliorer que par l'action libre et spontanée des souverains qui les gouvernent... La cruelle expérience de ces dernières années, et plus encore les coupables folies du parti mazzinien, ont ouvert les yeux à bien des gens et dissipé bien des illusions. Les esprits, dans bien des endroits, et dans les provinces lombardo-vénitiennes surtout, revenus à des idées positives, sont disposés à accueillir avec sincérité et avec reconnaissance une politique de conciliation. Que l'Autriche l'essaie, et certes elle n'aura pas lieu de s'en repentir[2]. »

1. Par le dépôt de la loi sur les congrégations.
2. Cavour au marquis Cantono, 17 mars 1855. — Mayor. *Nuove Lettere,*

Nous savons que « la lettre confidentielle de M. de Cavour, communiquée à Vienne par le chargé d'affaires de Sardaigne, avait produit une très favorable impression[1] »; on le croira sans peine; prise à la lettre et au sérieux, elle constatait l'abandon par le Piémont de ses grands desseins. Oignez vilain... ; la *combinazione* offerte par le cabinet autrichien se bornait à autoriser les nouveaux sujets sardes à vendre leurs biens séquestrés en Lombardie, mesure que le quai d'Orsay reconnaissait lui-même « avoir quelque chose de choquant au point de vue des traités entre la Sardaigne et l'Autriche ». Le cabinet de Turin ne pouvait donc qu'enregistrer son échec, et probablement est-ce cela même qu'avait désiré Cavour; car quelques semaines après, le duc de Guiche — devenu duc de Gramont par la mort de son père — écrivait à son Département. « Le cabinet de Turin paraît avoir complètement renoncé à toute démarche tendant à le rapprocher du gouvernement autrichien. La froideur et la mauvaise volonté qu'il a rencontrées, tout récemment encore, de la part du comte de Buol, l'ont éclairé sur les chances d'un accommodement. Après de véritables avances, la Sardaigne n'a pas même recueilli quelques-unes de ces paroles obligeantes, qui, à défaut de faits, se prodiguent assez volontiers à Vienne[2]. » Ainsi Cavour, ses avances repoussées, était en mesure de déclarer qu'il reprenait sa libre conduite dans les affaires italiennes.

Durant ces négociations, une nouvelle conférence s'était

p. 235 ; M. Bolléa, *Una « Silloge » di Lettere*, p. 69, note 1, pense que ces instructions sont de janvier 1855 ; il nous semble qu'elles sont postérieures à celles du 1er février, marquant une progression dans l'esprit de conciliation, et qu'elles sont visées dans la lettre de M. Thouvenel en date du 7 avril 1855. Si cette lettre est de janvier, Cavour en a écrit une autre dans le même esprit en mars.

1. M. Thouvenel au duc de Guiche, 7 avril 1855.

2. Le duc de Gramont à M. Walewski, 15 juin 1855.

tenue à Vienne[1], sans le Piémont, à son dépit. La participation aux débats internationaux nés de la guerre avait été une des ambitions, parfaitement légitimes, du gouvernement sarde dès le début des délibérations sur l'alliance : qui dépense sang et argent a droit d'en connaître l'emploi. Lors donc que les puissances belligérantes se réunissaient à Vienne, auprès d'une cour neutre, il sembla au Piémont, belligérant aussi, que sa place y était également. Nulle invitation ne vint. Le 22 mars, Cavour envoyait à son délégué en France, Villamarina, une dépêche, dont celui-ci devait laisser copie au ministre du quai d'Orsay, exprimant ses regrets que « le Piémont, sans représentant accrédité à Vienne, ne pût prendre une part quelconque aux conférences qui se sont ouvertes dans la capitale de l'Autriche... Cette circonstance place la Sardaigne dans une position non moins fâcheuse qu'exceptionnelle[2]. » Et il exprimait l'espoir que « si les négociations de Vienne amenaient la signature d'un traité de paix, ce traité ne pourrait avoir lieu sans que la Sardaigne y prît une part directe ». M. Thouvenel, qui faisait l'intérim du ministère pendant que M. Drouyn de Lhuys était à Vienne, lord Clarendon, qui avait reçu analogue communication, n'y répondirent que par de vagues promesses; Cavour était mécontent.

Le Piémont ne fut donc point convié aux conférences de Vienne; elles se terminèrent médiocrement, sur un protocole en six articles tentant de régler tous les litiges d'Orient, mais qui ne donnait pas satisfaction à l'Angleterre; à son retour à Paris, M. Drouyn de Lhuys, désavoué par l'empereur Napoléon, se retira avec dignité du quai d'Orsay et fit place à

1. On comptait que la mort de Nicolas, survenue le 6 mars, pouvait amener une détente entre les belligérants.

2. Cavour à M. de Villamarina, 22 mars 1855 ; à E. d'Azeglio, 11 avril 1855.

M. Walewski[1] ; M. Thouvenel, directeur des Affaires politiques, était nommé ambassadeur à Constantinople. Le gouvernement sarde se trouvait donc en présence d'un ministère entièrement renouvelé ; il en profita pour reprendre la question de sa participation aux conférences.

Cavour avait été absorbé pendant quelques semaines par la crise politique née de l'incident Calabiana[2] ; dès qu'il fut confirmé dans ses fonctions de ministre des Affaires étrangères, il écrivit au marquis de Villamarina une longue dépêche pour exposer l'opinion de son gouvernement sur les négociations de Vienne[3], et peu de jours après il s'expliquait très nettement avec M. de Gramont sur les protocoles qui en étaient résultés. « En premier lieu, dit-il au diplomate français, le cabinet de Turin s'est montré, sinon blessé, du moins surpris, de n'avoir reçu aucune communication directe et de n'avoir appris le détail des conférences que par la publication qui en a été faite par les journaux. » Critiquant les protocoles qui préparaient la paix même pour la Sardaigne et malgré l'absence de celle-ci, il en concluait : « Le Piémont est placé en dehors du concert européen qui doit succéder à l'état actuel ». Il déclarait qu'une fâcheuse impression en était résultée dans le pays. « On craint, ajoutait-il, que l'amitié de la France et de l'Angleterre se borne pour l'avenir, comme pour le passé, à une abondance de paroles vaines et sympathiques, sans qu'aucun avantage résulte de cette affection stérile[4]. » Et, de fait, les adversaires du traité, ceux de droite comme ceux de l'extrême gauche, ne manquaient pas de dauber sur cette guerre

1. D'Harcourt, *Les quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys*, p. 142 et suiv.

2. *Supra*, p. 271 et suiv.

3. Cavour à M. de Villamarina, 15 mai 1855.

4. M. de Gramont à M. Walewski, 23 mai 1855.

inutile; mieux eût valu se rapprocher de l'Autriche en sacrifiant la constitution, — insinuaient les premiers ; il eût été préférable de laisser les soldats sur le Tessin, — clamaient les seconds.

A ce moment, Cavour passait le département des Affaires étrangères à celui des ministres qui l'avait, en Conseil, le plus fortement appuyé pour réclamer l'accession à l'alliance, Cibrario (31 mai). Mais lui-même continua à diriger, en fait, la politique extérieure. Cibrario fut pendant quelques mois ce qu'au XVIII[e] siècle, on appelait un « premier commis », excellent d'ailleurs, sûr, prévoyant, collaborateur de premier ordre, mais traduisant une inspiration que Cavour ne cessa de donner, tant qu'il fut ministre, personnelle, à la marque de son génie.

Le lendemain même de sa nomination, Cibrario envoyait à son représentant à Paris une note revendiquant le droit pour la Sardaigne de prendre part aux négociations de paix, « droit reconnu, disait-il, en principe par le gouvernement français », et dont il importait maintenant de préciser les modalités[1]. Des négociations très serrées s'ensuivaient entre les cabinets français et anglais, et, après de multiples dépêches[2], le 17 juin, M. Walewski remettait au marquis de Villamarina une note-réponse, constatant l'accord des deux gouvernements pour admettre que « le plénipotentiaire sarde prendrait part à toutes les discussions dans lesquelles les intérêts particuliers de la Sardaigne se trouveraient impliqués; les représentants de la France et de l'Angleterre auraient soin de le tenir complètement informé des ouvertures ou des projets d'intérêt général qui seraient produits ou discutés dans les séances aux-

1. Cibrario à Villamarina, 1[er] juin 1855.

2. Notamment lord Clarendon à lord Cowley, 13 juin ; Walewski à Persiguy, 25 juin 1855.

quelles il ne serait point appelé; le délégué sarde signerait le traité final ».

Cette solution ne donnait point satisfaction au gouvernement sarde, qui entendait être traité en égal, non en « moindre puissance », et Cibrario en marqua quelque aigreur. « Les grandes puissances veulent s'octroyer un monopole », répliqua-t-il à M. de Gramont; et celui-ci d'observer avec finesse dans sa correspondance : « Je ne sais si le comte de Cavour eût pensé comme M. le chevalier Cibrario, mais certainement il ne l'eût pas dit... Il sait la force, la richesse, la valeur de son pays;... il a un but, il y marche[1]. »

Le débat continua toute l'année, et ne se termina, à la veille même du Congrès, qu'à l'avantage de la Sardaigne.

Une maladresse de Napoléon III souleva de nouvelles plaintes; dans le discours impérial à l'ouverture du Corps législatif, où les troupes anglaises étaient couvertes d'éloges, il n'était mot du corps sarde; d'où, « quelque amertume » pour le cabinet de Turin, vives attaques de l'opposition : le ministère a sacrifié le pays uniquement « pour se faire soutenir par le gouvernement de l'Empereur[2] ». Une note au *Moniteur universel*, le 12 juillet, dut donner des explications de nature à satisfaire le Piémont; une phrase parmi d'autres, y était de haute importance et l'on s'en réjouit à Turin : « Associés dans la guerre, y était-il écrit, les gouvernements anglais, français, piémontais, le seront encore dans les négociations, lorsque la paix sera conquise par les armes. Dangers, honneurs, avantages, tout sera partagé. »

Cependant les troupes sardes étaient arrivées en Crimée, prêtes à se battre[3]. Les débuts de l'expédition ne furent point

1. Le duc de Gramont à M. Walewski, 4 juillet 1855. Cf. Degli Alberti, p. xv.
2. Le duc de Gramont à M. Walewski, 11 et 18 juillet 1855.
3. Sur l'action du corps d'armée sarde, Manfredi, *La Spedizione sarda*

heureux : les soldats avaient débarqué en pleine épidémie de choléra ; avant même que de se mettre en ligne, ils avaient été frappés et des centaines d'Italiens mouraient du mal impitoyable — « plus de 100 cas et jusqu'à 65 morts par jour, c'était déchirant[1] ». Turin en était d'autant plus ému, que plusieurs officiers appartenant à la meilleure société piémontaise étaient enlevés, le général Alexandre La Marmora, frère du général en chef, un Saint-Marsan, un Casati. Les moins atteints écrivaient des lettres décourageantes, et, à la demande des gouvernements alliés, Cibrario était obligé de les rappeler à la discrétion. Le général sarde, Alphonse La Marmora, avait des démêlés avec les généraux alliés ; Cavour en recevait l'écho par son représentant à Londres, E. d'Azeglio, et il était encore contraint d'intervenir : « Persuadé que ces plaintes sont injustes, écrivait-il dans une lettre intime au général, cependant je crois devoir te conjurer d'éviter toute cause ou prétexte de mésintelligence[2]. »

Lui-même rencontrait partout des difficultés. Tension nouvelle avec l'Autriche, et celle-là n'était point pour lui déplaire. Rupture diplomatique avec le gouvernement de Florence ; la nomination d'un secrétaire à la légation sarde, le comte Antoine Casati, avait offusqué Baldasseroni, Président du Conseil des ministres toscan, parce que le père du jeune diplomate était un émigré lombard, récemment naturalisé sarde ;

in Crimea nel 1855-56, d'après les Archives de l'Etat-major, et un intéressant volume *Ricordo pittorico-militare della spedizione sarda in Oriente*, publié par l'Etat-major.

1. La Marmora à Cavour, 16 juin 1855 ; Bolléa, *Una « Silloge » di Lettere*, p. 76.

2. Cavour au général Alphonse La Marmora, 30 juillet 1855. Et celui-ci de répliquer, au lendemain de la Tchernaïa, par des protestations contre « les prétentieux griefs des généraux en chef » et par des plaintes contre « ces brouillons de diplomates de Paris et de Londres ». La Marmora à Cavour, 17 août 1855 ; Bolléa, *Una « Silloge » di Lettere*, p. 77.

Baldasseroni s'en expliqua avec une vivacité telle, que le Piémont rappela sa légation; et ce minuscule incident, évidemment exploité par le cabinet de Vienne, s'enfla, grossit, énorme, avec intervention des Cours de France et d'Angleterre, dépêches, propositions, contre-propositions et vétilles de protocole; « une tempête dans un verre d'eau », écrivait sir James Hudson[1]; Cavour prenait tout ce tapage assez gaillardement. « Ce qu'il y a de mieux à faire pour la question de Toscane, c'est de n'en plus parler », écrivait-il en novembre[2]. Et il fallut six mois de correspondance pour rétablir un *statu quo* sans aménité.

Virulente attaque du pape, enfin; alors que le marquis Migliorati, chargé d'affaires sarde à Rome, annonçait que l'Église reconnaissait « les faits accomplis », Pie IX convoquait brusquement le Consistoire pour lancer l'excommunication majeure « contre tous ceux qui, dans le royaume subalpin, n'ont pas craint de proposer, approuver et *sanctionner* les lois et décrets contraires aux droits de l'Église, ainsi que leurs mandants, fauteurs, conseillers, adhérents et exécuteurs »[3]. Le roi était personnellement visé, comme ayant donné la *sanction*. Mais l'effet du bref pontifical fut contraire à celui voulu par le Vatican, car, en Piémont, même les catholiques déclaraient qu'« il ne faut pas confondre la religion de leur conscience avec la politique des hommes violents », une partie du clergé contestait le bref papal par des arguments théologiques tirés de la mission de l'Église[4]; la France, fille aînée de la catholicité, « faisait entendre quelques représentations à Rome[5] ».

1. Sir James Hudson à La Marmora, 22 octobre 1855. Degli Alberti, p. 210.
2. Cavour à E. d'Azeglio, octobre ou novembre 1855.
3. Bref du pape, 26 juillet 1855.
4. Le duc de Gramont à M. Walewski, 8 août.
5. M. Walewski au duc de Gramont, 11 septembre 1855.

Et Cavour écrivait en plaisantant : « Le pape nous a fulminés..., mais il accorde l'autorisation aux curés de recevoir les salaires que la caisse leur alloue... Le clergé recevant l'argent des couvents n'aura pas bonne grâce à maudire la main qui le secourt[1] ».

A l'intérieur, autres difficultés : les partis extrêmes s'agitaient; leurs journaux jetaient feu et flamme contre le cabinet, contre le pape, contre l'empereur des Français, contre l'expédition de Crimée. Le roi, déprimé par ses malheurs privés, s'occupait difficilement d'affaires publiques. Le pays était découragé par l'inaction du corps expéditionnaire, « une chose lamentable », confessait Cavour dans l'intimité. Et comprenant que sa vie politique se jouait sur l'expédition, il ajoutait avec mélancolie : « Je sens ma fin approcher[2] ».

Brusquement, tout changea[3]. Le 16 août, les Russes attaquèrent à l'improviste le secteur tenu sur la Tchernaïa par le contingent sarde; un avant-poste se replia avec méthode, les deux divisions sardes accoururent à la rescousse et réagirent fortement; la bataille continua sur la droite, au pont de Traktir, et les troupes françaises s'engagèrent. Au soir, les Russes se sauvèrent en désordre, ayant éprouvé de lourdes pertes. C'était la victoire, due à la vaillante résistance des Italiens, et que le général La Marmora annonça au roi dans un télégramme empreint de fierté et de modestie[4].

L'enthousiasme fut vibrant à Turin, dans tout le royaume,

1. Cavour à E. d'Azeglio, 7 août; à Santa-Rosa, 9 août; à La Marmora, 14 août; cpr. G. Leti, *Roma e lo Stato Pontifico dal 1849 al 1870*, p. 334.

2. Cavour à La Marmora, 30 juillet, 14 août 1855.

3. Général Govone, *Mémoires*, p. 94-95 ; C. Rousset, *Histoire de la Guerre de Crimée*, t. II, p 347 et suiv. ; L. Cadorna, *Il generale Cadorna*, p. 65.

4. Les Italiens eurent 25 tués et 200 blessés à la bataille de la Tchernaïa ; ils perdirent pendant la campagne 2 000 hommes de maladie.

d'autant plus que profonds avaient été la déception et le découragement. Cavour traduisait exactement le sentiment unanime lorsqu'il écrivait : « Ce glorieux fait d'armes a relevé l'esprit public. Nous en avions grand besoin. » Au Parlement, la nouvelle en fut accueillie aux cris de : « Viva il Re ! Viva Alfonso ! »[2]. De Paris, de Londres, arrivaient de chaleureux télégrammes, louant avec joie la « valeur sarde ». Les défaites de 1848 et 1849 semblaient vengées[3] : pour l'armée sarde le jour de gloire était arrivé. D'aucuns, qui demandaient la veille pourquoi le Piémont était allé en Crimée, le comprenaient maintenant.

Il semble que ce succès secondaire, mais brillant, ait désembourbé le « char de l'État ». Les batailles se succédaient autour de Sébastopol ; si les Sardes n'y prenaient plus une part active, au vif regret de Cavour et de ses amis[4], ils participaient à la gloire de l'armée alliée, prise dans son ensemble. Le 10 septembre, Sébastopol était abandonné par les Russes ; Cavour répondait aux télégrammes des alliés par de réciproques félicitations, réclamait un *Te Deum* dans la cathédrale de Turin et résumait en ces termes heureux le résultat de la campagne sarde : « L'Italie et le Piémont ont suffisamment grandi dans l'opinion européenne ; ils se sont réhabilités. Le souvenir de Novare est moralement réparé, et c'est beaucoup[5]. »

Le roi de Sardaigne pouvait se rendre auprès de l'empereur des Français.

1. Cavour à Santa Rosa, 22 août 1855.

2. Alphonse La Marmora, général en chef du contingent sarde.

3. Degli Alberti, *Per la Storia*, p. XVII.

4. Cavour à Rattazzi, 11 septembre ; à La Marmora, 28 septembre 1855.

5. Cavour à La Marmora, 28 septembre 1855. On dira plus loin les longues conséquences de l'entrée de la Sardaigne dans la guerre de Crimée. *Infra*, p. 402 et suiv.

IV

L'Exposition universelle de 1855 resplendissait de toutes ses fêtes ; la reine d'Angleterre y avait fait visite ; le « troisième allié » devait la suivre.

L'importance d'un tel voyage était manifeste[1] : il était du plus haut intérêt, pour l'avenir du Piémont et de l'Italie, de resserrer étroitement les relations qui les unissaient à l'Empereur, alors à l'apogée de sa puissance. De vieux et chers souvenirs de jeunesse agissaient sur Louis-Napoléon en faveur de la cause italienne, et Napoléon III ne les avait point oubliés[2] : dès 1849, il parlait d'intervenir en faveur du Piémont ; en 1852, en 1853, il disait à La Marmora, à Cavour, à Rattazzi son affection pour l'Italie ; en 1854, il avait donné à entendre à Villamarina que si le gouvernement sarde entrait dans l'alliance des puissances occidentales, il ne trouverait point en lui un ingrat ; afin de tirer tout le bénéfice de cette alliance, il était donc indispensable pour le monarque sarde et son habile conseiller de s'entretenir personnellement avec le tout-puissant empereur, de sonder quels étaient ses desseins, de l'amener à une intervention directe et active.

Ce voyage était non moins opportun pour le roi lui-même : des deuils cruels et répétés, de longs combats à propos des congrégations livrés contre les prêtres, contre des amis personnels et même dans sa propre famille, la crainte de Dieu, voire du diable, l'avaient profondément déprimé. Dès le mois

1. Sur ce voyage, cf. l'intéressant article de H. Nelson Gay, *Vittorio Emanuele e Cavour a Parigi e a Londra,* dans les *Miscellanea di studi storici in onore di A. Manno* (1912), II, p. 72-93.

2. Cpr. les nombreuses citations de Bianchi, *Storia documentata,* t. VII, . 227 et suiv., cf. *infra,* p. 368.

de juin, Cavour pensait « que pour faire sortir le Roi de l'état d'abattement où l'ont plongé les malheurs qui l'ont accablé, il serait utile de le décider à faire un voyage en France et en Angleterre »[1]. Mais Victor-Emmanuel avait déclaré qu'on ne pouvait point lui en parler avant qu'il fût sorti de son deuil. Des amis avaient espéré qu'il se remarierait ; il en avait écarté l'éventualité. Il était retombé sous la coupe de la Vercellena, Rosine disait-on familièrement, qu'il avait installée dans la résidence royale de Pollenzio ; fille d'un tambour-major et restée telle, belle créature, bonne fille, dévouée, mais vulgaire, dépourvue de toute éducation comme de tact naturel, elle ne cherchait point à jouer un rôle politique qu'elle n'eût d'ailleurs nullement compris. Mais elle régnait sur le cœur et les sens du roi[2]. Le comte de Reiset, avec qui Victor-Emmanuel était lié d'une amitié sincère, l'avait trouvé, dans cet été de 1855, très changé, négligé de sa personne, abandonné de tous, « les ministres ne se gênaient pas avec lui, qu'ils traitaient comme le premier venu »[3]. Un voyage à l'étranger ne pouvait que le sortir de ses habitudes et de lui-même, le distraire par de nouveaux visages, à la terreur de Rosine qui le connaissait trop.

L'Empereur, pressenti en juin, avait accueilli ce projet « avec le plus grand empressement » ; la reine d'Angleterre non moins. Au début de septembre, on fixa le voyage au 20 octobre[4], Walewski garantissait un « accueil cordial et sympathique... au prince dont les qualités chevaleresques et la politique généreuse sont si hautement appréciées en

1. Cavour à E. d'Azeglio, 3 juin 1855.

2. Victor-Emmanuel épousa morganatiquement Rose Vercellana, le 7 novembre 1869.

3. Comte de Reiset, *Mes Souvenirs*, t. II, p. 286 et suiv.

4. Télégramme de Gramont, du 7 septembre 1855.

France »[1]. Mais, à ce moment, Victor-Emmanuel tombait malade d'une fièvre infectieuse, saigné à lancette continue, si bien que pendant quelques jours, il fut « aux portes du tombeau »[2]. Rien qu'à la pensée de sa mort, a-t-on écrit pittoresquement, « Cavour avait le frisson »[3]. La vigoureuse constitution du monarque l'emporta sur la maladie. Dès qu'il fut remis, on reprit le projet de voyage.

Pour l'accompagner, on convint que Massimo d'Azeglio était indiqué, par sa réputation européenne, son allure aristocratique, et « pour prouver à l'Europe que le Piémont n'était pas infecté de la pourriture révolutionnaire »[4]. Mais la présence d'un ministre était indispensable : Cavour déclinait l'honneur, disant son activité indispensable à Turin, prétendant que sa présence donnerait au voyage un caractère trop politique, parlant de Durando, ministre de la Guerre[5], oubliant Cibrario, ministre des Affaires étrangères : au fond, ce n'étaient là que prétextes pour se faire prier, il savait parfaitement qu'il lui fallait accompagner le roi, et, quand celui-ci le lui demanda, il « céda à ses ordres », sans difficulté[6].

Après avoir procédé à l'ouverture du Parlement, le 12 novembre, par un discours où il remerciait la nation de sa sympathie, louait la valeur de ses soldats, et annonçait de nouveaux emprunts, Victor-Emmanuel partit de Turin avec le duc de Gramont le 20 novembre pour Gênes, où il s'embarqua

1. M. Walewski au duc de Gramont, 11 septembre 1855.

2. Cavour à Villamarina, 13 octobre; à La Marmora, 28 septembre 1855.

3. Massari, *Vita di Vittorio Emanuele*, p. 192.

4. Cavour à Rattazzi, 12 septembre 1855 : « Je suis ici comme paratonnerre », écrivait M. d'Azeglio à M. Doubet le 25 novembre, *Correspondance politique*, p. 85.

5. Cavour à Rattazzi, 12 et 15 septembre 1855 : « Peut-être ferai-je une escapade en France et en Angleterre, mais sans faire partie du cortège royal. »

6. Cavour à Villamarina, 27 octobre; à La Marmora, 30 octobre 1855.

pour Marseille. Cavour avait projeté d'aller directement à Paris, la réception préparée à Lyon le décida à s'y rendre pour attendre le roi. Il partit le même jour que celui-ci, mais par le Mont-Cenis, en compagnie de Massimo d'Azeglio, et « le voyage, conte-t-il, n'eut rien de notable, sauf le nombre des repas pris par Azeglio et des heures où j'ai dormi »[1].

Dans la fierté de « sa maison et de son rang », Victor-Emmanuel n'eût pas admis des honneurs moins grands que ceux faits à la reine d'Angleterre. Un diplomate avisé en avait prévenu le quai d'Orsay[2]. Le jour même où le roi débarquait à Marseille, 22 novembre, une note au *Moniteur universel* annonçait qu'il recevrait de la population de Paris l'accueil le plus empressé et le plus chaleureux. « Cet auguste souverain, avait déclaré le journal officiel, n'est pas seulement le descendant d'une des plus glorieuses familles régnantes de l'Europe, le chef d'une nation (*sic*) dont les destinées sont liées, de temps immémorial, à celles de la nation française ; par ses éminentes qualités personnelles, sa loyauté, et son courage éprouvé, par l'empressement avec lequel il a envoyé ses braves troupes combattre à côté des nôtres pour la même cause, le roi Victor-Emmanuel a des titres tout particuliers aux sympathies de la France. » A Marseille, à Lyon, la réception fut fastueuse, avec salves d'artillerie, haies de troupes, harangues et festins. Cavour était dès lors du « cortège royal ». A la gare de Paris, « magnifiquement décorée », S. A. I. Mgr le Prince Napoléon et S. E. M. le Maréchal Magnan — ainsi s'expriment les gazettes du temps — attendaient l'hôte royal et ses nobles conseillers. « L'Empereur, suivi des grands officiers de la Couronne et des officiers de sa Maison, a reçu le roi de Sardaigne au pied du grand esca-

1. Cavour à Rattazzi, 22 novembre 1855.
2. Comte de Reiset, *Mes Souvenirs*, t. II, p. 311.

lier du Palais. S. M. impériale a embrassé son auguste allié et l'a conduit auprès de l'impératrice qui l'attendait suivie de ses dames en haut de l'escalier[1] ».

Pendant près d'une semaine, on multiplia les fêtes : dîner de gala aux Tuileries, bal à l'Hôtel de Ville, raout à la Légation sarde, visite à l'Exposition, revue au Champ de Mars, soirées à l'Opéra et au Gymnase, grandes eaux à Versailles, chasse à Saint-Germain : la cure de distraction était complète et Victor-Emmanuel s'y plongea joyeusement ; il se plut partout, spécialement à l'Opéra, pendant le ballet ; sa verve gaillarde était revenue et s'exprima en termes d'une verdeur gauloise[2]. Pauvre Rosine ! D'ailleurs gentilhomme de cour à l'occasion, d'une politesse raffinée et habile sous ses dehors de brusquerie. « J'aime beaucoup le roi de Sardaigne, disait plus tard l'impératrice ; il me paraît loyal et franc. »

Pendant ces festivités, Cavour courait la ville retrouver ses amis de tous les partis. « De six heures du matin à deux heures après minuit, je suis toujours en mouvement. Je n'ai jamais eu une vie plus agitée », écrivait-il[3]. La liste de ses visites et rencontres est amusante et variée : M. Thiers, qui « approuve la guerre, mais veut maintenant la paix » ; le prince Napoléon[4], comme s'il pressentait en lui un allié dans ses grands desseins ; Montalembert, « malgré le peu de sympathies réciproques, nous nous sommes serrés la main » ; le nonce du pape, à qui Cavour parla d'un « accord sur la base du système français, il a fait semblant de ne pas comprendre » ; Péreire, « un homme étonnamment habile, il a plus d'esprit

1. *Moniteur universel* du 24 novembre 1855. L'impératrice, qui était enceinte, ne parut qu'aux réceptions des Tuileries.
2. Thouvenel, *Pages de l'Histoire du second Empire* (1903), p. 233.
3. Cavour à Rattazzi, 27 novembre ; à T. E. de La Rüe, 17 décembre 1855.
4. Comandini, *Il principe Napoleone nel Risorgimento italiano*, p. 49.

que tous les banquiers de Paris réunis, son action chez nous peut être utile..., je suis certain qu'il ferait notre Dock, qu'il canaliserait le Pô et coloniserait la Sardaigne » ; Laffitte, avec qui il « finissait » les contrats sur la construction des chemins de fer en Savoie.

Il eût bien voulu avoir au quai d'Orsay une conversation sérieuse et serrée, mais il y était reçu avec une cordialité un peu distraite. Le moment était mal venu pour lui, car les cours de Paris et de Londres étaient en vives négociations avec le cabinet de Vienne ; l'Autrichien trouvait le Russe suffisamment battu pour qu'on pût aller sans risque vers ses ennemis. Aspirant à jouer le rôle de médiateur, le cabinet de Vienne multipliait les démarches, les dépêches et les propositions, en Occident comme en Orient, et les deux grands alliés se concertaient avec fièvre[1]. Encore des négociations dont la petite Sardaigne était exclue, constatait avec dépit son premier ministre. Il relevait que l'Empereur et plus encore son gouvernement voulaient la paix. « Ils espèrent l'obtenir au moyen du concours de l'Autriche, qui, à ce qu'ils disent, est prête à s'engager à des conditions raisonnables. » Or, il était de l'intérêt de la Sardaigne que la guerre continuât, pour lui permettre de nouveaux sacrifices et de nouveaux exploits, garanties d'avantages réalisables lors de la paix. Aussi « les idées pacifiques de l'Empereur mettaient-elles le Roi de fort mauvaise humeur » ; son conseiller ajoutait : « J'en suis désolé, mais je ne sais qu'y faire[2] », et soupirait : « Jusqu'ici peu de fruit[3] ». Il y eut toutefois de ces conversations un

1. Et les négociations étaient encore compliquées par M. de Persigny, ambassadeur de France à Londres, qui pratiquait avec splendeur l'art de susciter les froissements et embrouiller les questions. Persigny à Walewski, 6, 12 décembre 1855.

2. Cavour à Cibrario, 29 novembre 1855.

3. Cavour à Rattazzi, 27 novembre 1855.

résultat tangible, l'unification des voies ferrées du Piémont et de la Savoie [1]. C'était peu, comparé à ce qu'attendait Cavour.

Le 29 novembre, Victor-Emmanuel et sa suite partaient pour l'Angleterre, et, comme la reine résidait à Windsor, le programme était moins séduisant. « Non è divertente », écrivait Cavour. La semaine du séjour fut suffisamment chargée par les réceptions et banquets dans la splendide salle Saint-Georges du vieux château, une très pittoresque fête au Guildhall de Londres, avec discours de Victor-Emmanuel [2] sur « l'alliance entre les deux peuples les plus puissants de la terre, substituant une féconde amitié à une antique rivalité, qui a permis à la Maison de Savoie de dégainer son épée pour combattre la cause de la justice et de l'indépendance »; des visites au camp d'Aldershot, à l'arsenal de Woolwich, aux docks de Portsmouth. D'ailleurs accueil cordial, « manifestation de sympathie et d'affection du peuple anglais [3] », entretiens de Cavour « avec les ministres, les chefs des partis, tous très favorables à l'Italie », mais, non plus qu'à Paris, de résultat pratique. « On a à peine parlé de politique, mandait Cavour, puisqu'il n'y avait ici de décision à prendre [4]. » Il avait en vain serré de près lord Clarendon, qui s'était dérobé ; le chef du cabinet, Palmerston, avait été plus accessible, et, s'expliquant sur la fâcheuse situation des États du pape, « parlé de donner les Légations à la Toscane ». Cavour avait repoussé cette suggestion [5]. Donc, point de bénéfice immédiat.

1. H. Nelson Gay, *loc. cit.*, p. 85.

2. Discours préparé par Massimo d'Azeglio, et qui mit « le tyran (Victor Emmanuel) aux anges ». Cavour à Massimo d'Azeglio, 4 décembre 1855. Sur un curieux épisode de ce banquet cf. Luigi Cesare Bollea. *Due note inedite del Marchese E. d'Azeglio, Miscellanées Manno*, I, p. 223. et suiv.

3. Cavour à E. d'Azeglio, 14 décembre 1855.

4. Cavour à Cibrario, 5 décembre 1855.

5. Cavour à La Marmora, 21 janvier 1856.

Le 6 décembre le cortège royal prit le chemin du retour.

Napoléon III avait vivement insisté pour revoir Victor-Emmanuel à son passage en France et se rendit à Compiègne pour l'attendre. Les Sardes n'y demeurèrent que quarante-huit heures, mais ces deux journées furent plus fructueuses que la semaine de Paris, car, dans le calme du château, on reprit certaines conversations à peine esquissées dans le joyeux brouhaha de la capitale ; elles portèrent sur les relations de la Sardaigne et du Vatican, le roi ayant exprimé le désir que le gouvernement français préparât une base de réconciliation entre les deux cours[1] ; sur les difficultés toujours renouvelées par le gouvernement autrichien, que l'on disait prêt à adresser un ultimatum à Turin ; sur la place qu'aurait la Sardaigne dans le Congrès de la paix.

Enfin et surtout, au dernier moment, à l'improviste, comme au hasard, était soulevé le sujet le plus grave, d'une importance capitale.

Le 7 décembre, le roi et l'empereur chassèrent à courre dans la forêt de Compiègne et se retrouvèrent à 7 heures pour un grand dîner au Palais. Dans la soirée, Napoléon s'isola quelques instants avec Cavour ; la conversation s'engagea, et « à brûle-pourpoint » l'empereur dit au ministre sarde : « *Écrivez confidentiellement à Walewski ce que vous croyez que je puisse faire pour le Piémont et l'Italie* ». L'autre ne broncha point : c'étaient exactement les paroles

1. Walewski avait écrit à son représentant à Rome pour faciliter les relations officielles du chargé d'affaires sardes au Vatican et reçu une réponse favorable. Walewski à Villamarina, 15 décembre 1855. Le 5 janvier 1856, il adressa au duc de Guiche une très longue dépêche sur les conflits entre le Saint-Siège et le cabinet de Turin, cherchant « les bases d'une réconciliation propre à mettre un terme à un état de choses que nous regrettons sincèrement ». Il y étudiait en détail les causes de conflit et les moyens d'y remédier dans un esprit très favorable au Vatican.

qu'il attendait. L'entretien continua, se bornant à des « hypothèses » ; on écarta « la guerre avec l'Autriche, laquelle pour aujourd'hui n'entre pas dans ses idées (de l'empereur). La cession des Principautés (danubiennes) à l'Autriche contre la Lombardie et les Duchés ; donner les Duchés au duc de Modène, sont des idées qui ne furent pas mal accueillies » ; on ne repoussa point « l'idée de soustraire les Romagnes au pape », mais ici on fut plus réservé encore. Et l'on n'alla pas plus avant ce jour-là.

Dès le lendemain, 8 décembre, Cavour priait Azeglio qui restait en France, de préparer un projet de lettre, qu'ils colligeraient ensemble, « un plan pour faire ressusciter notre pauvre botte [1] ».

Le roi et Cavour passèrent deux journées encore à Paris ; ils partirent le 9 pour rentrer en Savoie puis à Turin ; peut-être le roi regrettait-il les splendeurs des Tuileries et les beautés du ballet ; mais Cavour n'avait rien à regretter, car il avait habilement engagé une partie dont il jouera et gagnera la première manche au Congrès de Paris.

1. Cavour à Massimo d'Azeglio, 8 décembre 1855.

CHAPITRE IX

AU CONGRÈS DE PARIS

I. Avant le Congrès. — Premières négociations. L'opinion en Piémont, en France, en Angleterre. La politique autrichienne : l'ultimatum à la Russie ; sa communication au gouvernement sarde et la dépêche du 29 décembre 1855. La réponse de Walewski et l'annotation de Napoléon III. Les secrets désirs du Piémont. Acceptation de la Russie. Déception à Turin. — La réponse à la question de Napoléon III : le projet de M. d'Azeglio ; la lettre à Walewski. — Azeglio désigné comme plénipotentiaire au Congrès. La situation des Sardes aux futures conférences. Les discussions antérieures et l'incident de Constantinople. Emotion à Turin, correspondance avec Londres, entretien avec Gramont. Retraite d'Azeglio. Cavour désigné comme plénipotentiaire, ses déclarations au duc de Gramont. — Un décret autrichien sur les séquestres et ses conditions.

II. Au Congrès. — La gravité de l'heure et les sentiments de Cavour. Arrivée de Cavour à Paris. Les représentants sardes admis au Congrès à l'égal de tous autres. — La vie du Congrès ; relations de Cavour avec les plénipotentiaires des diverses puissances. — Le nonce, le marquis Pallavicini et Manin. — Napoléon III, ses idées sur la question italienne, ses relations avec Cavour. — Le prince Napoléon et le Dr Conneau.

Les séances du Congrès ; la participation de Cavour ; le régime des principautés ; la libre navigation sur le Danube ; la naissance du prince impérial ; la signature de la paix.

Les négociations secrètes. Les séquestres. La question italienne : Parme et Modène ; les Légations. Consultation et arrivée à Paris de Minghetti ; la rédaction des notes et leur remise à Napoléon ; les scrupules de Walewski. L'heure décisive : nervosité de Cavour. La séance du 8 avril ; les interrogations de Walewski, l'argumentation de Clarendon, la réplique de Buol ; Cavour ; les formules du protocole. Déception de Cavour : entretien avec Clarendon. La fin du Congrès ; audience de l'Empereur. Le mémorandum du 16 avril.

Voyage à Londres. Réception aimable, sans plus.

III. Le discours du 6 mai. — Voyage de retour : le parti à tirer du Congrès. Arrivée à Turin, l'accueil du roi et de la Chambre. Les affaires en cours. Cavour ministre des Affaires étrangères. — L'interpellation Buffa. Le discours de Cavour. Les débats et le vote. Au Sénat. — L'impression dans le pays : la reconnaissance des patriotes. — Colère de M. de Buol : circulaire autrichienne. La Russie et la Prusse. — Doux reproches de l'Angleterre et de la France. — Déclarations de Cavour à Gramont.

Résultats de l'entrée du Piémont dans l'alliance franco-sarde et dans la guerre de Crimée. Les idées de Cavour en 1856.

I

Pendant que les troupes alliées s'immobilisaient dans leurs cantonnements d'hiver et que la guerre « languissait [1] », des négociations s'engageaient, vives et serrées, pour aboutir à la paix, suivies par chaque puissance au gré de ses intérêts. L'Autriche en avait pris l'initiative, dès le mois d'octobre, et, en novembre, les illustres voyageurs sardes, qui n'étaient point tenus officiellement au courant, les avaient devinées avec dépit. Ni Victor-Emmanuel ni Cavour ne désiraient que cessassent des hostilités dont leur pays n'avait point encore tiré tout le parti désirable, et qui, au contraire, en se prolongeant, en se développant, pouvaient amener l'Autriche à y prendre part en faveur de la Russie, contre les puissances alliées, et au grand avantage du Piémont.

En France, le désir de paix était unanime [1]. L'Empereur n'avait rien à gagner à la prolongation de la guerre : celle-ci avait affermi sa situation dans son pays et dans le monde, et donné à la France la gloire des armes [2]. Napoléon III voulait maintenant la gloire dans la paix. Le pays, lourdement éprouvé par les pertes sanglantes — près de cent mille morts, — par les sacrifices d'argent, par l'arrêt des grandes entre-

1. De La Gorce, *Histoire du second Empire*, t. I, p. 451.
2. Rousset, *Guerre de Crimée*, t. II, p. 467.

prises, n'eût point admis la poursuite d'une campagne dont il ne comprenait pas, — et non sans raison —, l'intérêt national.

En Angleterre, les avis étaient partagés ; le ministère, et, avec lui, la majorité du pays, estimaient prématurée la fin d'un combat qui n'abattait point encore et, à jamais, la puissance russe. « La prise de Sébastopol n'est qu'une opération préliminaire », écrivait le *Times*, organe de la Cité et de l'opinion publique. Une autre opération devait s'engager, sur la Baltique, avec l'aide de la Suède liée à ce moment même par un traité d'alliance avec les puissances occidentales, et dirigée contre le port de Cronstadt, pour tuer l'activité maritime de la Russie dans la Baltique comme elle l'était déjà dans la mer Noire. Mais le parti de la paix grandissait, conduit par Disraëli, Gladstone, lord John Russell, et son influence ne pouvait être tenue pour négligeable.

La Cour de Vienne s'était tenue jusqu'alors à l'écart des batailles, avec plus d'habileté que de loyauté. « L'Autriche triche », avait dit un jour à M. de Hübner l'impératrice des Français [1] ; pour dur, le mot était juste. Maintenant l'heure était venue pour elle de profiter de son astucieuse abstention. Car, avec ses forces intactes, elle pouvait se porter à son bon vouloir vers l'un ou l'autre des belligérants, étant, comme écrivait Cavour quelques mois plus tard, « en situation de médiatrice, voire d'arbitre » [2]. Elle avait, d'ailleurs, le même intérêt à la fin des hostilités que le Piémont à leur continuation ; elle voyait avec inquiétude son petit mais actif rival entré dans un combat dont elle-même s'était exclue, allié aux deux grandes puissances, triomphant avec elles, prêt à tirer profit

1. Comte de Hübner, *Neuf ans de souvenirs d'un Ambassadeur d'Autriche à Paris*, p. 372.

2. Cavour au marquis Sauli, ministre sarde à Florence, 15 mai 1856.

de ses sacrifices et de ses victoires ; et la suite de la guerre ne risquerait-elle pas un jour d'entraîner l'Autriche à y prendre part, mais en portant dans la plaine du Pô le champ des combats? Après deux ans de tergiversations et de balancement, il fallait choisir et agir ; le cabinet de Vienne n'hésita point et se dirigea vers le camp des vainqueurs.

Depuis la prise de Sébastopol, bien des tentatives de médiation avaient été esquissées, par des puissances de second ordre désireuses de se pousser au premier plan ; M. de Pfordten, ministre de Bavière, M. de Beust, ministre de Saxe, avaient prétendu jouer le rôle d' « honnête courtier », mais la négociation n'était point à leur taille. Au milieu d'octobre, M. de Buol, chef du cabinet autrichien, proposa à l'ambassadeur de Franee, de reprendre, en les faisant siennes avec quelques modifications, les quatre garanties déjà indiquées lors des conférences de Vienne : protectorat de la Russie sur les provinces danubiennes remplacé par un protectorat collectif des puissances, liberté de navigation sur le Danube, neutralisation absolue de la mer Noire, renonciation de la Russie à tout patronage exclusif sur les sujets chrétiens de la Porte, et, à ces « quatre points », on ajouterait une « rectification de frontière » sur les bouches du Danube en faveur de la Turquie[1] ; le gouvernement autrichien notifierait ces conditions à la Cour de Russie en lui faisant comprendre qu'en cas de refus lui-même entrerait en campagne, à côté des puissances alliées. Les négociations traînèrent quatre semaines et le 14 novembre un mémorandum fut paraphé à Vienne pour en fixer les termes; mais l'Angleterre, point enthousiaste, demanda des modifications, dans l'esprit plus que dans les principes et le prince Valentin Esterhazy ne

1. Comte de Hübner, *Souvenirs*, 18 octobre 1855, p. 349, 358, 371.

partit de Vienne que le 16 décembre pour porter à Pétersbourg ces propositions de paix.

Il n'était plus possible de tenir à l'écart de ces négociations un allié qui avait fait vaillamment son devoir dans les combats, et le 18 décembre le comte Walewski fit connaître à son ministre auprès de la cour sarde la teneur de la notification autrichienne en le priant de la communiquer au cabinet de Turin[1] ; M. Hudson reçut pareille mission de son gouvernement. Victor-Emmanuel et ses ministres ne furent point surpris de la communication. « Ultimatum à l'eau de rose, conditions acceptables », murmura Cavour à la lecture du document, et il reconnut qu'il « devait tenir compte du désir réel et très vif de l'Empereur de faire la paix[2] ». Mais on ne pouvait méconnaître que la paix, telle qu'on l'avait conçue et proposée à Vienne, augmenterait « énormément » la puissance de l'Autriche en Orient. Il y avait là un danger pour le Piémont, son ennemi naturel, mais en même temps un argument d'une puissance singulière et féconde à la portée d'un habile homme d'État : la France acceptera-t-elle que se constitue, au centre de l'Europe, un État plus fort qu'elle-même, allant du Tessin jusqu'à la mer Noire, puisque « seul il dominera à Bukarest et à Jassy », prêt à « réaliser le grand projet d'un empire germanique? ». Or, il n'est qu' « un moyen efficace de diminuer l'influence autrichienne, c'est d'augmenter celle du Piémont ».

Telle est l'idée qui va dominer la réponse du Piémont aux deux puissances, ses alliées. La dépêche, en date du 29 décembre, est signée de Cibrario, mais elle est, au dire de

1. Comte Walewski au duc de Gramont, 18 décembre 1855. Nous rappelons que Guiche avait relevé les nom et titre du duc de Gramont à la mort de son père.

2. Cavour à Villamarina, 26 décembre 1855.

Gramont, l'œuvre de Cavour, — le ministre des Affaires étrangères, douloureusement frappé par la mort d'un de ses fils, ayant dû remettre le soin de cette rédaction à son Président[1]. Avec une rare souplesse, elle s'efforce de démontrer que l'abolition du protectorat russe sur les Principautés ne peut profiter qu'à l'Autriche, leur voisine « sur une frontière extrêmement étendue » ; de ces Principautés elle deviendra nécessairement « l'arbitre absolu, la véritable souveraine ». Ayant ainsi augmenté sa puissance matérielle, l'Autriche verra encore accroître immensément son influence politique sur l'Allemagne et sur l'Italie », sur l'Allemagne, car « le prestige qu'elle exerce sur les puissances secondaires de la Confédération germanique deviendra irrésistible », et, en raison de la « politique incertaine, faible et timide du roi de Prusse », la Cour de Vienne dominera dans toute l'Europe centrale ; sur l'Italie, car, en voyant les immenses avantages obtenus par l'Autriche sans coup férir, tandis que les sacrifices du Piémont sont demeurés stériles, les gouvernements et les peuples de la péninsule « considéreront désormais le joug autrichien comme une nécessité fatale à laquelle il faut se résigner. L'influence de la France et de l'Angleterre disparaîtrait de l'Italie, l'Autriche seule y dominerait ». Est-ce le résultat normal d'une guerre si glorieuse ? consacrera-t-on une telle injustice ? « Si par des considérations de prudence, on ne croyait pas pouvoir demander à l'Autriche des sacrifices territoriaux, tant qu'elle n'annexerait pas les Principautés à l'empire, on doit du moins exiger d'une manière absolue qu'elle cesse d'étendre sa domination au delà des frontières que le traité de Vienne lui a assignées en Italie ; on doit faire en sorte que la rive droite du Pô ne soit plus gouvernée par des

1. Le duc de Gramont à M. Walewski, 15 janvier 1856.

espèces de préfets autrichiens ; on doit la contraindre à retirer ses troupes de la Romagne et des Légations, où elle a établi depuis huit ans une domination permanente. » Faute de ce faire, « l'Angleterre et la France accorderaient une énorme récompense à la grande Puissance qui a refusé de les aider, de s'unir à elles à l'heure du danger ; et elles ne feraient moins que rien pour l'allié qui n'a pas hésité de tirer l'épée en leur faveur, lorsque la fortune paraissait vouloir s'éloigner un moment de leurs drapeaux ; elles le laisseraient affaibli, déchu de sa force morale en présence d'un voisin devenu plus puissant et plus exigeant[1] ».

Fortes pensées, fortes paroles, d'une logique incontestable, de nature à frapper tout souverain conscient de ses devoirs envers un allié loyal, de ses intérêts en Europe, des périls du lendemain. Cavour et Cibrario vont les renouveler devant les représentants anglais et français[2], charger leurs ministres à Paris et Londres de les reprendre devant Walewski et Clarendon[3], comme le Président sarde en fera l'idée maîtresse de ses entretiens confidentiels au Congrès de Paris.

En réponse à cette dépêche du 29 décembre, le département du quai d'Orsay prépara une lettre exposant, de manière un peu pâle mais logique, qu'au moment où l'Autriche était intervenue pour aboutir à un traité de paix favorable à la France « le moment semblerait inopportun pour suivre (le cabinet de Turin) sur le terrain où il s'est placé », et réfutant l'argument, si vigoureusement développé par les Sardes, que l'Autriche exercerait désormais en Orient l'influence qu'avait jusqu'alors la Russie. Avant d'envoyer

1. Cibrario à Villamarina et E. d'Azeglio, 29 décembre 1855. On voudrait tout citer : c'est un modèle.

2. Duc de Gramont à Walewski, 3 janvier 1856.

3. Cavour à Villamarina, 26 décembre 1855 ; à E. d'Azeglio, 1er janvier 1856.

cette dépêche, le comte Walewski la soumit à l'Empereur. Après quelques corrections anodines, Napoléon III ajouta au crayon, de sa main, ces lignes : « Je trouve cette dépêche bien, mais il faudrait la terminer en faisant pressentir que si les conférences ont lieu nous tâcherons d'obtenir pour l'Italie tout ce qui nous semblera profitable et équitable ». La lettre fut ainsi modifiée et expédiée[1].

Cette annotation, jusqu'ici inédite, croyons-nous, est du plus haut intérêt : elle souligne avec force la divergence entre Napoléon et son ministre des Affaires étrangères, dans la politique à suivre sur les affaires italiennes ; elle indique que, dès ce début de janvier, Napoléon III était décidé « à faire quelque chose » en faveur de l'Italie, sinon matériellement, du moins moralement, dans les futures Conférences ; elle présage déjà les entretiens de l'Empereur et de Cavour, demain comme plus tard. Elle est comme le prodrome de la séance du 8 avril au Congrès.

Quand le duc de Gramont vint lui donner lecture de cette dépêche, le chevalier Cibrario, après avoir écouté attentivement chaque paragraphe, pria le diplomate français de les reprendre successivement, exprima sa reconnaissance pour les assurances sympathiques dont elle renouvelait le témoignage, — ceci pour l'addition dont il ne pouvait connaître l'origine —, et renouvela les arguments contenus dans la dépêche sarde du 29 décembre ; accroissement anormal de l'Autriche, nécessité d'y mettre une limite en Italie. Puis la conversation se fit plus intime et Gramont chercha à pressentir la solution piémontaise. « Cette solution, manda-t-il à son ministre, existe et peut se résumer ainsi : Érection des Principautés en gouvernements indépendants placés sous l'autorité

1. Le comte Walewski au duc de Gramont, 5 janvier 1856.

des Princes de la maison d'Autriche, Ducs de Modène, de Parme, etc... Annexion des Duchés à la monarchie de Savoie... En annexant les Duchés au Piémont, on arrête l'essor inquiétant de la puissance autrichienne et l'on crée un contrepoids salutaire dans l'accroissement d'un État lié à la France[1]. » Ces suggestions, qui ne devaient faire l'objet d' « aucune communication officielle ni officieuse », avaient leur source dans le mémoire préparé à cette époque (on le dira plus loin) par le chevalier d'Azeglio pour Napoléon III, et furent renouvelées quelques semaines plus tard par Cavour dans ses entretiens avec l'empereur, elles constituaient, en quelque sorte, le tréfonds du confidentiel, et Cavour n'osa les renouveler dans sa lettre personnelle à Walewski, ne les reprenant que dans des conversations intimes, où les tours de phrase, les modulations de la voix, et jusqu'aux finesses du regard font tout passer.

Cependant les négociations du cabinet autrichien aboutissaient brusquement à une fin heureuse ; le gouvernement russe avait répondu d'abord par des contre-propositions qui avaient fait craindre une reprise des hostilités. Mais le tzar Alexandre percevait tous les inconvénients et tous les périls à continuer une guerre que lui-même n'avait point engagée ; après de lourds sacrifices d'hommes et d'argent, la nation russe accepterait-elle de les renouveler sans certitude de succès, car l'adversaire renchérirait en soldats et en dépenses ? On ne pouvait ignorer à Pétersbourg, qu'un conseil de guerre s'était réuni à Paris, entre les chefs des armées alliées[2], et si

1. Le duc de Gramont à Walewski, 15 janvier 1856.

2. Le général Alphonse La Marmora fut rappelé de Crimée pour y prendre part, et en profita pour développer à Paris et Londres les idées de la diplomatie sarde. Voir ses lettres dans Mario degli Alberti, *Alleanza e campagna di Crimea*, p. 252 et suiv ; Bolléa, *Una « Silloge » di lettere*, p. 88 et suiv.

l'on ne savait leurs plans de guerre, on les pressentait périlleux et acharnés. Il fallait en finir : le 16 janvier, le comte Nesselrode notifia au comte Esterhazy l'acceptation sans réserves par la Russie des propositions autrichiennes.

A Paris, dans toute la France, la joie fut générale : illuminations, hausse de cinq francs sur la rente en Bourse, embrassades dans les rues, larmes de joie, hélas ! aussi, larmes du souvenir. A Londres, l'enthousiasme fut moins débordant, mais l'Angleterre obtenait, en somme, ce qu'elle exigeait ; et qui ne pouvait ne point se réjouir d'un tel résultat, de la fin mise à tant de souffrances ? En Piémont, « la nouvelle de l'acceptation de la Russie a fait de la peine en général. Toutes les nuances du parti libéral en ont été affligées ; et les *codini* (réactionnaires) eux-mêmes ne s'en sont pas trop réjouis. Le Roi a eu un mouvement de mauvaise humeur puis il s'est résigné [1] ». Cavour ne s'y résignait qu'avec peine. « La paix est déplorable pour nous. J'en suis désolé... Le moment est grave, je suis abattu, mais non découragé. » Et, avec sa vigoureuse santé morale, il ajoutait : « Après avoir exhalé toute notre mauvaise humeur, il faut songer à tirer tout le parti possible... de la mauvaise position où nous a placés cette rusée commère de l'Autriche [2] ».

C'est dans cet esprit qu'il avait rédigé une lettre à Walewski, destinée à répondre à la question de Napoléon III : « Que puis-je faire pour le Piémont et l'Italie [3] ? » Il avait, on l'a dit, chargé Massimo d'Azeglio d'en préparer le projet ; le brillant écrivain s'était mis à la tâche, tout bouillonnant d'idées, d'images, de propositions, et il avait rédigé un mémoire qui

1. Cavour à La Marmora, 21 janvier 1856. Cpr. Treitschke, *Cavour* (*loc. cit.*), p. 318.

2. Cavour à La Marmora, 20 et 21 janvier ; à E. d'Azeglio, 21 janvier 1856.

3. *Supra*, II, p. 339.

ne comprend pas moins de trente pages imprimées[1]. Encore que la contexture en soit touffue, nombreuses les digressions et abondant le détail, la lecture en est curieuse à long intervalle ; on peut le dépouiller en trois propositions essentielles : 1° un conflit d'idées, de principes, existe en Europe entre l'Orient et l'Occident, la coalition réalisée aux Congrès de Laybach et de Vérone, et l'alliance franco-anglaise; l'Italie doit entrer dans le second groupement ; 2° il faut ramener les États italiens au système des réformes, même à Rome, quitte à supprimer le pouvoir temporel des Papes ; 3° pour combattre l'exagération de puissance de l'Autriche, telle qu'elle résulte de la nouvelle situation en Orient, il convient d'annexer au Piémont les duchés de Parme et de Modène. Le développement de chacune de ces thèses est brillant, et partout se lèvent des résumés historiques, des idées justes ou ingénieuses... mais les conclusions font défaut, sauf sur l'annexion de deux nouvelles provinces au Piémont. « Vous êtes orfèvre, monsieur Josse », eût répondu Molière.

Lorsque Cavour lut ce mémoire historico-politique, il fut fort ennuyé : retoucher la prose d'un des plus notoires écrivains de l'Italie, corriger le travail d'un des héros de l'épopée nationale, du premier ministre d'hier et peut-être de demain, du plénipotentiaire désigné pour le Congrès de la Paix, — la chose était raide... mais indispensable ; car, homme d'affaires, Cavour savait que pour être lu, il faut écrire court et clair, ce qui n'était point le propre du mémoire ; et proposer tout de go à l'empereur, pour remède aux souffrances italiennes, de réunir deux duchés au Piémont, c'était fort, comme début. Il hésita, consulta confidentiellement quelques ministres, La

1. « Mémoire de M. le comte de Cavour sur les moyens propres à préparer la reconstitution de l'Italie. » Turin, février 1856. Bianchi, *Storia documentata*, VII, p. 568 à 599.

Marmora, couvrit de fleurs le chevalier d'Azeglio et jusqu'à son neveu, ministre de Sardaigne à Londres, — et refit complètement le mémoire, dans une forme et un esprit tout différents[1].

En une douzaine de pages de moyen format[2], annonçant le prochain envoi d'un long et fidèle « tableau de l'état actuel de l'Italie », il se borne à présenter à l'Empereur « un résumé précis et succinct de ce qui lui paraît que Sa Majesté puisse faire en faveur de l'Italie, une fois les préliminaires signés, les conférences ouvertes ». Ici un début habile : « L'Autriche ayant eu une si grande part dans les derniers événements, devant être considérée, par une fiction diplomatique, comme ayant rendu un service signalé à l'Europe, il faut bien partir de la base qu'on ne lui demandera, *pour le moment du moins* (sic), aucun sacrifice territorial en Italie... Base triste pour nous, mais que, en homme pratique, il faut bien accepter. » Alors quoi? quatre choses, très nettes : 1° amener l'Autriche à rendre justice au Piémont dans la question des séquestres et à tenir les engagements qu'elle a contractés avec lui ; 2° obtenir d'elle un adoucissement au régime de fer qui pèse sur la Lombardie et la Vénétie ; 3° forcer le roi de Naples à ne plus scandaliser l'Europe civilisée par une conduite contraire à tous les principes de la justice et de l'humanité ; 4° rétablir l'équilibre de

1. Le document rédigé par Azeglio a-t-il été remis à Napoléon? *Adhuc sub judice lis est :* oui, dit Bersezio, *Il regno di Vittorio Emanuele II,* t. VI, p. 383, n. 1; non, disent Thayer, *Life and Times of Cavour,* t. I, p. 370, et Chiala, *Lettere,* II, p. 179, note; ces derniers se fondent sur une lettre d'Azeglio à Panizzi, qui semble un argument imparable. En tous cas, le mémoire ne paraît pas avoir été remis par la voie du comte Walewski; s'il est parvenu à l'empereur, c'est par les mains de Cavour. Le travail d'Azeglio ne fut pas, comme l'écrit son auteur, « d'aucun service », il fut la base de toutes les notes et négociations, quelque chose comme ce que nous appelons au Palais un « mémoire à consulter ».

2. Qui donnent cinq pages à l'impression. Lettre de M. le comte Camille Benso de Cavour à S. E. M. le comte Walewski, 21 janvier 1856; Bianchi, *loc. cit.*, p. 562-567.

l'Italie en rendant possible le retrait des troupes autrichiennes des Légations et de la Romagne, soit en plaçant ces provinces sous un prince séculier, soit en leur procurant les bienfaits d'une administration laïque et indépendante. Et c'est tout.

C'est bien peu, a-t-on objecté : « projet pauvre d'italianité, et dans lequel le grand libéralisme unitaire devait nécessairement reconnaître une trahison de l'idée nationale[1] ». La critique est juste, mais la réponse aisée : la lettre du 21 janvier est un acte d'opportunisme fondé sur ce principe élémentaire qu'il faut commencer par le commencement. Cavour, il le dit lui-même, est obligé « de ménager l'Autriche » et se montre très modéré, pour ne point indisposer l'Empereur ; l'essentiel est que cette première lettre passe, les autres suivront; des exigences plus grandes n'eussent point été acceptées, et le fil eût été rompu, que Cavour espère transformer en câble ; il n'expose donc qu'un programme minimum immédiatement réalisable, car l'importance de sa lettre consiste non dans ce qu'elle réclame, mais en ceci que, pour la première fois, un souverain italien parle de l'Italie à un souverain étranger, capable de poser toute la question italienne devant l 'Erope[2].

Et l'habile homme atteignit son but ; car le comte Walewski chargea le général La Marmora de prévenir Cavour « qu'il avait lu son mémoire et que l'Empereur aussi l'avait lu avec beaucoup d'attention[3] » ; il est vrai, le ministre français avait peu auparavant déclaré au représentant de la Sardaigne, qu' « il ne serait ni sage, ni prudent d'ajouter à la question d'Orient une nouvelle complication en agitant la question

1. Oriani, *La lotta politica in Italia*, p. 556.

2. Zanichelli, *Cavour*, p. 276 et suiv.

3. Note de La Marmora sur un entretien avec Walewski. Degli Alberti, *Alleanza e campagna di Crimea*, p. 252.

italienne[1] ». Mais la lettre du 21 janvier avait été acceptée et lue, elle n'avait « pas déplu », et Cavour résolut, écrivit-il, « d'en faire la base de nos opérations en restreignant notre action dans le cadre que j'y ai tracé[2] ».

Cependant la réunion du Congrès, certaine depuis la réponse russe, était si proche qu'il importait à la Sardaigne de choisir son premier représentant (son ministre à Paris étant le second), et d'envisager en quelle condition ils y figureraient. Sur le choix du plénipotentiaire, le roi et Cavour se mirent facilement d'accord : il fallait un grand nom, une haute autorité morale, un passé capable de rassurer les plus timorés : le chevalier d'Azeglio s'imposait, crut-on, et au milieu de janvier le Président du Conseil « s'engagea » avec lui[3]. C'était une erreur, et quelques amis de Cavour, Castelli notamment[4], ne la dissimulaient pas ; si d'Azeglio avait une notoriété plus étendue que son « empio rivale », celui-ci l'emportait, et de beaucoup, en souplesse, en finesse et en flair, et l'on pouvait regretter que le Piémont s'abstînt d'envoyer, sur un terrain semé de pièges et d'embûches, un homme fait spécialement par la Providence pour s'y promener avec une souveraine aisance. Un très vif incident remit chacun « in the right place ».

Lorsqu'au début de l'alliance, il avait été demandé au Parlement de Turin si la Sardaigne prendrait part aux négociations de paix *avec* les grandes puissances, le cabinet avait répondu affirmativement, démontrant qu'il n'en pouvait être autrement, aux termes mêmes de la convention de Londres, à laquelle avait adhéré le gouvernement sarde. Ce n'était point tout à fait l'opinion des cabinets de Paris et de Londres qui firent com-

1. Villamarina à Cibrario, 5 janvier 1856.
2. Cavour à Villamarina, 29 janvier 1856; à E. d'Azeglio, même date.
3. Cavour à La Marmora, 21 janvier 1856.
4. Castelli, *Il conte di Cavour*, p. 67.

prendre que les plénipotentiaires sardes auraient accès aux seules conférences où se traiteraient des questions les intéressant; ils invoquaient en ce sens le Congrès de Vienne, où les puissances à intérêts restreints n'étaient admises dans l'Olympe que sur la convocation des Dieux. Le Piémont avait protesté ; la question était restée ouverte ; mais des faits nouveaux s'étaient produits, permettant au cabinet sarde de penser que ses deux grands alliés avaient renoncé à leur prétention ; les entretiens de Walewski et Villamarina, l'article inséré dans le *Moniteur* le 12 juillet 1855, les conversations des deux souverains, jusqu'à la prolongation de la lutte commune, tout portait le Piémont à se croire définitivement placé sur le même rang diplomatique que les deux grandes puissances.

En janvier, on s'aperçut qu'il n'en était rien ; ni l'Angleterre, ni la France n'avaient admis l'égalité des plénipotentiaires, poussées probablement par l'Autriche [1], qui allait participer au Congrès à l'égal des plus grands, et avait plaisir à voir le Piémont dans l'antichambre, alors qu'elle-même était au salon. Des conférences préalables au Congrès s'étaient réunies à Constantinople entre les représentants des grandes puissances ; le ministre de Sardaigne, M. Tecco, qui avait du sang et du caractère, s'étonna de ne pas y être appelé et s'en expliqua « très vivement » avec les ambassadeurs de France et d'Angleterre ; les cabinets de Paris et de Londres protestèrent, mais, par un heureux effet du hasard, lorsque leurs dépêches arrivèrent à leurs représentants, M. Tecco avait déjà reçu la faveur d'un congé sur Turin [2] ; l'incident était clos, mais bien plus grave était la déclaration du comte

1. De La Rive, *Le comte de Cavour*, p. 259.

2. « Le ministère s'est décidé à rappeler Tecco » ; Cavour à La Marmora, 16 janvier 1856. M. Tecco fut ensuite envoyé en Portugal ; Cavour à Olozaga, 9 mai 1856.

Walewski que le baron Tecco avait « dépassé les limites assignées d'un commun accord à la participation de la Sardaigne dans les négociations de la paix future » ; le représentant de la Sardaigne ne pouvait donc, d'après le ministre français, prendre part directe et personnelle qu'aux discussions touchant aux intérêts particuliers de son pays, et sur l'avis des ministres de France et d'Angleterre. « Quant aux questions d'un intérêt général qui seraient discutées dans les séances auxquelles l'agent de la Sardaigne ne serait point appelé, ajoutait M. Walewski, il fut entendu que les représentants de la France et de l'Angleterre auraient soin de l'en informer[1]. » Ce qui était dit des conférences préliminaires serait identique au Congrès ; les représentants de la Sardaigne y auraient une situation modeste, secondaire, humiliée.

C'était là un grave coup porté à la politique de Cavour[2], — un démenti opposé aux déclarations du ministère devant le Parlement, que le Piémont participerait en égal aux négociations de la paix, — un puissant appoint aux adversaires de l'alliance et de l'expédition, extrémistes de droite et de gauche, qui auraient beau jeu à crier que pertes d'hommes et d'argent avaient été vaines, n'aboutissant qu'à un nouvel abaissement du royaume sarde devant son éternel ennemi, l'Autriche, laquelle triomphait sans avoir tiré l'épée. L'homme d'État qui eût accepté un tel affront, fût mort politiquement. Cavour le sentit, et d'autant plus vivement que les conférences de Constantinople avaient leur conclusion à Vienne, — toujours à Vienne, — dans un protocole constatant l'accord de la Russie et de ses adversaires, paraphé par les représentants des quatre grandes puissances et auquel la Sardaigne était demeurée étrangère.

1. Walewski au duc de Gramont, 26 janvier 1856.
2. Zanichelli, *Cavour*, p. 279.

Il était temps de réagir. Camille avait déjà fait pressentir le cabinet anglais par E. d'Azeglio, peut-être l'empereur Napoléon III par La Marmora, en leur exposant que la prétention des deux cours, si elle était maintenue, briserait net leur alliance avec le Piémont et jetterait celui-ci dans les bras des réactionnaires ou des révolutionnaires. Et lorsque le duc de Gramont vint exposer au chevalier Cibrario les données de la dépêche du 26 janvier, le ministre déclara tranquillement : « J'ai fait au sujet des négociations préliminaires interpeller il y a quelques jours votre gouvernement et celui de la Reine, et il a été répondu, tant à Londres qu'à Paris, que nos plénipotentiaires seraient admis sans restrictions [1] ». Le duc ne broncha pas, mais il était surpris, inquiet, ignorant toute modification dans les projets des deux cours, et sollicita des explications de son ministre.

Le comte Walewski n'était pour rien dans ce changement ; son maître et cousin ne lui contait point tous ses secrets. Au même moment, le marquis E. d'Azeglio annonçait à son gouvernement que « lord Palmerston lui avait exprimé son regret et son étonnement de rencontrer dans le ministre des Affaires étrangères de France des dispositions très peu favorables à la Sardaigne ». Et pourtant, ajoutait le noble lord, il serait très important que l'Autriche vît par la manière dont on traitera les plénipotentiaires sardes, « la nature des liens d'amitié qui unissent la Sardaigne aux puissances occidentales ». Nouvel étonnement de Gramont à qui cette dépêche était communiquée, et nouvelle demande de renseignements à Paris [2] ; protestation indignée de Walewski « qu'il avait toujours reconnu l'utilité des services que la Sardaigne a spontanément rendus à l'alliance [3] », et demande amicale d'explica-

1. Duc de Gramont à Walewski, 2 février 1856.
2. Duc de Gramont à Walewski, 6 février 1856.
3. Walewski au duc de Gramont, 9 février 1856.

tions au cabinet de Londres ; la réponse fut assez embarrassée ; « lord Clarendon n'a pas hésité, écrivait l'ambassadeur français, Persigny, à déclarer que le marquis d'Azeglio avait évidemment donné à un entretien particulier un caractère et un développement qui n'étaient nullement dans les intentions des ministres de la Reine[1] ». Formule évasive, et qui ne déniait point le désir de voir le Piémont traité dans le Congrès d'égal à égal. Walewski comprenait qu'il ne pourrait résister à ce vœu de ses alliés, surtout à la volonté de l'Empereur, révélée par l'annotation à la dépêche du 5 janvier. Dès le 11 février, il prépara son évolution, la France « n'ayant pas, écrivait-il à Gramont, à se constituer le gardien de certains principes dont la consécration date surtout d'une époque que je n'ai pas besoin de rappeler ».

Pendant ces négociations, le chevalier d'Azeglio, plénipotentiaire désigné pour le Congrès de la Paix, s'émouvait et s'énervait ; il n'avait accepté sa mission que dans la pensée de voir le représentant du roi de Sardaigne traité de pair avec tous autres, et il apprenait que cette situation lui serait contestée. « Il a cru, mandait Cavour au neveu même du grand homme, que sa position ne serait pas assez nette[2] .» Peut-être aussi les difficultés qu'il avait eues avec Cavour, l'autoritaire pétulance du premier ministre lui faisaient-elles redouter des conflits préjudiciables à la bonne conduite des affaires pendant le Congrès. Bref, le 6 février, il s'excusa, officiellement pour raisons de santé, et avec tant de brusquerie que Cavour apprit sa démission par Gramont, dans une loge du Théâtre Royal[3].

Il n'y avait pour le premier ministre qu'à se résigner « à

1. Walewski au duc de Gramont, 16 février 1856.

2. Cavour à E. d'Azeglio, 9 février 1856.

3. Castelli, *Il conte di Cavour*, p. 69. La date, d'après un télégramme de Gramont à Walewski, de ce jour.

la dure et cruelle nécessité de se charger du rôle ingrat et pénible de négociateur dans un Congrès où dominera l'influence autrichienne[1] ».

Peu après, il se rendit chez le ministre de France pour lui exposer dans quel esprit il allait à Paris. Il désirait régler sa conduite d'après les volontés de la France et de l'Angleterre, déclarant « qu'à ses yeux, la bienveillance des deux gouvernements était sa seule raison d'être comme membre du Congrès »; il n'avait pas la pensée de rechercher dans les Conseils une position disproportionnée à l'importance de son pays, et « si dans quelques cas particuliers, les représentants de la France et de l'Angleterre pensaient que son absence pût faciliter la discussion », il s'excuserait, sous un prétexte quelconque, et ne paraîtrait pas ce jour au Congrès. Ceci dit, il déclara avec netteté que « le gouvernement du Roi, que la nation entière considéreront leur dignité et leur honneur comme blessés par toute déclaration de principes qui, au début des conférences, viendrait établir une classification des puissances qui y sont appelées et poser officiellement les limites de leur participation. Devant un tel acte, les représentants de la Sardaigne se retireront ». Déjà, d'ailleurs, il avait reçu l'avis du consentement de l'Angleterre, il attendait celui de la France, ne pensant pas, ajouta-t-il en trait du Parthe, « que l'Autriche ait acquis par son intervention, facile et intéressée, quoique peut-être décisive, le droit de discuter le prix du sang versé par la Sardaigne[2] ».

Le quai d'Orsay était prévenu ; s'il ne voulait risquer un gros incident à l'ouverture du Congrès, il fallait traiter Cavour en égal du premier plénipotentiaire autrichien.

1. Cavour à E. d'Azeglio, 9 février 1856.

2. Duc de Gramont à Walewski, 10 février 1856. Cpr. Cibrario à Villamarina, 9 février 1856.

Ces graves péripéties rendaient mesquins les incidents de la vie courante : « A tout prendre, nous marchons passablement », écrivait Cavour. Il y avait bien parfois quelque orage, où Brofferio « beuglait quelques mauvais lieux communs », où le vieux della Margherita, « champion obstiné de l'absolutisme et du jésuitisme »[1], reprochait amèrement au cabinet ses idées nationalistes. Tempêtes tôt calmées. Beaucoup plus grave était une décision prise à ce moment par le gouvernement autrichien.

Au milieu de février, on apprit à Turin que l'empereur François-Joseph allait rendre un décret levant les séquestres, mais non sans conditions ; les émigrés lombards qui demanderaient à rentrer sur le sol autrichien récupéreraient de suite leurs biens ; ceux qui solliciteraient l'autorisation de s'expatrier seraient délivrés de toute sujétion et leurs biens leur seraient aussi rendus ; mais le gouvernement se réservait d'obliger certains à vendre leurs propriétés[2]. La mesure était habile, prise à la veille du Congrès de la Paix, avec une forme de libéralisme, dissimulant le fond, qui était tout d'arbitraire. Le cabinet sarde ne pouvait que tout ensemble « exprimer sa sincère satisfaction de la tendance que cet acte attestait de la part de l'Autriche », et faire ses réserves sur les violations des traités et du droit des gens qu'il contenait[3].

Au jour de cette communication, Cavour était déjà parti pour Paris.

1. Bersezio, *Il regno di Vittorio Emanuele II*, t. VI, p. 374. La Margherita était homme d'ailleurs « d'un esprit robuste, d'un caractère de fer, d'une intégrité incontestable ». A. Luzio, *Rivista storica italiana*, 15 juillet 1923, p. 327.

2. Télégramme de Walewski au duc de Gramont, 13 février 1856. — Cpr. journal l'*Opinione* du 14.

3. Note de Cibrario au duc de Gramont, 19 février 1856.

II

« Le moment est suprême. L'avenir de notre pays dépend en grande partie de ce qui va se passer à Paris », avait-il écrit peu de jours auparavant[1]. Il saisissait toute la gravité de la partie qu'il allait jouer : serait-il tenu pour un comparse, écarté des délibérations où se débattrait l'avenir de l'Europe, admis avec une hautaine bienveillance à donner quelques signatures, alors que l'Autriche tiendrait le rôle d'arbitre? alors tout le bénéfice de l'alliance et de la campagne de Crimée était perdu, l'avenir du Piémont en Italie compromis gravement, la force de l'Autriche accrue démesurément, et le rôle politique de Cavour à jamais terminé. Au contraire, le représentant du petit Piémont serait-il admis en égal dans la salle des conférences? parviendrait-il à poser, sous quelque forme que ce fût, la question italienne au nom de tous les peuples italiens? obtiendrait-il quelque avantage territorial, ou, à défaut, une de ces victoires morales qui valent une conquête? Alors tout espoir était permis à la Sardaigne, à l'Italie.

Ce robuste optimiste n'avait que de minces espérances. « A quoi bon aller là-bas, disait-il à un ami, pour être traité comme un enfant[2] »; et à Villamarina, son second au Congrès, il écrivait humoristiquement : « Il est possible, il est même probable, que la mission actuelle soit le dernier acte de ma vie politique... Vous m'assisterez dans mes derniers moments[3] ». Ses amis, ses collègues, Rattazzi surtout, le

1. Cavour à E. d'Azeglio, 9 février 1856.
2. De La Rive, *Le comte de Cavour*, p. 260.
3. Cavour à Villamarina, février 1856.

rassuraient : sûrs de leur Président, ils étaient sûrs de son succès.

Il emportait, signées par le ministre des Affaires étrangères, Cibrario, les instructions qu'il s'était à lui-même données[1]; un seul point y était traité avec une précision catégorique, le droit des plénipotentiaires sardes de participer à « toutes les discussions et pour toutes les questions dans lesquelles nous avons un intérêt direct ou indirect »; ce droit leur fût-il dénié, « MM. les plénipotentiaires seraient autorisés à se retirer du Congrès et M. de Cavour à quitter Paris après avoir protesté ». Pour le reste, questions commerciales et politiques en Orient, état misérable et anormal de l'Italie, abus des gouvernements de Naples et de Rome, exaction de l'Autriche, le soin était laissé à « Monsieur de Cavour d'émettre et de développer ces idées lorsqu'il en reconnaîtra l'opportunité avec cette mesure et cette prudence qui seules peuvent lui assurer quelque succès ». Son génie subtil lui dictait sa conduite; conserver une attitude modeste et réservée dans les questions où il n'était pas intéressé[2], acquérir les sympathies de ses collègues, gagner la confiance de l'Empereur, et profiter des circonstances, de cette heure où la fortune frôle de son aile les hommes de forte volonté.

Il arriva à Paris le 16 février, et rendit ses visites officielles, à Walewski le lendemain, à l'Empereur le 18[3]. Une bonne nouvelle l'accueillit; la Sardaigne était admise dans le Congrès au même titre que les grandes puissances; M. de Buol,

1. Instructions de M. le chevalier Cibrario à M. le comte de Cavour et à M. le marquis de Villamarina, ministres plénipotentiaires de Sardaigne aux conférences de Paris, 8 février 1856. Bianchi, *Storia*, VI, 608 et suiv.

2. Orsi, *Histoire de l'Italie moderne*, p. 223.

3. Détail piquant, Cavour et Villamarina se présentèrent aux Tuileries sur les talons des plénipotentiaires autrichiens. *Moniteur universel* du 19 février.

représentant de l'Autriche, avait bien esquissé une résistance, mais lord Clarendon ayant déclaré « que l'Angleterre ne laisserait pas mettre en question la position de son allié », l'autre n'avait pas insisté[1]. L'Empereur avait dit laconiquement au plénipotentiaire anglais : « Je ne concevrais pas qu'il pût en être autrement ». Walewski s'était résigné de bonne grâce. La seule parole de réserve vint de Clarendon, qui fit cette recommandation : « Vous avez trop de tact, pour pouvoir prendre part à des affaires qui ne vous regarderaient nullement. Vous assisterez à leur discussion et penserez à autre chose », ajoutant d'ailleurs : « Mais en vérité je ne puis concevoir quelle serait la question, qui ne vous intéressât point[2]. » C'était exactement l'attitude que comptait prendre Cavour. Il avait pleine satisfaction de ce chef préliminaire et important.

Ainsi délivré de ce grave souci, Cavour se mit en relations avec ses collègues du Congrès, avec tous ceux qui pourraient lui être utiles dans ses habiles menées. Ces hommes, il les rencontrera partout pendant près de deux mois ; l'après-midi, au quai d'Orsay, dans la salle des conférences où un tableau célèbre les a fixés pour la postérité[3] ; le soir dans les fêtes splendides où leur estomac et leurs forces seront mis à dure épreuve, dîners aux Tuileries dans le luxe fastueux d'une cour remise à neuf et d'un éclat un peu voyant, réceptions, concerts et bals à l'Hôtel de Ville, au quai d'Orsay, dans les ministères, les ambassades et légations, car il n'était le moindre ministre qui ne voulût avoir son raout. Cavour passera d'un dîner à un bal, d'un grand personnage à un moindre seigneur,

1. Cavour à E. d'Azeglio, 22 février 1856.

2. Cavour au comte Arese, 20 février 1856.

3. Tableau d'Edouard Dubufe, actuellement au ministère des Affaires étrangères, dans l'escalier des Archives, celui qu'entre habitués nous avons surnommé « l'escalier du Paradis ».

gai, alerte, séduisant par sa conversation spirituelle et toute en saillies, convaincant par sa logique faite de clarté et de bon sens, joyeux compagnon, mais l'esprit toujours en éveil, de sang-froid, la volonté tendue vers la réalisation de son dessein, aux aguets de la « circonstance » dont tirer parti au bénéfice de son pays.

Dans sa correspondance, surtout dans ses lettres confidentielles à son représentant en Angleterre, — un trésor pour l'historien du temps, — il apprécie chacun selon les services qu'il peut rendre à la cause italienne. Quels sont ces interlocuteurs?

Le comte Walewski portait sur son visage quelques traits de Napoléon Ier, « c'était naturel », disait-on au faubourg Saint-Germain ; mais il n'avait rien de la volonté et de la pénétration paternelles; il présida le Congrès avec aisance et dignité, débordé parfois, sans action ni habileté, suivant mal une politique qui n'était point la sienne; ce rageur de Cavour s'en indignait, relevait « son incapacité gigantesque », le traitait de « notre ennemi constant, nous sommes par conséquent autorisés à lui faire une rude guerre »[1], ce dont il ne se priva point. Le second délégué de la France, comte de Bourqueney, ambassadeur à Vienne, diplomate de carrière, de haut savoir, jouait un rôle d'utilité, au fond de la scène, mais de grands services. Il ne faut point oublier le secrétaire du Congrès, M. Benedetti, qui, d'une plume habile et émolliente, burinait les protocoles suivant les meilleures traditions de la Carrière; « Corse de naissance et Italien de cœur », il donnait à Cavour les plus sages conseils[2].

Le premier délégué de l'Autriche était pour le Sarde un

1. Cavour à Castelli, 26 mars; à E. d'Azeglio, 21 et 25 mars; au marquis Sauli, 15 mai 1856.

2. Cavour à Castelli, 16 avril 1856.

redoutable et détesté adversaire ; les deux hommes s'étaient connus à Turin, d'où Buol, ministre d'Autriche, était parti avec fracas en mars 1848[1]; il avait suivi, depuis lors, une brillante carrière, chef de la politique autrichienne, qu'il avait menée habilement, trop peut-être, prétendant jouer au Congrès le rôle d'arbitre des destinées européennes, grisé par sa fortune, cherchant à s'imposer avec une hauteur « cassante[2] », mais sans parvenir à tirer de sa situation le parti qu'il espérait ; dès le début, le conflit s'éleva entre les deux diplomates, non à grand fracas, mais discret comme entre gens de bonne compagnie, d'autant plus redoutable, car le sarde ne se sentait aucune nécessité de ménager l'autrichien, et Buol pressentait bien le travail de sape de celui dont le second délégué autrichien écrivait dans son journal : « On sent, on voit, on reconnaît en lui le conspirateur ».

Les délégués russes, le comte Orloff, splendide vieillard, et le baron Brunoff, très habile diplomate, avaient déplu d'abord à Cavour qui les trouvait « finassiers, retors[3] », mais il s'en rapprocha par haine commune des Autrichiens. « L'œil d'Orlow est féroce quand il parle de ces messieurs », écrivait le premier délégué de Victor-Emmanuel. A sentir de même, les diplomates se rapprochèrent, percevant que leurs pays avaient des intérêts communs, point de rivalité, les « mêmes rancunes »[4] et leurs relations prirent un caractère d'amicale confiance. Vers la fin du Congrès, le comte Orloff dit à son collègue Cavour, en lui serrant la main : « J'ai écrit ce matin à l'Empereur que nous avions excessivement à nous louer des

1. *Supra*, p. 14.

2. Hübner (second délégué de l'Autriche), *Neuf ans de souvenirs*, I, p. 415, 419.

3. Cavour à E. d'Azeglio, 26, 28 février 1856.

4. Le comte Stackelberg à Cavour, d'après une lettre de celui-ci à Jocteau, 14 mai 1856.

plénipotentiaires sardes[1] », et quelques semaines plus tard Dabormida, envoyé en Russie pour le couronnement du tsar, notait « l'enthousiasme » de Brunoff à l'égard de Cavour : « Il s'est montré bon pour la Russie, disait le diplomate, alors qu'avec son esprit et sa facilité de parole il aurait pu faire tort aux plénipotentiaires russes[2] ». Avec une géniale pénétration, le sarde avait préparé une fructueuse bienveillance. Même confiance avec les Prussiens, lorsqu'ils parurent tardivement au Congrès, avec l'attitude modeste qui sied aux invités de la dernière heure; le baron Manteuffel « témoignait (à Cavour) en toutes les occasions des sentiments d'estime et d'amitié », et le comte Hatzfeldt « parlait de l'identité de la position des deux pays, des causes de plaintes que l'Autriche donne à l'un et à l'autre, sous une forme que l'on peut considérer comme de véritables avances[3] ». Ici encore, un bon grain d'entente était semé.

Avec les délégués anglais, on alla plus loin... pour la durée du Congrès tout au moins : la Sardaigne avait trouvé l'appui de l'Angleterre dans la grave question de son admission au Congrès sur le pied d'égalité, et le cabinet de Saint-James éprouvait envers la cour de Turin ce sentiment de bienveillance que chacun — homme d'État ou M. Perrichon — manifeste à qui il a rendu service. Avant même son départ de Turin, Cavour comptait s'appuyer sur Clarendon, ministre du *Foreign Office* et premier délégué de l'Angleterre ; il le vit dès le lendemain de son arrivée à Paris, très longuement ensuite, et après une conversation de deux heures, il écrivait : « Clarendon a été parfait[4] ». En effet, une entente complète se noua

1. Cavour à Cibrario, 29 mars 1856.
2. Dabormida à La Marmora, 16 juin 1856. — Degli Alberti, *Alleanza e campagna di Crimea.*
3. Cavour à Cibrario, 29 mars 1856.
4. Cavour à E. d'Azeglio, 28 février 1856.

entre les deux hommes, pour le plus grand bien de la Sardaigne, car le diplomate anglais ne manqua point d'appuyer en toutes circonstances, avec une loyale fermeté, la cause italienne ; Cavour consulta sans cesse son collègue britannique, lui communiquant ses projets, ses notes, ses memoranda. « Tout notre espoir est dans Clarendon, écrivait-il,... il met une grande chaleur pour tout ce qui nous regarde, et je ne saurais assez nous louer de sa conduite envers nous[1]. » Mêmes éloges sur lord Cowley, second délégué britannique.

Des Turcs il n'est guère à parler, qui jouèrent un rôle discret dans ce Congrès réuni à leur sujet.

Entre les séances du Congrès, Cavour multipliait, avec une activité dévorante, les visites, les réceptions, les démarches ; il n'est point possible de les citer toutes, mais il faut tirer hors pair sa conversation avec le nonce du pape, épineuse car elle roulait sur les différends de la Sardaigne et du Vatican, le prélat faisant appel aux sentiments libéraux du comte, celui-ci répliquant par des théories de droit canon[2], et ses entretiens avec deux grandes victimes de la cause italienne, Manin, le héros de Venise, et le marquis G. Pallavicino, le « martyr » des prisons autrichiennes, tous deux retirés à Paris[3] ; avec ces patriotes passionnés il n'était possible de parler que de la Patrie italienne ; ils trouvèrent en Cavour une même ardeur, leurs idées se rapprochèrent, une sympathie naquit dont on verra plus loin les durables, les fécondes conséquences.

Séduire les Anglais, les Russes, les Prussiens, voire les émigrés italiens, c'était bien ; il était mieux, l'essentiel était

1. Cavour à E. d'Azeglio, 21 mars et 1er avril 1856.

2. Bersezio, *Il regno di Vittorio Emanuele II*, VII, p. 389, n° 1.

3. Cavour à Lanza, 29 février ; à Rattazzi, 12 avril 1856. Cpr. Minghetti, *Miei Ricordi*, III, p. 109.

de gagner l'Empereur, et là gisait la difficulté. Car, « que voulait Napoléon »?

La réponse était malaisée avec un homme au caractère si complexe et fuyant, et peut-être eût-il été embarrassé lui-même à la donner; car, sur la question italienne, les idées, les tendances, les sentiments les plus divers se heurtaient en lui et s'y contredisaient[1] : souvenirs de sa jeunesse, où avec son frère il avait pris une part personnelle au mouvement insurrectionnel en Italie; respect du principe des nationalités, si cruellement violé en 1815; horreur des traités de Vienne, qui avaient détruit l'œuvre du grand Empereur, consacré le morcellement de la péninsule et accru outre mesure la puissance de l'Autriche; devoir d'humanité, qui le portait à jouer le rôle de « redresseur des torts », et ils étaient éclatants de la Sicile aux Alpes; mais aussi crainte de froisser le parti catholique et conservateur, sur lequel il s'appuyait, et qui lui aurait manqué au moindre tort porté à la souveraineté territoriale du pape; reconnaissance envers l'Autriche, qui venait d'imposer la paix à la Russie; désir de ménager la Russie, adversaire de toute révolution, voire de tout libéralisme, et favorable au tyran de Naples, parce que ses ports pouvaient servir de base inappréciable à la flotte russe[2].

Dans cet imbroglio, l'Empereur trouvait « très difficile de faire quelque chose », et à la fin de janvier il disait à La Marmora : « Je ne vois d'autre solution qu'une confédération de tous les États italiens avec une diète comme celle de Francfort qui se tiendrait à Rome. On laisserait au Pape de la sorte tout son prestige et on l'entraînerait dans des réformes utiles[3] ». Ce plan n'était point pour satisfaire Cavour,

1. Zanichelli, *Cavour*, p. 282. Cf. *supra*, p. 332.
2. Thayer, *Life and Times of Cavour*, t. I, p. 381.
3. Note de La Marmora publiée par Degli Alberti, 255.

qui le trouvait insuffisant, humiliant pour la Maison de Savoie. Mais il ne voulait, ne devait pas heurter le puissant monarque ; il fallait le prendre en douceur, en finesse, l'amener à partager les désirs du Piémont, comme s'ils étaient siens, et à lancer, de lui-même, les propositions les plus favorables à la politique italienne. Pour le gagner et le séduire, Cavour multiplie les moyens : visites personnelles où il déploie tout le subtil génie des insinuations et des persuasions ; lettres, notes et mémoires, courts et clairs, d'une exacte logique ; avis à la presse italienne d'arrêter ses sarcasmes et de tourner ailleurs ses caricatures ; voire entrée, dans la diplomatie, de la « bellissima » comtesse de Castiglione, en l'invitant « à *coqueter* avec l'Empereur, et, s'il le faut, à le séduire »[1] ; surtout, et mieux, et plus propre, action par l'intermédiaire des Bonaparte qui ont quelque influence sur Napoléon : le roi Jérôme « un vrai et chaud ami pour nous[2] », ses enfants, la princesse Mathilde, qui pourrait être un utile intermédiaire » ; le prince Napoléon, qui deviendra dès lors un puissant allié : de longs voyages en Italie, les leçons de patriotes tels que Farini et Enrico, l'amitié de Mazzini, tout disposait le prince en faveur de la renaissance en Italie[3].

A ses précédents voyages, Camille lui avait déjà rendu visite et les relations s'étaient établies, agréables et faciles entre ces deux hommes si brillants, si différents : pendant le Congrès, il le revit à nombreuses reprises, avec un succès toujours grandissant. Le comte de Hübner notait avec dépit

1. Cavour à Cibrario, 21 février 1856. Sur l'influence et les relations de la comtesse de Castiglione avec Cavour, v. Loliée, *Les femmes du Second Empire* (*Papiers intimes*), 1906, p. 9 et suiv.

2. Cavour à Rattazzi, 23 février 1856.

3. Comandini, *Il principe Napoleone nel Risorgimento italiano* (1922), *passim*, et p. 48. 49.

que le ministre sarde était « fortement appuyé par le prince Napoléon. Le fait est que les Tuileries et le Palais-Royal étaient le vrai théâtre de son activité pendant toute la durée du Congrès[1]. » Enfin, un autre auxiliaire se glissera de l'hôtel de Cavour au palais impérial où il a ses petites entrées, le docteur Conneau, discret, sûr, influent, qui « a demandé et obtenu la faculté de servir d'intermédiaire entre Cavour et l'Empereur... disposé à recevoir et transmettre toute communication que (le premier) croira nécessaire de faire aux Tuileries[2] ».

Tout donc sera mis en œuvre pour persuader, entraîner, conquérir Napoléon, tout, car « nous n'avons d'espoir que dans l'Empereur[3] ».

Et Cavour va filer deux négociations parallèles, l'une officielle, solennelle, au grand jour du quai d'Orsay; l'autre mystérieuse, dans l'ombre, d'autant plus efficace que l'adversaire ne peut que la soupçonner; elles n'arriveront à se confondre qu'à la fin du Congrès, dans une séance mémorable; jusqu'à ce jour il convient de les suivre séparément.

Le lundi 25 février, le Congrès tint sa séance d'ouverture, et le comte Walewski, nommé Président conformément « à un usage consacré par les précédents », adressa quelques paroles de bienvenue à ses collègues « animés tous d'un égal esprit de conciliation, disposés à faire preuve d'une bienveillance mutuelle, en évitant les discussions irritantes[4] ». Quoi-

1. Comte de Hübner, *Neuf ans de souvenirs*, I, p. 422.

2. Cavour au comte Arese, 22 février 1856.

3. Cavour à Villamarina, 25 janvier 1856.

4. Les protocoles du Congrès de Paris ont été publiés dans le *Moniteur universel* des 30 avril et 1er mai 1856. Nous les reproduisons d'après le recueil des *Archives diplomatiques* du comte d'Angeberg, *Le Traité de Paris du 30 mars 1856* (1877).

qu'on en puisse croire, il n'y avait point là d'ironie. Les pouvoirs de chacun vérifiés, les plénipotentiaires « s'engagèrent mutuellement à observer un secret absolu sur tout ce qui se passera dans la conférence[1] ». L'on tomba d'accord pour considérer le protocole signé à Vienne le 1er février, comme ayant la valeur de préliminaires de paix. Enfin, un armistice fut conclu entre les armées belligérantes, dur pour les Russes, à expiration du 31 mars. Et ainsi fut terminée la première des vingt-quatre séances du Congrès.

Tous les deux jours, chaque jour parfois, les plénipotentiaires se réunissaient, discutaient les questions les plus diverses, sur les principautés danubiennes, le régime du Danube, la neutralisation de la mer Noire, le sort des populations chrétiennes de la Porte, tous sujets délicats, touchant aux intérêts contradictoires des belligérants et parfois des neutres, d'une solution difficile et mûre en conséquences lourdes pour l'avenir de l'Europe. Sous les lambris dorés, dans l'atmosphère tiède et paisible de la salle des conférences, entre ces hommes de bonne compagnie, la virulence des passions nationales se dissimulait sous des formes polies et raffinées, mais parfois une phrase éclatait, que le sage M. Benedetti s'empressait d'émousser, pour que, conservant sa signification, elle perdît sa tournure malséante.

Cavour écoutait, notait, retenait. Fidèle à la promesse faite à Gramont, se conformant aux recommandations adressées par Clarendon, il écoutait plus qu'il ne parlait, souriant, l'œil

1. L'engagement fut si bien respecté par le gouvernement français que même les ambassadeurs ne furent pas « informés » : le duc de Gramont ne reçut point de renseignements officiels. Heureusement, Cavour tint avec E. d'Azeglio une correspondance confidentielle, publiée en 1885 par Bianchi, *La politique du comte de Cavour*, p. 102 et suiv.

2. Thouvenel, *Pages de l'histoire du Second Empire*, p. 241. (Excellent résumé du Congrès.)

malin derrière le cristal des lunettes, quelquefois glissant à son voisin une observation narquoise et d'autant plus railleuse qu'elle s'adressait à l'action des Autrichiens. Il remarquait, avec son habituelle pénétration, les novations politiques qui s'opéraient à mesure que s'écoulaient les séances et que s'aggravait le choc des intérêts opposés : le conflit chaque jour plus net des Autrichiens et des Russes, les ménagements de la politique française envers le cabinet de Pétersbourg, au contraire l'absence de détente entre les plénipotentiaires anglais et les envoyés du tzar. En bons termes lui-même avec tous, même (en apparence) avec Buol malgré les coups de griffe et les haines nationales, il amassait un riche butin d'observations, bonnes à exploiter quelque jour.

Sa réserve n'était point humilité : omettait-on d'inscrire le nom d'un représentant sarde sur la liste d'une commission ? l'intérêt de l'Italie semblait-il atteint indirectement par quelque proposition ? un billet de Cavour passait par le bon docteur Conneau aux Tuileries, et le lendemain le comte Walewski remettait tout en état[1]. A trois ou quatre reprises, il prit aux débats une part directe et personnelle.

Parmi les graves questions soumises au Congrès, l'une se signalait par son importance et ses difficultés : quelle organisation convenait-il de donner aux deux principautés de Moldavie et de Valachie ? Après de longs pourparlers hors séance, le comte Walewski était parvenu à rallier les plénipotentiaires anglais à l'opinion de Napoléon III, partagée d'ailleurs par les Russes, et qui était de réunir les deux provinces en un seul État ; on savait que la Turquie et l'Autriche

1. Le comte Walewski n'y parvenait point toujours, et malgré ses observations faites sur les instructions de l'Empereur, M. de Buol s'opposa à la représentation de la Sardaigne dans une commission d'enquête sur les Principautés.

étaient d'un avis contraire, redoutant qu'un État fort amoindrît la souveraineté de l'une, l'influence occulte de l'autre. La question vint à la 6e séance, le 8 mars ; le comte Buol fut très vif dans son opposition, « il frisa un instant l'insolence ». Cavour ne manqua point d'attiser son courroux en prenant la parole ; il avait son opinion très nette ; ce serait, avait-il écrit deux jours auparavant, « un crime de lèse-civilisation » que de soutenir le *statu quo* et s'opposer aux désirs de la population qui voulait former une seule nation[1]. Il s'appuya donc sur le vœu populaire, « antérieur aux circonstances actuelles », pour soutenir le principe de la réunion des principautés. Le grand vizir Ali Pacha, devenu très rouge, déclara qu'il n'avait pas d'instructions de son gouvernement et il fallut renvoyer la décision à une autre séance[2]. On y adopta alors une de ces formules de protocole, qui ménagent tout, sauf l'avenir, et, destinées à assurer la paix, préparent la guerre (articles 22 et suivants du traité).

Même pointe de Cavour contre l'Autriche à propos de la libre navigation du Danube ; M. de Buol proposait de réserver « les droits acquis et les conventions existantes » ; avec une feinte candeur, le plénipotentiaire sarde lui demanda s'il entendait par là maintenir le monopole accordé à la Compagnie privilégiée des vapeurs danubiens ; l'Autrichien dut répondre affirmativement ; et l'Anglais, alors, de jeter les hauts cris contre la rapacité autrichienne, accusant le gouvernement viennois de ne demander l'ouverture des bouches du Danube que pour obtenir le monopole de naviguer seul sur le fleuve. M. de Buol, fort embarrassé, annonça qu'il en referait à sa Cour[3].

1. Cavour à E. d'Azeglio, 6 mars 1856.

2. Cavour à E. d'Azeglio, 9 mars 1853.

3. Séance du 12 mars 1856. L'incident est très amodié au protocole ; voir Hübner, *loc. cit.*, 12 mars, p. 403 ; Cavour à E. d'Azeglio, 13 mars.

A ce moment l'attention publique était détournée de la Conférence par un événement qui semblait affermir définitivement sur le trône de France la dynastie de Napoléon ; le 16 mars, naissait l'enfant impérial ; pendant quelques jours l'Empereur ne fut plus qu'époux et père[1], tandis qu'arrivaient, innombrables et enthousiastes, les félicitations, adresses et congratulations, toutes prédisant un splendide avenir à celui dont le destin tragique, frappé dans ses espérances par le désastre de Sedan, fut tranché en 1879 par la zagaie d'un Zoulou.

Finies les festivités, le Congrès reprit son œuvre, qui arrivait d'ailleurs à sa fin. Non sans des difficultés, qui tournaient parfois en querelles personnelles entre les Russes et les Autrichiens; les délégués vingt fois sur le métier remettaient leur ouvrage, limaient les formules pour en émousser les pointes, et finalement adoptaient l'un après l'autre les articles du futur traité. Cavour intervenait encore deux fois, l'une à propos du régime commercial en Orient, et pour faire « remarquer qu'aucune puissance ne possède une législation d'un caractère plus libéral que celle de la Turquie », et que l'anarchie qui règne dans les transactions, ou plutôt dans les rapports personnels des étrangers résidant dans l'empire ottoman. tient à des stipulations nées d'une situation exceptionnelle[2] ; — l'autre intervention au sujet du blocus qu'il proposa de lever immédiatement après la signature de la paix dans l'intérêt du commerce et spécialement « dans celui des céréales »[3] (lisez de Gênes, et c'était son devoir de ministre sarde).

1. « Je ne puis voir l'Empereur. Patience, j'espère que dans deux ou trois jours, *il aura cuvé sa joie* », écrivait Cavour à Lanza, 16 mars 1856.

2. Protocole de la séance du 25 mars 1856.

3. Séance du 28 mars 1856. Cavour à Cibrario, 29 mars. Rien au protocole officiel.

Enfin, le 30 mars, à la fin de leur dix-neuvième séance, les plénipotentiaires signèrent en grande solennité le traité de paix ; puis au bruit des salves de canon tirées à l'hôtel des Invalides, ils se rendirent aux Tuileries pour annoncer à l'Empereur l'heureux résultat de leurs travaux[1]. Le Congrès semblait terminé sans qu'aucune question y eût été soulevée, étrangère à son strict objet, désagréable à l'Autriche, bienfaisante à l'Italie.

« Le drame est fini, écrivait Cavour le lendemain, et la toile tombe sans avoir amené un dénouement qui nous soit matériellement favorable. Ce résultat est triste mais non décourageant. » Dans cette partie officielle de la conférence, les représentants de la Sardaigne avaient tenu leur rôle avec dignité mais modestie, écoutant plus que ne parlant, égaux à tous en droit non en autorité, et le peintre officiel du Congrès semblait bien inspiré, qui plaçait Cavour au premier plan, mais de côté, à l'écart, contre le cadre. Était-ce sa vraie place ? Le ministre sarde était-il sincère en annonçant qu'il partait presque bredouille, « *le pive* plus ou moins *nel sacco* »[2] ? Et la partie était-elle terminée sur ce gain médiocre, d'une présence réelle mais silencieuse ? Du tout point, car, à côté des négociations officielles, Cavour avait poussé des tractations vives et serrées, prêtes à se manifester bruyamment.

Dès son audience d'arrivée, Napoléon avait entretenu Cavour de sujets étrangers au Congrès et intéressant l'Italie, spécialement du décret autrichien levant les séquestres et dont le monarque français se déclarait « très satisfait ». Le

1. Thouvenel, *Pages de l'histoire du Second Empire*, p. 256.

2. Cavour à E. d'Azeglio, 5 avril 1856. Littéralement « les cornemuses dans le sac », comme des musiciens qui rentrent tristement, « sans tambour ni trompette ». Locution d'origine napolitaine.

ministre sarde resta sur la réserve, ne connaissant point les détails de l'ordonnance, se bornant à remercier de cette preuve d'intérêt envers l'Italie[1]. Mais, lorsqu'il eut lu le texte même, avec toutes ses exigences et toutes ses lacunes, il le déclara « inacceptable »[2], et n'en dissimula rien aux Tuileries. La conversation à ce sujet traîna pendant tout le Congrès, avec l'Empereur, même avec Buol, sans aboutir, toujours irritante, tellement qu'un jour où, en présence de l'Empereur, Walewski émettait quelques paroles adoucissantes, Cavour s'emporta, déclarant : « A nos yeux le cas n'est pas douteux, c'est une violation assez grave des traités pour justifier une déclaration de guerre... J'assure bien Votre Majesté que si j'avais 150.000 hommes à ma disposition, je ferais immédiatement la guerre à l'Autriche ». Avec une bienveillance un peu vague, l'Empereur recommanda à Walewski d'en parler encore à Buol. Le résultat fut nul. Cavour en demeura-t-il désolé ? qui le sait. En tous cas il n'était pas venu au Congrès pour cette seule question ; il lui tardait d'en aborder une bien autrement grave : le remaniement de l'Italie.

Il apportait dans ses bagages, on s'en souvient, deux projets : l'un[3], exposé dans sa lettre à Walewski du 21 janvier, officiel, raisonnable, réalisable sans heurter le pape, ni l'Autriche, ni Naples, etc., borné, en somme, à d'intelligentes réformes ; l'autre[4], contenu dans l'essai demeuré inédit du chevalier d'Azeglio, bien plus hardi et qui allait jusqu'à l'annexion au Piémont des provinces de Modène et de Parme. Dans la pensée de Cavour, le premier n'était d'ailleurs qu'un préambule, une préface du second, et, ce qu'il n'avait pu

1. Cavour au comte Arese, 20 février 1856.
2. Cavour au comte Arese, 28 mars 1856.
3. *Supra*, p. 352.
4. *Supra*, p. 350.

écrire, il le dit — avec la manière. Il se garda d'en parler tout de go à l'Empereur, mais au prince Napoléon, au Dr Conneau, il exposa la grave situation des Romagnes, l'influence exorbitante de l'Autriche, la nécessité de fortifier le Piémont, et suggéra une proposition subtile. Il crut avoir emporté la place du premier assaut, car, dès le 26 février, il écrivait : « L'Empereur m'a fait dire que les questions principales vidées, la paix avec la Russie assurée, il soulèverait la question italienne et proposerait carrément l'envoi du duc de Modène dans les Principautés, la translocation à Modène du duc de Parme et la cession de Parme au Piémont[1] ». C'était déjà quelque chose, la province voisine si agréable au goût des rois, selon Frédéric II. Mais les jours s'écoulèrent, sans que rien avançât ; l'Empereur se montrait très aimable, « très gentil », Clarendon très confiant, les intermédiaires très zélés, mais point de résultat tangible. « Beaucoup de fumée et peu de rôti », écrivait Cavour avec un sourire amer[2]. Il épluchait le traité de Vienne, fouillait la généalogie des maisons de Parme et de Modène, préparait des mariages princiers, et glissait de nouvelles combinaisons[3]. Napoléon les accueillait avec intérêt et conservait ses bonnes intentions, car le 24 mars il parlait à Clarendon, — rallié après quelque résistance aux projets de Cavour, — de la cession de Parme au Piémont ; mais ce n'était que perspectives lointaines et belles paroles ; au fond, l'Empereur hésitait, redoutant l'indignation de l'Autriche, les protestations du pape qui tous deux auraient vu avec inquiétude l'actif et ambitieux Piémont pousser un coin vers l'Italie centrale. Le ministre sarde comprit que l'idée, peut-être « entrée très avant dans la cervelle de l'Empereur », n'était « pas réalisable pour

1. Cavour à E. d'Azeglio, 26 février 1856.
2. Cavour à Giacinto Corio, mars 1856.
3. Cavour à Cibrario, 4 et 12 mars 1856.

l'heure[1] ». Pour engager la question italienne devant le Congrès, déjà il avait préparé une autre voie.

Très habilement, il avait pressenti que, sur Napoléon, les « vœux de la population » agiraient avec bien plus d'efficacité que les incitations d'un monarque personnellement intéressé. Il connaissait à Bologne un groupe d'hommes intelligents, libéraux, point outranciers, mais indignés de la scandaleuse politique du Saint-Siège dans les Romagnes. Dès avant son départ de Turin, il dépêcha son ami Castelli au plus notoire d'entre eux, Minghetti. Ministre à Rome dans le premier cabinet laïque, capitaine dans l'armée piémontaise en 1848, Minghetti s'était retiré à Bologne, sa ville natale, vivant d'une existence studieuse, consacrée à des travaux d'économie politique et de philosophie sociale. Castelli, suspect à la police, arriva à Bologne sous prétexte d'y acheter des estampes et se présenta chez Minghetti avec une double demande de Cavour : de préparer un mémoire exposant l'état des provinces romaines et certifié par des personnes honorables, — de rejoindre à Paris le Président sarde, le tout d'urgence, parce que tel était dans le monde politique le désir de paix que le comte Camille se demandait si le Congrès aurait la patience de discuter longuement[2]. Minghetti consulta quelques amis, et, assuré de leur concours, remit à Castelli une lettre où il exposait à Cavour ses idées sur la teneur du mémorandum à préparer et sur les réformes indispensables[3]. Puis il rédigea son travail, démontrant la faillite de toutes les promesses faites par le Pape, exposant en termes vifs et serrés l'état lamentable du pays, retardé en toutes choses, infesté de brigands, sans espé-

1. Cavour à E. d'Azeglio, 24 mars; au comte Arese, 28 mars 1856.

2. Minghetti, *Miei Ricordi*, t. III, p. 95.

3. La lettre, déjà donnée par Minghetti lui-même, *loc. cit.*, p. 91-94, a été revue sur le texte et publiée avec la date du 21 février 1856 par Bolléa, *Una « Silloge » di Lettere*.

rance. Quelques amis dévoués le signèrent et recueillirent des signatures, « ce qui en ces temps était fort scabreux ». Enfin Minghetti partit le 4 mars, n'ayant obtenu un passeport qu'en jurant ses grands dieux qu'il se rendait à Liége pour y examiner une machine à vapeur et ne toucherait pas le sol piémontais. Lié par sa promesse, il dut traverser le Gothard par un froid terrible, passa à Liége, y visita son fabricant, y prépara le renvoi de ses lettres en Italie, et fila sur Paris.

Le 10 mars au matin, il était chez Cavour qu'il trouva « irrité plus que confiant » ; le ministre avait échoué dans ses tentatives pour obtenir un agrandissement territorial du Piémont, desquelles il exposa les péripéties au voyageur ; il cherchait à introduire d'une autre manière la question italienne au Congrès, mais ici encore « les difficultés s'amoncelaient », car l'Empereur lui avait fait dire : « Pour le quart d'heure, il me faut ménager l'Autriche », et le monarque n'entendait pas moins ménager le Pape, auquel il voulait éventuellement demander d'être parrain de son fils. Qu'importe ! il fallait « remuer ciel et terre pour obtenir que la Sardaigne se montrât au Congrès la protectrice de la nationalité et de la liberté italiennes. — Il convient de se mettre de suite au travail, continua Cavour, car j'ai promis à Clarendon et à l'Empereur quelque chose d'écrit qui pût servir de base à une discussion au Congrès. Il faut faire deux notes distinctes : l'une pour montrer que les réformes promises par le Pape sont demeurées frustratoires ; l'autre pour exposer les projets réalisables dans les Légations ». Minghetti s'y attaqua sur-le-champ et en deux jours termina son travail, à la grande satisfaction de Cavour : « C'est un homme charmant, disait-il de son collaborateur occasionnel, quel excellent ministre il ferait[2] ». Il ne savait si juste prédire.

1. Cavour à Castelli, 17 mars 1856.

Des deux notes [1], la première, conforme à la pétition apportée par Minghetti, rappelle les promesses de réformes, solennellement faites par le Saint-Siège à deux reprises, en 1831 et en 1849, et qui n'ont abouti qu'à de tristes désillusions ; et, retraçant le tableau lamentable des Légations, elle conclut que « les hommes honnêtes voient avec douleur que, depuis sept ans, non seulement aucun progrès n'a été fait dans la pacification des esprits, mais au contraire les haines et les mauvaises passions fermentent surtout dans les classes inférieures et menacent tôt ou tard de déborder ». La seconde note, inspirée de la lettre de Cavour à Walewski en date du 21 janvier, contenait un plan complet de réformes pour les Légations, séparées administrativement des États romains, dotées d'institutions, de tribunaux, d'une armée, de lois distinctes, et permettant, avec le retour de l'ordre, la fin de l'occupation étrangère.

Communiquées confidentiellement à lord Clarendon le 13 et à l'Empereur le 14, ces notes furent corrigées sur les observations de celui-ci et enfin remises à la fin du mois dans leur texte définitif. Le ministre anglais, quoi qu'il en ait dit plus tard [2], était très chaleureux, l'Empereur plus réservé, craignant toujours d'irriter et l'Autriche et le Pape. Cavour résolut d'appuyer ses écrits d'une démonstration orale et demanda audience ; la naissance du prince impérial retarda l'entretien de quelques jours. Clarendon accepta d'accompagner son collègue sarde aux Tuileries et Napoléon reçut les deux diplomates le 19 mars ; de leur entretien, qui fut prolongé, on ne

1. Elles sont dans les *Ricordi* de Minghetti, t. III, p. 99 et suiv. La seconde avait été publiée dès 1859 dans le *Recueil des traités concernant l'Autriche et l'Italie*.

2. A la séance de la Chambre des Lords, le 17 février 1862 : s'il n'avait point été favorable, il n'eût point accompagné Cavour auprès de Napoléon.

sait guère que par Cavour, optimiste de nature, et par le résultat, qui fut révélateur. L'Empereur consentait à entretenir le Congrès de questions étrangères à son objet précis, d'autant plus facilement qu'il désirait le voir s'occuper de la « révision des anciens traités », — lisez « de Vienne » ; c'était la pensée constante de l'héritier du grand vaincu de 1814 ; lord Clarendon, représentant l'un des États de l'ancienne Sainte-Alliance, ne manqua point de remarquer qu'une telle proposition rapprocherait, de la Russie, les souverains de Prusse et d'Autriche et reconstituerait la grande alliance du Nord. L'Empereur alors se plaignit « de l'abus de leur neutralité de la part de la Belgique et de la Suisse », par la licence donnée aux journaux et l'accueil aux émigrés ; et Clarendon, ministre d'un pays où la liberté de la presse est un dogme, de rétorquer qu'il ne pourrait, à son grand regret, conseiller des mesures répressives. Napoléon alors eut l'idée d'associer le problème grec à la question de la Romagne[1] ; et les deux diplomates d'approuver.

C'était là tout un ensemble à développer devant le Congrès et que Cavour eût désiré encore étendre aux séquestres, à l'amnistie en faveur des condamnés politiques en Italie[2], etc... Mais un seul homme pouvait l'y introduire, le Président de la Conférence, et il ne marquait aucun enthousiasme pour un programme aussi contraire à ses idées ; le comte Walewski était partisan d'une politique sage, conservatrice, conduite d'accord avec le cabinet de Vienne et en chrétienne soumission au Vatican ; et on lui soumettait un plan d'action dont il percevait avec sagacité les effets immédiats et lointains : le mécontentement du pape, la rupture avec l'Autriche, la trans-

1. Cavour à E. d'Azeglio, 19 et 20 mars 1856.

2. Cavour à Clarendon, 31 mars 1856. Il eût voulu que l'initiative vînt du plénipotentiaire anglais.

formation d'un système d'alliances dans lequel il voyait la sécurité de son pays. Pour le pousser, sinon le convaincre, il fallut toute la ténacité de l'Empereur, la conviction de Clarendon, l'ardeur de Cavour.

C'était pour le ministre sarde l'heure décisive du Congrès : à défaut de profit territorial, il lui fallait au moins obtenir ce bénéfice moral, que le nom de l'Italie fût prononcé au Congrès, et la question italienne posée au détriment de l'Autriche, malgré son opposition. S'il n'y parvenait point, Cavour pouvait s'attendre à ne rentrer en Piémont qu'au milieu des huées. Cet homme, ordinairement de sang-froid et maître de lui, s'excitait, s'énervait : tantôt découragé, il décrivait à ses intimes sa fatigue, son désir de « goûter les douceurs de la vie champêtre[1] » ; tantôt emporté, il menaçait son Roi de sa démission, et lui imposait un collaborateur indésiré ; sur un renseignement inexact, dans un accès de colère, il envoyait à son ministre des Affaires étrangères une si raide semonce, que Cibrario répliquait du tac au tac qu'en rentrant à Turin le Président du Conseil trouverait sa démission[2], — et il la maintint.

Enfin, les efforts, combinaisons, persuasions et insinuations de Cavour aboutissaient : le traité avait été signé le 30 mars ; sûr de la paix, Napoléon accepta de soumettre au Congrès les « questions diverses ». Le 5 avril, Camille écrivait : « Lundi, Walewski abordera la question romaine, mais avec tant de réticences, tant de ménagements que cela n'aboutira à rien... le canon seul nous tirera d'affaires ». En attendant les salves de Magenta et de Solférino, la séance du Congrès, le 8 avril, eut tout le retentissement d'un violent coup de bombarde.

1. Cavour à Castelli, 17 mars 1856.

2. Cavour à Cibrario, 7 avril, et Cibrario à Cavour, avril 1856. Par une lettre du 12 avril, Cavour s'excusa sur « son tempérament sujet aux furies ». La résolution de Cibrario fut inébranlable.

Ce jour, la conférence avait réglé quelques détails d'application du traité, lorsque le comte Walewski prend la parole, négligemment et sans que son langage trahisse un sujet plus important[1]. Il est, dit-il, à désirer que les plénipotentiaires, avant de se séparer, échangent leurs idées sur différents sujets qui demandent des solutions et dont il pourrait être utile de s'occuper, afin de prévenir de nouvelles complications. Quoique convoqué spécialement pour régler la question d'Orient, le Congrès pourrait profiter de sa réunion pour élucider certaines questions, poser certains principes, exprimer des intentions, toujours et uniquement dans le but d'assurer pour l'avenir le repos du monde, en dissipant, avant qu'ils soient devenus menaçants, les nuages que l'on voit encore poindre à l'horizon politique.

Ce préambule terminé dans la phraséologie du temps, Walewski rappelle la situation anormale de la Grèce, qui a obligé la France et l'Angleterre à envoyer des troupes au Pirée[2]. Et il arrive au sujet brûlant, qu'il va traiter avec une douceur onctueuse, de subtils détours d'expression.

Les États pontificaux sont également dans une position anormale ; la nécessité de ne pas laisser le pays livré à l'anarchie a déterminé, sur la demande du Saint-Siège, la France à occuper Rome et l'Autriche les Légations. La France est prête à retirer ses troupes dès qu'elle pourra le faire sans compromettre la tranquillité intérieure du pays et l'autorité du gouvernement pontifical, et le Président du Congrès espère que l'Autriche s'associera en ce qui la concerne à cette déclaration ; il est à désirer que le gouvernement romain se consolide assez fortement pour que les troupes françaises et autri-

1. De La Gorce, *Histoire du Second Empire*, t. II, p. 325.

2. Dans ce protocole, qui est fort long, on ne peut prendre ici que ce qui concerne la question italienne.

chiennes puissent évacuer sans inconvénients les États pontificaux. M. Walewski se demande encore s'il n'est pas à souhaiter (ah ! qu'en termes galants...) que certains gouvernements de la péninsule, appelant à eux, par des actes de clémence bien entendus, les esprits égarés et non pervertis, mettent fin à un système qui se retourne contre eux : aussi ce serait rendre un service signalé au gouvernement des Deux-Siciles que de l'éclairer sur la fausse voie dans laquelle il s'est engagé.

Ayant ainsi parlé de l'Italie, Walewski passe aux abus de la presse en Belgique et termine en engageant le Congrès à déterminer, avant de se séparer, les principes du droit maritime en temps de guerre. Il s'arrêta, il avait exécuté l'ordre de l'Empereur et posé les questions les plus graves : anarchie dans les États pontificaux, nécessité d'y remédier avant de retirer les troupes de Rome et des Légations, exactions du roi Bomba, amnistie, tout était esquissé d'une main souple et légère.

Le premier plénipotentiaire de Grande-Bretagne y apporta les traits de force. Le protocole a été si bien limé par Benedetti qu'on ne retrouve qu'affaiblis les vigueurs du langage. « Il a chargé comme lord Lucan à Balaclava », écrivait de Clarendon un ami de Cavour[1], et, de toutes les correspondances contemporaines, il appert que le noble lord sortit largement « de la réserve diplomatique[2] ». Quant au fond, il emprunta tout son exposé aux notes de Cavour et Minghetti : vive critique du gouvernement romain, « le pire qui fut jamais », et plan de réformes pour les Légations, « afin que les troupes autrichiennes puissent se retirer » ; devoir de l'Europe de protester contre le système du cabinet napolitain, « système qui entretient au sein des masses, au lieu

1. Oldofredi à Minghetti, 16 avril 1856.
2. Cavour à Rattazzi, à Cibrario et à E. d'Azeglio, 9 avril 1856.

de chercher à l'apaiser, l'effervescence populaire ». Et comme « il n'y a pas de paix sans justice », nécessité de demander au roi de Naples une amnistie en faveur des condamnés politiques. Ainsi chaque despote eut son paquet. Puis, à propos des excès des journaux belges, il déclara que, représentant d'une nation où une presse libre est une des institutions fondamentales, il ne saurait s'associer à aucune mesure de coercition.

Les délégués russes et prussiens, qui s'amusaient intérieurement de ces coups de batte à l'Autriche, déclarèrent que leurs instructions n'avaient point prévu cette discussion. Les Turcs n'ouvraient la bouche. Restaient les deux intéressés, l'Autriche et le Piémont.

A la fin de ce Congrès où il avait prétendu jouer le rôle d'arbitre, M. de Buol s'asseyait sur la sellette des accusés ; changement douloureux et dont se ressentit son langage. Il répondit, sur un ton « cassant » qu'a relevé son lieutenant[1], que les plénipotentiaires n'avaient pas reçu d'autre mission que de s'occuper du Levant et n'avaient pas été convoqués pour faire connaître à des souverains indépendants des vœux relatifs à l'organisation intérieure de leur pays ; s'il dit un mot des affaires de Grèce, des excès des journaux, « dans *tous* les États où la presse offre les mêmes dangers » (ceci pour le Piémont), des principes du droit maritime, il s'arrêta là, « ses instructions ne lui permettant pas de prendre part à une discussion qu'elles n'avaient pas prévue ».

Les débats étaient arrivés à un ton si furieux qu'il était habile pour le dernier opinant de leur rendre une forme diplomatique ; Cavour n'y manqua point, pensant, a-t-il écrit le lendemain, « qu'il faut être d'autant plus calme en paroles que

1. Hübner, *Neuf ans de souvenirs*, t. I, p. 415.

nous avons la ferme intention d'être, si l'occasion s'en présente, plus audacieux en faits[1] ». Pour correct, son exposé ne manqua pas d'audace : il commença par joindre ses protestations à celle de Clarendon en faveur de la liberté de la presse[2], puis il s'attaqua directement « à l'occupation des États romains par les troupes autrichiennes qui prend, dit-il, tous les jours davantage un caractère permanent » ; elle dure depuis sept ans, aucun indice ne permet de supposer sa fin dans un avenir plus ou moins lointain ; la situation du pays ne s'est pas améliorée, à preuve l'état de siège maintenu à Bologne dans toute sa rigueur. « La présence des troupes autrichiennes dans les Légations et dans le duché de Parme détruit l'équilibre politique en Italie, et constitue pour la Sardaigne un véritable danger. »

« Et l'occupation de Rome par les Français, objecta aimablement le second plénipotentiaire de l'Autriche ?, et la présence des troupes sardes à Monaco et Roquebrune, malgré le vœu de leur souverain ?.

— La Sardaigne, répliqua non moins suavement Cavour, est prête à retirer les cinquante hommes qui sont à Menton et à abandonner le Prince de Monaco à l'amour de ses sujets, pourvu qu'on ne la rende pas responsable du bain dans la mer qu'on pourrait bien lui faire subir. »

Et, pour détendre ses nerfs, la haute assemblée s'égaya aux détriments de la princesse de Valentinois, qui rôdait dans les salons, poursuivant les plénipotentiaires de ses récriminations.

Il fallait conclure ; le comte Walewski se félicita du débat et proposa de vagues formules, qui constataient l'accord des

1. Cavour à E. d'Azeglio, 9 avril 1856.

2. Ces protestations ne sont pas au protocole, mais ont été affirmées par Cavour dans son discours du 6 mai.

puissances, sur les sujets traités, spécialement sur l'évacuation des États pontificaux dès qu'elle pourrait se faire sans inconvénients, et sur l'opportunité qu'auraient des mesures de clémence prises « par les gouvernements de la péninsule autrichienne et surtout par celui des Deux-Siciles ».

Et ce fut tout. Ayant prévu et préparé cette séance depuis de longs mois, multiplié les démarches et les notes, Cavour en avait conçu un tel espoir, qu'il fut amèrement déçu par la minceur de son résultat : quelques phrases dans un protocole. Il est assez singulier que cet homme si perspicace ne comprit pas sur l'heure l'importance, par elle seule, de la discussion engagée, qui manifestait brusquement et bruyamment l'existence même d'une question italienne. « Le résultat de la séance d'hier est bien loin d'être satisfaisant, écrivit-il le lendemain. Nous n'avons obtenu aucun résultat pratique[1]. » Désolé, il n'admettait pas que l'incident fût clos, espérait que le débat reprendrait sur la signature du protocole, et, en sortant, demandait à Clarendon une entrevue « pour arrêter avec lui ce qui nous reste à faire ».

L'entretien eut lieu le 11 avril : qu'y fut-il dit exactement ? Les deux interlocuteurs en ont donné chacun sa version. Quelques années plus tard, lorsque furent publiées, prématurément, les lettres de Cavour, lord Clarendon déclara n'avoir prononcé que d'anodines paroles d'encouragement, prévoyant tout au plus l'éventualité d'une intervention anglaise en cas d'aggression autrichienne[2]. On alla beaucoup plus loin, selon Cavour qui relata sa conversation avec Clarendon le jour même à E. d'Azeglio, le lendemain à Rattazzi[3], trois jours

1. Cavour à Cibrario, 9 avril 1896.

2. Clarendon à la Chambre des Lords, 17 février 1862 ; réplique de Berti à la Chambre italienne, 8 juillet 1862.

3. Les deux lettres ne sont pas identiques, mais le sens général est le même.

après à La Marmora. Aux termes de ces lettres, le ministre sarde avait montré à l'anglais qu'il résultait nettement du Congrès que la diplomatie n'était point capable de modifier le système d'oppression et de violence de l'Autriche envers l'Italie. Le Piémont n'avait que deux partis à prendre : ou se réconcilier avec l'Autriche et le pape, et d'autres que Cavour le feraient; ou se préparer à déclarer la guerre à l'Autriche dans un avenir peu éloigné, « une guerre terrible, une guerre à mort, *the war to the knife*, la guerre jusqu'avec les couteaux ». Lord Clarendon se frottait furieusement le menton, mais ne montrait ni étonnement ni désapprobation; après un moment de silence, il répliqua : « Je crois que vous avez raison, votre position devient bien difficile, je conçois qu'un éclat devienne inévitable; seulement, le moment d'en parler tout haut n'est pas encore venu[1] ». Cavour répondit qu'il y a des positions où il y a moins de danger dans un parti audacieux que dans un excès de prudence. Le Piémont est en état de commencer la guerre; « pour peu qu'elle dure, vous serez bien forcés de nous aider ». Lord Clarendon répliqua avec vivacité : « Oh ! certainement, certainement, si vous êtes dans l'embarras, vous pouvez compter sur nous, et vous verrez avec quelle énergie nous viendrons à votre aide. » Et, son imagination aidant, Cavour annonçait qu'il allait se rendre à Londres, consulter lord Palmerston et les autres ministres : s'ils partageaient l'avis de Clarendon, il faudrait se préparer secrètement, emprunter 30 millions, adresser à l'Autriche un ultimatum; l'Empereur nous aidera... Et le tout était si fort que Cavour lui-même affirmait à son collègue Cibrario « qu'il n'était pas atteint d'une fièvre cérébrale ou tombé dans un état d'aliénation mentale ».

Les versions des deux diplomates semblent contradictoires,

1. Variante dans la lettre à Azeglio : « Vous avez parfaitement raison. Vous ne pouvez faire autrement; seulement, il ne faut pas le dire ».

mais, comme le remarque de La Rive, [1] il n'est pas très difficile de les concilier. Clarendon parla six ans après cette conversation, une des très nombreuses qu'il eut avec Cavour pendant le Congrès ; il s'expliqua devant les Lords, si réservés dans leurs paroles, après la guerre d'Italie, où l'Angleterre ne joua aucun rôle actif. Cavour rédigea ses lettres au jour même et au lendemain de l'entretien, mais il était encore sous le coup de sa déception à la séance du 8, tout vibrant de fièvre patriotique, prêt à mettre dans la réalité ce que voulaient ses désirs. Ainsi mises au point, les deux versions se rapprochent, et, pour appuyer celle de Cavour, on peut ajouter qu'il s'activa de suite à la rédaction d'un dernier mémorandum, où, sous une forme diplomatique, se retrouvent les idées agitées avec Clarendon. Il ne perdra toute illusion qu'après son voyage à Londres [2].

Cependant le Congrès tirait à sa fin : le procès-verbal de la séance orageuse était approuvé le 14 avril sans observations, contrairement à l'espérance de Cavour, les plénipotentiaires autrichiens ayant dû s'y « résigner », confesse Hübner, pour éviter « de proclamer l'isolement de l'Autriche ». La déclaration sur le droit maritime en temps de guerre était adoptée. Le Congrès était désormais sans objet, il prit fin dans sa 24e séance, le 16 avril, au milieu de congratulations générales. Dans la chaleur communicative des derniers adieux, Cavour et Buol, malgré quelques aigres explications, se serrèrent affectueusement les mains [3]. Le 13, Cavour avait encore dîné chez le prince Napoléon, plus favorable que jamais à la cause italienne, en raison même de ce qu'il s'était dépensé pour elle. Et, le 15, il avait eu un ultime entretien avec l'Empereur : le

1. De La Rive, *Le comte de Cavour*, p. 270.
2. Oriani, *La lotta politica in Italia*, p. 557.
3. Cavour à Rattazzi, avril 1856.

ministre sarde reprit, mais en l'adoucissant, le langage qu'il avait tenu à Clarendon ; le souverain fut bienveillant à son ordinaire, raconta qu'il s'était plaint à Buol d'être en perpétuelle contradiction avec François-Joseph sur la question italienne, revint sur la question de Parme, reconnut que la situation demeurait tendue, — « j'ai le pressentiment que la paix actuelle ne durera pas toujours, » dit-il[1], — et il recommanda à Cavour d'aller à Londres.

Avant de partir, Cavour voulut lancer à l'Autriche la flèche du Parthe sous forme d'un mémorandum résumant ses déceptions et ses rancunes. Il ignorait, semble-t-il, qu'au même moment la France, l'Angleterre et l'Autriche venaient de signer un traité secret garantissant le territoire ottoman, — et auquel le Piémont n'avait point participé[2]. Il communiqua le projet de sa note à Clarendon, car lui-même reconnaissait que « le langage de cette pièce peut paraître fort » ; et il eut l'agréable surprise de recevoir du ministre anglais « l'approbation la plus entière, soit de vive voix, soit par écrit dans une lettre confidentielle[3] ». Enfin il le remit aux ministres de France et d'Angleterre sous la date du 16 avril. Le mémorandum ne contient rien de très différent des précédentes notes ; mais il insiste sur le danger que l'action de la cour de Vienne constitue pour le Piémont, « cerné en quelque sorte de toutes parts par les Autrichiens, voyant se développer sur sa frontière orientale, complètement ouverte, les forces d'une puissance qu'il sait ne pas être animée de sentiments bienveillants

1. Cavour à Castelli, avril 1856 ; à Rattazzi, 17 avril 1856.

2. Il ne fut officiellement révélé qu'en mai par Clarendon au Parlement anglais, et Cavour ne paraît l'avoir appris qu'à ce moment. Cavour à E. d'Azeglio, 16 mai 1856.

3. Cavour à Jocteau (ministre à Berne), 14 mai ; à E. d'Azeglio, 12 mai 1856. Ces lettres et le texte du memorandum donnent évidemment beaucoup de force à la version de Cavour sur son entretien du 11 avec Clarendon.

à son égard ». Et il profère cette sourde menace, résumé sous une forme diplomatique des propos tenus à Clarendon : « Menacé par l'extension de puissance de l'Autriche, le gouvernement du roi de Sardaigne peut d'un moment à l'autre être forcé par une inévitable nécessité à adopter des *mesures extrêmes dont il est impossible de calculer les conséquences* ».

Tels étaient les *ultima verba* du Piémont au Congrès de la Paix.

L'Empereur, les diplomates anglais, ses amis personnels, avaient engagé Cavour à se rendre en Angleterre ; ce voyage, qui ne lui convenait guère, car il retardait son retour à Turin, devenait indispensable après la conversation du 11 avril avec Clarendon ; il fallait vérifier si Palmerston et les autres ministres étaient d'accord avec le plénipotentiaire anglais. L'accueil fut aimable, de la reine qui l'invita à dîner, « très gentille », et manifesta « la plus chaude sympathie pour les affaires d'Italie » ; du prince Albert, qui « fut non moins explicite » ; de nombreux hommes politiques qui tous, tories et whigs, « se déclarèrent favorables à notre cause[1] » ; mais l'entretien désiré avec Palmerston fut écourté par un deuil qui frappa subitement la famille de lady Palmerston : peut-être aussi le Premier ministre, informé par E. d'Azeglio sur l'ordre de Cavour des propos de Clarendon, se déroba-t-il à un interrogatoire trop serré pour se dégager personnellement des paroles courtes mais compromettantes de son collègue. En somme, le séjour à Londres ne donna point satisfaction au Président sarde ; certes, il y avait trouvé quelques alliés, notamment le vieux lord Lyndhurst qui mit tant de feu à défendre la cause italienne qu'il suscita le mois suivant par ses indiscrétions des ennuis au cabinet de Turin ;

1. Cavour à Rattazzi, 20 et 24 avril 1856.

mais Cavour n'avait point rencontré auprès du gouvernement le ferme appui que Clarendon avait permis d'espérer ; l'accueil des ministres n'avait point été « glacé », comme il a été dit, mais d'une bienveillance courtoise, réservée, un peut lointaine. Bref, une désillusion.

Camille quitta Londres le 25 avril, passa une journée à Paris où il avait demandé audience à l'Empereur, et le 29 avril arrivait à Turin.

III

Au cours de ce long voyage, il put résumer ses impressions, peser les avantages obtenus et les déceptions éprouvées, réfléchir sur le parti qu'il était possible de tirer des événements. Il ne rentrait satisfait qu'à demi, ses nombreuses lettres en font foi. Il eût voulu rapporter du Congrès quelque bénéfice tangible, un accroissement de son pays, une défaite de l'Autriche ; et de cela, point. Mais il n'était point homme à se décourager, parce qu'il n'avait pas obtenu *tout* ce qu'il espérait ; il entendait mettre en facettes ce qu'il avait taillé à Paris : « Si les résultats positifs, matériels du Congrès, écrivait-il le 13 avril, sont nuls, je ne crois néanmoins pas qu'on puisse dire qu'il a été stérile. C'est un grand fait que la France et l'Angleterre aient reconnu de manière explicite et ouverte que les conditions de l'Italie sont très mauvaises et que l'intérêt européen réclame qu'elles soient améliorées, et que ce but ne peut être atteint sinon grâce à l'agrandissement du Piémont[1]. » Et c'est ce qu'il convenait de démontrer avec éclat, non point comme un diplomate déconfit, mais comme un triomphateur qui monte au Capitole. En wagon ou

1. Cavour à La Marmora, 13 avril 1856.

en voiture, il rumina un discours qui fut d'une suprême habileté.

Durant l'absence du Président, l'opinion publique en Piémont avait passé par des alternatives variées[1] ; comme elle ignorait naturellement les secrètes mais habiles menées du ministre, elle était frappée surtout de son silence, de la petite place qu'il occupait dans la grande vie de Paris. La nouvelle de la paix, le 30 mars, fut accueillie à Turin « avec une indifférence qui avait tous les caractères du regret et du mécontentement..., conséquence logique des illusions et des espérances dont la presse a bercé depuis longtemps les peuples d'Italie[2] ». Mais vers le milieu d'avril, des lettres privées, arrivées de Paris, firent connaître qu'il s'était passé quelque chose au Congrès ; les dépêches de Cavour à ses collègues, pourtant peu enthousiastes, montraient que la question italienne y avait été posée ; puis il conta son entretien avec Clarendon et les confidences glissèrent dans ces « milieux bien informés », partout les mêmes ; Oldofredi, un des secrétaires du comte, fit quelques communications habiles aux journaux du Piémont ; le rôle de Cavour commença à paraître dans toute son ampleur, et lorsque lui-même parut à Turin, le 29 avril, il fut accueilli avec un enthousiasme que l'opportune publication des protocoles du Congrès, spécialement du procès-verbal de la séance du 8 avril, attisèrent jusqu'aux flammes.

Reçu au débotté par le roi, il fut embrassé, congratulé, décoré du collier de l'Annonciation ; le lendemain, lorsqu'il entra à la Chambre, la grande majorité des députés lui fit fête, et au milieu de l'attention générale, un des chefs du

1. Très bien exposées par Thayer, *Life and Times of Cavour*, I, p. 394 et 395.

2. Le duc de Gramont à M. Walewski, 8 avril 1856.

centre gauche, Buffa, qui n'avait pas été toujours son partisan mais s'était rallié au *connubio*, déclara sa joie « de revoir parmi nous l'éminent Président du Conseil. Certainement, ni mes amis politiques, ni moi n'avons douté qu'il ferait pour le Piémont et pour l'Italie au Congrès de Paris tout ce qu'on pouvait attendre d'un homme de grand esprit et de grand cœur. » Puis il demanda quel jour il pourrait déposer une demande d'interpellation qui permît au Président du Conseil de faire les déclarations attendues avec « une forte anxiété ». On prit date pour le 6 mai.

En quelques jours, Cavour se remit au courant des affaires en cours : la politique extérieure primait tout ; avec une rare opportunité de maladresse, l'Autriche développait en Italie sa politique d'envahissement, s'installait entre le Pô et les Apennins à Pontremoli, Bardi, Campiano. « C'est se f... de nos deux grandes alliées », écrivait vertement Cavour[1]. La place du chef du gouvernement était au ministère des Affaires étrangères ; or, le titulaire du portefeuille, Cibrario, avait donné sa démission, au début d'avril, à la suite d'une verte algarade de son Président[2], et il n'était resté au département que pour assurer la permanence ; on colora son départ, en parlant de la maladie de M^me^ Cibrario[3] ; et le 5 mai, Cavour prit le ministère des Affaires étrangères tout en conservant les Finances ; un mois plus tard, le général La Marmora, revenu de Crimée, rentrait au ministère de la Guerre.

Le 6 mai 1856 est un grand jour dans les annales parlementaires du Piémont, de l'Italie, car il est le début d'une phase nouvelle, plus résolue et plus audacieuse, dans la poli-

1. Cavour à E. d'Azeglio, 12 avril 1856. La Marmora à Dabormida, 3 mai. Degli Alberti, p. 374.

2. *Supra*, p. 382.

3. Cavour à G. Corio, 30 avril 1856.

tique sarde[1]. Le débat fut engagé, de la manière la plus correcte, par Buffa, qui demanda des éclaircissements sur le traité de Paris, spécialement sur la séance du 8 avril à la Conférence ; il exprima l'espoir que les blâmes du comte Walewski à la presse belge n'avaient pas été étendus aux journaux piémontais ; enfin il manifesta le désir de connaître l'opinion du Congrès sur les usurpations de l'Autriche, et particulièrement sur les fortifications de Plaisance. Cavour prit immédiatement la parole[2].

Tout en protestant qu' « une certaine réserve lui était commandée par les convenances diplomatiques », il exposa en détail l'admission des plénipotentiaires sardes au Congrès « sans aucune réserve », les négociations relatives à la paix, facilitées par « l'esprit de conciliation et la loyauté des plénipotentiaires russes », les avantages que l'Italie peut attendre du traité, son intervention personnelle en faveur de la liberté de la presse. « J'aborde, messieurs, la question italienne », dit-il alors, et le silence de l'Assemblée devint impressionnant. Il débuta par cette forte déclaration. « Les grandes solutions ne sont pas réalisées par la plume ; la diplomatie ne fait que sanctionner les faits accomplis et leur donner un caractère légal. Toutefois, même au point de vue diplomatique et en partant des traités en vigueur, la question pouvait être portée, sinon devant le Congrès, du moins devant les puissances qui le composent. » Et il retrace, avec impartialité, la discussion du 8 avril. Il faut conclure : « En ce qui concerne la question d'Italie, on n'est pas arrivé, il est vrai, à des résultats bien positifs ; mais on a gagné, je crois, deux choses : en premier lieu, la situation malheureuse et irrégulière de l'Italie a été

1. Orsi, *L'Italie moderne*, p. 227.

2. Artom et Blanc, *Œuvre parlementaire du comte de Cavour*, p. 333 à 346.

dénoncée à l'Europe, non par des démagogues (*on rit*), par des révolutionnaires exaltés, des journalistes passionnés, mais par les représentants des premières puissances de l'Europe, par les hommes d'État qui gouvernent les plus grandes nations, par des personnages éminents, habitués à consulter la raison bien plutôt qu'à suivre les mouvements du cœur. En second lieu, ces mêmes puissances ont déclaré qu'il était de l'intérêt non seulement de l'Italie mais de l'Europe, d'apporter un remède quelconque aux maux de l'Italie. »

Sans doute, ce résultat n'est ni sans inconvénients ni sans périls. Les plénipotentiaires de Sardaigne et d'Autriche se sont séparés avec courtoisie, « mais pénétrés de la conviction intime que la politique des deux pays est plus loin que jamais de marcher d'accord (*Applaudissements*) et que les principes proclamés dans l'un et l'autre État sont incompatibles (*Très bien*). Ceci est grave, messieurs, il ne faut pas se le dissimuler; des difficultés peuvent surgir, des dangers nous menacer; mais cette situation est une conséquence inévitable de la politique loyale, libérale, décidée, que le roi Victor-Emmanuel a inaugurée en montant sur le trône...

« Pour la première fois dans le cours de notre histoire, la question italienne a été portée et discutée devant un Congrès européen, non pas, comme autrefois à Laybach et à Vérone, afin d'aggraver les maux de l'Italie et de lui river de nouvelles chaînes, mais dans l'intention hautement proclamée de chercher un remède à ses maux, et de faire connaître la sympathie des grandes nations envers elle.

« Le Congrès est fini ; la cause de l'opinion publique est portée maintenant devant le tribunal de l'opinion publique, à laquelle, selon la parole mémorable de l'empereur des Français, appartient le jugement suprême, la victoire définitive.

« Le procès pourra être long, les péripéties seront peut-

être nombreuses ; mais, pleins de foi dans la justice de notre cause, nous en attendrons l'issue avec une entière confiance. » (*Applaudissements.*)

Nobles paroles, et l'homme d'État semble avoir été emporté comme par un souffle de patriotisme et de fierté nationale ; car, à son langage tenu habituellement sur le ton de la conversation, se substituait un verbe hardi, affirmatif, dénonçant les abus du passé et annonçant les espérances de l'avenir ; et ce discours, Cavour le prononça comme il entendait mener son action politique : la tête droite.

La Chambre vibra d'enthousiasme : vainement les adversaires, La Margherita au nom de la droite, Brofferio pour l'extrême gauche, exhalèrent-ils de violentes plaintes contre une politique qui menait le Piémont aux abîmes, les députés comprenaient toute la grandeur et toute l'habileté de l'action de Cavour depuis deux ans, et que « ce n'était pas inutilement que le sang italien avait été répandu[1] ». Les discours se succédèrent, dont il faut mettre hors pair une splendide harangue de Mamiani, « un des plus beaux spécimens de l'éloquence parlementaire italienne[2] ». Le Président du Conseil prononça deux courtes répliques et lut un document qui fit sensation, le mémorandum remis par lui le 16 avril aux cabinets de Paris et de Londres. Le 7 mai, la Chambre vota presque à l'unanimité un ordre du jour, proposé par Cadorna, « approuvant la politique nationale du gouvernement du roi et la conduite des plénipotentiaires sardes au Congrès de Paris, et confiant que le gouvernement persévérera fermement dans la même politique ».

Le Sénat voulut à son tour avoir sa grande séance, elle fut un peu plus terne, ainsi qu'il convient à une seconde repré-

1 .Masi, *Il Risorgimento*, t. II, p.466.
2. Cavour à Olozaga, 9 mai 1855.

sentation ; le débat fut relevé par la grande et noble parole de M. d'Azeglio, chevaleresque à son ordinaire, oublieux de ses intérêts personnels ; dans sa réponse, Cavour souligna fortement la différence de la politique autoritaire, « à main armée », de l'Autriche et de l'action toute libérale du Piémont ; et le Sénat adopta un ordre du jour de chaleureuses félicitations, qu'Azeglio avait buriné comme un poème héroïque (10 mai).

L'impression ressentie dans le pays aux paroles de Cavour fut profonde, joyeuse et durable, encore accrue par le glorieux retour des troupes sardes le 10 mai ; de toutes parts du royaume, de l'Italie entière, parvenaient des adresses de reconnaissance, des paroles d'encouragement, des médailles frappées de cette seule date : 8 avril 1856 ; les présents les plus humbles étaient les plus touchants, et le plus éclatant un admirable buste offert par les « Italiens de la Toscane », avec l'inscription tirée d'un vers du Dante : *a colui che la difese a viso aperto*[1].

A l'étranger, l'accueil était moins enthousiaste, et Cavour s'en était douté à l'avance, qui se défendait fort de n'être « ni un cerveau brûlé, ni un coureur de popularité... Si j'ai tenu un langage explicite vis-à-vis de l'Autriche, c'est qu'il y avait nécessité de le faire[2]. » Le cabinet de Vienne n'était pas convaincu de cette nécessité.

Le discours de Cavour, surtout la publication de la note du 16 avril aux cabinets de Paris et de Londres, avaient mis en fureur M. de Buol. « Ce document, s'écriait-il devant le chargé d'affaires de France, est un tissu de calomnies, c'est une provocation impudente dirigée contre l'Autriche, c'est un

1. « A celui qui la défendit à visage découvert. » Belle reproduction du buste dans Thayer, *Life and Times of Cavour*, t. I, p. 398.

2. Cavour à E. d'Azeglio, 12 mai 1856.

appel non déguisé aux passions révolutionnaires de toute l'Italie ; c'est à la fois une insulte et un cri de guerre. » Faisant allusion au bruit qui rasait terre que les troupes sardes revenant de Crimée feraient une démonstration sur les confins de Parme, il ajoutait : « Un seul soldat sarde passant la frontière et entrant dans le duché, dans les États romains, ou dans toute autre partie du territoire italien actuellement occupé par un seul soldat autrichien, serait la guerre immédiate entre l'Autriche et la Sardaigne[1]. »

Ce n'étaient point là déclarations *ab irato*, car il les renouvelait sous la même forme violente dans une lettre à son ambassadeur en France[2], et dans une circulaire aux légations impériales auprès des cours de Florence, Naples et Modène, où l'on lit : « L'Autriche ne saurait d'aucune façon admettre la mission attribuée par M. de Cavour à la cour de Sardaigne d'élever la voix au nom de l'Italie. Il y a dans cette presqu'île différents gouvernements complètement indépendants l'un de l'autre et reconnus comme tels par le droit public de l'Europe qui, en revanche, ignore entièrement l'espèce de protectorat auquel le cabinet de Turin semble aspirer à leur égard. » L'« inqualifiable sortie » du Président sarde ne modifierait rien à la politique autrichienne[3]. Et le ressentiment de Buol était tel que le ministre d'Angleterre, sir H. Seymour, l'ayant d'ordre du gouvernement britannique interrogé sur les vues du cabinet de Vienne à l'égard de l'Italie, reçut cette sèche réponse : « Le gouvernement impérial ayant déjà exposé ses vues sur la question au Congrès de Paris, n'a plus rien à ajouter à des déclarations nullement équivoques[4]. » De quoi l'hon. Seymour

1. M. de Serre à M. Walewski, 14 mai 1856.
2. M. de Buol au baron Hübner à Paris, 19 mai 1856.
3. Circulaire autrichienne du 18 mai 1856.
4. M. de Serre à M. Walewski, 24 mai 1856.

demeura pantois, n'admettant pas « qu'on pût le traiter comme le plus petit chargé d'affaires du plus petit gouvernement allemand ». Buol ne se calma qu'après une dépêche très lénifiente de M. Walewski, et un entretien avec Dabormida, qui, passant à Vienne pour aller aux fêtes du couronnement à Pétersbourg, se rendit tout simplement à la Ballplatz et exposa avec tant de franchise son opinion sur les relations de leurs deux pays, que le chancelier autrichien lui demanda instamment de revenir de Russie par Vienne [1].

La Russie, tout au contraire, ne marquait aucune irritation ; M. de Stackelberg, venu à Turin pour notifier l'avènement du tzar, multipliait les manifestations de sympathie. Le prince Gortschakoff recommandait bien au délégué italien : « Soyez prudents, ne vous montrez pas amis des révolutionnaires », mais, après même le discours du 6 mai et le connaissant, il déclarait « faire des vœux tout particuliers pour la prospérité du Piémont, pour lequel il avait de grandes sympathies ». Le tzar comptait sur l'amitié du roi de Sardaigne, « cette amitié qui a duré pendant si longtemps entre les deux dynasties », et promettait la sienne [2].

En Prusse, les rancœurs d'Olmutz n'étaient point oubliées, et l'on y souriait avec indulgence à tout ce qui atteignait l'Autriche dans son orgueil et son avenir.

Toutes ces opinions étaient prévues ; mais que diraient les deux grandes alliées? là était pour le cabinet sarde la question intéressante. L'attitude des deux gouvernements rappelle la conduite de certains parents lorsqu'ils gourmandent sur un ton faussement indigné un enfant rétif mais chéri. Ils

1. Le général Dabormida à Cavour, 23 mai. M. de Serre à M. Walewski, 24 mai 1856.

2. Dabormida à Cavour, 29 mai et juin 1856. Cpr. les lettres de Dabormida à La Marmora, dans M. Degli Alberti, *Alleanza et campagna di Crimea*, p. 275 et suiv.

regrettaient la publication de la note du 16 avril et quelques passages du discours du 6 mai. « M. de Cavour a fait beaucoup d'embarras, beaucoup trop », disait Walewski au représentant de la Toscane [1]. La réprimande officielle fut douce, très douce ; dans une dépêche à Gramont, le comte Walewski exposa les plaintes et les craintes du cabinet de Vienne. « Nous ne saurions supposer », ajouta-t-il, que le gouvernement sarde eût conçu la pensée de se livrer à une manifestation militaire contre le duché de Parme. « La Sardaigne a conquis, durant la dernière guerre, des titres nouveaux à la sympathie et à l'appui de la France, nous nous hâterions, le cas échéant, de lui en donner des témoignages non équivoques, et M. le comte de Cavour a dû quitter Paris avec la certitude que dans une cause juste et légitime, notre concours ne ferait pas défaut à son pays ; mais il n'est pas moins convaincu, nous ne saurions en douter, de la nécessité de toucher avec une extrême prudence aux questions que soulève l'état actuel de l'Italie [2]. »

Lorsque le duc de Gramont lui eut développé ces sages recommandations, Cavour se rassura. Il garantit, en toute sincérité, qu'il n'avait jamais été question d'une démonstration sur la frontière parmesane, et, en revanche, se plaignit de la formation d'un camp autrichien sur le Tessin, menace contre la sécurité du Piémont. Tout en expliquant son discours du 6 mai sur la nécessité « d'empêcher les révolutionnaires d'allumer un incendie général », en ralliant « autour des pouvoirs réguliers et légitimes les hommes honnêtes et patriotes », il ne retira rien de ses paroles, et termina par ces importantes déclarations : « Il ne faut pas se méprendre sur la nature de

1. Chiala, *Lettere*, t. II, Introd., p. 182, n. 1.

2. M. Walewski au duc de Gramont, 23 mai 1856.

la situation de la Sardaigne vis-à-vis de l'Autriche. La nation sarde est sous le poids d'une offense permanente, d'une insulte faite à son drapeau, à son honneur, à sa nationalité, dont on méconnaît les droits les plus sacrés et les plus incontestables, insulte qu'elle n'a pas provoquée, et qu'elle subit parce qu'elle ne peut pas faire autrement. La question des séquestres est un *casus belli*. Si la Sardaigne ne fait pas la guerre à l'Autriche, c'est qu'elle n'a pas les moyens de la faire avec succès, c'est qu'elle sacrifie ses ressentiments à la nécessité de son propre salut, du salut de l'Italie et de la conservation de ses alliances qui font une partie de sa force. Du jour où, par un concours quelconque de circonstances imprévues, l'Autriche paraîtra pouvoir être attaquée avec succès, la Sardaigne prendra les armes pour se venger, et tant que l'offense subsistera, l'esprit de vengeance ne s'éteindra pas... Que le gouvernement autrichien lève franchement les séquestres, et toute cause d'inimitié disparaît. Ces rêves d'ambition qu'on prête à la maison de Savoie sont de pure invention. » Plusieurs députés avaient résolu de proposer qu'on frappât de séquestre, par une mesure de réciprocité, les biens des sujets autrichiens situés en Sardaigne ; le cabinet ne pourrait que demander le renvoi de ces représailles à la fin de l'année. Si d'ici là, « le maintien des séquestres donnait à cette fatale mesure un caractère définitif, il faudrait s'attendre à en voir surgir des complications nouvelles ».

Ces déclarations, nettes et décidées, constituent en quelque manière l'épilogue de l'histoire extérieure du Piémont de 1853 à 1856, *Cavour regnante ;* elles marquent une ère nouvelle, née des conditions modifiées de la monarchie sarde.

Il est dans la carrière des hommes d'État, des plus grands, Richelieu, Frédéric, Napoléon, Cavour, Bismarck, quelques heures, rares et fugitives, où l'avenir d'un peuple est comme

à leur disposition ; l'instant est bref où une décision s'impose ; les arguments se pressent nombreux et en sens contradictoires ; les faibles hésitent ; les forts agissent, malgré les critiques, les railleries et les difficultés, tantôt après mûres réflexions, tantôt lancés par un coup de leur génie, sans saisir peut-être toute la portée et les conséquences entières de leur résolution, mais parce qu'il faut que cela soit. Et l'acte décidé se développe, fécond en conséquences imprévues qu'il n'est qu'à exploiter ou à restreindre.

La décision prise par Victor-Emmanuel et Cavour, au début de janvier 1854, est d'une telle nature. L'adhésion à l'alliance occidentale, l'intervention dans la guerre de Crimée, la participation au Congrès de Paris, premières manifestations d'un petit royaume dans la politique européenne, ont agi profondément sur l'histoire même de l'Italie, de l'Europe.

Les désastres de 1848 et 1849 avaient produit dans le Piémont un sentiment d'incertitude et de doute que n'avait point dissipé la période de recueillement et de reconstruction, leur suite nécessaire. Le départ des troupes sardes pour la Crimée éveilla une curiosité, un intérêt nouveaux. La victoire de la Tchernaïa suscita un enthousiasme de bon aloi : un peuple ne vit point sans passions et sans idéal. L'allure nette, décidée du ministre au Congrès de Paris, la fermeté du discours du 6 mai plurent et réconfortèrent ; il est plus flatteur d'être représenté avec crânerie qu'avec lamentations. La confiance était revenue en Piémont, et avec elle, l'espérance. Sans doute, comme le confessait son Premier ministre, le pays n'avait tiré de la guerre « aucun avantage immédiat et matériel », mais il était devenu quelqu'un dans le monde, il avait pris le sentiment de sa force, il constatait la sécurité et l'autorité que lui avaient assurées sept années d'un gouvernement laborieux et régulier. Pour la première fois il avait comparu, en égal, dans les Con-

seils européens, et pour la première fois la question italienne y avait été posée. Jusqu'alors l'Italie n'avait été représentée que par les plaintes de ses exilés, les belles phrases de ses « dilettantes nomades » et les proclamations incendiaires de Mazzini[1]. Maintenant c'est un roi italien qui engage le débat, le plus italien des rois, le seul italien de la péninsule ; et, bien mieux, il est encouragé et presque devancé par les deux plus puissantes monarchies du temps. Si Napoléon et Palmerston ont pris dans leurs mains vigoureuses la cause italienne, c'est parce qu'elle était présentée, prônée, garantie, non par des révolutionnaires, mais par des hommes sages, prudents, que Walewski lui-même tenait pour des « conservateurs »[2], parce qu'il ne savait pas toutes leurs intentions.

Ainsi, comme dix années auparavant, l'initiative du réveil, du *Risorgimento*, est prise par des modérés. Ce ne sont point les mêmes que de 1840 à 1848, et point tout à fait de la même nuance ; le comte Balbo, l'abbé Gioberti ne sont plus, le chevalier d'Azeglio est en réserve, et si le comte de Cavour est au pouvoir, il a pour principal collaborateur M. Rattazzi ; aux aristocrates doucement progressistes a succédé le parti du *connubio ;* mais ce n'est qu'un glissement vers la gauche, et cette idée naît, pénètre, s'impose que l'affranchissement national ne se fera point par les exagérations de la « Jeune Italie » ; que Mazzini certes a et aura encore son rôle, qui est de préparer et de masser dans l'ombre ; mais que la grande action proviendra de la monarchie piémontaise, guidée, portée par l'union des conservateurs hardis et des radicaux modérés, tous monarchistes sincères. Déjà des révolutionnaires assagis acceptent cette novation politique, et, avec quelque regret d'abandonner leurs anciens amis, se tournent vers ces

1. Masi, *Il Risorgimento*, t. II, p. 465.
2. La Marmora à Cavour, 15 juin 1856.

hommes nouveaux, forts, résolus, capables de mener à bonne fin les « vastes pensers » qu'eux-mêmes n'ont pu réaliser ; c'est Georges Pallavicino, le martyr du Spielberg, qui lance le nouveau verbe dans des lettres politiques qui feront le tour de la presse européenne[1] ; c'est Garibaldi, qui en août 1856, s'entretiendra avec le Président du Conseil sarde ; c'est Manin surtout, qui renonce à la République si la monarchie réussit, dans ses entreprises nouvelles, et qui écrit : « Le parti républicain dit à la maison de Savoie : faites l'Italie et je suis avec vous : sinon, non ». Et Mazzini sent lui échapper ses troupes populaires, découragées par les journées de février 1853, désillusionnées sur l'utilité de soulèvements sans lendemain, acquises à une monarchie qui se fait âpre contre l'ennemi héréditaire. Plus que les ruptures diplomatiques et les protestations contre les séquestres et même que les attaques au Congrès, le discours du 6 mai a communiqué un frisson à toute l'Italie : frisson de haine et de colère dans les palais, à Naples, à Rome, à Florence, à Milan; mais, dans ces mêmes capitales, dans les villes comme dans les campagnes, frisson de joie et d'orgueil parmi tous ceux qui crient à l'affranchissement du joug étranger. Sans connaître les instructions qu'il donne à ses amis ou à ses représentants, on sait qu'un homme est à Turin, actif, perspicace, résolu, qui « ne restera pas les bras à la ceinture », dont le clair regard prévoit « tôt ou tard une lutte à mort entre le Piémont et l'Autriche », décidé à ne suivre pour l'heure que les moyens légaux parce que « le moment de l'action n'est pas encore venu[2] ». On attend tout de lui : l'homme d'avenir, *the coming man*, ce n'est plus Mazzini, c'est Cavour.

1. Oriani, *La lotta politica*, p. 558.

2. Cavour à Cantono, 18 mai ; à Ridolfi, 18 mai ; à de Launay, 17 mai ; à Sauli, 15 mai 1856.

Prétendre qu'il a tout vu, tout prévu, tout fait, serait sottise. Les mouvements des peuples ont des causes sourdes et profondes ; grands sont les hommes qui les devinent et tentent de diriger ces forces irrésistibles. En ceci est le génie de Cavour ; il a compris ce que, de ses idées personnelles, il pouvait donner à une force en marche depuis de longues années, quelle direction il réussirait à lui imprimer, quels concours il parviendrait à lui assurer. Certes, en 1856, ses idées, — celles du moins qu'il exprime, — sont encore confuses, parfois contradictoires : unité, union ou confédération ? Rome capitale d'une monarchie nationale, ou capitale d'une église, ou capitale des deux ? dans ses lettres, ses conversations, tout reste incertain, moins peut-être dans son for intime. Mais quelques notions sont claires, arrêtées, solides comme ces pierres d'angle sur quoi se construisent de splendides édifices : accroître la force de la monarchie sarde pour qu'elle attire à elle toutes les forces nationales de l'Italie ; lier la fortune de son roi à l'alliance de Napoléon, puisque la sympathie de l'Angleterre semble alors certaine, mais douteux son concours matériel ; bouter l'Autriche hors des frontières italiennes par une guerre que le Congrès a démontrée inévitable, puisque les grandes questions n'ont pu être résolues par des négociations ; et alors réunir en un seul corps les membres épars de la Patrie.

Il sent à sa disposition une grande, une noble force, la confiance publique ; tous les écrivains du temps l'ont dit, les uns avec joie, les autres avec dépit : il exerce « une dictature de fait », fondée sur le consentement d'une immense majorité, développée lentement car elle a dû se substituer à une cruelle impopularité, motivée par des victoires obtenues sans brutalité et dans le respect des libertés publiques, affermie chaque jour par la certitude que les succès du moment ne sont que des étapes préparatoires au triomphe de l'avenir.

Peu de jours après son retour de Paris, Cavour se rendit à Léri ; il n'y pouvait rester longtemps, mais il se plaisait à passer, fussent quelques heures, dans ce domaine, première création de son travail personnel. S'entretenir avec son régisseur, Giacinto Corio[1], avec ses ouvriers agricoles, recueillir leurs humbles requêtes, leur prodiguer ses conseils et ses encouragements, parcourir les champs qu'il avait drainés, les rizières qu'il avait irriguées, sans oublier étables, granges et machines agricoles, c'était la meilleure, la plus pure de ses distractions. Au moment de repartir pour Turin où l'attendaient de nouvelles difficultés et de nouveaux combats, il monta de sa chambre sur le modeste balcon qui domine la cour et les champs voisins. En ce mois de mai, devant lui, s'étendaient les prairies et les sillons verdoyants du printemps, puis des collines, et, au delà des derniers plans, il devinait d'autres terres encore, si lointaines que la mer seule les borne. Cavour n'était point un romantique, ni un songe-creux ; mais il était d'imagination alerte, vive et créatrice, et sa pensée se reporta de la terre aux hommes. Derrière ces collines et jusqu'aux rives de l'Adriatique et de la Méditerranée, vivait une population ardente, éprise de liberté, impatiente du joug subi, aspirant à de nouvelles formations, toute pénétrée d'idées en germes, pour laquelle aussi un renouveau approchait. Et le perspicace homme d'État était dès lors certain que le jour était proche où, du vieux sol de l'Italie, surgirait, dans une poussée de sève vivante, une Patrie renouvelée, unie et forte comme elle ne l'avait plus été depuis l'Empire romain.

1. *Cavour agricoltore. Lettere inedite di Camillo Cavour a G. Corio*, avec préface substantielle d'Ezio Visconti (Florence, 1913). Cpr. *supra*, t. 1, p. 190.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

LES JOURNÉES DE MARS 1848 EN ITALIE

Caractère de la Révolution en Italie. — La nouvelle des journées de février à Turin. — Carence du gouvernement. — Troubles de Gênes, de Turin, préparatifs sur la frontière. — Le cabinet Balbo. — Les révolutions de Milan et Venise : l'appel à Charles-Albert. — L'opinion publique en Piémont; le roi et le cabinet. L'agitation en Italie. Cavour et l'*Heure suprême de la monarchie savoisienne.* — La décision de Charles-Albert. La rupture avec l'Autriche. L'isolement de l'Italie 1

CHAPITRE II

LA GUERRE DE 1848

I. Premiers combats. — Situation en Italie : le gouvernement provisoire de Sicile. Naples, les réticences du roi. Pie IX : son enthousiasme et ses premiers scrupules. La Toscane et les Duchés. — Le royaume de Sardaigne : Charles-Albert. La confiance populaire. — Les forces et les chefs en présence : Charles-Albert et Radetzki. — Avance facile des Piémontais. Bataille de Goïto. Siège de Peschiera. Illusions italiennes 15

II. Le Parlement subalpin. — Le calme en Piémont. Les troubles en Savoie. — Les grandes espérances. — Les élections : quadruple campagne et échec de Cavour. Composition de la Chambre. Ouverture du Parlement subalpin 23

III. — L'heure favorable. — Immobilité de l'armée italienne. — Les scrupules de Pie IX : l'encyclique du 29 avril et ses conséquences à Florence et à Naples. Hésitations et négociations de Charles-Albert. — Révolution de Vienne, seconde bataille de Goïto et prise de Peschiera; mort d'Auguste de Cavour. — Gravité de la situation pour l'Autriche. Négociations de Hummelauer à Londres 31

IV. Projets et retards. — Inaction de Charles-Albert; décision de Radetzki. Capitulation de Vicence. Péril pour les armées italiennes : l'union italienne demandée par la Lombardie, la Vénétie, les Duchés, la Sicile. Rivalités et difficultés constitutionnelles. Le projet sarde :

les débats, Rattazzi. — Cavour député. Premiers discours. — Crise ministérielle à Turin 38

V. Custozza. L'armistice. — Situation dangereuse de l'armée piémontaise. Premières attaques des Autrichiens. Désastre de Custozza : retraite des Piémontais et premières négociations. Angoisse à Turin : le cabinet Casati. Appel à la France et à l'Angleterre. — Reddition de Milan. Les négociations de Paris et leur échec. — L'armistice du 9 août. Désespoir de Cavour 46

CHAPITRE III

ENTRE DEUX GUERRES

(1848-1849)

I. Les effets de la déception. — Les illusions perdues. La défection des princes, la colère des peuples, le découragement en Piémont; graves troubles à Gênes; la Savoie. Lassitude de Charles-Albert; projets d'abdication. — Offre de médiation franco-anglaise. Dislocation du ministère. Désarroi gouvernemental. Ministère Alfieri-Perrone; l'opposition; Gioberti. — L'œuvre du cabinet : finances; armée; négociations avec les gouvernements français et anglais. Prorogation provisoire de l'armistice 55

II. La session parlementaire. — Cavour et la reprise des hostilités. Sa situation parlementaire. Composition des Assemblées. — Rentrée de la Chambre : interpellations sur l'armistice. Discours de Cavour. — Révoltes de Vienne et de Hongrie : forte action du gouvernement autrichien. — Événements de Rome. Émeutes en Toscane, à Gênes, à Turin. Esprit belliqueux du Piémont. Inaction de la France et de l'Angleterre 65

III. Le ministère Gioberti. — Les idées de Gioberti et la contradiction de son parti. Opposition de Cavour et de l'extrême gauche. Situation pénible du Piémont. La dissolution et les élections. Échec de Cavour et des libéraux, triomphe de l'extrême gauche. Attaques de Brofferio contre le cabinet. — Les événements de Toscane et le projet d'intervention sarde. Chute de Gioberti 75

CHAPITRE IV

NOVARE

(mars 1849)

I. Causes et conditions des hostilités. — L'opinion publique. Charles-Albert. La Chambre. Le nouveau ministère. Cavour. Le pays. — Isolement du Piémont en Italie et en Europe 83

II. Le désastre. — Les armées en présence : défaut de préparation des Piémontais. — Dénonciation de l'armistice. — Les débuts de la campagne. Avance parallèle des troupes sardes et autrichiennes. Mortara. La bataille devant Novare : la retraite. — Abdication de Charles-Albert. Victor-Emmanuel au quartier autrichien. L'armistice 89

III. — Les conséquences. — Consternation à Turin. Retour de Victor-Emmanuel. Sa proclamation. Protestation à la Chambre contre l'armistice. — Ministère de Launay. 99
Fin du mouvement national en Italie. Les nouvelles espérances.

CHAPITRE V

LES DÉBUTS D'UN ROI

(1849-1850)

I. De l'armistice a la paix. — Victor-Emmanuel. Son isolement. — Insurrection et reddition de Gênes. — Négociations de paix ; prétentions de l'Autriche. Appel du Piémont à la France et à l'Angleterre. — L'expédition de Rome ; effet en Italie. — Massimo d'Azeglio, Président du Conseil : ses premiers actes. — Reprise des négociations et leurs difficultés. Le traité du 6 août 106

II. La proclamation de Moncalieri. — Malaise général en Piémont : découragement de Cavour. Difficile situation du ministère. Les élections : Cavour élu ; composition de la Chambre, situation de Cavour. — Discours du Trône. La question financière : les crédits pour l'indemnité de guerre. Vifs débats. Piétinement parlementaire. Vains efforts d'Azeglio. Remaniement ministériel. Santa Rosa et La Marmora. — Débats sur le traité de paix : nouveaux incidents ; le cabinet en minorité. Gravité de la situation. — Le décret de dissolution et la proclamation de Moncalieri. 122

III. Combats parlementaires. — La campagne électorale ; ses résultats ; la composition de la Chambre. — La situation parlementaire de Cavour ; ses relations avec le centre gauche. — La loi sur le *foro ecclesiastico*. Siccardi à Rome, puis ministre de la Justice. Projets de loi sur le *foro*, les legs aux couvents, les fêtes religieuses. Leur vote. Départ du nonce et protestations des évêques. — Les lois financières : la nécessité d'un plan d'ensemble. — Vie privée : mort de la grand'mère et du marquis Michel ; les deux frères ; Léri. — Maladie de Santa Rosa, refus de l'absolution, sa mort. — Cavour, ministre de l'Agriculture, du Commerce et de la Marine. 134

CHAPITRE VI

LES DÉBUTS D'UN MINISTRE

(1850-1852)

I. Le Piémont en 1850. — La situation du Piémont en Italie : la paix autrichienne. Le royaume lombard-vénitien. Les Duchés. La Toscane. La réaction à Rome : les relations tendues de la papauté avec la Sardaigne ; mission Pinelli, vifs incidents. Le royaume de Naples et le régime de la terreur. — La situation du Piémont en Europe : l'Autriche, la Russie et la Prusse. L'Angleterre. La France et l'esprit clérical. — Le calme du Piémont. Les partis. La droite

réactionnaire; modérés et radicaux. Le ministère. Questions économiques et financières : gros déficits 153

II. L'expansion économique. — Politique financière de Cavour : la prospérité publique, le libre échange. — Le traité de commerce avec la France. Rentrée du Parlement. Vote du traité. — Conventions avec la Belgique et l'Angleterre, leurs avantages : discussion avec Revel. — L'acte additionnel avec la France : conventions diverses. — L'Agriculture et le Commerce. — Le désarroi de la Marine : réforme de Cavour; Gênes, port de commerce, la Spezzia, port de guerre. 165

III. Le leader du cabinet et du Parlement. — Le grand ministre : Cavour partout. — L'incamération des biens du clergé. Les séminaires. La réforme de la magistrature. Une activité « diabolique ». 175

IV. Le relèvement des finances sardes. — Les difficultés de la Trésorerie. Nigra et Cavour. Le bilan exact de l'Etat : projet de liquidation du passé et de réformes pour l'avenir. Discours du 8 mai 1851. Approbation du Parlement. — Les emprunts intérieur et extérieur. Relèvement du crédit sarde. — Discussion passionnée à la Chambre sur le traité de commerce avec la France. — La Banque nationale. — Prorogation du Parlement; bilan de la session. — Travaux de vacances 181

V. Le Deux-Décembre et le Piémont. — Différends dans le cabinet Farini. — Rentrée du Parlement : interpellations. Le Deux-Décembre; impression en Piémont; déclarations de Cavour. Les menées du cabinet autrichien; la réponse et les assurances du gouvernement français 192

VI. Le Connubio. — Évolution politique de Cavour et de Rattazzi. Premières conversations chez Castelli. — La presse; incitations du gouvernement français; le projet Azeglio. Discours de Cavour et rupture avec la droite. Le « connubio ». Impression générale. Mécontentement et réplique d'Azeglio. — Rattazzi vice-président de la Chambre. Travaux parlementaires 199

VII. La crise. — Mort de Pinelli : Rattazzi élu président de la Chambre. — Démission d'Azeglio. Mécontentement du roi. Démission de Cavour et de Farini. — Cavour simple député : son œuvre de ministre 207

VIII. Voyages de Cavour a Londres et Paris. — Leurs motifs : dernières affaires. — Bruxelles et la crise politique. — Londres et les élections. Les partis politiques. Visites et conversations. Ouvertures de Malmesbury. — A Paris : arrivée de Rattazzi; entretiens avec M. Drouyn de Lhuys: dîner à l'Elysée; la famille Bonaparte; les ministres. — Effet de ces visites et commentaires à Turin. Le monde. Gioberti. — Retour à Turin 212

CHAPITRE VII

PREMIÈRES ANNÉES DU GRAND MINISTÈRE

(1852-1855)

I. Constitution du Grand Ministère. — Situation précaire du ministère Azeglio : attaques des partis extrêmes. Incident Azeglio-Buten-

val. Relations tendues avec le Saint-Siège. Le mariage civil : correspondance de Victor-Emmanuel et Pie IX. Décision du roi et démission d'Azeglio. Conditions du roi à Cavour : refus de celui-ci. Tentative de Balbo. Constitution du ministère Cavour. — Réunion du Parlement. Le budget. Le mariage civil au Sénat : rejet du projet. — Napoléon III empereur. — Débats financiers et économiques. 224

II. L'INCIDENT DES SÉQUESTRES. — Le joug autrichien sur la Lombardie et la Vénétie. Les conspirations et les répressions. L'insurrection de Milan (février 1853). Prudence du Piémont. L'édit de François-Joseph sur les séquestres. Protestations sardes et répliques autrichiennes. Attitude du gouvernement français. Le duc de Guiche. Demi-rupture diplomatique entre Vienne et Turin 237

III. SESSION PARLEMENTAIRE DE 1852-1853. — Projets économiques : les voies de communication. Nouveaux impôts. Lois militaires. Les débats parlementaires. Difficultés d'argent. — Les calomnies et l'attaque de la Casa Cavour. — Rattazzi, ministre de la Justice . . 246

IV. SESSION PARLEMENTAIRE DE 1853-1854. — Le Sénat rejette le projet de loi sur la Banque nationale. Mécontentement de Cavour. Crainte de conflits entre les deux Assemblées. Dissolution de la Chambre. Élections favorables au ministère. — Le budget : dépenses ordinaires et extraordinaires; l'établissement de l'équilibre. — Le développement économique. La liberté du commerce des grains. — Rattazzi, ministre de l'Intérieur. — Le choléra. Cavour et le Père Jacques 252

V. LA LOI SUR LES COUVENTS. — Idées de Cavour. Loi sur les attaques du clergé. L'*incameramento*; projet de Rattazzi; hésitations de Cavour, du roi; dépôt du projet de loi sur les couvents. Opposition du parti conservateur. Mort de la reine-mère, de la reine Marie-Adélaïde, du duc de Gênes. Monitoire du pape. Débats de la loi à la Chambre; discours de Cavour; le vote. — La loi au Sénat. Projet des conservateurs : lettre de Pie IX au roi; proposition Calabiana; acceptation du roi; démission du cabinet; combinaison Durando. Lettre de Massimo d'Azeglio. Revirement du roi. Fin de la crise; vote et promulgation de la loi sur les couvents. Le ministère se complète 261

Trois ans de politique intérieure 275

CHAPITRE VIII

LA GUERRE D'ORIENT

I. PREMIÈRES NÉGOCIATIONS. — Nécessité d'alliances pour réaliser l'unité italienne. Intérêts de l'Italie en Orient. Relations politiques et économiques de la Russie avec le Piémont. — La queston des Lieux Saints et l'opinion sarde ; tendances belliqueuses du roi. — Entrée de la Russie en campagne. La diplomatie sarde; le double jeu de l'Autriche. Mission Brenier. Victor-Emmanuel. — Idées de Cavour. — La note du *Moniteur universel :* protestation du Piémont. — La convention franco-anglaise du 10 avril. Accueil sympathique du Piémont. — Les négociations secrètes Scartlett-Hud-

son. — Cavour. Le Président blâmé par le Conseil des Ministres. — Les questions du duc de Guiche et les réponses de Dabormida. — Négociations : le Roi, ses déclarations à Guiche. — Campagne de Crimée : sa durée. — L'opinion publique en Piémont. Le Conseil des Ministres partagé. Dabormida : sa correspondance avec Guiche; ses déclarations au Parlement 277

II. Adhésion de la Sardaigne a l'alliance franco-anglaise. — Prolongation de la guerre. Traité de Vienne du 2 décembre. Craintes du Piémont. Ouvertures du cabinet anglais, adhésion du gouvernement français. Projet de convention rédigé par Dabormida : les articles secrets et leur refus par l'Angleterre. Affaire mal engagée. — Retour à Turin du duc de Guiche; explications de Dabormida; la dépêche officielle anglaise et les instructions secrètes. — Entretien du roi et de Guiche. — Guiche et Hudson au Conseil des Ministres : un débat historique; nouvelle proposition de Cavour; rédaction des diplomates; Cavour puis le roi l'acceptent ; démission de Dabormida; Cavour ministre des Affaires étrangères. — Signature de la convention. 297

III. La campagne de Crimée. — Portée de l'adhésion. Impression en Europe, en Italie, en Piémont. — Ratification du traité. Dépôt à la Chambre des Députés; les opposants : les débats; discours de Cavour; le vote. La discussion au Sénat. — Les conventions financière et militaire. La Marmora. Départ des troupes pour la Crimée. — Négociations avec l'Autriche; lettres de Cavour : attitude hautaine du cabinet de Vienne. Les conférences de Vienne, le traité des quatre points et le départ de M. Drouyn de Luys. — La participation de la Sardaigne aux conférences de la paix; réclamations de Cavour et de Cibrario. — Le discours de Napoléon III au Corps législatif. — Les Sardes en Crimée; le choléra et l'inaction; découragement à l'armée, en Piémont. — Difficultés extérieures, rupture diplomatique avec la Toscane; l'excommunication papale. — Victoire de la Tchernaïa. L'enthousiasme national. Conséquences de la campagne. 312

IV. Voyage royal en France et Angleterre. — Utilité diplomatique du voyage; son importance pour la santé morale du roi. Ouverture du Parlement. Départ de Victor-Emmanuel par Gênes, de Cavour et Azeglio par le Mont-Cenis, Marseille, Lyon, Paris. — Fêtes et spectacles; les entretiens de Cavour; peu de politique. — A Londres, les réceptions sans résultats. — A Compiègne : « Écrivez ce que je peux faire pour le Piémont et l'Italie » 332

CHAPITRE IX

AU CONGRÈS DE PARIS

I. Avant le Congrès. — Premières négociations. L'opinion en Piémont, en France, en Angleterre. La politique autrichienne : l'ultimatum à la Russie; sa communication au gouvernement sarde et la dépêche du 29 décembre 1855. La réponse de Walewski et l'annotation de Napoléon III. Les secrets désirs du Piémont. Acceptation de la Russie. Déception à Turin. — La réponse à la

question de Napoléon III : le projet de M. d'Azeglio; la lettre à Walewski. — Azeglio désigné comme plénipotentiaire au Congrès. La situation des Sardes aux futures conférences. Les discussions antérieures et l'incident de Constantinople. Émotion à Turin, correspondance avec Londres, entretien avec Gramont. Retraite d'Azeglio. Cavour désigné comme plénipotentiaire, ses déclarations au duc de Gramont. — Un décret autrichien sur les séquestres et ses conditions 342

II. Au Congrès. — La gravité de l'heure et les sentiments de Cavour. Arrivée de Cavour à Paris. Les représentants sardes admis au Congrès à l'égal de tous autres. — La vie du Congrès; relations de Cavour avec les plénipotentiaires des diverses puissances. — Le nonce, le marquis Pallavicini et Manin. — Napoléon III, ses idées sur la question italienne. ses relations avec Cavour. — Le prince Napoléon et le Dr Conneau. 361

Les séances du Congrès; la participation de Cavour; le régime des Principautés; la libre navigation sur le Danube; la naissance du prince impérial; la signature de la paix. 370

Les négociations secrètes. Les séquestres. La question italienne : Parme et Modène; les Légations. Consultation et arrivée à Paris de Minghetti; la rédaction des notes et leur remise à Napoléon; les scrupules de Walewski. L'heure décisive : nervosité de Cavour. La séance du 8 avril; les interrogations de Walewski, l'argumentation de Clarendon, la réplique de Buol; Cavour; les formules du protocole. Déception de Cavour : entretien avec Clarendon. La fin du Congrès; audience de l'empereur. Le mémorandum du 16 avril.

Voyage à Londres. Réception aimable, sans plus 391

III. Le discours du 6 mai. — Voyage de retour : le parti à tirer du Congrès. Arrivée à Turin, l'accueil du roi et de la Chambre. Les affaires en cours. Cavour ministre des Affaires étrangères. — L'interpellation Buffa. Le discours de Cavour. Les débats et le vote. Au Sénat. — L'impression dans le pays : la reconnaissance des patriotes. — Colère de M. de Buol : circulaire autrichienne. La Russie et la Prusse. — Doux reproches de l'Angleterre et de la France. — Déclarations de Cavour à Gramont 392

Résultats de l'entrée du Piémont dans l'alliance franco-sarde et dans la guerre de Crimée. Les idées de Cavour en 1856 402

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY. 735

L. F.
257

Cavour, Camillo Benso, Conte di 209737 HI.B
Author Matter, Paul C383
Title Cavour et l'unité italienne. Vol.2. .Yma

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 13 23 01 06 004 8